

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE

CAMILLE JULLIAN  
MEMBRE DE L'INSTITUT  
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

DE LA GAULE  
A LA FRANCE

NOS ORIGINES HISTORIQUES



LIBRAIRIE HACHETTE



BIBLIOTECA CENTRALA  
A  
UNIVERSITAȚII  
DIN  
BUCUREȘTI

No. Curent

Format

Nº Curent *39.714* Format

Nº Inventar *A 16.675* Anul

Secția *Depozitii* Raftul

**DE LA GAULE  
A LA FRANCE**

## OUVRAGES DE M. CAMILLE JULLIAN

### LIBRAIRIE HACHETTE

*Histoire de la Gaule.* Sept volumes grand in-8°,  
brochés :

- |  |                  |
|--|------------------|
| I. <i>Les Invasions gauloises et la colonisation grecque.</i>            | 25 fr. »         |
| II. <i>La Gaule indépendante.</i>  | 35 fr. »         |
| <small>Ces deux volumes ont obtenu le Grand Prix Gobert en 1908.</small> |                  |
| III. <i>La Conquête romaine et les premières invasions germaniques.</i>  | 25 fr. »         |
| IV. <i>Le Gouvernement de Rome.</i>                                      | 35 fr. »         |
| V. <i>La Civilisation Gallo-Romaine. ÉTAT MATÉRIEL.</i>                  | 25 fr. »         |
| VI. <i>La Civilisation Gallo-Romaine. ÉTAT MORAL.</i>                    | 25 fr. »         |
| VII. <i>Les Empereurs de Trèves.</i>                                     | (en préparation) |

*De la Gaule à la France.* Nos Origines historiques.

Un vol. petit in-8, broché. . . . . 8 fr. »

*Vercingétorix.* Un vol. petit in-8, contenant 5 reproductions de monnaies et 7 cartes et plans, br.

12 fr. »

*Grand Prix Gobert de l'Académie française.*

*Gallia*, tableau de la Gaule sous la domination romaine. Un vol. in-16, illustré de nombreuses gravures, cart. toile. . . . .

7 fr. »

*Ouvrage couronné par l'Académie française.*

*Extraits des Historiens du XIX<sup>e</sup> siècle* (Chateaubriand, Augustin Thierry, Guizot, Thiers, Mignet, Michelet, Tocqueville, Quinet, Duruy, Renan, Taine, Fustel de Coulanges), publiés avec une introduction, des notices et des notes, par M. C. JULLIAN. Un vol. petit in-16, cartonné. . . . .

8 fr. »

*Montesquieu. Considérations sur les causes de la Grandeur des Romains et de leur décadence*, publiées avec introduction, variantes, commentaires et tables, par M. C. JULLIAN. Un vol. petit in-16, cartonné. . . . .

4 fr. 50

— *Esprit des lois*, livre I<sup>er</sup>, avec un commentaire, par M. C. JULLIAN. Un vol. petit in-16, cart.

0 fr. 70

— *Extraits de l'« Esprit des Lois » et des Œuvres diverses*, publiés et annotés par M. C. JULLIAN. Un vol. petit in-16, cartonné. . . . .

5 fr. »

*Majoration temporaire de 25 %<sub>0</sub>.*

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE

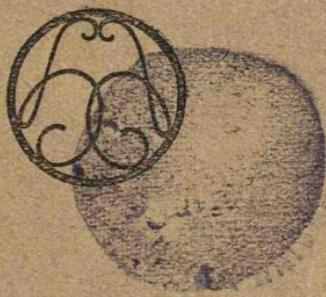
*Inscr. A. 16.675*

*George S. ...  
Dec. 1912*

CAMILLE JULLIAN  
MEMBRE DE L'INSTITUT  
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

DE LA GAULE  
A LA FRANCE  
NOS ORIGINES HISTORIQUES

*41780*



LIBRAIRIE HACHETTE  
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

—  
1922

1953

1956

1961

L

Bib. Mark  
a. 39714

RC17/09

BCU-Bucuresti



C41780

A

ALFRED RÉBELLIAU,

QUI M'A DONNÉ L'IDÉE ET LA VOLONTÉ DE CE LIVRE,

EN FRATERNELLE AMITIÉ.

# DE LA GAULE A LA FRANCE

---

## I

### L'ÉPOQUE DES CHASSEURS

#### TEMPS PALÉOLITHIQUES<sup>1</sup>

*L'histoire peut et doit remonter très loin dans le passé et de la terre et des âmes. — Définition de la plus lointaine époque. — De la durée d'une époque historique. — L'homme conquiert la terre sur l'animal. — Des plus anciens témoins de la vie humaine. — L'homme sur les plateaux de France. — Foyers et ateliers. — Les armes et instruments de silex. — Bouleversements physiques et décadence. — Le refuge dans les cavernes; efforts nouveaux. — Une nouvelle race. — Renaissance industrielle. — Merveilles d'art. — Apparition de l'écriture. — Des conditions morales et sociales de la vie humaine en ce temps-là. — Rôle des hommes de France à cette époque.*

« Quel espoir y a-t-il d'arriver à la connaissance de ce passé lointain? Qui nous dira ce que pensaient les hommes, dix ou quinze siècles avant notre ère? Quel souvenir peut nous rester de ces générations qui ne nous ont pas laissé un seul texte écrit?

« Heureusement, le passé ne meurt jamais complète-

1. Outre le manuel classique de Déchelette, dont l'éloge n'est plus à faire (*Manuel d'archéologie*, t. I, 1908, Paris, Picard; une nouvelle édition est préparée par Breuil), on trouvera d'utiles

ment pour l'homme. L'homme peut bien l'oublier, mais il le garde toujours en lui. Car, tel qu'il est lui-même à chaque époque, il est le produit et le résumé de toutes les époques antérieures. S'il descend en son âme, il peut y retrouver et distinguer ces différentes époques d'après ce que chacune d'elles a laissé en lui<sup>1</sup>. »

C'est ainsi que Fustel de Coulanges a commencé *La Cité antique*; c'est par ces paroles qu'il annonçait son dessein de reconstituer les croyances et les institutions primitives des Grecs et des Romains, ou, plutôt, des ancêtres communs dont l'un et l'autre peuple étaient descendus.

Mais ce qu'il a dit en ces termes du monde antique et de l'âme humaine, est également vrai de la France, de notre France d'aujourd'hui. Dans ce qu'elle est, corps et esprit, on peut retrouver la trace de nos aïeux les plus anciens. De ce qu'ils ont fait pour conquérir et cultiver le sol, façonner l'outillage du travail et du combat, éduquer l'intelligence, la volonté et le cœur, disposer les hommes en sociétés durables, de tout cela il existe encore des vestiges visibles à la surface de notre terre, des éléments éternels à l'intérieur de notre vie morale.

résumés chez Commont, *Les Hommes contemporains du renne* (1914, Amiens, Yvert); Peyrony, *Éléments de préhistoire* (1914, Ussel, Eyboulet); de Morgan, *L'Humanité préhistorique* (1921, Paris, La Renaissance du Livre). Parmi les livres plus anciens, Cartailhac, *La France préhistorique* (2<sup>e</sup> édit., 1896, Paris, Alcan); Salomon Reinach, *Époque des alluvions et des cavernes*, dans la *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain* (1889, Paris, Didot); Gabriel et Adrien de Mortillet, *La Préhistoire* (1910, Paris, Schleicher). Comme répertoire des travaux préhistoriques et archéologiques, la riche *Bibliographie générale* de Montandon, 2 vol. parus (1917 et 1920, Genève, Georg).

1. Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, introduction, p. 4-5. Quelques années plus tard (*La Cité antique* est de 1864), en 1870, Fustel de Coulanges devait développer ces mêmes idées dans ses leçons à la cour impériale, et en particulier dans la première, qui fut consacrée aux temps préhistoriques de la Gaule : « Je voudrais montrer tout ce que nous devons à ces vieux âges, tout ce que ces vieux âges ont mis en nous. » On a retrouvé et publié le résumé de cette leçon, écrit de sa main (*Revue archéologique* de 1908, t. I, p. 99).

La France est l'œuvre de dizaines de siècles et de millions d'hommes. De la même manière que les plaines à blé de la Bourgogne ou de la Beauce doivent leurs sillons originels aux générations inconnues des temps préhistoriques, de même les habitudes sociales qui nous groupent pour l'amour et la défense de ces moissons remontent à des germes déposés par ces premières générations. Et si les siècles qui les ont suivies ont perfectionné la culture du sol, ils ont également suscité des motifs nouveaux d'union et d'accord à la société humaine qui devait devenir notre patrie.

Elle est, cette patrie, le résultat d'une longue, lente et patiente élaboration. Ce n'est point la Révolution qui a créé la France, et ce n'est pas davantage la Monarchie. Nous ne sommes pas uniquement les fils intellectuels du Moyen Age chrétien ou de la Rome latine, et nous n'avons pas non plus le droit de revendiquer pour notre ascendance seulement les Celtes ou les Ligures. Mais chacune de ces périodes ou chacun de ces états politiques a contribué à nous faire ce que nous sommes. Pour qu'il se soit bâti une terre de France et que nous devenions des Français, il a fallu un interminable travail humain, qui a commencé dès le jour où les hommes ont apparu sur notre sol, et qui dès lors ne s'est point interrompu. Et nul ne peut affirmer que ce travail soit terminé, et que les siècles à venir n'apporteront pas un trait nouveau à la figure de la France, une richesse imprévue à son terroir, un devoir de plus à sa vie. Car je suis de ceux qui croient que les destinées nationales de la patrie française commencent à peine, si long que soit le passé qui fut nécessaire à sa formation.

Ce sont les premiers âges de ce passé que je veux essayer ici de connaître, d'imaginer et d'exposer. — Je ne séparerai pas l'étude du sol ou de la matière et celle de l'âme ou de la société. L'historien ne fera jamais qu'une œuvre incomplète ou mutilée s'il analyse les institutions ou les mœurs humaines à l'écart ou en dehors de la terre sur laquelle

elles se sont développées et qui pour une part les a déterminées<sup>1</sup>. Tâches de l'esprit et de la culture, besoins du cœur et du corps, révolutions politiques et transformations matérielles, toute l'histoire nous parle aujourd'hui comme il y a dix mille ans d'une intimité irrésistible entre la terre et l'être humain. Les divinités les plus tenaces du sol français, et qui vivent encore après avoir déjà vécu des milliers d'années avant le Christ, sont les divinités des sources et des collines. Et le jour où la science historique arrivera enfin, à force d'analyses et d'analogies, à comprendre comment est née notre nation, elle s'apercevra peut-être de ce que l'intuition des âmes les plus simples a déjà deviné : que la France résulte d'abord d'une certaine nature de sa terre, et des milliers d'habitudes que les hommes ont peu à peu reçues de cette terre.

\*  
\* \*  
\*

La plus ancienne période de notre histoire est généralement définie d'après la nature des seuls témoins qu'elle nous a laissés d'elle : comme ce sont des pierres, des silex taillés par la main de l'homme, on appelle ce temps celui de *la pierre taillée*, ou encore, comme il est le plus reculé que nous puissions connaître, on l'appelle le temps de « la pierre ancienne », *l'époque paléolithique*. Mais cette dénomination ne marque qu'un des éléments dont a été faite la vie de ces hommes, l'instrument de pierre dont ils se servaient d'ordinaire. J'aime mieux une expression plus compréhensive, qui caractérise la nature même de cette vie et ses pratiques principales ; et j'appellerai cette époque *l'époque des chasseurs*. Car la chasse était alors, pour ainsi parler, la raison sociale des hommes, ce qui les faisait vivre, ce qui les faisait se grouper : comme, en d'autres temps, ce fut l'agriculture ou la guerre, la religion ou la patrie.

1. *Geographia historice oculus*, écrivait Ortelius.

\* \* \*

L'âge des chasseurs a commencé sans doute aussitôt qu'il y eut des hommes, des êtres en quête de leur nourriture. Il a persisté des dizaines de milliers d'années, et il n'a dû prendre fin que dix millénaires avant notre époque, peut-être bien plus tard encore. Malgré sa durée considérable, ce plus ancien et ce plus long des âges de l'humanité se présente en une unité parfaite, et, à travers des variations nombreuses dans la suite des années, il nous offre l'image d'une civilisation qui se développe normalement, en un progrès parfois ralenti mais toujours continué, suivant un rythme intelligent et d'une réelle beauté : tout ainsi que la civilisation hellénique partit des idoles informes de la religion primitive pour aboutir aux merveilles de l'art et de la pensée dans les temps de Périclès ou de Platon.

Que l'on puisse voir une même période historique dans un espace de plusieurs fois dix mille ans, cela n'étonnera pas l'historien, qui, au-dessus des détails innombrables et contradictoires, aperçoit les retours périodiques des mêmes forces et des mêmes aspirations. Nous avons beau vivre d'une allure très différente des Celtes ou des Grecs, notre siècle appartient à la même période de l'humanité que l'ère des cités antiques et des tribus gauloises. Une loi identique préside à cette période, et c'est pour cela que nous voyons aujourd'hui tant d'événements semblables à ceux qui ont agité les hommes sous les règnes de Darius, de César ou de Théodose : une invasion germanique se produisant sous la double forme de l'infiltration et de l'irruption, des populations, comme l'Arménie, luttant pour l'indépendance, et le retour des Juifs à Jérusalem, sortis victorieux de la captivité de Babylone ou du triomphe de Titus. Que signifient mille ou deux mille ans pour une grande période historique? Qu'importent les retards, les ralentissements ou les arrêts d'un siècle dans une marche plusieurs fois

millénaire? Depuis Cyrus jusqu'à maintenant, c'est toujours la même loi qui préside aux convulsions des sociétés humaines : des patries qui veulent se former et grandir dans les régions naturelles de la terre, des invasions qui les menacent, des conflits qui les affaiblissent, des empires qui les oppriment et dont elles se dégagent.

\* \* \*

Ce qui fait l'unité, la loi du premier âge de la pierre, c'est que l'homme y vit en chasseur de la bête : j'entends par là qu'il demande à la chasse le principal de sa nourriture, qu'il est en état de bataille contre l'animal, qu'il lui dispute la possession de la terre. Nous assisterons, durant ces milliers d'années, à la conquête, par l'homme, de la terre de France : je ne dis pas culture du sol, je dis possession de la surface. Quand cette période sera terminée, la terre, décidément, appartiendra à l'homme. Il n'en aura pas chassé l'animal; mais, plus fort que lui, il sera désormais son maître, le maître du sol, et aussi le maître de soi-même. Car, en même temps, de cette bataille impitoyable pour obtenir son droit à la liberté et à la souveraineté, il sortira plus convaincu du devoir de la vie commune, le cœur plus proche des sentiments d'humanité, les sens plus aiguisés, l'intelligence plus dégourdie, plus largement ouverte sur tous les spectacles de la nature; et il finira même par voir de la beauté dans ce monde extérieur qui tout d'abord n'avait éveillé en lui que le besoin de la violence et le désir de la force.

\* \* \*

Cette conquête de la terre, l'homme la fit à l'aide de deux séries de forces : les unes qu'il tira de sa propre nature, son bras et son intelligence; les autres qu'il emprunta aux matières voisines, et en premier lieu à celles

que lui fournit la surface du sol, qui étaient visibles de lui et à sa portée, le bois et la pierre. — Qu'il ait d'abord combattu avec ses membres, et rien qu'avec eux; qu'il se soit plus tard armé d'un bâton, et rien que d'un bâton; qu'il se soit ensuite armé d'une pierre pour la lancer ou pour doubler par elle la vigueur de son poing, mais sans la travailler, l'utilisant telle qu'elle était, brute et informe : c'est possible et même probable; mais comme, de ces poings humains, de ces massues de bois ou de ces pierres de jet nulle trace n'a pu demeurer jusqu'à nous, nous devons nous résigner à ne rien savoir des premiers épisodes de la bataille et du travail humains.

L'histoire de cette bataille et de ce travail ne commence que lorsque nous rencontrons sur le sol un objet arrangé ou fabriqué par l'homme, où l'homme a mis et a laissé quelque chose de lui-même, de ses intentions ou de ses goûts. Et le premier de ces objets que nous connaissons, je le répète, est le caillou de silex taillé; et ce silex, par sa nature, par sa forme, par les contours que la taille lui a donnés, nous permet de remonter jusqu'à l'homme dont il fut le compagnon, au regard qui l'a aperçu, à l'esprit qui l'a choisi, à la pensée qui l'a modifié, à la main qui l'a façonné, aux œuvres auxquelles il a servi. Ce simple débris, par cela seul que l'homme l'a travaillé, nous permet de reconstituer un chapitre de la vie de l'homme et un aspect de sa demeure.



Un premier épisode, dans cette période des chasseurs, dans ces temps paléolithiques, est déterminé par les siècles dont il ne reste d'autres traces humaines que les silex abandonnés sur le sol aux endroits mêmes où l'homme avait vécu<sup>1</sup>.

1. Époque dite *paléolithique inférieur* ; deux subdivisions : phase ancienne dite *chelléenne* (de Chelles en Seine-et-Marne), phase récente dite *acheuléenne* (de Saint-Acheul près d'Amiens).

Assurément, la France n'était point en ce temps-là achevée dans sa structure, sa forme et son apparence. On suppose qu'elle faisait corps avec l'île voisine de la Grande-Bretagne et que le Déroit était remplacé par un isthme et la Manche par un golfe de l'Océan. On suppose aussi que le climat était fort différent du nôtre, beaucoup plus chaud, beaucoup plus humide : ce qui pouvait faire ressembler notre pays aux régions tropicales, où les vastes marécages alternent avec d'impénétrables forêts. En tout cas, les hôtes habituels de nos parages ne différaient point de ceux de l'Afrique la plus sauvage : c'étaient les éléphants, les hippopotames, les rhinocéros, les grands fauves du désert.

Et cependant, les conditions de la vie humaine étaient dès lors supérieures à celles de l'Afrique équatoriale. Car les lignes intérieures de la France étaient déjà tracées, avec ses vallées aux replis harmonieux, avec l'alternance de ses plaines et de ses montagnes, avec ses plateaux gaiement étendus au-dessus des berges des fleuves. L'homme n'y était pas éternellement en proie à la forêt qui étouffe ou au marécage qui enlise. Il trouvait sur ces plateaux de vastes espaces découverts d'où il pouvait regarder sans crainte le ciel et la nature, préparer ses armes et réfléchir sur son œuvre.

C'est sur ces plateaux, dominant la Somme, la Seine ou la Meuse, qu'il s'installa tout d'abord. Ne nous le représentons pas, au début de sa vie, comme s'abritant sous les roches ou se cachant dans les cavernes, tremblant de froid ou fuyant de peur. Il a débuté, à notre connaissance, par le plein air des plateaux de France, qu'il devait enrichir plus tard de cultures si drues. Ils ne le nourrissent pas encore, mais ils le portent et ils le soutiennent déjà. Parcourez aujourd'hui, par exemple, les longues esplanades limoneuses qui s'étendent, au sud de la Somme, d'Amiens à Abbeville : sous ces terres à blé qui ne finissent point, vous pourriez trouver les silex sans nombre déposés par nos plus lointains ancêtres. Ils ont vécu et travaillé sur

ces espaces découverts où, cinquante mille ans après eux, leurs héritiers vivent et travaillent encore. A ce confluent de l'Avre et de la Somme où se fonda Amiens, une des villes les plus laborieuses de France et dont les destinées furent le plus constantes, sur cette terrasse de Saint-Acheul qui domine la cité moderne, s'étalait une des stations les plus anciennes et les plus actives des hommes façonneurs du silex. Cette terre fut essentiellement pour eux un « sol d'éducation où se sont formées les premières habitudes »<sup>1</sup> de notre vie sociale.

\* \* \*

Si il est vrai qu'on ait trouvé sur ces plateaux des traces de foyers et d'ateliers, l'essentiel est déjà fait pour constituer la société humaine; les cellules sont prêtes en attendant l'édifice. Le foyer, c'est la station ensemble autour d'un feu qui réchauffe, qui éclaire et qui reconforte; l'atelier, c'est l'arrêt attentif en vue d'une besogne utile à plusieurs. Ces hommes-là ont beau être des chasseurs qui courent et se déplacent : il leur faut, avant les heures de chasse, des journées de travail à l'atelier; et, après ces mêmes heures de chasse, de longs instants de repos autour du foyer. La famille, la tribu naîtront de ces habitudes, et je me demande si elles ne sont pas déjà nées. Car ces populations des hauts plateaux de France ne me paraissent pas avoir été d'humeur instable. Le silex qu'elles travaillent est recueilli sur place, les gisements en abondent dans les lieux où elles habitent. On dirait qu'il retient et fixe les hommes au sol, comme plus tard le fera le blé de ces mêmes terres.

1. C'est l'expression dont se sert Vidal de La Blache (p. 92) pour définir le rôle de ces terrasses limoneuses de la Picardie à l'époque agricole : je l'utilise pour l'époque antérieure des chasseurs. Voyez son admirable *Tableau de la géographie de la France*, qui forme le t. I, 1<sup>re</sup> p., de l'*Histoire de France* de Lavisse (1903, Paris, Hachette).

\* \* \*

Cet outil de silex, c'est donc le compagnon fidèle de l'homme, tel que le sera la hache et tel que le sera l'épée en d'autres temps. Il est légèrement aplati, de manière à présenter deux faces presque parallèles : et peut-être est-ce là le premier perfectionnement que l'intelligence humaine a imposé au caillou de pierre, d'y avoir ménagé deux faces symétriques, dont la rencontre sur les côtés forme un double tranchant et qui à l'extrémité se confondent en une même pointe. Alors, avec cet instrument, voilà le bras doté de deux ressources que la nature lui a refusées : elle ne lui a permis que la force brutale, le choc ou la pesée du poing qui brise et qui abat. Avec cette pierre aux côtés amincis, il peut frapper de taille, trancher et couper ; et avec elle encore, grâce à la pointe qui la termine, il peut piquer et percer. A coup sûr, nous sommes encore très loin de l'épée, l'arme la plus profondément humaine qu'ait imaginée l'homme : et cependant, le silex de Saint-Acheul nous en montre déjà l'embryon solide et complet. Car, lui aussi, bien empoigné par la main, il peut frapper d'estoc et de taille<sup>1</sup>.

Je songe, à propos de ces silex, à des armes et à des épées. Mais je crois qu'ils furent aussi autre chose, des outils de travail et non pas seulement de guerre. Les plus gros et les plus anciens ont servi sans doute au combat, combat contre les animaux ou contre d'autres hommes. Mais il y en eut ensuite de si petits, si finement ouvragés, aux pointes si ténues, que l'on ne peut s'empêcher d'entrevoir, en face d'eux, non pas des corps à abattre brusquement, mais de la matière à travailler soigneusement, bois

1. On nie d'ordinaire l'existence de l'emmanchement pour la plupart de ces pièces. — Ici se pose la question, que je n'ai pu encore examiner, de l'emploi simultané de l'arme de contact (coup de poing) et de l'arme de jet (caillou lancé donnant naissance à la fronde d'un côté et à la flèche de l'autre). On est convenu de ne parler de flèches que pour les temps postérieurs, moustériens et surtout aurignaciens.

ou cuir. Et si cette hypothèse est vraie, si à côté de l'arme nous avons l'instrument, à côté de la lutte qui détruit l'industrie qui produit, voilà l'homme, cette fois, bien au-dessus des animaux qui l'entourent, et le voilà en mesure d'atteindre la souveraineté absolue. Après avoir vaincu la bête par l'arme, il domptera la matière par l'outil.

Enfin, voici qu'apparaissent, même à cette époque reculée, les linéaments d'une autre sorte de travail, de celui que l'homme peut faire sur sa pensée, sur son geste, pour créer avec la matière des formes plaisantes, qui ne soient pas seulement utiles, mais agréables, disons déjà le mot, les indices d'une recherche d'art. J'ai entre les mains un beau silex de Saint-Acheul : il ne me paraît pas une arme bien terrible, mais il est en tout cas une chose faite avec un soin infini; les éclats ont été si habilement enlevés sur les deux faces, qu'à moins de les polir, on n'aurait pu les faire plus égales de dimension et plus semblables de forme; les bords en courbe sont d'une netteté presque linéaire; le cintre de la poignée fait contraste avec l'amincissement de la pointe; l'ensemble de la pièce a tout à la fois la régularité d'une figure d'épure et la symétrie élégante d'une feuille de hêtre. Gardons-nous de dire que l'homme de Saint-Acheul est parvenu au style géométrique et à l'art d'imitation. Mais il est sur la route qui mène à l'un et à l'autre. Sa pensée est très ferme et son geste est très sûr.

Cet homme-là, d'ailleurs, ne nous est connu que par ses domiciles et par ses œuvres de pierre. Aucun squelette humain ne nous a été conservé de cette époque. Nous ignorons absolument la race qui peuplait alors les plateaux de France<sup>1</sup>. Mais ce que nous voyons d'elle permet de croire qu'elle était bien douée et en marche vers le progrès.

1. Je ne peux faire état, pour ce qui nous concerne, de la mâchoire de Mauer (près de Heidelberg; cf. p. 19, n. 1) et du crâne de Piltdown (dans le Sussex d'Angleterre). Pour tout ce qui concerne les races primitives, voyez l'excellent traité de M. Boule, *Les Hommes fossiles*, 1921, Paris, Masson.



Des révolutions, ou, en tout cas, des changements de tout genre arrêterent ce progrès. L'époque<sup>1</sup> qui suivit l'outil et l'homme de Saint-Acheul fut, dans les temps des chasseurs, dans l'ère paléolithique, un véritable Moyen Age, où il semble que l'homme devint plus malheureux et son intelligence moins ouverte.

D'abord, à ce qu'on pense, ce furent des modifications dans la structure de notre sol : la Grande-Bretagne se détacha de la France, nos contours maritimes prirent la direction et l'aspect qu'ils présentent encore aujourd'hui, et, en même temps, nos fleuves et nos rivières se fixèrent au lit et à l'étiage qu'ils ne devaient plus abandonner<sup>2</sup>. Et par cela, sans nul doute, la vie des humains fut troublée.

Le climat, dit-on, se transforma également. Il devint plus froid, beaucoup plus; les glaciers se rapprochèrent de la plaine, les neiges quittèrent moins longtemps les hauteurs, des animaux émigrèrent, d'autres, comme le mammouth et l'ours gris, apparurent. Et ce furent pour les hommes de nouveaux ennemis, de nouvelles conditions de vie. On dut évacuer le plus souvent les plateaux et les terrasses,

1. *Paléolithique moyen ou moustérien.*

2. Je suis obligé, sur ce point, en dépit des objections qui m'ont été souvent faites, de me séparer de l'opinion courante, qui place cette constitution de la structure actuelle de la France à une époque plus tardive, parfois à la fin du paléolithique; cf. entre autres, Haug, *Traité de géologie*, t. II, *Les Périodes géologiques* (1908-11, Paris, Colin), p. 1895, 1802-3 : « La Grande-Bretagne est reliée au Continent au moins jusqu'au début du quaternaire supérieur. » J'ai visité, en compagnie de Boule, les grottes et stations de la Vézère, et ce qui m'a frappé, c'est que certainement leurs habitants ont vu et utilisé ces grottes et ces berges de rivières avec la structure qu'elles ont de nos jours : elles paraissent n'avoir subi aucune modification depuis les temps moustériens; et je ne peux admettre, si loin que nous soyons ici de la Manche, qu'on n'y ait pas ressenti le contre-coup de la révolution géologique qui aurait amené la rupture avec la Bretagne.

exposés aux vents, aux frimas et aux pluies. Le plein air continu fut impossible, il fallut aussi chercher des abris. L'homme, aux heures mauvaises de l'année, se réfugia sous les roches, dans les grottes, et il eut souvent à en disputer aux bêtes fauves l'accès et la jouissance. Des temps plus durs arrivaient.

Peut-être, et par suite de ces perturbations de la nature, d'importants changements se produisirent parmi les races humaines. Il nous a paru que celle qui avait travaillé les silex sur les terrasses de la Somme était d'espèce supérieure<sup>1</sup>. On ne peut en dire autant de celle qui a végété longtemps dans les grottes de la France centrale, et dont on a pu reconstituer l'ossature et imaginer l'aspect : corps vigoureux sans doute, mais lourd et ramassé, tête aux fortes mâchoires, mais front surbaissé et crâne à capacité restreinte<sup>2</sup>.

Comme dans la nature et comme dans la race, on sent peine et médiocrité dans le travail humain. C'est toujours le silex qui en est la matière principale. Mais quelle différence entre l'arme élégante du plateau de Saint-Acheul par exemple, et l'outil de la grotte périgourdine du Moustier ! Celui-ci n'est jamais taillé que sur une face : voilà un effort de moins pour l'ouvrier. Il est fait à l'aide d'un éclat arraché à un bloc, ce n'est pas le résultat d'un choix intelligent entre cent cailloux à façonner. Les dimensions en sont assez faibles : rarement plus de dix centimètres, beaucoup de petits objets, sans vigueur, sans harmonie,

1. La trace ethnique la moins incertaine que nous ayons du paléolithique primitif est la mâchoire de Mauer (près de Heidelberg), contemporaine, semble-t-il, du chelléen, qu'on a voulu rapprocher du pithécantrophe, mais qui n'est autre, comme l'a bien montré M. Boule, que le type moustérien de La Chapelle-aux-Saints (Corrèze) ou du Neanderthal (Prusse rhénane), à la rigueur moins évolué. La comparaison des outillages (chelléen et acheuléen d'un côté, moustérien de l'autre) me donne cependant, pour l'ensemble et en moyenne, l'impression de deux races différentes.

2. Voyez le livre de M. Boule, *L'Homme fossile de La Chapelle-aux-Saints* (1913, Paris, Masson), vrai chef-d'œuvre d'analyse et de reconstitution.

et qui, à côté des silex de Chelles et de Saint-Acheul, énergiques et puissants, font le même effet que les poteries mérovingiennes au regard de la céramique gréco-romaine. On dirait que l'homme a manqué de souffle ou son bras de docilité.

\* \* \*

Et cependant, à tout prendre, même dans ces pénibles débuts de la vie de caverne, de nouvelles choses apparaissent, de nouveaux profits sont acquis pour les hommes et pour la terre de France.

J'ai prononcé tout à l'heure, à propos de cette époque, l'expression de Moyen Age, et cela fait songer aux temps qui ont suivi la fin de la civilisation romaine. Mais ces temps-là, pour avoir amené en tant de choses ruine ou décadence, n'en virent pas moins en religion et en morale, et même dans la vie sociale et la tâche agricole, l'établissement de principes nouveaux, par lesquels devait s'épanouir la civilisation de la France chrétienne et moderne. De même, en la grotte obscure du Moustier, s'élaboraient les éléments d'une vie nouvelle.

On négligeait souvent le plateau pour se replier dans la caverne : mais par là même, on avait pénétré plus avant dans le sol de la France, on le connaissait plus profondément, et, pour me servir d'une expression qui deviendra plus tard la formule d'une religion universelle, on s'était réfugié sur le giron de la terre et on lui devait son salut.

La recherche de ces domiciles obligea les hommes à une exploration plus soigneuse de leur domaine. On remonta et on descendit le cours des fleuves, on fouilla le fond des vallées et les flancs des montagnes. Une circulation plus régulière sillonna le sol de la France. Hommes et choses se transportaient plus aisément. Ce n'est plus seulement aux cailloux du lieu que l'on s'adresse pour confectionner les outils : on va chercher au loin soit la matière première pour les fabriquer, soit des séries d'instruments tout prêts.

Cela suppose des échanges et des ententes, plus de rapports entre les tribus humaines, l'essai d'un commerce et la piste d'une route.

Ces outils eux-mêmes, si grêles et si disgracieux qu'ils soient parfois, témoignent d'un certain zèle pour trouver des formes ou des emplois nouveaux. L'outillage se diversifie. Il y a l'outil qui racle, celui qui scie, celui qui perce, celui qui coupe, et bien d'autres sortes encore. L'homme de ce temps n'a pas perfectionné ses armes, tout au contraire, mais il a singulièrement accru ses moyens de travail. C'est peut-être un timide et un farouche, comme « le compagnon des bois » du Moyen Age. Mais il a ouvert quelques voies à l'industrie de l'avenir.

Enfin, la pierre ne règne plus en maîtresse absolue dans l'outillage. D'abord, la plupart de ces instruments ont dû être emmanchés dans des tiges de bois<sup>1</sup> : et c'est le premier emploi de ces combinaisons de matières qui devaient faire plus tard la gloire des manufactures. Puis, à côté du silex, on taille et on utilise l'os. Et je peux affirmer que tous ces instruments si variés ont dû servir à fabriquer mille choses diverses avec le bois ou le cuir<sup>2</sup>.

Le labeur humain ne s'est donc point interrompu dans ce passage du plateau à la caverne. Il n'y a pas en préhistoire, pas plus que dans l'histoire connue, de catastrophes qui bouleversent le monde et substituent une humanité nouvelle à une humanité disparue. Pour changer de lieux et d'instruments, l'effort qui devait faire la France ne s'en continuait pas moins.

Peu à peu, l'homme s'habitua à ces grottes. Il en fit le domicile de sa vie tant qu'il fut nécessaire. Puis, quand la température se fut radoucie, quand les glaciers se furent éloignés, quand il put revenir à de plus longs séjours sur les terres découvertes, il conserva de sa résidence dans les cavernes un souvenir mystique et une religieuse recon-

1. On a avancé jusqu'à l'époque précédente la découverte du procédé de l'emmanchement.

2. La chose peut d'ailleurs dater des temps de Saint-Acheul.

naissance. Et tant que dura la civilisation des chasseurs, la société humaine se fit gloire d'être une famille de troglodytes, conçue pour ainsi dire dans le sein de la terre.

Au surplus, de nouvelles et brillantes destinées, une véritable Renaissance, ou, mieux, un complet développement de toutes ses facultés, allait être réservé, après ce besogneux Moyen Age, à l'humanité des chasseurs, devenue fille des cavernes<sup>1</sup>.

\* \* \*

L'origine de cette Renaissance, comme celle de ce Moyen Age, paraît être à la fois dans des faits de nature et des faits de race. La nature, dit-on, se montra plus clémente; et si le froid demeura très rigoureux, il devint clair et sec, un vrai froid de steppe, et il permit, hors des cavernes, les longues courses de chasses, les stationnements de pêches interminables. De nouveaux animaux arrivèrent, moins dangereux pour l'homme comme adversaires, plus séduisants comme butin, le renne, l'antilope, le cheval. Il s'habitua à d'audacieux voyages, à des expéditions hasardeuses, à un contact plus constant avec la franche lumière et la libre nature. Ses facultés physiques et intellectuelles se réveillèrent à ce jeu plus intense. Une nouvelle espèce d'hommes se présenta sur notre sol, peut-être appelée d'ailleurs par les conditions plus faciles de la vie : race au front droit et vaste, à la tête fine, au cerveau développé, à la musculature solide, puissante, mais à la tournure dégagée, race dont on devine, à ses œuvres, qu'elle possédait dans un corps très sain une intelligence

1. Voyez maintenant, sur ces grottes, les magnifiques publications entreprises par l'Institut de Paléontologie humaine, sous les généreux auspices du prince Albert de Monaco, auxquelles collaborent Boule, Breuil, Capitan, Cartailhac, Peyrony, etc. (*Peintures et gravures murales des cavernes paléolithiques*, depuis 1906, Monaco) L'archéologie préhistorique est peut-être actuellement celle qui possède en France la meilleure méthode et les plus complets instruments de travail.

non moins saine<sup>1</sup>. Et alors, sur notre sol, commença la floraison d'une civilisation splendide<sup>2</sup>, où les principes établis par les générations antérieures parvinrent à leur apogée, où d'autres principes, posés par les générations nouvelles, produisirent des chefs-d'œuvre presque du premier coup.

\* \* \*

La vieille pratique du silex fut portée à sa perfection. On pourrait dire, si le mot ne jurait pas avec la matière, qu'elle atteignit une souplesse incroyable. — Voyez, pour la délicatesse des objets, les lamelles de pierre trouvées à Volgu (en Saône-et-Loire). En principe, c'est la lame de Saint-Acheul, avec l'aplatissement de ses deux côtés, son allongement progressif en pointe : mais ici, la lame a jusqu'à près de 40 centimètres de longueur et quelques millimètres à peine d'épaisseur ; pour arriver à la ciseler sans rupture, il a fallu des centaines de coups, donnés par une main d'une légèreté et d'une sûreté infinies. Jamais, que je sache, la pierre n'a livré des œuvres d'une ténuité aussi grande : il n'y aura que le métal pour ramener, longtemps après, un tel résultat. Il est vrai que ce ne sont pas des armes, au moins des armes humaines : car on a dû en faire présent à des dieux ou à des morts ; mais pour eux, sous le travail de l'artiste de Volgu, l'antique coup de poing, lourd et robuste, s'est transformé en une feuille de silex à peine plus pesante que la feuille de saule dont elle imite et amplifie les formes. — Et voyez, pour l'utilité de l'outillage, les instruments d'Aurignac (Haute-Garonne), de Solutré (Saône-et-Loire), de La Madeleine (Dordogne) : là, grattoirs massifs, perçoirs étroits et pointus comme des vrilles, burins aux extrémités angulaires ; plus loin, pointes à crans, qu'on devine incorporées dans un manche de bois

1. Face dite de Cro-Magnon (Tayac en Dordogne).

2. Époques dites *aurignacienne*, *solutréenne*, *magdalénienne*, formant le *paléolithique supérieur*.

de façon indissoluble; ici, lamelles d'une rare petitesse, pourvues, cependant, tout comme les épées de plus tard, d'une soie plus mince encore, et aussi de tiges denticulées qui annoncent déjà la forme des scies de métal. Quel dommage, en face de cette variété d'instruments, de ne pouvoir retrouver la matière à laquelle ils s'appliquaient et la façon qui en était tirée! Vestiaire, habitation, appareil de chasse et de pêche, des besoins en quantité étaient satisfaits par ces outils de silex, et peut-être l'outil avait-il maintes fois éveillé le besoin, l'organe créé l'industrie.

Plus nouvellement venu, l'outillage en os, stimulé sans doute par l'imitation de la pierre, égala alors son concurrent. Voilà, du temps d'Aurignac, des pointes aussi fines que celles de silex; et voici, du temps de La Madeleine, des aiguilles avec chas d'une exiguité telle, que le seul métal pourrait en produire de semblables. Et je ne parle pas des épingles, des perçoirs, des ciseaux, des marteaux, des poinçons, des harpons, des bâtons de commandement, des pendeloques en dents perforées, des tubes à couleur.

Car maintenant, nous n'avons plus seulement devant nous des instruments, mais aussi des récipients. Les hommes d'alors ont connu l'idée d'imiter avec la pierre ou l'os la paume de la main ou la coquille qui retient et conserve le liquide et la poudre. Ils ont eu des galets creusés en soucoupe, des os évidés en tube. Et ces os renfermaient l'ocre rouge destinée à colorer leurs tatouages, et ces godets contenaient les matières grasses destinées à faire la lumière dans les grottes.

A chaque jour, des industries nouvelles prenaient naissance dans ce monde de travail et de réflexion. Cette ocre qui sert à colorer, ce suif qui sert à éclairer, ces aiguilles, ces pendeloques, ce sont les premiers essais de la bijouterie, de la couture, de la chimie, de la droguerie. L'esprit humain rayonne en tout sens pour ne négliger aucun des emplois de la matière.

Chose étrange! ces hommes ne se sont point préoccupés

d'améliorer leurs armes, leurs engins de combat<sup>1</sup>. On dirait que depuis le premier âge du silex, l'outil de bataille a perdu de sa force et de sa valeur. Déjà, lors du reflux dans les cavernes, les grosses armes de pointe avaient été réduites en leur puissance. Maintenant, ces milliers d'objets que nous avons à notre disposition, d'os ou de pierre, légers, petits, élégants et fins, ne peuvent être des instruments bien redoutables. Dans la mesure où la chose peut faire connaître l'homme, où l'archéologie permet de juger d'une société, les temps où nous sommes parvenus furent peut-être les plus pacifiques de l'histoire : plus de coups de poing, et pas encore de haches ni d'épées. Le monde de France n'invente que des manières de travailler.

\* \* \*

Mais voici maintenant la plus grande merveille de ces temps où régnaient les chasseurs de rennes et de chevaux sauvages, merveille dont la découverte, sous nos yeux et de nos jours, a été la surprise et la joie de tous ceux que passionne la recherche des plus anciens âges de l'humanité et de la France<sup>2</sup>.

Ces chasseurs ont été d'incomparables artistes : non qu'ils aient voulu imaginer des figures ou composer des scènes, mais ils ont su reproduire avec une exactitude extraordinaire les êtres de vie qu'ils voyaient autour d'eux, plantes<sup>3</sup>, animaux et humains même. D'où leur est venu ce don imprévu, qui les a fait parfois comparer à des Michel-Ange préhistoriques<sup>4</sup>? La race était-elle supérieurement douée, de netteté dans l'intelligence, de sûreté dans l'observation, de discipline dans le geste? La rareté

1. Sauf, peut-être, le perfectionnement de la flèche et de sa pointe.

2. Voyez le *Répertoire de l'art quaternaire* de Salomon Reinach (1913, Paris, Leroux).

3. Assez rarement jusqu'ici.

4. « Chapelle Sixtine de l'art quaternaire », dit Déchelette du plafond de la grotte d'Altamira en Espagne (p. 150).

des guerres tourna-t-elle son esprit vers les préoccupations supérieures de la pensée et de l'art? La vie de chasse développa-t-elle chez elle l'acuité des sens qui perçoivent, l'attention soutenue et la notation impeccable des choses et des êtres de la nature? Je ne sais et nous ne saurons sans doute jamais les causes. Mais nous voyons les effets : et c'est, de plain-pied, une grande époque d'art qui se manifeste, sans rien qui nous l'ait fait prévoir<sup>1</sup>.

Toutes les manières de reproduire la figure nous sont subitement révélées. La sculpture sur pierre a fourni en bas-relief des frises de chevaux courant ou des humains se tenant debout; la glyptique a donné des os de renne ou de mammoth taillés en types d'animaux. Ces mêmes matières présentent d'autres figures incisées, et c'est déjà de l'excellente gravure. Enfin la peinture se manifeste en d'innombrables images de chevaux, de taureaux, de cerfs, de bisons, de mammoths, fixées à tout jamais, en noir ou en ocre, sur les parois de nos cavernes.

Qu'il y ait parfois dans ces images des maladresses, d'informes tâtonnements, cela va de soi : l'art des cavernes n'a pas produit que des hommes de génie. Mais le plus grand nombre est réussi, et il y a bien des figures d'une surprenante beauté. La bête y vit, courant ou se baissant dans une attitude de vérité absolue. On croit la revoir, calme ou troublée, fuyant devant l'homme ou se retournant contre lui. Certaines allures, certain dispositif des membres d'un cheval au galop ont été saisis par le regard du peintre avec une précision invraisemblable; et ce n'est que de nos jours, à l'aide de la photographie instantanée, que la science moderne a pu reconstituer ces allures et ce dispositif : l'œil et la main du chasseur préhistorique les avaient retenus aussi fidèlement que la plaque sensible. Et tout cela, ces images, ces chefs-d'œuvre d'art, sont obtenus avec quelques teintes plates et uniformes, jetées sur les

1. Ajoutez aussi les ornements de style géométrique, comme le fait justement remarquer Déchelette (p. 231).

parois rugueuses d'une caverne. Cette fois, l'homme a bien réalisé la tâche de ce temps, qui était de conquérir l'animal, la terre et ses propres facultés. Avec presque rien de la terre, il a fait le mouvement de la vie; de l'animal il a pris le corps à la fois par la force du chasseur et la vision de l'artiste; et toutes ses facultés lui obéissent maintenant assez pour qu'il puisse comprendre et copier la nature, et faire à sa façon une œuvre de créateur.

A la vue de ces peintures, de ces sculptures, un problème s'est aussitôt posé. Sous quelle impulsion, dans quel désir l'homme a-t-il été amené à reproduire sur la pierre de sa caverne ou l'os de son bâton l'image de ses animaux de chasse ou de voisinage? Est-ce simplement par désœuvrement, par intuition d'art? Ou n'a-t-il pas eu quelque intention plus pratique, correspondant à un besoin impérieux de sa vie? A-t-il considéré l'animal comme une sorte de dieu, comme une puissance supérieure, dont la figure allait protéger sa demeure? dans ce cas, voilà l'image sacrée qui commence, et l'art débute par l'idolâtrie<sup>1</sup>. — A-t-il regardé l'animal, au contraire, simplement comme une proie à maîtriser de toutes les manières, et, pour être plus sûr de la capturer dans la chasse, a-t-il voulu l'attirer, la dompter au préalable, en la rapprochant par l'imitation figurée? dans ce cas, l'art est à son origine une opération magique. — Ou encore, chacun de ces animaux ne serait-il pas l'enseigne, ou l'insigne, ou le représentant d'un être vivant, ou d'une famille, ou d'une tribu, et sa présence en image ne serait-elle pas le signe de ralliement d'un groupe d'hommes ou la marque de quelque entente entre ce groupe et un groupe allié? dans ce cas, l'art aurait commencé par être un agent de la vie sociale<sup>2</sup>.

1. Sur les hypothèses possibles au sujet de la vie religieuse à l'époque préhistorique, voyez le livre si documenté de Th. Maigne, *Les Religions de la préhistoire*, 1921, Paris, Picard.

2. On peut encore supposer, dans un sens religieux, l'image de la bête chassée donnée en ex-voto à la divinité; dans un sens laïque, cette image peinte à titre de souvenir.

Il est bien probable, d'ailleurs, quelle que soit la cause initiale de ce travail esthétique, que cette cause a vite disparu, et que l'effet seul a été recherché. Vraiment, nous avons de ce temps, dans les grottes et sur les ivoires, trop d'images et trop diverses, pour qu'elles soient uniquement le produit d'une dévotion, religieuse, magique ou sociale. On a l'impression que ces artistes ont aimé ce qu'ils faisaient et qu'ils le faisaient par amour. Ce sont œuvre de sincérité et de goût, et non pas de besoin. S'il y avait des arrière-pensées cultuelles, elles apparaîtraient plus nettement, et l'image serait moins belle, moins vivante, moins simple, plus encombrée de marques et de symboles. L'art apparaît dans toute son indépendance et toute sa franchise.

Parler de ces images ne suffit pas. Pour bien les comprendre, pour bien juger l'époque qui les a produites, il faut les voir, il faut visiter les grottes où elles s'appliquaient comme en un musée. Tout Français qui a le culte de ses ancêtres, tout homme qui a la curiosité respectueuse de son passé, doit faire le pèlerinage des Eyzies sur la Vézère, où sont les plus nombreuses et les plus belles de ces peintures. Et quand, quittant la lumière du jour, il aura pénétré par l'étroite entrée de la grotte, quand ses yeux se seront habitués à la faible lueur des lampes, quand il aura peu à peu discerné sur les parois ces bêtes monstrueuses, disparues depuis des milliers d'années, et vivantes cependant encore du fait de quelques couleurs trouvées et arrangées par une main habile, quand il songera que ce lointain passé, si longtemps oublié des hommes, renaît tout à coup sous son regard grâce à la vertu magique de l'intelligence et de l'art, une émotion religieuse l'étreindra, et il se sentira enveloppé de confiance dans les destins de l'humanité.

\* \* \*

A la fin de cette belle période d'industrie et d'art, l'homme fit une nouvelle découverte, qui pouvait entraîner son existence dans une voie plus grandiose encore. Il décou-

vril l'écriture, c'est-à-dire qu'il imagina des signes pouvant s'imprimer sur la pierre, l'os ou le bois; et ces signes devaient révéler une pensée ou un désir, annoncer un acte accompli ou à exécuter, correspondre à des paroles, à des états d'âme ou à des faits; et ces signes, en outre, devaient être compris de tous, établir par là entre des êtres éloignés les uns des autres une sorte de relation magique, une communion dans l'intelligence ou la décision. C'était pour ainsi dire mieux et plus que la parole. Celle-ci ne dure pas, et exige la présence immédiate. L'écriture est de la parole humaine fixée et visible pour tous. Jamais l'homme n'avait fait une découverte plus capable de combattre le néant, de vaincre l'espace et le temps. Jamais il n'avait assuré à ses facultés une telle souveraineté.

Assurément, ces signes étaient en petit nombre et de forme naïve. Ce furent d'abord de simples traits ou des encoches sur os ou sur corne, destinés peut-être à rappeler des faits de chasse, et qui ont pu n'être compris que de quelques-uns, peut-être seulement de leur auteur.

Mais on alla bientôt plus loin<sup>1</sup>. On utilisa des galets sur lesquels on peignit, à l'aide de peroxyde de fer, des signes conventionnels : ce sont des demi-cercles, des ronds, des bandes, tantôt isolés, tantôt enchevêtrés, tout ainsi que nos lettres peuvent se rapprocher ou se combiner.

Cette fois, l'homme a trouvé le principal agent de la sociabilité humaine. A l'industrie, à l'art, il a ajouté l'écriture. Celle-là travaille et produit; l'art procure des jouissances supérieures, imite et conserve; mais l'écriture unit entre eux les vivants et les unit aux morts et à l'avenir, aux aïeux et aux descendants.

\* \* \*

Je voudrais me représenter maintenant les conditions matérielles et morales dans lesquelles ont vécu les hommes

1. Époque dite *azilienne* (Le Mas-d'Azil en Ariège).

de cette longue période, et en particulier ceux des derniers siècles; je voudrais savoir leur degré de bien-être et de bien faire, j'entends jusqu'à quel point ils connaissaient le bonheur ou le bien, ce que valait leur société, et si vraiment c'était une société humaine digne de ce nom. Là-dessus, évidemment, je ne peux apporter que des impressions. Ce n'est pas à l'aide d'une peinture murale ou d'un silex taillé que l'on devinera les vertus et les vices des hommes. Pourtant, l'historien a le droit et le devoir de pousser sa recherche jusqu'au plus intime des âmes. Il faut qu'il ait l'audace de toutes les curiosités, à défaut de la chance des solutions.

Ces chasseurs d'Aurignac ou de La Madeleine n'étaient ni plus malheureux ni plus heureux que nous ne sommes nous-mêmes. Le bonheur ne consiste pas à vivre dans certaines conditions matérielles ou mentales; il consiste à s'adapter aux conditions que l'on connaît et dans lesquelles on doit vivre. Nos premiers aïeux ne se sentaient point privés de ce que nous appelons le confort, puisqu'ils ne savaient ce que c'était et ce que cela voulait dire. Soyons sûrs que même nous autres, nous manquons de mille choses que nos héritiers jugeront indispensables à la vie et dont l'ignorance actuelle nous vaudra de leur part une ridicule pitié. N'ayons donc pas pitié des chasseurs et des troglodytes de jadis : ils pouvaient atteindre toute la part de bonheur à laquelle doit prétendre l'âme d'un être vivant. Ils ne vivaient ni dans les délices du paradis ni dans les terreurs de la géhenne. Placer à cette origine du monde l'Éden ou l'âge d'or fut une fable enfantine. Mais il est tout aussi ridicule de notre part de n'y voir que misère, peine et tremblement.

La subsistance de ces hommes, pour n'être pas aussi variée que la nôtre, n'en était pas moins très largement assurée par la pêche, la chasse, la cueillette des fruits naturels. Ils avaient tous les moyens de se défendre contre les intempéries : la fourrure ou le cuir des bêtes, les huttes et les lits de branchage. Ces minces aiguilles

annoncent un vestiaire délicat et compliqué; cet outillage qui scie, perce et racle, annonce une habitation et un mobilier suffisants.

Ils étaient sans nul doute fort occupés à toutes ces affaires de chasse ou d'installation, durs à la fatigue et assidus à la besogne. Mais le travail matériel n'était pas plus impérieux, pas plus absorbant qu'il ne l'est de nos jours. On a vu qu'il leur laissa des loisirs pour faire des inventions inestimables et de véritables œuvres d'art, c'est-à-dire pour cultiver leur esprit, affiner leur intelligence, réfléchir et rêver.

Qu'on ne se trompe pas sur la supériorité intellectuelle de notre époque et sur la grandeur de ses découvertes, aviation, électricité ou vapeur. Ce qui fait la valeur d'une intelligence et l'éminence d'une invention, ce n'est pas la nature des choses auxquelles on s'applique, c'est le progrès qui est fait sur le passé, c'est l'élan vers le nouveau, c'est l'éclat d'une pensée imprévue, c'est la portée dans l'avenir. Or, découvrir l'écriture, et, auparavant, l'art sous toutes ses formes, et, auparavant, l'arme d'estoc et de taille, suppose une tension continue de l'esprit ou une divination subite, une suite d'expériences et de déductions ou la fixation rapide d'une lueur de génie, tout aussi bien que les découvertes d'un Edison ou d'un Pasteur. L'intelligence de ces hommes était sœur ou mère de la nôtre.

Nous ignorons davantage leurs croyances et leurs mœurs. Tandis que l'époque païenne et l'époque chrétienne ont inscrit dans toutes leurs ruines l'empreinte de leurs dieux et la marque de leur culte, la période du silex n'a rien livré qui ressemble à coup sûr à une pierre rituelle ou à un signe de dévotion. Car je doute de plus en plus que ces sculptures d'hommes, de femmes et de chevaux, que ces peintures d'animaux soient vraiment, comme on l'a supposé, des images de piété, des idoles de divinités. Je n'oserais pas dire que leur religion fût uniquement d'Esprits invisibles, leur culte uniquement de pratiques magi-

ques. Mais il est de fait que de toutes les archéologies, celle de la pierre taillée est jusqu'ici la plus laïque. C'est à peine si, de l'attitude des morts dans la tombe, on a essayé de conclure à la croyance en l'âme et en son immortalité.

On a attribué à ces premiers hommes des mœurs atroces. La sauvagerie des temps primitifs, l'horreur hirsute des habitants des cavernes, combien de fois avons-nous lu et lisons-nous ces expressions et bien d'autres similaires ! Pour expliquer leur degré de barbarie, on les a comparés aux plus ignorants des nègres africains. Quand la Grande Guerre nous a fait assister, de la part de nos ennemis, aux pires atrocités, nous avons dit qu'ils remettaient en usage les plus ignobles et les plus sanglantes coutumes de l'ère préhistorique. Je me suis toujours demandé si ce n'était pas, à l'endroit des Magdaléniens ou des Aurignaciens, pure calomnie. De ce que nous ignorons leurs mœurs, nous n'avons pas le droit de dire qu'elles fussent féroces. De ce que leur vie s'est déroulée très loin dans le passé, il ne résulte pas qu'elle fût seulement consacrée au meurtre et à la destruction. Débarrassons-nous des préjugés contemporains, des idées toutes faites. Les hommes de la pierre ont pu vivre avec des instruments pareils à ceux des sauvages contemporains : il n'empêche qu'ils ne sont pas restés des sauvages, en admettant qu'on puisse se servir de ce mot à leur égard. Des artistes et des inventeurs de ce genre on me fera difficilement croire qu'ils aimaient uniquement le sang et le mensonge. Je ne nierai pas qu'ils ont pu faire la guerre : et cependant, n'avons-nous pas constaté que chez eux, l'arme du combat ne s'est point perfectionnée et que l'instrument du travail n'a cessé de progresser ? A tout prendre, je ne leur refuserai aucun de nos vices, mais je ne leur dénierai aucune de nos vertus.

La femme, à tout le moins, était alors, dit-on, esclave et sujette, pas autre chose qu'un être du bétail, et, si l'on a des figures féminines, c'est de la même manière qu'on a

des images de rennes ou de bisons. Il faudrait le prouver. D'abord, ne parlons pas de bétail pour cette époque : elle ignore les animaux domestiques. La comparaison avec le renne tombe à faux : c'est une bête que l'on chasse, et tel n'est point le cas de la femme. Et puis, à côté des figures féminines, voici que l'on vient de découvrir, près des Eyzies, une superbe image d'homme <sup>1</sup>. L'homme est d'un côté, la femme est de l'autre : ils apparaissent tous deux en couple d'égaux, et non pas en maître et esclave. Si je pense à quelque mythe pour traduire mon impression sur la famille de ce temps-là, je préfère à tout autre celui d'Adam et d'Ève.

*Homo lupus homini*, a-t-on encore répété pour ces millénaires de l'origine : c'était vraiment le temps du « coup de poing », où chacun se faisait d'abord sa place. Je ne le crois pas. Je sens au contraire des hommes qui se rapprochent en familles, en tribus, en villages autour de foyers et d'ateliers, et peut-être déjà par-dessus des tombes. Ce qui apparaît dans ces gisements de silex taillés, ce n'est pas la dispersion, c'est l'accumulation. Il a fallu, pour les produire, beaucoup d'hommes vivant ensemble, à la même place, et se succédant pendant des siècles. Certaines stations sur les plateaux de la Somme se sont prolongées depuis les premiers temps du silex jusqu'au plus bel âge de la civilisation des chasseurs, de même que Paris s'est continué depuis l'époque ligure jusqu'à la nôtre. On ne se réfugie pas dans les cavernes pour se défier ou s'entre-déchirer. Ces centaines de peintures que nous y voyons font songer à des centaines d'hommes associés qui sont venus les créer ou les voir. La vie de chasse et de pêche amène plus souvent l'entente des familles et la formation de tribus qu'elle ne provoque la guerre civile et la dévastation des choses.

1. Découvertes du docteur G. Lalanne à Laussel (Dordogne) ; *L'Anthropologie*, t. XXIII, 1912 ; en dernier lieu, Boule, *Les Hommes fossiles*, p. 309 et 305.

\*  
\*  
\*

Peut-on enfin, par-dessus familles, tribus, sociétés de chasse, concevoir une entente plus vaste, une formation politique qui ressemblât à une nation, et qui aurait, sur notre sol, préludé aux Gaulois et à la France? Cela, jusqu'à de nouvelles découvertes, n'est point possible. Il n'y a rien, dans la vie de nos plateaux ou dans celle de nos cavernes, qui indique une civilisation propre à notre terre. Au nord comme au sud de la Manche et des Pyrénées, à l'est comme à l'ouest du Rhin, l'Europe de ces périodes est passée, à peu près simultanément, par les mêmes phases, depuis l'invention de l'arme de silex jusqu'à celle de la peinture pariétale. Ce que nous appelons des frontières, des nationalités, semble entièrement inconnu de ces hommes.

Et cependant, il y a déjà chez nous, autour de nos fleuves, une nature particulière et une intensité de vie que nous ne rencontrerons pas dans les régions plus lointaines de l'Europe. Les bords de la Somme, de la Seine, de la Marne, de la Meuse, furent vraiment les centres actifs de la première industrie du silex : nulle part vous n'en trouverez de vestiges plus denses. On signalera en Espagne d'aussi belles peintures que celles des Eyzies : mais ces grottes françaises de la Vézère sont si riches, si nombreuses, si rapprochées, qu'on dirait un sanctuaire de ralliement de tribus innombrables, un lieu de rendez-vous ou de pèlerinage où des milliers de chasseurs se sont rassemblés, montant ou descendant par les rivières de France. A l'heure où j'écris (je dis cela, parce que nous sommes toujours à la merci d'une nouvelle découverte), si l'on veut parler d'une grande fraternité de troglodytes et de sa capitale, c'est à la France et aux Eyzies qu'il faut s'adresser.

On est également tenté de croire que les hommes de nos pays ont été, aux différentes étapes de cette civilisation, ses véritables animateurs. Sur nos plateaux du Nord ont été recueillis les silex les plus robustes et les

mieux travaillés de l'ère primitive; ce sont nos gîtes du Centre qui approvisionnent les musées européens des pièces les plus typiques du Moyen Age paléolithique; c'est dans nos cavernes qu'il faut se rendre pour avoir l'impression la plus juste de l'esthétique des chasseurs; et les galets porteurs d'écriture proviennent de la grotte où coule un torrent pyrénéen. Au moment actuel de la science tout nous invite à supposer que c'est ici qu'a été donné le branle à la vie intelligente de l'Europe dans les premiers temps de sa destinée, comme, en d'autres temps, le souffle inspirateur est venu de la Grèce et de Rome.

Il n'empêche que la vie civilisée commençait à peine, en France comme ailleurs en Europe. Ces hommes, ces tribus n'en demeuraient pas moins des chasseurs, êtres à demi errants, à demi nomades. Ils possédaient leurs sentiers et leurs stations d'habitude, ils avaient déjà, dans cette religion des cavernes, senti la première impression de la terre souveraine, qui fixe, qui appelle les vivants et les morts. Mais de cette terre, dans la vie courante, ils ne connaissaient que la surface. C'était la surface seule qu'ils avaient voulu conquérir et qu'ils possédaient maintenant. Ils ignoraient que la terre est une source de vie par les cultures, de tradition par les tombes <sup>1</sup>, de fraternité par les cités et les patries. — Mais une autre période d'histoire allait commencer, celle où l'homme découvrit la valeur de la terre et associa la vie du sol à sa propre vie.

1. Je n'ignore pas qu'il a dû y avoir des enfouissements voulus de morts dès les temps moustériens. Mais je songe ici au culte de la tombe.

## II

# L'ÉPOQUE DES AGRICULTEURS

TEMPS NÉOLITHIQUES OU DE LA PIERRE POLIE <sup>1</sup>

*La grande révolution de notre histoire : la découverte de la terre comme force agricole. — Incertitude de la science sur les origines de cette révolution. — Migrations humaines dans cette période. — Déclin des œuvres de l'esprit, mais non décadence absolue. — Les premières cultures. — Discipline de la terre et de l'âme. — Nouveaux instruments; prépondérance de la hache. — Nouvelles industries. — La céramique. — Exploration minéralogique de la terre; découverte du métal. — Domestication des animaux; le chien. — Nouveaux éléments de relations; les routes. — La conquête de la mer. — Groupements humains : forteresses, marchés, villages. — Les résidences des morts. — Avènement de la Terre-Mère, déesse souveraine. — Ce que la France doit à cette époque : éléments nouveaux d'une vie solidaire; rôle de la Bourgogne.*

Dans le cours des derniers millénaires avant notre ère <sup>2</sup>, il se produisit chez les hommes de France de prodigieux changements, plus considérables que tous ceux qui

1. Voyez les mêmes livres que pour l'époque précédente. Mais il faut avouer que tous ces livres laissent, des temps néolithiques, une impression moins nette que pour les temps paléolithiques. Jusqu'à de nouvelles découvertes et de nouvelles statistiques, l'archéologie de la pierre polie n'apparaît clairement ni dans ses périodes ni dans son évolution ni dans sa répartition.

2. Toute datation, même approximative, paraît impossible. On a donné les chiffres de 7 500 à 6 000 ans avant notre ère pour

avaient jusque-là modifié leurs corps et leurs âmes. Ils découvrirent la valeur productrice de la terre, et, sans renoncer à la chasse, c'est à l'agriculture qu'ils demandèrent surtout les moyens de vivre, qu'ils appliquèrent le meilleur de leurs pensées.

Ce n'est pas que la terre fût demeurée une inconnue pour leurs ancêtres. Elle les portait dans leurs stationnements et dans leurs marches; ses cavernes leur avaient offert un asile aux heures pénibles de leur existence, et ils n'avaient dès lors cessé de regarder le sein de la terre comme un lieu de refuge, de réunion ou de culte; leurs mains savaient entr'ouvrir le sol pour creuser des fosses et y déposer leurs morts<sup>1</sup>; et sans doute, en observateurs attentifs qu'ils étaient, se sont-ils de bonne heure aperçus que les arbustes de leur nourriture sortaient de grains enfouis dans les profondeurs de la terre. Mais celle-ci, malgré tout, ne tenait qu'une place secondaire dans leurs besoins et leurs espérances. Les animaux fournissaient à l'homme le principal de sa nourriture et l'essentiel de son vêtement; se battre contre eux était sa besogne ordinaire et pour ainsi dire son devoir d'être vivant. De la terre il n'occupait et n'utilisait que la surface foulée par ses pieds, que les choses, bois ou silex, qu'il rencontrait sur cette surface; les familles et les tribus ne savaient pas ce qu'était un domicile, des habitudes et des sentiments enracinés en un point du sol; et je doute qu'on ait déjà eu l'idée de voir dans la terre un Esprit supérieur qui enfante et qui nourrit.

De nouvelles générations vont surgir qui « connaîtront » enfin la terre, j'emploie ce mot « connaître » dans son sens

le commencement de cette période néolithique (Boule songe à 10 000 ans avant l'époque actuelle, *Les Hommes fossiles*, p. 61); on est descendu à 4 800, même 3 300 pour le début de certaines stations néolithiques lacustres de la Suisse. La théorie de l'« hiatus », c'est-à-dire de l'absence de transition entre le paléolithique et le néolithique, me paraît définitivement abandonnée, et à bon droit.

1. Dès l'époque moustérienne (squelette de La Chapelle-aux-Saints, Corrèze).

le plus large, humain et religieux à la fois. Elles comprirent sa force féconde, elles sentirent son attrait divin. Tour à tour, les hommes lui confièrent les grains de blé ou de lin pour améliorer leurs conditions matérielles; ils tirèrent d'elle de la pierre, de l'argile, du métal pour compléter leur outillage de travail et de combat; ils bâtirent à sa surface des tombes, des demeures et des villages faits pour l'éternité; ils modifièrent son aspect et sa nature même afin qu'elle s'adaptât aux nouveaux modes de leur existence; ils en firent un objet que l'on possède et une étendue que l'on délimite; et enfin, recevant et exigeant d'elle tant de bienfaits, tant de sources de vie, ils se l'imaginèrent telle qu'une puissance souveraine, pareille aux femmes et aux mères qui les avaient engendrés.

Jamais l'histoire de l'humanité, si longue soit-elle, n'aura produit une telle suite de découvertes, de transformations économiques, sociales et religieuses, se déterminant dans un ordre naturel. Nous allons rencontrer, dans ces temps d'agriculteurs, une chaîne d'événements et un ensemble de phénomènes d'une unité parfaite et d'une grandeur réelle; et cela nous rappellera l'unité et la grandeur de la période précédente, celle des temps des chasseurs et des troglodytes.

Ces deux époques, évidemment, ont contribué chacune pour sa part à nous faire ce que nous sommes. Mais le bienfait suprême que nous devons aux millénaires paléolithiques, aux temps des chasseurs, — la prééminence de l'homme dans le monde, — est devenu pour nous une chose si naturelle, que cette longue époque nous paraît étrangère et inutile à notre destinée. Au contraire, tout ce que les agriculteurs des temps nouveaux vont remuer de faits et d'idées, — blé, métal, propriété du sol, frontières de groupes sociaux, — tout cela exige encore pour nous tant d'efforts, labeurs de paix ou entreprises de guerre, que nous pouvons nous dire les héritiers directs, les élèves immédiats de ces lointains ancêtres. C'est la véritable histoire de la terre de France qui commence avec eux.



Ce changement dans la vie des hommes fut peut-être, pour une part, amené par un changement dans la vie de la nature<sup>1</sup>. Le climat perdit de sa rigueur, les glaciers reculèrent sur les plus hauts sommets, les saisons prirent des proportions plus harmonieuses, une température plus douce permit aux habitants de la terre de remarquer avec plus d'attention les richesses et les variétés de ses produits, la régularité de ses fonctions créatrices. Car c'est au génie observateur de l'homme qu'il faut revenir en dernière analyse, à sa faculté de noter les rapports entre les êtres ou entre les faits, à l'ingéniosité de ses hypothèses, à la ténacité de ses expériences.

A quelle race attribuer le mérite d'avoir ouvert à notre histoire de France la voie de l'ambition agricole? Est-ce à nos anciens troglodytes<sup>2</sup>, qui se seraient peu à peu détournés de la contemplation artistique de la nature pour se mettre délibérément à son exploitation matérielle? Est-ce à de nouveaux venus, instituant sur notre sol des habitudes nouvelles, le goût pour un autre genre de vie? La découverte du blé que l'on cultive et du pain que l'on fabrique s'est-elle faite chez nous, provoquée pour ainsi dire par l'excellence de notre terre, qui sera éternellement la patrie du pain blanc<sup>3</sup>? ou nous est-elle arrivée de proche en proche, soit entraînée par la rumeur populaire, soit introduite par quelques émigrants industriels ou une bande d'heureux conquérants? Que de questions à nous poser! Que de réponses à attendre de la science de demain! Celle d'aujourd'hui, sur tous ces points,

1. C'est l'opinion constante. J'en doute encore pour mon compte, et je ne crois pas impossible que la stabilisation du climat ait été acquise avant les temps de la pierre polie.

2. Car je crois à la persistance, sur notre sol, de nombreux individus de la race des derniers temps troglodytiques.

3. Connue comme telle, je crois, dès les temps gaulois.

vacille et tâtonne. Elle a réussi à fixer dans l'ensemble des siècles l'apparition de la plus grande révolution qui ait ébranlé les multitudes humaines; mais elle ne sait pas quels en furent les premiers promoteurs et les épisodes successifs.

\*  
\*  
\*

En tout cas le début de la vie agricole fut accompagné en France de larges mouvements d'hommes. Aux populations anciennes <sup>1</sup>, d'autres vinrent se mêler <sup>2</sup>: une race d'êtres, au crâne plus fuyant, à la stature moins élevée, à l'allure moins dégagée, s'établirent au milieu ou à côté des descendants des troglodytes magdaléniens; et peut-être cette race était-elle plus apte aux besognes rudes et continues qu'allait exiger le travail de la terre.

Ces migrations n'ont pas dû se produire sans troubles et sans luttes. On s'est complu à croire que les premières familles d'agriculteurs étaient douces et pacifiques, et que l'aurore de la civilisation rurale ne fut pas traversée de lueurs sanglantes <sup>3</sup>. J'ai peine à le penser. Les déplacements de masses humaines sont rarement des faits d'accord et de calme. Depuis le jour où l'homme estima la terre à son prix, il n'y eut pas de besoin plus impérieux, de désir plus énergique, de plus atroce cause de batailles et

1. Race dite des Baumes-Chaudes (Lozère), qui semble bien dériver de la race magdalénienne dite de Cro-Magnon. On la dit dominante dans l'Ouest.

2. Race dite de Furfooz (Belgique) ou de Grenelle (Paris). Elle paraît jusqu'ici dominer dans le Nord et dans l'Est. On l'a fait arriver tour à tour d'Extrême-Orient, d'Asie, de Belgique, d'Italie, par la Méditerranée, d'Espagne, d'Afrique. Toutes les hypothèses possibles ont été imaginées. Soyons d'ailleurs sûrs qu'il a dû venir des émigrants de plusieurs espèces et que tout ce monde s'est vite mélangé. Dans son livre sur *Les Hommes fossiles* (p. 339 et suiv.), M. Boule constate l'apparition et la fixation, à la fin du néolithique, des trois principaux types physiques actuels, l'homme du Nord, l'homme Alpin et l'homme Méditerranéen.

3. C'était l'opinion et l'expression de Déchelette (*Manuel*, t. I, p. 487; à propos surtout des premiers temps du bronze), opinion dont je regrette de me séparer.

de meurtres, que l'acquisition et la possession d'un peu de cette terre. C'est par la cupidité du sol et de ses richesses que s'expliquent les invasions les plus brutales, aussi bien les courses désordonnées des Cimbres et des Teutons, que les marches méthodiques des légions romaines : car à bien regarder les choses, je ne distingue pas, en leur objet, les unes et les autres de ces invasions. Du jour où l'habitant de la terre se mit à la travailler, il sema dans l'univers, à travers des germes de vie, des semences innombrables de mort. Telle est la loi inéluctable, que toute découverte humaine apporte à l'homme autant de ruines que de profits, autant de deuils que de joies : et il en sera ainsi tant qu'il restera en son âme le vice et le mal, capables de prendre à leur service les conquêtes de l'intelligence.

\* \* \*

Anciennes ou récentes, les populations de la Gaule se mirent toutes peu à peu à leur nouvelle vie. L'esprit changea d'allure, les facultés changèrent de domaine, et, dans une certaine mesure, les regards changèrent de direction.

Nous n'admirerons plus, et de longtemps, de ces peintures et de ces sculptures si saisissantes de vérité, comme celles que nous ont révélées les grottes du Périgord. L'homme n'a plus la tentation de reproduire ce que la nature lui présente, d'en noter exactement les traits, de les copier pour renouveler lui-même l'allégresse de ses yeux. On dirait qu'il a perdu la force, ou l'envie, ou le plaisir de voir. Ce qui est chose d'art lui est devenu indifférent ou difficile. Certes, il n'a pas renoncé, il ne renoncera jamais à tracer, à dessiner de sa main des figures semblables à celles qu'il aperçoit, ou des signes qui lui rappelleront les objets familiers : mais ces dessins sont maintenant incorrects et informes, et les gravures sur pierre se réduisent souvent à des lignes incohé-

rentes<sup>1</sup>. L'art est ramené à l'enfance, ainsi qu'il devait l'être, des siècles plus tard, au temps des invasions barbares.

Il n'est plus question de l'écriture. Les traces en disparaissent avec les dernières générations des troglodytes magdaléniens<sup>2</sup>. Ainsi, l'homme s'est placé au seuil de sa plus merveilleuse découverte, il s'y est arrêté, et il s'en est ensuite détourné dans un accès de timidité subite. — Bien des faits de ce genre se sont produits à la fin du monde antique, lorsque les bienfaits de la paix romaine laissèrent espérer que les initiatives de l'art et de la science helléniques allaient faire éclore des prodiges inattendus, et que tout au contraire, l'esprit se stérilisa, la volonté s'atrophia, et, préoccupée par la seule recherche du bien-être de chaque jour, l'humanité ne sut plus ni découvrir, ni exploiter ou même conserver les découvertes de son passé<sup>3</sup>.

Au surplus, ces époques de décadence ne sont jamais absolues. Il s'agit moins de l'affaissement de l'humanité que d'une crise où elle évolue vers des principes, des sentiments, des genres de vie jusque-là inconnus. Au milieu de l'atonie intellectuelle que subit l'Empire romain, j'aperçois avec le Christianisme des germes d'une transformation morale qui compensera le déclin de l'esprit. Et aux siècles où disparut l'art paléolithique, j'entrevois l'intelligence faisant effort pour transformer la vie matérielle de la terre et la vie sociale des hommes.

\* \* \*

Ce qu'on imposa d'abord et surtout à la terre, ce fut de recevoir, garder et féconder le blé. De tous les grains de

1. Ceci dit dans l'état actuel de nos connaissances. Il faut toujours réserver l'avenir, quand on conclut uniquement d'après des faits d'archéologie, auxquels le hasard d'une découverte peut apporter, au lieu d'un appoint nouveau, une réfutation imprévue.

2. Dans la mesure où l'on peut appliquer ces deux expressions aux représentants de l'époque dite azilienne.

3. Ce que je dis là est inspiré d'un témoin et observateur de la faillite intellectuelle de l'Empire romain (l'expression de faillite m'est suggérée par St. Gsell), Pline l'Ancien (II, 117; XIV, 3-4).

culture, le blé fut peut-être connu et honoré le premier; en tout cas, il devint très vite le plus estimé et le plus répandu de tous. Les terrains à blé furent les plus nombreux parmi ceux que l'on cultiva. Et il en est toujours ainsi sur le sol de France.

D'autres céréales accompagnèrent d'assez bonne heure le froment. On eut le millet, si oublié depuis que le maïs l'a remplacé sur nos terres maigres; on eut aussi l'orge, le seigle, l'avoine, à peu près au même rang et dans les mêmes conditions que de nos jours.

Je suppose que les arbres fruitiers sortirent eux aussi de la période sauvage pour entrer définitivement dans l'âge civilisé : j'entends par là que d'habiles pratiques permirent de tirer le plus de fruits possible, et les meilleurs, du pommier et du poirier, les deux arbres qui se prêtèrent le mieux aux leçons humaines, et qui sont devenus les plus chers au paysan de France. Car pour les autres, noisetiers, noyers, hêtres, chênes<sup>1</sup>, prunelliers, sorbiers ou fraisiers, on dut longtemps encore les accepter tels que les offrait la nature.

La vigne avait sans doute déjà attiré l'attention des hommes sur les mystérieuses vertus de ses grappes. On ne peut affirmer, pour ces temps reculés, que l'on connût l'art de fabriquer le vin : mais la présence de pépins de raisins dans les débris de cette époque nous donne le droit de supposer que l'on s'approcha bien près de la joyeuse découverte.

Le blé eut le lin comme principal concurrent pour l'emploi de la terre : le grain qui nourrit partagea le sol arable avec le grain qui habille. On a dit en revanche que le chanvre était alors ignoré : je m'étonnerais qu'il en fût ainsi<sup>2</sup>.

1. Je les place ici, à cause de l'usage alimentaire qu'on a certainement tiré des faines et des glands.

2. Les frères Cotte ont signalé des traces de chanvre dans la caverne néolithique de l'Adaouste dans les Bouches-du-Rhône (*Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, 1917, p. 77).

\* \* \*

Alors, pour loger et nourrir ces grains, il fallut, suivant la parole des défricheurs canadiens, « faire de la terre »<sup>1</sup>, abattre des forêts, brûler des broussailles, dessécher des marécages, et avoir enfin devant soi la terre nue et souple, prête au labour et à la semence. Ce fut, cette fois, le commencement de l'interminable bataille contre la nature, de la conquête décisive du sol. La terre ne pourra plus pousser à sa guise ses arbres et ses plantes, se vêtir et se dénuder au hasard de sa nature. Il faudra qu'elle concède à l'homme des espaces réservés, où elle prendra et retiendra les habitudes exigées par lui. Son aspect va devenir plus varié encore, les clairières des emblavures et des linières jetteront une note plus vive et plus gaie entre les bois et les marécages. Notre sol de France prendra un air plus aimable et plus accueillant, et le regard de l'homme percevra une poésie plus douce dans ces paysages qu'il aura tout à la fois nuancés et disciplinés.

Par contre-coup, il recevra lui-même, il sentira s'imposer à son âme une discipline et des sentiments nouveaux. Le sort de ses moissons est lié à l'espèce de la terre et au cours des saisons : il convient de choisir et d'expérimenter le terrain et l'époque, de ne pas semer ses grains en été et de ne pas astreindre au blé un sol qui ne pourrait supporter que le millet. Cette fertilité de la terre, également, dépend d'un labourage et d'un entretien continus ou périodiques : le maître doit classer plus rigoureusement ses occupations dans le cadre de ses heures ; la culture ne comporte plus les coups de fantaisies et les longs loisirs de la vie de chasse. Ces mêmes récoltes, enfin, dépendent d'événements qui ne sont point sous le pouvoir de l'homme, de pluies, de

1. Voyez le roman posthume de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine* (1921, Paris, Grasset; surtout p. 32) : roman de mœurs canadiennes où tant d'épisodes de la vie des défricheurs peuvent donner une idée de nos temps néolithiques.

chaleurs ou d'orages : il faut donc qu'il s'attende aux inconnues du lendemain, il sait plus profondément ce que sont des angoisses ou des espérances, de la confiance ou de la résignation, et il se reconnaît peut-être moins libre et moins puissant, moins souverain sur la terre que dans les temps où la force de son bras et l'habileté de son regard suffisaient à lui procurer un gibier de choix.

\*  
\* \* \*

Devant ces besognes inattendues, arbres à abattre, terre à labourer, moissons à récolter, les anciens instruments ne pouvaient suffire. On ne cessa dès lors de chercher de nouveaux outils, et d'en trouver. Le tranchet fut inventé, pour couper les plus grosses branches; puis le pic, pour creuser le sol; puis la hache, pour rompre les troncs les plus résistants.

Au début, du reste, l'agriculteur de la nouvelle époque se conforma, dans la confection de son outillage, aux principes des ciseleurs de silex : ses instruments furent simplement des fragments de pierre, rapidement façonnés par l'enlèvement d'éclats, par une taille à coups répétés. Entre le pic ou le tranchet de l'agriculteur normand du Campigny<sup>1</sup> et le coup de poing de Chelles ou le burin d'Aurignac, il n'y a que des différences de destination et de forme : le procédé de fabrication est identique. Le silex dégrossi et taillé a toujours servi en pleine période agricole.

Mais on finit par s'apercevoir<sup>2</sup> que les parties lisses

1. En Seine-Inférieure, commune de Blangy : la station du Campigny a donné son nom à la première époque néolithique (en laissant l'azilien dans le paléolithique). On a souvent constitué, aux limites du paléolithique et du néolithique, après l'azilien, une époque *tardenoisienne* (le pays du Tardenois dans l'Aisne), caractérisée surtout par une multiplicité de très petits silex dits silex pygmées; et cette opinion paraît reprendre corps (cf. Breuil dans *L'Anthropologie* de 1921, p. 350 et s.). Je partage encore là-dessus le scepticisme de Déchelette (*Manuel*, t. I, p. 336).

2. Deuxième époque néolithique, dite *robenhausienne* (Robenhäusen près de Zurich).

et égalisées de la hache avaient plus de force coupante, que l'aiguisement rendait les tranchants et les pointes plus redoutables, et on en arriva ainsi, tout naturellement, à polir la pierre. Comme l'ouvrier de ce temps-là était à la fois fort patient et fort habile, il réussit à faire des instruments, des têtes de hache aussi fines, aussi glabres, aussi lustrées que les plus travaillés des marbres et des métaux, et qui font aujourd'hui l'admiration de nos techniciens de la pierre. C'est pour cela que l'on a appelé cet âge de l'histoire l'âge de *la pierre polie*, ou de « la pierre nouvelle » (*néolithique*), oubliant que pour une bonne moitié de sa durée, il fut inféodé à la pierre ancienne, au silex taillé.

La hache n'allait pas tarder à devenir la compagne habituelle de l'homme, et destinée non point seulement à des batailles contre les arbres de la forêt, mais encore à des batailles contre d'autres hommes. Elle fut aussi indispensable à sa vie, aussi mêlée à son être, que l'épée le sera au guerrier gaulois et au chevalier du Moyen Age, et bien plus encore, puisqu'elle complétait sa force dans ses travaux de construction tout autant que dans ses devoirs de défense ou ses envies de destruction. Elle fut vraiment le traducteur et l'amplificateur de ses gestes, l'emblème de son activité. Car cette lourde masse, maintenant polie, aiguisée et tranchante, insérée dans un long manche de bois et maniée par un bras robuste qui à distance lui transmet sa vigueur et par cette vigueur décuple le poids brutal et la force pénétrante de la pierre, cette hache est devenue l'agent le plus terrible de la volonté humaine. L'épée seule sera plus puissante : mais il faudra le métal pour la constituer.

De nombreux vestiges nous montrent que le maître de la hache avait à sa disposition bien d'autres armes, de choc, d'hast ou de jet, toutes également en pierre, taillée pour les plus petites, polie pour les plus grandes. Les pointes de lances et de flèches, les têtes de maillets et de massues abondent dans les ruines des temps

néolithiques<sup>1</sup>. Nous n'avons plus, comme à l'époque des troglodytes, l'impression d'une vie paisible et en partie contemplative. Des indices de lutte et de meurtre apparaissent à chaque pas au milieu de ces découvreurs de la terre.

\* \* \*

L'arsenal ne doit point faire négliger l'atelier. Guerres et dangers, loin de nuire aux progrès industriels, semblent au contraire les avoir surexcités. « C'est une merveille », a dit Pline l'Ancien<sup>2</sup>, « que de voir dans le monde d'autrefois, morcelé entre tant de tribus, déchiré par les combats et les discordes, en proie aux conquérants et aux pirates, d'y voir cependant l'esprit humain appliqué à tant de choses et arriver à résoudre les problèmes les plus ardues des inventions nouvelles. » Il parlait des temps héroïques de la Grèce, armés de l'épée de métal; nous pouvons parler de même pour les hommes des temps néolithiques, manieurs de la hache de pierre. Faisons rapidement l'inventaire de leurs industries.

Si l'on examine ces industries dans leur destination, dans leurs rapports avec les besoins humains, on constatera : l'industrie alimentaire, avec ses blés, ses meules de grès, ses gâteaux de farine, et bientôt ses fours et ses pains, avec ses boissons fermentées, cidre, poiré, cormé et peut-être déjà bière et vin; — l'industrie du vêtement, avec le lin et ensuite la laine, qui s'ajoutent au cuir et aux fourrures des temps primitifs, avec les procédés et les instruments pour filer, carder et tisser, pesons, fuseaux, fusaïoles,

1. Ajoutons les poignards et les couteaux, en principe d'os ou de corne. Le lent développement du poignard avant la découverte du métal, est à rappeler ici (je ne parle que de la Gaule); et cependant cette sorte d'arme était déjà en germe dans le coup de poing chelléen. Remarquez qu'en latin *pugio*, « poignard », est formé du même radical que *pugnus*, « poing » : il y a là une survivance linguistique très nette des conditions préhistoriques.

2. Pline, *Hist. nat.*, II, 44 (45), 117.

peignes et dévidoirs, avec ses vêtements, auxquels la souplesse du tissu permet de donner la forme du corps, tuniques, manteaux, et peut-être chemises et pantalons; — l'industrie de la parure et de la toilette, accompagnatrice immédiate de la précédente, avec ses teintures bleues et rouges, fournies par la guède et le kermès<sup>1</sup> pour la coloration des costumes ou des tatouages, avec ses premiers essais de franges et de passements, avec ses innombrables colliers, bracelets et bagues, dont les pendeloques, les croissants et les cercles empruntent leur diversité et leur vertu magique aux dents d'animaux, aux coquillages, aux écailles, aux pierres dures ou rares; — l'industrie de l'ameublement, avec ses vases d'argile ou d'osier; — et je n'ai plus à parler des industries de l'agriculture et de la guerre.

Si l'on examine ensuite ces différentes industries suivant la matière employée, on verra qu'outre la pierre, le bois, l'os et le cuir depuis longtemps en usage, elles utilisent toutes les pierres possibles, molles et dures, et aussi l'argile, les fils et les graines de l'herbe, les tiges de jonc et d'osier. Tissage et vannerie sont arrivés aux résultats qui importent. Il ne manque que le métal, mais il suffira de peu pour l'atteindre.

Si l'on examine enfin les objets de ces mêmes industries suivant leur manière de servir ou d'agir, — voici les instruments, lesquels rompent, percent ou taillent, armes, pics, tranchets, scies, haches, marteaux, aiguilles, épingles, poinçons, ciseaux, harpons, en espèces chaque jour plus nombreuses; — voici les récipients, pots, jarres, jattes ou cruches, auxquels l'emploi de l'argile et de l'osier va donner mille formes et mille dimensions nouvelles : on eut même de petits flacons à fard, en os, première ébauche d'une mode éternelle; — voici les engins qui

1. D'après les découvertes et recherches des frères Cotte; et seulement pour la fin de cette période; J. et Ch. Cotte, *Bulletins et Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 15 mai 1917, p. 66 et s.; *Revue arch.*, 1918, t. I; *Revue des Études anciennes*, 1919.

aident à attacher, cordages, fils et boutons; — et voici enfin les outils auxiliaires, aiguisoirs en pierre à trou de suspension, tout pareils à ceux de nos faucheurs, et polissoirs de grès ou de granit, larges blocs qui conservent aujourd'hui encore les rainures profondes creusées sous le frottement incessant des têtes de haches.

\* \* \*

Parmi ces industries, il en est une, la céramique, dont il faut signaler avec insistance les débuts à l'époque de la pierre polie<sup>1</sup> : car vraiment, entre les moyens de produire que la nature a mis entre les mains de l'homme, il n'en est point de plus riche et de plus souple que l'argile à pétrir, façonner et durcir. Si les peuples de ce temps usaient déjà du langage imagé qui fut cher à la Grèce, ils ont proclamé que la terre leur avait fait le plus beau de ses présents, en leur révélant l'argile. Cela valait presque, comme découverte, les deux premières que l'humanité avait faites, le feu du bois et l'arme de pierre.

Avec cette terre, glaise ou boue informe, l'homme allait fabriquer, au gré de ses doigts, tour à tour le vase qui renferme, la tuile qui conduit, la brique qui supporte, l'image qui reproduit, le moule qui répète. Pour le moment il n'en tire que des vases fort vulgaires, mal cuits, tournés à la main. Mais laissons agir le temps. L'industrie d'élite est née avec la céramique. Et déjà, presque aussitôt après sa naissance, elle ajoute à ses vases les organes qui en varieront plus tard les formes et les usages : ici des rebords au sommet, là des amincissements à la taille, ailleurs des bourrelets de flanc qui annoncent les anses, des boursouflures de base qui annoncent les pieds. Une invention ne se déroule jamais isolément : cent détails surgissent aussitôt à sa suite pour la soutenir et l'accompagner.

1. Je me range du côté de ceux qui n'acceptent pas la céramique à l'époque paléolithique.

\* \* \*

L'exploration de la terre, voilà la principale ambition des hommes de ce temps, et qui devait avoir pour les destinées de l'humanité les plus profondes conséquences. Ce furent des prospecteurs décidés, patients et perspicaces, habiles à forer des puits, à sonder des parois, à scruter des surfaces. Peu à peu sans doute, pour découvrir un gisement de matière utile, ils acquirent le même flair que leurs ancêtres les chasseurs pour dépister un gîte de gibier.

Il fallait à leurs armes et à leurs outils en silex taillé une pierre à la fois solide et souple : ils reconnurent les gisements du Grand-Pressigny en Touraine, et bientôt, de tous les points de la contrée qui deviendra un jour la Gaule, on demanda au Grand-Pressigny des blocs de silex brut, dont les ouvriers locaux devaient tirer leurs pointes de lances ou leurs tranchants de scies, tout ainsi que plus tard les plombiers de cette même Gaule s'en iront querir leurs lingots de métal dans l'île voisine de Bretagne.

Il fallait, pour les haches à polir, des pierres dures et compactes, d'origine volcanique ou autre : on sut trouver l'obsidienne et les jades; et de celle-là on forma des têtes de haches d'un poids énorme et d'un galbe étonnant, les véritables chefs-d'œuvre du travail néolithique <sup>1</sup>.

Il fallait, pour les parures et les amulettes, des pierres rares portant en elles les couleurs souveraines du ciel et de la vie : on se procura la callaïs, aux teintes vertes et bleues de l'horizon, l'ambre, doré comme un rayon de soleil <sup>2</sup>, le corail, rouge comme les gouttes du sang <sup>3</sup>. Je sais bien que

1. Voyez au Musée de Saint-Germain, salle II, vitrine 17. Mais voyez aussi, et surtout, pour tous les produits des temps de la pierre polie, les collections du Musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan (*Catalogue*, par Marseille; Vannes, *Bull. de la Soc.*, 1921).

2. A la fin seulement des temps néolithiques, et peut-être en relation avec la migration des Indo-Européens.

3. Peut-être pas avant les premiers temps du métal.

l'ambre et le corail ne se recueillent qu'aux rivages de la mer<sup>1</sup> : mais l'exploration des mers fut la suite naturelle de l'exploration des profondeurs du sol.

Au cours de ces recherches, l'homme aperçut le métal, et tout d'abord il fut frappé par l'or aux couleurs de rayon solaire, et par le cuivre qui lui ressemblait<sup>2</sup>. Il ne vit d'abord en eux que des pierres plus brillantes, des objets d'ornement plus rares<sup>3</sup>. Mais il constata bien vite qu'à la différence de la pierre, le métal prenait mille formes sous l'action de la chaleur : il y avait en la matière nouvelle comme de l'argile que l'on façonne et de la pierre qui se durcit. Et l'idée vint aux polisseurs de hache de fabriquer avec le cuivre des instruments semblables. L'arme de métal dérivait, sans transition, de l'arme en pierre polie.

Les choses, je suppose, allèrent très vite : je veux dire que la hache en pierre polie reçut de bonne heure comme concurrente la hache de cuivre, et que les temps néolithiques, à peine épanouis, s'accompagnèrent de l'usage du métal<sup>4</sup>.

\*  
\* \* \*

L'exploration de la terre, en ce nouvel âge de la vie des hommes, ne leur fit pas oublier les animaux qui

1. Et je sais aussi qu'ils appartiennent en principe au règne végétal ou au règne animal et ne peuvent pas être assimilés à des pierres. Mais je me place au point de vue probable des hommes de ce temps.

2. On est convenu, à tort ou à raison, de placer vers l'an 2500 les premiers développements du métal dans nos pays.

3. Le cuivre, et à plus forte raison l'or, ne fut utilisé d'abord que comme perle de collier.

4. L'époque du cuivre (*énéolithique*) et l'époque contemporaine de l'or (*chrysolithique*) m'ont toujours paru s'amalgamer plus qu'à moitié avec les temps néolithiques. Il ne faut pas croire que la présence de haches polies exclue les temps du métal. On continua, je pense, à en fabriquer beaucoup en ces temps-là, en particulier pour les usages religieux, et j'imagine que nombre de ces objets étaient réservés aux morts ou aux dieux, même du temps du bronze. C'est en particulier le cas des haches qui ont une dimension inusitée, très grandes (jusqu'à 468 millimètres), ou très petites (jusqu'à 20 millimètres). « Les racines de l'âge métallique sont

avaient été leur pensée maîtresse dans les millénaires de leur ancienne jeunesse. Car rien de ce qui a une fois agité l'intelligence et le cœur humains n'en disparaît pour toujours. L'humanité complète ou transforme ses gains ou ses idées; elle ne les substitue jamais absolument les uns aux autres.

On continua à pratiquer beaucoup la chasse et la pêche, on y mit la même ardeur qu'autrefois, et cette ardeur durera autant que les hommes, et elle gardera même jusqu'à nos jours cette allure hiératique qui est un héritage des troglodytes.

Il est vrai que les bêtes les plus puissantes avaient disparu de notre sol. Le renne, traqué de toutes parts, s'éloigna vers le levant d'été; l'aurochs, le bison et l'élan se réfugièrent dans les Vosges et les Ardennes, en attendant un dernier exil dans les forêts de l'Europe orientale. Mais le cerf et le sanglier, l'ours et le loup tinrent bon dans nos bois et nos montagnes, et ce fut la joie de l'homme que de les pourchasser ou de les combattre, aux jours laissés libres par le travail de la terre.

Cette fois, et dès le début de la période agricole, l'homme ne fut plus seul dans ces parties de course et de bataille. Le chien l'accompagna, en serviteur, en auxiliaire, en ami de tout instant; et d'avoir fait du chien un animal domestique et un commensal fidèle, ce fut une nouvelle découverte, ou, mieux, une nouvelle réussite de ces temps de labeur héroïque.

Comment l'idée en est-elle venue? Est-ce en une saison de misère que la bête, rôdant pour sa nourriture aux abords des foyers humains, a suggéré à l'homme qu'elle pouvait devenir son esclave en échange de la subsistance? Ou, plutôt, l'animal ne s'est-il pas proposé joyeusement, en courant près des chasseurs à la poursuite d'un gibier commun? Nous ne le savons guère; mais ce que nous savons,

dans les temps où s'épanouit le néolithique », a dit justement Ischer dans un bon résumé sur la chronologie du néolithique (*Indicateur d'antiquités suisses*, 1919, p. 150).

c'est qu'à partir de ce moment commença l'éducation intellectuelle et morale d'un nouvel être vivant, le premier après l'homme, que cette éducation progresse chaque jour, et que nous ne pouvons en prévoir le terme.

On essaya ensuite l'asservissement d'autres bêtes, à l'imitation de celui du chien : ce qui donna le porc, le mouton, le bœuf et la chèvre. Aucun d'entre eux ne valut pour l'homme le camarade universel qu'était le chien, mais il tira d'eux d'utiles éléments de nourriture et de vestiaire. Il ne put exploiter que la matière en ces animaux, tandis que dans le chien il exploitait surtout l'intelligence.

Plus tard, cependant, ces nouveaux domestiques lui assurèrent au moins le secours de leur force vivante : le bœuf fut attelé à la charrue, et le cheval, de trait ou de charge, apparut à l'horizon de la vie sociale <sup>1</sup>.

Pour garder et nourrir ces animaux, on eut besoin d'enclos et de pâturages. Des lieux de culture et des lieux de séjour leur furent réservés sur la terre : c'est à la terre encore qu'on demandait un abri et un appui pour les compagnons de l'homme.

\* \* \*

Cette passion de la terre s'alliait étrangement à l'esprit d'aventure et de curiosité. Il est possible que dans d'autres régions du globe, aux vastes espaces monotones, la vie agricole et l'amour du sol aient fixé l'homme sur un terroir pour n'en plus bouger, absorbant ses espérances et ses décisions dans le retour périodique de ses moissons et de ses labours. Mais en France, en Europe, contrées aux rivages hospitaliers, aux vallons ouverts, aux paysages variés et attirants, les premières générations qui travaillèrent la terre voulurent aussi la parcourir en tout sens, la

1. Ces deux faits ne peuvent se placer qu'à la fin de cet âge, et sans doute à l'époque du cuivre. Il s'agit de la charrue en bois.

connaître dans le lointain de ses horizons aussi bien que dans les profondeurs de son sol. Ils surent aller plus loin dans la course et le voyage que les plus hardis des chasseurs d'autrefois; et il arriva ceci, que le terrien à l'origine fut à la fois un nomade qui explore et un rural qui s'établit.

Des relations s'étaient formées entre les groupes humains pour se communiquer les nouvelles découvertes et s'en transmettre les objets. De proche en proche, les pierres rares, les silex spéciaux s'échangèrent le long des fleuves, par-dessus les cols des montagnes, de vallée en vallée. Un produit, à peine reconnu, devenait un élément de trafic. Les possesseurs des gisements de callaïs en Armorique<sup>1</sup> firent circuler les précieuses pendeloques sur les rivages de l'Océan, par terre ou par mer. Les tailleurs de mottes de silex du Grand-Pressigny finirent par travailler pour des milliers de clients : ce fut une vraie cité industrielle qui se développa autour des tailleries sur trois lieues d'étendue, et de là les blocs partaient pour des centaines de lieues, jusque vers les vallées de la Meuse et du Rhin<sup>2</sup>. De larges pistes<sup>3</sup>, où les bestiaux pouvaient également passer<sup>4</sup>, se

1. L'origine armoricaine de la callaïs n'est point prouvée et est encore fort discutée. Je ne peux pas cependant ne pas l'accepter.

2. Ceci a été fort bien mis en lumière dans un travail qui fit sensation, celui de de Saint-Venant sur *la dissémination des produits des ateliers du Grand-Pressigny*, lu en 1900 au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Paris (*Comptes rendus*, chez Masson). Le centre le plus important après celui-là est celui de Spiennes en Belgique, avec ses 25 puits (et davantage) sur 25 hectares d'ateliers : mais je ne sais si on a étudié l'aire de dispersion de ses produits.

3. Les dernières recherches sur les *tumuli* de l'âge du bronze, et en particulier celles de J. Hannezo (*Les Poypes*, brochure, [1920]), me paraissent avoir prouvé surabondamment qu'ils bordaient et jalonnaient des pistes contemporaines; cf. *Revue des Études anciennes*, 1921, p. 37 et suiv.

4. Nos chemins de transhumance (par exemple les carraires ou drailles du Midi) sont peut-être des pistes de temps immémorial, et ayant d'abord servi à l'ensemble du trafic et des marches; voyez Rouquette, *La Transhumance des troupeaux en Provence et en Bas-Languedoc* (bonne thèse de doctorat en droit de Montpellier, 1913)

frayèrent à travers plaines et montagnes, et un cabotage commença de golfe en golfe sur les rives de l'une et de l'autre mer.

\* \* \*

Car, à la suite de tant d'inventions provoquées par la surface de la terre, une dernière s'était produite, provoquée par la surface des eaux, rivières et mers. On voulut circuler sur elle à la manière dont on circulait sur le sol : ce qui attira vers le fleuve, ce fut le désir de l'utiliser comme route; ce qui fit monter sur la mer, ce fut le désir de la sillonner par de nouveaux chemins, continuant ceux de la terre, conduisant à d'autres rivages par des lignes plus droites et plus rapides. La possession du fleuve et de l'océan fut le résultat d'ambitions routières.

On s'inspira donc du cygne qui nage et du bois qui flotte; de larges vaisseaux furent creusés dans des troncs d'arbres, des rames servirent de propulseurs, imitées de pattes ou de nageoires. Et l'on se lança à la conquête d'un nouveau domaine.

Cette conquête suivit de très près celle de la terre. L'un et l'autre fait sont presque inséparables. Nos premiers marins ont été les fils de nos premiers paysans. L'homme se hâta, suivant le mot d'un Ancien<sup>1</sup>, de « vivre en amphibie », demandant sa nourriture surtout à la terre, et sa route surtout à la mer. Et la mainmise sur les larges eaux, fleuves et océans, devait à la fin le conduire à découvrir les plus lointains des mondes et à leur imposer sa loi. La mer portait un réseau invisible de chemins innombrables, elle invitait à des relations indéfinies avec tous les habitants du globe : le vaisseau qui vient de la dompter sera le principal instrument de la vie universelle; c'est lui qui, dans quelques siècles, ouvrira la Gaule à la civilisation grecque.

1. Strabon, I, 1, 16.

\* \* \*

L'intensité et la régularité de ces relations, la fixité de ces routes de terre et de mer s'expliquent par l'installation de résidences définitives : un voyageur de commerce n'évolue qu'entre des places stables et connues, pleines d'êtres vivants. De ces résidences, de ces places d'habitation, nous trouvons trois espèces à l'époque néolithique.

On eut d'abord le village terrestre, ouvert, aux cabanes séparées les unes des autres, en partie enfoncées dans le sol, groupées au voisinage d'une source ou près du repli d'un cours d'eau<sup>1</sup>, non loin des terres de culture : et ce fut là vraiment le lieu de séjour des familles humaines, une société de seuils et de foyers. — Puis, ce fut le village de lac ou de marais, bâti sur pilotis, mais qui, je crois, servit moins souvent à des domiciles permanents qu'à des rendez-vous de marché ou à des réserves de denrées<sup>2</sup>. — Enfin, se dressa le village de montagne, perché sur un rocher ou sur un promontoire en vue d'espaces découverts, refuge en temps de danger plutôt que résidence de travailleurs. Pour celui-ci, on eut des enceintes en pierres sèches, qui barraient le cap ou qui enfermaient le rocher.

Forteresse, marché, village, lieu de protection, de trafic, de fraternité, les trois éléments dont sortira notre vie urbaine sont déjà constitués. La société citadine vient de naître du labour agricole, la cité est fille de la terre. Entre la bourgade néolithique et la plus grande ville de nos jours, entre les « caps barrés » de la Côte d'Or et les métropoles chrétiennes de la Saône, entre le hameau

1. Par exemple au plateau des Hautes-Bruyères dans Villejuif, dominant un repli de la Bièvre et la source de Cachan; Rollain, *Bulletins de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1899, p. 200 et s.

2. Les palafittes ou cités lacustres ne sont, de toutes manières, que des variétés locales des lieux de groupement. On se tiendra au courant des découvertes et publications qu'ils ont provoquées, notamment en Suisse, leur vraie patrie, par le *Jahresbericht* de la Société Suisse de Préhistoire, précieux recueil annuel composé par E. Tatarinoff et paraissant à Zurich (Beer).

de huttes de Villejuif et « la Cité » de Paris, ce sont des différences infinies de formes et de dimensions : mais ce hameau est le germe qui s'épanouira dans la cité.

Dès lors, du reste, les agglomérations humaines sont de toute espèce et de toute étendue. J'en trouve d'un hectare à peine, simples villages comme les nôtres ; j'en trouve, sur les hauteurs, de plus petites encore, qui ne sont peut-être que les châteaux forts des chefs de clans ; et j'en trouve de considérables, qui font songer à des villes : tels les espaces du Grand-Pressigny déjà nommé, ou « le camp » de Chassey, vaste esplanade rocheuse de dix hectares, fermée à ses extrémités par de puissantes murailles et qui domine de ses rebords escarpés les riches plaines et les profondes vallées de la Bourgogne <sup>1</sup>.

\* \* \*

A côté du vivant, le mort voulut aussi avoir sa résidence. Et ceci était la dernière preuve, et la plus forte, que la terre s'était tout à coup emparée des âmes et des corps de la race humaine. Pour ses défunts, le vivant construisit de véritables demeures, plus solides, plus durables, plus visibles que les siennes mêmes. La tombe de pierre ou de terre est contemporaine de l'enceinte de pierre <sup>2</sup>.

Ce furent d'ordinaire de longues allées ou des chambres étroites, ou bien taillées dans le roc, ou bien (les dolmens) formées par des dalles de pierre non dégrossies, et recouvertes de terre, les unes et les autres imitant dans leur ensemble les grottes où avaient vécu les ancêtres : car les vieux usages restent imposés au mort, il demeure fidèle au passé et semblable à ses aïeux. A côté de ces salles

1. Voyez, sur ces enceintes, l'enquête de la Société Préhistorique Française (Guéhard, Viré, etc. ; *Bulletin*, etc., depuis 1906).

2. Grottes artificielles, allées couvertes, dolmens, cistes ou coffres de pierre, menhirs, cromlechs, ces deux dernières sortes nous paraissant de plus en plus à caractère funéraire, tout comme les autres. Nous en reparlerons.

funéraires où gisent les corps des défunts, de hautes pierres debout (les menhirs) rappellent la mémoire de ceux dont les cadavres ont disparu. Et ce furent aussi, pour abriter les restes du mort ou pour conserver la trace de sa vie, des tertres ou des monceaux de terre, hauts parfois comme des collines, aujourd'hui encore aussi fermes et aussi compacts que les œuvres de la nature<sup>1</sup>. Le mort, quel qu'il soit devenu, a son monument sur la terre, signe de souvenir et symbole d'existence.

Les vivants n'habitent pas loin de là. Ils avaient près d'eux les vestiges de ceux qu'ils avaient aimés. Il était désormais certain que ni le travail des uns ni la mémoire des autres ne quitteraient plus la terre qu'ils avaient choisie. Elle portait les foyers, elle portait les tombes. Elle était bien la force souveraine.



Comment s'étonner, après cela, que la Terre soit devenue alors la plus grande divinité, la divinité par excellence, reléguant derrière elle, à son service ou dans son cortège, les Esprits de tout genre, d'astres, d'animaux ou de tribus, qui avaient pu survivre de l'ère des troglodytes? C'était la Terre qui maintenant faisait vivre les humains et les animaux, à la manière dont la mère allaite ses enfants; le blé sortait de ses entrailles; et se souvenant du temps des cavernes, l'homme croyait naïvement que lui aussi était sorti du sein de la terre. Grâce à elle, les familles duraient autour du foyer, les tribus s'entendaient le long des pistes. Elle accueillait à nouveau les morts dans son giron, sans doute pour les amener à une autre vie. Elle était vraiment la Mère, mère de tout et de tous, des animaux et des hommes, des blés et des tribus. C'est donc vers elle que les hommes tournèrent leurs regards de dévots et leurs âmes de fidèles.

1. Une étude sur les *tumuli* préhistoriques de la France (mottes, poypes, etc.) est un des *desiderata* de la science. Bien des mottes que nous croyons féodales sont de l'ère du bronze.

Elle anima un culte universel, où toutes les familles et toutes les tribus fraternisèrent.

D'autres divinités, d'ailleurs, se montraient ou persistaient auprès d'elle. Le soleil, assurément, gardait un très beau rôle : car l'homme l'avait vu aller et venir, resplendir et disparaître, éclairer et réchauffer de temps immémorial, et bien avant qu'il n'eût l'idée de connaître la terre; je doute cependant qu'il ne fût pas alors jugé inférieur à celle-ci, l'aidant seulement à créer plutôt que créant par lui-même. Lune et étoiles, forêts, montagnes et sources avaient également leurs Génies divins ; les sources surtout, qui désaltèrent, qui rafraîchissent, qui font pousser les plantes et se rassembler les hommes, et qui courent et qui murmurent comme des êtres vivants; mais qui sait si leur vertu sacrée n'était pas regardée comme une des actions innombrables de la Terre même, la plus bienfaisante, la plus constante, la plus mystérieuse de toutes ?

Un seul groupe de divinités pouvait, à la rigueur, faire concurrence à la Terre. C'étaient les Esprits des ancêtres, en l'honneur desquels on copiait les œuvres mêmes de la Terre, on élevait ces tertres pareils à des collines, ces dolmens pareils à des grottes, ces menhirs pareils à des rochers. Car ces Esprits, eux aussi, étaient immortels, et ils vivaient aussi tout proches des vivants. Pourtant, on les mit également sous la dépendance de la Terre : c'était son image à elle, sous les traits d'une femme aux seins visibles, qu'on gravait sur les pierres tombales. Elle protégeait ces tombes, ainsi que la mère protège le berceau de l'enfant. Le défunt revivait en elle. La Terre était la reine et la mère des morts aussi bien que des vivants <sup>1</sup>.

Que cette religion donnât lieu à des pratiques cruelles ou ridicules, sottes ou vulgaires, magiques ou symboliques, cela va de soi : il faudra des millénaires pour que la foi arrive à la pureté nécessaire; et je n'affirmerai pas

1. Qu'on songe à l'expression latine de *Mania mater Larum*, au rôle infernal de Cérès et de Proserpine, etc.

qu'elle y soit parvenue. Mais enfin ce culte de la Terre et ce culte des morts faisaient descendre dans les âmes humaines des germes de sentiments supérieurs, garants de consolations et d'espérances; et aussi les germes d'impressions d'où émaneront les plus belles formes de l'art et du langage. En parlant de la Terre comme d'une mère, la langue rapprochait le jour où le sculpteur la montrerait en image féminine, où il traduirait par la pierre la splendeur de la maternité veillant sur l'enfance; et déjà les principaux vestiges de dessin qui nous restent de ce temps, et par quoi il semble se rattacher à l'esthétique des troglodytes, ce sont des figures de femmes, simulacres de la Terre. A sentir autour de soi une puissance souveraine qui crée la vie et dompte la mort, l'homme s'apprêtait à mieux comprendre ses destinées et à s'y résigner joyeusement.

\* \* \*

Rien, à coup sûr, ne ressemblait à ce que nous appelons une patrie, et surtout à une grande patrie comme la France, à une association humaine s'étendant sur des millions d'hommes et des millions d'hectares, et reconnaissant à la fois, de l'Océan à la Méditerranée et des Alpes aux Pyrénées, les avantages d'une entente définitive. Pourtant, bien qu'il soit interdit de parler ici d'une nation, d'une Gaule, d'une France, et de parler aussi des accords et des sentiments que ces mots supposent, presque tous les éléments qui feront la patrie ont été dès lors déposés par les défricheurs de notre sol.

Ils ont fondé l'amour de notre terre. L'homme n'en sépare pas la vie de sa vie, ni le culte du culte de ses foyers et de ses morts. Il en est vraiment « l'habitant », c'est-à-dire, suivant le sens étymologique du mot, celui qui la possède d'une manière continue, qui a ses habitudes sur elle et par elle. Quiconque voudra la lui arracher sera son ennemi; et il se pliera aux règles qui lui permettront de la défendre.

Cet amour du sol le met en communication, en communion avec d'autres hommes. Ils sont unis dans la foi, dans la religion de la Terre, leur créatrice à tous. Ils se rassemblent sur elle, en des lieux consacrés, à des jours solennels, pour lui apporter leurs hommages. De vastes sociétés religieuses s'établissent dans des espaces délimités, et la terre de ces espaces est pour l'homme de ces sociétés mère, reine et déesse.

Notre terroir de France a pris la plupart de ses aspects d'aujourd'hui. Les plateaux du Parisien se sont différenciés des forêts voisines; Brie et Beauce ont commencé à paraître; le Comtat Venaissin inaugure dans les plaines sa vie de verdure féconde, en opposition avec l'âpreté des montagnes qui les environnent; les terres basses de la Bourgogne portent leurs champs de blé entre les rochers du couchant et les marécages des rivières. Des contrastes se dessinent partout, qui engendreront plus de variété dans la vie matérielle, plus de relations et d'échanges dans la vie sociale, plus d'images et de beautés dans les visions du regard.

Des centres de groupement se fixent pour l'éternité : les terres de culture ne devant point bouger, le village ne bougera plus. Les hauts lieux de la Bourgogne sont occupés; au fond de toutes les baies de l'Armorique, les familles de pêcheurs ou de marins s'apprêtent à commencer une vie qui ne s'arrêtera point; il y a des hameaux sur les deux rives de la Seine parisienne, et on peut prévoir le moment où ils installeront un marché commun sur les marais des bords ou dans l'île de la Cité. Quelque chose existe déjà, qui annonce de tout côté nos pays et nos villes.

Et il existe aussi quelque chose qui annonce leur besoin et leur désir de s'associer. Marchandises et voyageurs vont et viennent sur les pistes. Partis du Grand-Pressigny en Touraine, les colis de silex pénètrent jusqu'en Belgique par la route de Sambre-et-Meuse, jusqu'en Armorique par celle de la Loire, jusqu'en Suisse par les cols de la Côte d'Or et du Jura : l'on peut parler maintenant de ces routes vitales, par lesquelles, pour une si grande part, se

fera la France. Aussi bien ce trafic ne sort pas des limites qui seront plus tard celles de la Gaule, comme si l'entente humaine reconnaît déjà la valeur de ces limites.

Au-dessus de ces hameaux, au milieu de ces tribus, aux nœuds de ces routes, se montrent des foyers d'une vie plus intense, presque déjà des capitales. Elles ne sont plus, telles que jadis les grottes des Eyzies, cachées mystérieusement sous la terre : elles s'étalent librement à la surface. Voici, au Grand-Pressigny en Touraine, une capitale industrielle : et nous sommes ici à un des centres de la France, entre Tours, Bourges et Poitiers. Voici, au Camp de Chassey en Bourgogne, une capitale agricole et commerciale, ville de séjour et de maîtrise, qui surveille tout ensemble les terres à blé de la plaine et cette tranchée de la Dheune par où le chemin de la Loire s'en vient rejoindre celui de la Saône, du Rhône et du Rhin : et ici encore nous sommes à un des carrefours essentiels de la France.

Ce n'est pas un hasard si cette Bourgogne fut alors la région de Gaule la plus habitée<sup>1</sup> : car c'est un des terroirs de France où le sol est le plus riche et le plus varié, et où il passe le plus de grandes routes. La Bourgogne, dans une large mesure, a contribué à fonder l'unité gauloise et l'unité française, elle possède Alésia et Cluny, et Lyon est à sa porte : on dirait, dans ces temps néolithiques, qu'elle exerçait déjà une sorte de prééminence.

1. La chose a été remarquée par Déchelette, *Manuel*, t. I, p. 352-3.

### III

## L'ÉPOQUE DES MIGRATEURS

INDO-EUROPÉENS, ITALO-CELTES, LIGURES

*Autre événement capital : les migrations indo-européennes. — Du caractère général de l'unité indo-européenne. — Elle est essentiellement un fait d'Europe. — Le Nord-Est de l'Europe, centre probable de ces migrations. — Indices en faveur de cette hypothèse ; l'ambre. — Caractère originel, but et moyens des migrations ; la marine. — Hypothèses sur les étapes et les routes. — Persistance des populations antérieures. — Extension de l'unité primitive de l'Occident de l'Europe ; les langues italo-celtiques. — Similitude des noms de lieu ; les lieux de la terre dénommés pour toujours. — Italo-Celtes identiques aux Ligures ; les Ligures, nom d'une époque, d'un groupement humain, et nullement d'une race. — Les lieux saints de l'Occident. — Les grands travaux de défrichement ; la Limagne. — Progrès dans la vie industrielle ; le bronze, la charrue, le mégalithe ; l'éducation de la terre se termine. — Les principes de la vie sociale se fixent ; la famille et la tribu. — Les règles de la vie morale.*

La découverte de l'agriculture et l'exploitation de la terre avaient profondément modifié la vie matérielle et sociale des hommes de France. Au cours de cet âge agricole, environ deux mille ans avant l'ère chrétienne, se produisit un autre événement qui allait transformer aussi la vie politique de nos ancêtres, leurs habitudes intellectuelles et morales. Ce fut la soumission du pays, en son entier, à des troupes d'immigrants ou de conqué-

rants, à l'installation, sur notre sol, de populations indo-européennes.

Ces deux faits, vie agricole et migration indo-européenne, ont également contribué à former notre civilisation moderne; ils se suivent dans le temps, ils se sont déterminés sur l'espace, et ils ont collaboré à la même œuvre. L'agriculture nous a fourni l'élément essentiel de notre travail et l'allure stable de nos sociétés; l'invasion qui vint ensuite nous a valu les éléments originels de notre langue, de notre droit, de notre esprit<sup>1</sup>. Aujourd'hui, à quarante siècles de distance, nous demeurons tributaires du triomphe des Indo-Européens, au même titre que de l'Empire romain<sup>2</sup>.

\* \* \*

Au reste, pour comprendre le caractère de cette migration, c'est à la conquête romaine qu'il faut la comparer, sinon dans ses procédés, du moins dans ses conséquences. De même que les légions de Rome, les troupes indo-européennes arrivaient d'un pays lointain, fort étranger aux terres de France. De même que l'Empire des Césars et l'unité latine, l'unité indo-européenne a groupé autour de la Gaule les contrées limitrophes, sans tenir compte de ce qu'on appellera plus tard les limites naturelles. A toutes ces contrées de l'Occident européen, Rome a imposé son langage, sa littérature, son art, ses lois, ses mœurs et sa religion; et il en fut de même, deux millénaires auparavant, avec nos premiers vainqueurs. De ce que Rome nous a donné, il reste en nos parlers et en nos usages d'innombrables vestiges; et il en reste autant de ce que les Indo-Européens ont imposé à nos aïeux. En examinant les mots

1. Sauf la possibilité, qui demeure grande, que les éléments indo-européens se soient adaptés, pour les continuer, à des éléments antérieurs, de même que la civilisation gallo-romaine est née de l'adaptation d'éléments gaulois aux éléments classiques.

2. Celui-ci, considéré surtout comme propagateur de la culture hellénique.

dont est formée notre langue, les idées dont est remplie notre âme, nous discernons sans peine, au delà de l'apport chrétien, la couche romaine, et, plus loin encore, la couche indo-européenne. Car notre âme et notre langue sont, comme le sol de notre terre, constituées par des alluvions successives qu'ont déposées les civilisations disparues.

Entre l'Empire romain et l'unité indo-européenne il y a cette différence que celui-là s'est limité au bassin de la Méditerranée et à celui de l'Atlantique occidental; il a fini par s'arrêter au Rhin, au Danube et à l'Euphrate, et, au nord-ouest même de l'Europe, il a dédaigné l'Irlande. L'unité indo-européenne, elle, n'a pas traversé la Méditerranée : de l'Afrique, elle n'a rien connu. En revanche, de tous les rivages de l'Atlantique européen, y compris ceux de l'Irlande, de la Scandinavie et de la Baltique <sup>1</sup>, elle a fait, pour parler comme les Anciens, « sa mer » et son domaine : elle a été la grande dominatrice des eaux occidentales et septentrionales. Puis, au sud de ces mers, elle a pris pour elle toute l'Europe, sauf des parages écartés dans les péninsules méridionales ou d'immenses espaces monotones dans les plaines orientales de la Russie : elle a été, également, la grande médiatrice de l'Europe continentale. Au delà de l'Europe vers le levant, on la vit gagner peu à peu l'Asie Mineure, la Perse, le Turkestan et l'Inde, laissant à l'écart de sa route rivages de Syrie, déserts d'Arabie et plaines de Chaldée : de Troie <sup>2</sup> au Bengale les lignées de cette espèce ont présenté un instant une chaîne ininterrompue.

Voilà pourquoi, s'appuyant tout à la fois sur les côtes extrêmes de l'Atlantique et sur les vallées centrales de l'Europe, maîtres des mers et des fleuves, souverains des grands chemins du monde, les hommes de cette origine

1. Peut-être sans en excepter la Finlande; et il n'importe que les hommes de Finlande ne parlent plus une langue indo-européenne.

2. Ma conviction, chaque jour plus forte, est que les Troyens, ceux qui combattirent les Grecs, étaient, au même titre qu'eux, de souche indo-européenne.

ont fini par fonder un domaine plus vaste et plus durable que celui de l'Empire romain. Car, à bien voir les faits d'aujourd'hui, l'Indo-Européen est en train de conquérir l'univers. S'il a perdu l'Asie au temps de la décadence latine, il s'apprête à la reprendre, et il a déjà maîtrisé l'Afrique, il s'est annexé les deux Amériques, il a fait de l'Océan Pacifique, aux antipodes de son berceau, une nouvelle mer à son nom.

\* \* \*

J'appelle cette lignée et la langue qu'elle parlait espèce et langue indo-européennes; je les appelle ainsi pour me conformer à l'usage courant. Cet usage est venu de ce que l'habitant de l'Inde, bien avant les temps historiques et jusqu'à nos jours, a parlé une langue étroitement apparentée aux nôtres; et l'on a même cru un instant que cette langue était la mère de celles de l'Europe, que de l'Inde serait partie la migration initiale, origine de nos destinées.

En réalité, l'Inde n'est qu'une conquête, et peut-être la dernière, de la langue mère et des émigrants fondateurs. Ils ont fini par l'Indus et le Gange leurs courses de conquérants : ils ne sont point partis de là, ils ne sont point issus de l'Asie. C'est de l'Europe qu'ils sont venus, et de l'Europe la plus lointaine. C'est en Europe que leur race s'est constituée <sup>1</sup>, que leur langue s'est organisée, que leurs coutumes se sont établies. C'est en Europe qu'ont grandi les principales souches de la famille, et les Celtes de l'Occident, et les Germains de l'Europe centrale <sup>2</sup>, et les Italiotes, fondateurs de l'Empire méditerranéen, et les Grecs, éducateurs de l'Ancien Monde, et les Slaves innombrables, insérant leurs familles partout où il y a des terres, sans arrêt et sans lassitude. C'est en Europe enfin, après la réac-

1. Dans la mesure où il y a eu, à l'origine, une race déterminée, parlant la langue mère.

2. Dans la mesure de leurs éléments indo-européens, ce qu'on doit dire également des autres groupes.

tion asiatique des Arabes, des Mongols et des Turcs, que l'antique famille conquérante a repris vigueur, et c'est d'ici, Espagne, Angleterre ou France, qu'elle a esquissé les plus audacieuses tentatives d'empire universel ou d'unité mondiale.

Aussi, pour être plus juste et plus exact, faut-il renoncer d'ordinaire à l'expression compliquée d' « indo-européen » et recourir au simple mot d' « européen » <sup>1</sup>.

\* \* \*

C'est dans l'Europe du nord-est que je placerais volontiers le siège de la nation ancestrale. Je me la représente sous la forme d'une vaste association de tribus, s'étendant depuis les îles et les presqu'îles danoises jusqu'au fond de la mer Baltique, et depuis les rivages de la Prusse et de la Poméranie jusqu'aux derniers fiords de la Norvège : Hambourg, Kœnigsberg, Riga, Visby, Bergen et Trondhjem, voilà les villes modernes qui détiendraient aujourd'hui l'héritage des fondateurs de l'Europe.

Regardez sur la carte ces lieux et ces régions. De là s'en vont les rivages ou les pistes qui ont conduit les Européens aux extrêmes limites de leurs migrations. Voici à gauche, vers le couchant, les routes de mer, sur lesquelles s'ouvrent fiords et détroits, et qui mènent aux Iles Britanniques, au Pas de Calais, aux rivières normandes, aux caps de l'Armorique, aux estuaires de l'Atlantique, aux rades espagnoles <sup>2</sup>. Voici au sud, par les vallées des grands fleuves, Vistule, Oder, Elbe et Weser, des chemins qui reçoivent la mer ou qui la continuent, et qui portent en Pologne, en Allemagne, en Bohême, et, au delà du seuil de Moravie, jusqu'au fond de l'Adriatique, où l'on sent toutes proches les routes de la Grèce <sup>3</sup>. Et voici, au

1. L'expression de Aryen, Arya, qui n'a jamais été constatée que dans les groupes orientaux, est de plus en plus abandonnée.

2. Chemins maritimes des Saxons, des Angles et des Vikings.

3. J'indique ici, comme route de migration (sans doute la migra-

levant, d'autres fleuves, Niémen et Duna, qui, à travers les immensités de la Russie, ouvrent la voie vers la mer Noire, vers la mer Caspienne, vers les terres d'Asie, celles de Troie, d'Ecbatane, de Samarcande et de Delhi <sup>1</sup>. Vous chercheriez en vain dans le monde un carrefour d'où divergent tant de voies souveraines.

Aussi, c'est de là que dans les temps historiques, sont partis les principaux mouvements d'hommes qui ont refait sur ces mêmes routes les antiques étapes des Européens, qui ont ressemblé à ces premiers émigrants par leur invincible désir de se déplacer, par les poussées successives de leurs bandes en marche, par leur volonté d'aller toujours plus loin. Voyez, sur les mers et les fleuves, les Vikings ou les Normands, que nous retrouverons après Charlemagne sur toutes les côtes de l'Atlantique, sur celles même de la Méditerranée occidentale, et à qui quelques générations suffiront pour pénétrer jusqu'à Kiev et jusqu'à Paris. Voyez à la même époque, gagnant de proche en proche à travers les plaines comme une inondation qui se tend, les migrations des peuples slaves, débordant à l'ouest de l'Elbe, puis descendant aux portes de Constantinople, et, de nos jours, arrivant presque aux rives du golfe Persique et au pied des montagnes du Thibet, le long des routes frayées par leurs ancêtres des temps préhistoriques. Réunissons ensemble les aventures rapides des Vikings <sup>2</sup> et l'extension interminable des Slaves : et nous nous expliquerons mieux les conquêtes et les directions de l'unité indo-européenne.

tion hellénique), la route des caravanes porteuses des offrandes hyperboréennes. Du fond de l'Adriatique on continuait jusqu'à Dodone.

1. J'indique ici, comme routes de migrations, les chemins suivis au Moyen Age par le commerce des fourrures.

2. Il est vrai que les Vikings n'ont réussi à prendre que des domaines restreints (encore que les royaumes anglo-saxons de la Grande-Bretagne se rattachent à ce même mouvement); mais qui sait ce qu'ils auraient pu fonder en Occident, s'ils y avaient rencontré une population et des chefs moins résistants, moins organisés, comme cela a dû arriver à l'époque préhistorique ?

\* \* \*

D'autres indices nous invitent également à nous tourner du côté de la Baltique pour y chercher le berceau de ces envahisseurs de la première heure.

Leur langue <sup>1</sup>, que nous pouvons reconstituer à l'aide des débris laissés dans les idiomes héritiers, était celle d'un peuple qui connaissait la mer, la pêche, la forêt, et auquel, parmi les arbres de la forêt, étaient surtout familiers le hêtre, le chêne, le saule et le bouleau. Cela fait songer aux horizons et aux habitudes des bords de la Baltique.

Leur espèce physique semble caractérisée par le front haut, le crâne allongé, la peau blanche, les chairs molles, les cheveux blonds, les yeux bleus. Or, en ces régions, ce type d'homme demeure le mieux conservé.

A l'époque historique, nous rencontrons sur les rives de la Baltique, entre la Vistule et le Niémen, une nation que les Grecs ont appelée celle des Hyperboréens, ou « la race de l'Extrême-Nord », et qui elle-même se nommait celle des Estes. Cette nation a vécu là pendant bien plus d'un millénaire, dans une sorte d'immobilité hiératique. Telle l'ont décrite les voyageurs européens antérieurs à Hérodote, telle nous la revoyons au temps de l'historien Tacite, au temps du roi Théodoric, et peut-être encore au lendemain de l'an mille, lorsque les Allemands ses voisins s'approchèrent pour la détruire enfin <sup>2</sup>. C'était un ensemble de tribus agricoles <sup>3</sup> et laborieuses, toutes différentes des Germains qui les assaillirent plus tard par le sud-ouest.

1. C'est ici qu'il faut rappeler l'admirable ouvrage de Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (3<sup>e</sup> édit., 1912, Paris, Hachette), avec son complément indispensable, *Les Dialectes indo-européens* (1908, Paris, Champion).

2. Le nom de Prusse, porté dans le pays de l'ambre par les populations indigènes, est passé ensuite à leurs maîtres allemands.

3. Outre le texte formel de Tacite, songeons à la paille de froment qui enveloppait les offrandes hyperboréennes : détail qui avait sans doute une valeur symbolique.

On vantait leur humeur honnête et hospitalière<sup>1</sup>. Leur langue ressemblait à celle des Bretons d'Angleterre. Je n'hésite pas à voir dans ces Hyperboréens les fils de la nation mère, héritiers de la terre originelle, ceux qui ne sont point partis et qui sont demeurés sur le sol natal, immuablement dociles aux coutumes des aïeux.

L'une de ces coutumes était la recherche, sur les rivages de la mer, des perles d'ambre, la matière mystérieuse et magique où semblaient s'être renfermés les rayons du soleil, dieu souverain de ces hommes<sup>2</sup>. Or ce culte de l'ambre, les peuples de la lignée indo-européenne semblent l'avoir conservé en eux-mêmes avec une indomptable fidélité. Pendant toute la durée des temps antiques, la chose précieuse valut plus que l'or, plus que le diamant, plus que tout bien de ce monde : car il y avait un dieu en elle. Pour l'introduire en Grèce, en Italie, en Gaule, des caravanes ou des cabotages étaient organisés, allant et revenant par exemple de Délos à Dodone et à Aquilée (près de Venise), et de là, pendant des mois de marche, jusqu'aux bords de la mer hyperboréenne<sup>3</sup>. Ces marchands refaisaient, en troupes pacifiques, la route suivie par leurs ancêtres en bandes de conquérants : le chemin de migration était devenu chemin de commerce<sup>4</sup>. Dans cet invincible

1. Comparez les quatre textes suivants : Hérodote, IV, 13, rapportant les voyages et renseignements d'Aristée, au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, sous Crésus : « les Hyperboréens ne font pas la guerre »; Tacite, *Germanie*, 45 (les Estes *laborant patientius*); Cassiodore, *Variarum*, V, 2 (ambassade des Estes à Théodoric); Adam de Brême, Migne, *Patrologia Latina*, t. CXLVI, c. 633-4 (*homines humanissimi*, à propos des *Sembi vel Pruzzi*, rameau ou descendants des Estes au Samland). Il y a là, s'étendant sur seize siècles, un des plus curieux phénomènes de ténacité historique que je connaisse.

2. Je ne suis pas d'ailleurs convaincu que ce culte, même chez les Hyperboréens du Samland, n'ait pas été concurrencé de très bonne heure par celui de la Terre-Mère.

3. J'ai peine à croire que les fameuses offrandes hyperboréennes, enveloppées dans la paille de froment, ne fussent pas des morceaux d'ambre. A mille ans de distance, les Estes du même pays envoient à Théodoric un présent d'ambre.

4. Pareil fait se constate en Afrique.

attrait exercé par l'ambre sur les peuples de l'Europe, je vois l'héritage moral laissé par leurs fondateurs. Quand ils étaient partis de là-bas, ils avaient emporté avec eux le fétiche de leur foi, et ils l'avaient transmis à leurs descendants.

\* \* \*

Qu'étaient exactement ces hommes, que valaient-ils, et pourquoi partirent-ils? Il faut bien se poser ces questions, puisque leur départ a donné le branle à l'histoire de la moitié du monde.

J'ai déjà indiqué leur nature physique, ce qu'on appelle communément la race. Il ne faut pas d'ailleurs lui attribuer une grande importance : elle va se modifier suivant les nouvelles conditions de leur vie, le pays où ils s'établiront, les populations au sang desquelles ils mêleront le leur.

J'ai également indiqué les mérites que les Anciens ont cru reconnaître chez les peuples de ces régions : le sens du travail, un certain idéal de justice et de bonté, l'amour de la paix entre eux et l'humeur accueillante. Les institutions communes qu'ils ont léguées aux populations de leur descendance dénotent chez eux le respect religieux du droit, un sentiment profond de la solidarité humaine, un désir intense d'organiser la société sur des principes rigoureux et pour une durée éternelle. Mais là encore, il ne peut s'agir de qualités immuables : les dangers de la vie ou de mauvais contacts pourront changer ces vertueux Hyperboréens en cohortes de guerriers ou en hordes de pillards. Tous les hommes, quels qu'ils soient, et les peuples comme les hommes, dépendent moins de leur nature que de leur histoire, de leur origine que de leur éducation.

Enfin, je crois que ces peuples du Nord étaient arrivés au même degré de civilisation que la plupart des tribus occidentales auxquelles ils vont imposer leur maîtrise. C'étaient dès lors des agriculteurs, et ils connaissaient l'or et le cuivre<sup>1</sup>.

1. Je ne dis pas le bronze, encore que ce soit possible,

Mais c'étaient aussi des navigateurs intrépides : je ne me représente pas leur société sans une marine puissante, couvrant de ses barques la Baltique et la mer du Nord, mettant l'accord entre tous ces rivages, et, le jour venu, lançant les premiers départs.

Cette marine, voilà peut-être l'élément principal de leur force, ce qui leur assure la supériorité sur les populations de l'ouest. On ne s'empare pas des Iles Britanniques et de l'Armorique française sans être les maîtres de la mer. Mais, pour que ces mêmes Hyperboréens aient soumis également la Gaule et le Danube, il faut qu'ils aient eu des avantages militaires qui manquaient aux autres agriculteurs des temps néolithiques : peut-être une cohésion plus grande entre leurs troupes, peut-être de meilleures armes de combat<sup>1</sup>. Car, si pacifique que soit une migration d'hommes, elle ne peut, après tout, s'imposer que par la crainte ou par la violence.

Évidemment, l'humeur paisible et laborieuse de ces Hyperboréens ne les empêcha pas de courir le monde et de le conquérir. Mais ne nous imaginons pas leurs départs comme des aventures de guerre, leurs conquêtes comme des histoires de destruction. N'ayons pas à la pensée, pour nous expliquer ces temps lointains, la ruée sainte des Arabes en Afrique ou en Espagne, les désastres de l'Europe sous les chevauchées des Huns ou des Mongols, le pillage de l'Empire romain par les bandes germaniques. Les Hyperboréens ne partaient pas pour brûler ou tuer, et devenir la terreur du monde. Ils s'éloignaient de leurs terres afin d'en chercher d'autres, plus étendues ou plus fertiles. Qu'on se rappelle l'histoire des Cimbres et des Teutons<sup>2</sup>, s'avançant péniblement à travers l'Europe pour

1. C'est pour cela que je regrette de n'avoir pu étudier à fond, en particulier au point de vue chronologique, l'outillage préhistorique de ces terres hyperboréennes, et spécialement du Samland.

2. J'ai peine à croire que les Cimbres et les Teutons fussent de purs Germains; l'élément italo-celtique a été fort important parmi eux.

obtenir un sol vacant qu'ils pussent défricher, transformer en sillons, en demeures et en villes; et si à la fin ces malheureux firent tant de mal, ce fut parce qu'ils s'exaspérèrent de trouver toutes les places prises sur le sol, et que le droit de vivre leur était partout refusé. Voilà l'image des vingt épisodes dont a été faite la migration indo-européenne, à ceci près que ces migrants des premiers jours, arrivant sur des espaces moins occupés, ayant affaire à des sociétés plus informes, ont su rencontrer des terres de labour, s'en saisir et les conserver.

La bonne terre a été le mot d'ordre de ces émigrants. On a entendu dans ces foules errantes le langage que Moïse tenait à Israël sur les sentiers du désert et près des rives du Jourdain. Le mot magique de terre, de « terre promise », a agi sur ces âmes avec une force d'autant plus grande qu'on venait à peine de découvrir le prix de la chose, et que par là même on l'estimait plus haut.

Ces familles nordiques pouvaient se dire parmi les plus déshéritées de l'espèce humaine. La population croissait sans relâche, elle devenait à l'état de pléthore. La terre de labour, au contraire, y fut vite limitée, ici par le marécage, là par la montagne, partout par la forêt. Et l'on devait connaître la richesse plus grande des plaines du sud, et que le blé et le lin y poussent sous un ciel plus gai, avec moins de peine pour les hommes.

Mais je ne dirai pas que la faim fut l'unique conseillère de ces départs<sup>1</sup>. De plus nobles motifs les accompagnèrent. On ne partait pas à l'aventure et en désordre, en affamés pressés de nourriture. C'était, presque à chaque génération, la nouvelle jeunesse qui s'en allait vers un nouvel horizon. Elle avait le désir de fonder ailleurs des familles, de bâtir des foyers, de former des tribus. Ses dieux la protégeaient. Ces « printemps sacrés » étaient des nations en marche.

1. C'est le mot de von Ihering, *Les Indo-Européens avant l'histoire* [ouvr. posthume], p. 300, 311 (trad. franç., 1895, Paris, Marescq).

\* \* \*

Ces marches étaient lentes et longues. C'est par dizaines d'années et peut-être par siècles qu'il faut compter pour évaluer le temps employé à la conquête de l'Europe. Les Slaves, qui se sont mis en route il y a quinze siècles, n'ont pas encore achevé leurs destinées de colons.

On s'arrêtait longtemps à de certaines étapes, essayant d'y constituer une vie normale, puis s'avancant plus loin après quelques années, voire une génération d'hommes. Quand les Hellènes se répandirent en Grèce, ils venaient de faire un très long séjour en Épire, sans doute autour du sanctuaire de Dodone; et avant d'arriver à Dodone, j'imagine qu'ils ont ébauché d'autres domiciles au fond de l'Adriatique ou sur les bords du Danube. L'établissement d'un groupe indo-européen dans une grande région est la fin d'une très longue histoire, telle que fut l'installation définitive d'Israël sur la terre de Chanaan.

Nous aimerions savoir par où sont venus ceux des Indo-Européens qui ont soumis la France et avec elle les régions voisines des Iles Britanniques, de l'Espagne et de l'Italie; et nous aimerions aussi connaître les épisodes de la conquête, plus importants pour notre histoire que les campagnes gauloises des proconsuls romains Domitius et César. Là-dessus, par malheur, non seulement nous ne savons rien de certain, mais toute vraisemblance nous est même interdite. J'ai cherché sans relâche quelques hypothèses qui permettent une lueur de vérité, et je n'ai rien trouvé qui s'appuyât sur des indices réels, sur des témoignages de confiance.

Nos ancêtres sont-ils arrivés par mer, remontant ensuite les fleuves, comme les Vikings leurs derniers descendants? Ont-ils suivi par terre les rivages de la Frise et des Pays-Bas, comme les Celtes et les Francs des temps historiques? Ont-ils gagné le Rhin en longeant au nord la lisière des

grandes forêts centrales de l'Europe<sup>1</sup>, comme essayèrent de faire les Slaves du Moyen Age? — Voilà les questions que suscite le problème de la route, et auxquelles je ne saurais répondre.

La Gaule fut-elle d'abord conquise, et après elle les îles et les péninsules, ce qui se produisit lors de l'Empire celtique? ou l'invasion, ayant pris pied d'abord en Italie, se propagea-t-elle ensuite au delà des monts, pareille à l'Empire romain? ou encore, d'un immense campement situé en Bohême ou en Souabe, le monde nouveau s'engouffra-t-il en Occident par des vagues parallèles, ainsi qu'à l'époque des Suèves ou des Alamans? — Voilà pour les questions d'étapes, et je n'y répondrai pas davantage.

Mais, de ce que nous ignorons la marche de ces événements, il ne s'ensuit pas que nos petits-fils soient condamnés à l'ignorer à leur tour. Une étude plus attentive des traces laissées par les migrations, noms de lieux ou débris d'objets, une connaissance plus rigoureuse des nécessités géographiques ou des habitudes sociales, une science plus riche et mieux outillée fournira un jour des lueurs inattendues qui éclaireront la marche des Indo-Européens vers les terres du couchant. Il y a un siècle<sup>2</sup>, personne ne savait ce qu'étaient ces Indo-Européens, ne se doutait de cette unité qui est à l'origine de notre

1. C'est sur cette ligne que la piste d'invasion serait le plus malaisé à reconstituer. Si l'on pense la retrouver à l'aide des plus anciens sanctuaires fédéraux connus, comme nous l'avons fait pour la migration hellénique, on peut prendre pour jalons : le *lucus Tamjanæ* chez les Sicambres de la Ruhr (Tacite, *Annales*, I, 51), la *silva Herculis* chez les Chérusques du moyen Weser (*id.*, II, 12), la forêt centrale et sainte des Semnons ou Suèves du Brandebourg (*Germanie*, 39), le bois de Castor et Pollux chez les Lugiens de Posnanie (*id.*, 43) : ce qui me paraît correspondre à un parcours immémorial de peuples et de commerce.

2. C'est en 1816 que parut l'ouvrage initial, celui de Bopp sur la grammaire comparée du sanscrit, du persan et des langues européennes. On sait qu'il a été précédé dans cette voie par Frédéric Schlegel et les publications de la Société Asiatique fondée à Calcutta en 1784.

vie civilisée <sup>1</sup>. D'aujourd'hui à un siècle, qui sait ce que la science découvrira? A voir les fruits magnifiques que l'histoire vient de récolter, j'ai dans ses moissons de demain des espérances infinies.

\* \* \*

Déjà d'ailleurs nous soupçonnons deux choses essentielles sur cette victoire occidentale des Indo-Européens, c'est la place qu'elle laissa aux vaincus, et c'est l'étendue qu'elle assigna à ses domaines.

Je dis les vaincus, en supposant qu'il y eût bataille. Mais il est possible que les possesseurs du sol aient fait souvent accueil et place aux étrangers, comme cela s'est maintes fois produit dans l'histoire des colonies grecques ou des migrations slaves.

Qu'il y ait eu résistance ou accord, les populations primitives ne disparurent nulle part. Rien ne fait songer à ces massacres que les Espagnols pratiquèrent dans l'Amérique du Sud, à cette fatale disparition des indigènes en Australie ou aux États-Unis. Il se passa alors un fait semblable à ces multiples péripéties de conquêtes ou de colonisations que présente l'histoire connue de l'Europe et en particulier de la Gaule. Ce qui a triomphé dans cette histoire, c'est la force et le prestige d'une minorité, s'imposant au plus grand nombre, à la masse des envahis : mais cette masse est demeurée ce qu'elle était, le plus grand nombre, la multitude qui obéit et se discipline; pas une seule fois les vainqueurs n'ont taillé dans ses rangs des brèches irréparables. Le vieux fond vivant et agissant est resté à sa place sous de nouveaux maîtres. Quelques milliers de Celtes ont conquis la Gaule ligure; quelques milliers de Romains, la Gaule celtique; quelques milliers de

1. Mais Leibniz, avec son intelligence coutumière, l'avait présentée (*De Originibus gentium ductis potissimum ex indicio linguarum* [écrit en 1710], édit. Dutens, t. IV, II<sup>e</sup> partie, p. 186), en particulier par l'examen des noms de lieu.

Francs, la Gaule romaine; et, quinze siècles avant cette troisième et dernière conquête, quelques milliers d'Indo-Européens ont conquis la Gaule néolithique. La plus vieille histoire de notre sol est celle de redites régulières.

Les millions d'hommes qui l'habitaient alors, durent prendre l'idiome et les coutumes des envahisseurs, ainsi que les Celtes ont fait pour les Romains. Mais, en retour des leçons de langue ou d'obéissance qu'ils acceptèrent des arrivants, ils pesèrent sur eux de tout le poids de leur nombre, de leur sang et de leur caractère; et l'influence du climat et du sol vint s'ajouter à celle de la multitude humaine pour faire oublier aux Indo-Européens primitifs leur nature des jours du départ.

Un vaste travail de métissage s'opéra dans notre Occident. Qu'entre vainqueurs et vaincus aient subsisté des oppositions sociales, cela n'est point invraisemblable : je doute qu'elles se soient prolongées plus de trois ou quatre générations. A chaque fois que nous examinons des conquêtes, sous César ou sous Clovis, nous voyons que les deux groupes d'hommes se sont associés de très bonne heure, et que la tare de la défaite a disparu : je ne peux interpréter autrement la victoire indo-européenne.

Toutes les espèces humaines qui habitent alors la Gaule, qu'elles remontent aux lointains troglodytes, qu'elles proviennent d'Espagne ou d'Italie, de riverains de la Méditerranée ou de montagnards alpins arrivés au temps de la pierre polie, ou qu'elles soient de la souche hyperboréenne nouvellement implantée, toutes s'amalgament désormais entre elles. L'élément purement physiologique ou physique, la race, s'efface rapidement ou se réduit à quelques signes extérieurs sans portée profonde, et en tout cas sans action sur l'âme. Il se forme peu à peu parmi les populations d'une même contrée un caractère commun, un tempérament collectif, une mentalité d'ensemble, et pour ainsi dire une âme de société, une physionomie de peuple, à la formation de laquelle la race ne sert de presque rien, et qui doit ses traits et ses humeurs à la nature du climat

et du sol, à la manière de vivre, aux relations entre les hommes, aux événements de l'histoire. Dans quelques siècles, au temps des Celtes, les lignes principales de cette physionomie seront tracées pour la Gaule, et nous pourrons les décrire.

Les institutions morales et religieuses durent également se pénétrer, s'adapter les unes aux autres. J'ai peine à croire que la lutte entre anciens et nouveaux habitants, une fois réglée par les armes ou les lois, se soit continuée dans les âmes sous la forme d'une bataille entre les dieux, telle que serait la concurrence entre le Soleil des Hyperboréens et la Terre des néolithiques<sup>1</sup> : soleil et terre besognent trop ensemble pour que leurs déités ne se hâtent pas de contracter alliance ou mariage.

Nous essaierons tout à l'heure d'exposer les principes originels de la morale et du droit européens : rien ne nous dit que quelques-uns de ces principes ne fussent pas communs aux fondateurs et aux sujets du régime nouveau. Nous allons constater l'extraordinaire unité de langage que ce régime fonda en Occident : rien ne nous interdit de supposer que cet Occident eût préludé par des idiomes similaires à la communauté européenne. Gardons-nous, à l'endroit de ces générations primordiales, de cette erreur incurable que l'Empire romain provoque chez tant d'historiens : sous prétexte qu'il a assuré l'unité de la Gaule, ils se refusent à voir que cette unité existait déjà, et que les Césars se sont bornés à l'accepter et à la continuer.

\* \* \*

Voici quelle fut l'étendue du premier empire que nous connaissons en Occident.

Toute la Gaule, sans exception, lui appartenait, plaines et montagnes, rivages et fleuves, Alpes et Pyrénées. Mais

1. Je fais allusion à une théorie assez en vogue aujourd'hui, et dont on trouvera l'expression la plus complète chez Piganiol, *Essai sur les origines de Rome* (1917, Paris, de Boccard).

ni les Alpes, ni les Pyrénées, ni le Rhin ne servaient de frontières à une nationalité distincte. Au delà du Rhin, des hommes de même langue que ceux de France habitaient l'Allemagne de la plaine, au moins jusqu'à l'Elbe; d'autres, pareils encore, occupaient la Bohême et les hautes vallées danubiennes. Au sud des Alpes, les Européens revendiquaient pour eux la plaine du Pô et une bonne partie de l'Italie péninsulaire, y compris les collines de Rome et les montagnes du Latium. En Espagne, ils possédaient les rives de l'Atlantique, les hautes terres de l'intérieur, où les avaient attirés les mines plus que le sol; mais d'antiques populations résistèrent dans les replis de la vallée de l'Èbre et sur les larges espaces de l'Andalousie. Enfin, si les îles de la Méditerranée occidentale furent plus effleurées qu'entamées par la conquête <sup>1</sup>, il n'en fut pas de même des îles de l'Océan, qui furent, l'Irlande, complètement absorbée par elle, la Grande-Bretagne, recouverte jusqu'aux terres hautes de l'Écosse.

De cette immense communauté sociale devaient sortir plus tard deux groupes principaux de peuples et d'idiomes, les Italiotes au sud des Alpes, et, au nord, ceux que les Modernes appelleront du nom de Celtiques <sup>2</sup> : aujourd'hui, langues romanes, filles du latin, langues celtiques, filles ou nièces de l'idiome parlé autrefois en Gaule et dans les Îles Britanniques, sont les descendantes de ce langage qui fut, il y a trois mille ans et davantage, la marque la plus nette de l'unité de l'Europe occidentale. Et c'est pour cela que l'on a récemment dénommé ce langage, le premier-né

1. La Corse, peut-être plus occupée que la Sardaigne et la Sicile.

2. Je rappelle ici une fois pour toutes que dénommer celtiques ou Celtes un ensemble de langues, de races ou de peuples de l'Occident avant le VI<sup>e</sup> siècle est un abus de langage : le nom de Celtes n'existait peut-être pas avant cette date, il a été d'abord limité à une petite région, et c'est par suite d'une conquête qu'il s'est étendu d'abord à la France (et d'ailleurs il n'est jamais passé dans les Îles Britanniques). En appelant celtique le monde occidental des temps primitifs, nous commettons la même erreur d'expression que si nous traitions de franc l'Empire romain d'Occident sous les fils de Théodose.

peut-être de l'indo-européen<sup>1</sup>, l'idiome italo-celtique. Mais que ce mot ne nous induise pas en erreur : n'oublions pas que cet idiome a été parlé au sud des Pyrénées et sur les bords de l'Elbe et du Danube, et par bien d'autres que les ancêtres des Irlandais, des Bretons ou des Gaulois, que les ancêtres des Latins de Rome ou des Ombriens du Tibre.

\* \* \*

Un des signes les plus visibles et les plus persistants de cette unité italo-celtique est la similitude des noms de lieu entre l'Elbe et les Pyrénées, la mer d'Irlande et la Campanie. Comme ces vocables, noms de sources, de rivières, de lacs et de montagnes, ne furent d'abord que des mots communs, comme ils signifiaient l'aspect, le bruit ou la grandeur de la colline qui se dresse, de la fontaine qui murmure, de l'eau qui s'étale, ils furent les mêmes partout où l'on parla cette langue. Et comme les mots qui s'appliquent au sol s'y attachent et s'y enracinent, comme la terre les retient à tout jamais, aussi immuables qu'elle-même, ces mots ont traversé sans périr les révolutions politiques et les changements de langue, acceptés avec la terre par les maîtres et les parlars nouveaux. Voilà pourquoi l'Elbe germanique, *Albis*, porte le même nom que l'Aube champenoise, *Alba* ou *Albis*; pourquoi le nom primitif de nos Cévennes, *Cimena*<sup>2</sup>, se retrouve dans celui de la forêt Ciminienne, plantée au cœur de l'Italie ainsi que nos montagnes au centre de la Gaule; pourquoi la Limagne d'Auvergne, qui fut un marais desséché, rappelle le lac Léman; pourquoi enfin en France, en Espagne, en Angleterre, tant de sources ou de rivières se nomment ou se sont nommées Dives ou Divonne, c'est-à-dire « l'eau divine » : car les hommes de l'époque italo-celtique honoraient avec ferveur la divinité des eaux pures et salutaires.

1. Et peut-être le moins éloigné de la langue mère.

2. *Cimenice regio*, dans le *Périples* d'Aviénus, vers 622.

En dénommant ainsi les formes de la terre, sources ou montagnes, suivant les sentiments qu'elles suscitaient en leurs âmes, les hommes de ce temps nous ont fourni le moyen de connaître ces sentiments et de pénétrer dans ces âmes.

Ils achevaient également, par l'octroi de ces mots déflinitifs, la prise de possession du sol que les agriculteurs néolithiques avaient commencée. Donner un nom à une portion du sol, c'est la caractériser, fixer son rôle ou sa nature, régler ses rapports avec la vie humaine; et c'est, en même temps, faire presque entrer la source, la rivière ou la colline dans le cycle de cette vie humaine, la transformer en un être qui a son unité et qui fait image. Maintenant que le Rhin porte un seul nom, un nom à lui, depuis sa source jusqu'à la mer, le voici devenu une seule et même personne pour ses milliers de riverains, une énergie qui rapproche cent tribus. *Nomen, numen* : on divinisait plus qu'à demi une fontaine en lui donnant un nom.

\* \* \*

Puisque ces Italo-Celtes avaient un langage commun, il est probable qu'ils eurent un nom pour désigner l'ensemble originel de leurs tribus, la fraternité d'alliance qui s'était manifestée par ce langage. Quoique ce nom ne soit point parvenu jusqu'à nous, on peut essayer de le retrouver.

Les plus anciens écrivains, grecs ou latins, qui nous ont transmis des témoignages sur l'histoire de l'Occident, ont appelé Ligures les populations qui l'habitaient aux époques les plus reculées. Ils ont mentionné des Ligures sur les collines de Rome et sur celles de Marseille, sur les caps de l'Atlantique espagnol et sur les rivages de la Normandie, et peut-être à l'estuaire de l'Elbe, par où plus d'un navigateur du Midi tenta sans doute d'atteindre les mystérieux marchés de l'ambre. Ce mot de Ligures est la plus vieille appellation collective que présente l'Occident, il

nous rapproche des temps où cet Occident avait son unité, et il nous conduit aux lieux mêmes où elle régnait<sup>1</sup>. Nous sommes donc invités à croire qu'il était le nom, ou l'un des noms<sup>2</sup>, de cette grande famille.

Les Ligures seraient donc le peuple et la langue qui auraient dominé en Gaule et en Occident avant l'apparition du nom gaulois ou du nom celtique. Ce fut le premier nom général qui y définit des multitudes humaines.

Mais je répète et je dis un nom, une langue, un peuple à la rigueur, je ne dis pas une race. Ces Ligures renfermaient des hommes de toute origine, des blonds venus du Nord, des bruns venus du Midi, des Alpains solides et trapus, des Méditerranéens agiles et souples. Parmi eux se trouvaient des hommes pareils à nos Flamands et d'autres pareils à nos Provençaux. Nul d'entre nous n'a le droit, en examinant sa structure physique et ce qu'il croit être sa race, de dire qu'il est un Ligure, et non pas un Gaulois ou un Romain. Ce qui est vrai, c'est qu'il est fils et petit-fils de Romain et de Gaulois : ces trois noms, et ceux de Francs et de Français après eux, qualifient des situations politiques qui se sont succédé<sup>3</sup> et non pas des espèces ethniques qui se sont juxtaposées<sup>4</sup>.

Pas davantage, nul historien n'a le droit d'attribuer à

1. On a remarqué qu'à l'époque historique, le nom de Ligures se présente sporadiquement en Occident dans les mêmes conditions qu'au Moyen Age celui de *Romani*, lequel se manifeste, sous forme de nombreux îlots, sur la surface de l'ancien Empire romain.

2. J'ai également supposé que les Italo-Celtes avaient comme nom collectif celui d'Ambrons, et qu'on pourrait aussi en rapprocher celui d'Ombriens. Y a-t-il un rapport entre ces noms et celui de l'ambre? Cela ne pourrait être que si « ambre » était de provenance indo-européenne primitive. — Je crois à peine commencée, d'ailleurs, l'enquête sur ces vastes appellations collectives.

3. Sauf, bien entendu, l'existence de groupes politiques distincts ayant, pendant quelques générations, porté ces noms l'un à côté de l'autre.

4. Je dirai de même pour le nom ibère, qui fut celui de l'État espagnol de l'Èbre, et dont on a tellement abusé et mésusé, en faisant des Ibères une race s'étant, avant les Ligures, étendue par toute la Gaule.

l'époque ligure l'origine de notre civilisation nationale, de notre tempérament de peuple. Chaque période de nos anciennes destinées possède aujourd'hui ses admirateurs ou ses dévots. On a dit pendant longtemps et des écrivains d'intelligence rare écrivent encore : « Nous sommes Romains avec Jules César. » Les enthousiastes de l'époque romantique et leurs derniers héritiers se récrient : « Nous sommes des Gaulois formés par les Druides. » La récente découverte des siècles ligures a fait dire aux fanatiques des choses nouvelles : « Arrière Gaulois et Romains ! Nous sommes Ligures. » Nous ne sommes ni des Ligures ni des Gaulois, mais nos aïeux ont été tour à tour l'un et l'autre, et, en passant par ces phases successives, ils nous ont aidés à devenir des Français. Le poète et le juriste de Rome, le vergobret de la Gaule, le Druide de la Loire, le Ligure des dolmens, ont également travaillé à faire le génie de notre nation et à faire le génie de chacun de nous ; et à côté d'eux a travaillé à cette même tâche le Grec de Marseille, et avant eux le laboureur armé du pic néolithique, le chasseur ciseleur de silex et, après eux encore, ont travaillé cinquante générations de Chrétiens et de philosophes. Et l'œuvre éternelle n'est peut-être pas encore terminée. Notre France, corps et âmes, vies et terres, est le produit d'une création dix à vingt fois millénaire. Chaque siècle, chaque nom d'histoire a fait sa part de labeur, celui-ci défrichant la terre, celui-là développant l'esprit. Aucun ne mérite d'être traité en ouvrier principal.

\*  
\* \*

Sur l'organisation générale, sur les institutions directrices de cet énorme Empire d'Occident, nous sommes réduits, jusqu'à nouvel ordre, aux plus fragiles conjectures.

Que l'expression d'Empire ne nous égare pas. Cette unité ne ressemblait ni à l'Empire d'Attila, lançant des hordes

du fond de sa résidence, ni à celui de Xerxès, juxtaposition de vingt peuples divers, ni à celui de Rome, étroitement serré par des lois et des ordres communs à tous. C'était une communauté à la fois plus libre et plus profonde : plus profonde, car elle devait reposer sur de fortes similitudes de cultes, d'institutions et de langues; plus libre, car je doute qu'elle ait obéi à un seul souverain, à un corps suprême, à une tribu suzeraine.

Peut-être le principal élément d'union et d'alliance était-il l'élément religieux et sacerdotal. Je me suis toujours représenté l'ancien monde européen comme assez semblable d'allure à la Chrétienté médiévale : en des espaces choisis et traditionnels, des sanctuaires gouvernés par des prêtres, lieux de rendez-vous de milliers de pèlerins; ces pèlerinages, organisés sous forme de caravanes, où le marchand coudoie le fidèle, où souvent le même voyageur est l'un et l'autre; des pistes connues de temps immémorial, réunissant entre eux les lieux sacrés<sup>1</sup>, et, sur ces pistes, circulant l'or ou l'argent, les pierres dures, le corail et l'ambre, et surtout l'étain et le cuivre; quelques-uns de ces sanctuaires, et non les moindres, situés sur les rivages ou les îles côtières, et ces sanctuaires maritimes, eux aussi reliés par des traites familières; ces espaces consacrés, servant à la fois de lieux de prières, de caravansérails, de marchés, et peut-être aussi de manufactures, telles les abbayes du Moyen Age; et enfin, ces centres religieux, placés sous l'invocation de divinités universelles, auxquelles pouvaient et devaient se soumettre tous les hommes de cette lignée, la Terre leur mère ou le Soleil leur maître.

De ces lieux saints de l'Occident où s'est formé le patri-moine collectif des Européens, je commence à en entrevoir quelques-uns dans l'ombre de la préhistoire : en Gaule, celui où nous trouverons bientôt les Druides, sur la Loire, à mi-chemin de son cours, entre Orléans et Gien;

1. Voyez par exemple les chemins de Saint-Jacques ou les chemins de Rome.

dans les Iles Britanniques, cette île d'Anglesey qui fut peut-être le trait d'union culturel entre Irlande et Grande-Bretagne; un autre aux Pays-Bas, en cette île de Walcheren où commencent les grandes routes de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin<sup>1</sup>; plus loin sur ce rivage, l'îlot sacré de Heligoland, face à l'ouverture de l'Elbe; de l'autre côté de l'Occident, un lieu saint à Aquilée, près de Venise, à l'endroit d'où l'on descend des Alpes, où l'on arrive de l'Adriatique<sup>2</sup>. Au delà de ces sanctuaires proprement italo-celtiques, commençait la ligne de ceux que revendiquaient pour eux les terres helléniques, comme celui de Dodone en Épire, ou qui demeuraient dans la contrée des ancêtres indo-européens, comme celui de l'île de Fehmarn au passage des détroits danois<sup>3</sup>, et, l'aïeul et peut-être le plus sacré de tous, celui de l'ambre baltique au Samland, entre Vistule et Niémen. Car, même après migrations et dispersions, les relations continuèrent d'abord entre les hommes ou les prêtres.

\*  
\* \*

Ces pérégrinations lointaines, accomplies grâce à des trêves de dieux et à des protections de prêtres, n'étaient pas le principal dans la vie de ces hommes. Elle se passait surtout à cultiver et à récolter.

L'œuvre de défrichement continua, dans des proportions plus fortes, avec des moyens plus perfectionnés, sous une coordination plus régulière des bras et des volontés. Dans

1. C'est, je crois, le sanctuaire insulaire dont parle Strabon (IV, 4, 6), faisant face à la Bretagne et consacré à une déesse du sol indigène analogue à celle de Samothrace : et ce doit être le temple bien connu de Néhalennia à Domburg (*Corpus inser. Latin.*, t. XIII, n° 8 775 et suiv.). L'importance de ces vieux sanctuaires insulaires et maritimes suffirait à rappeler le rôle de la marine dans l'histoire primitive de l'Europe.

2. Le fameux sanctuaire de Bélénus, à Aquilée, est, dans les temps de l'Empire romain, l'héritier de ce lieu saint.

3. Si c'est là qu'il faut placer le sanctuaire fédéral de la Terre chez les peuples baltiques de l'ouest (Tacite, *Germanie*, 40).

la légende d'Hercule, vainqueur de l'hydre de Lerne, nettoyeur des écuries d'Augias, chasseur des oiseaux du lac Stymphale, s'est dissimulé le souvenir et le symbole des vastes conquêtes agricoles dont la Grèce a été le témoin. Mais la Gaule a eu aussi les siennes, et si la légende ne les a point célébrées, elles n'en eurent pas moins leur beauté et leur grandeur.

C'est après l'arrivée des Indo-Européens que je placerai le formidable travail de la Limagne, immense marais qui fut alors transformé en cette terre merveilleuse, la joie des yeux de France<sup>1</sup>. Cette fois, ce n'est plus la besogne médiocre et pénible d'un travailleur isolé : ce sont des milliers d'hommes qui s'attachent ensemble à des milliers d'hectares ; c'est l'assaut discipliné contre le marécage, mille canaux qui le pénètrent comme des tranchées d'attaque, des ingénieurs qui calculent les pentes, qui attendent le résultat pour donner de nouveaux ordres, l'armée des laboureurs succédant à l'armée des terrassiers. Nous avons le tort de réserver ces mots d'orgueil scientifique, ingénieur ou calcul, à nos entreprises contemporaines. Ils valent tout autant pour ces tâches d'autrefois. Songeons à ce que, depuis Henri IV ou au Moyen Age, a représenté de peine, de méditation, de volonté, le dessèchement des marais de la Garonne et de Normandie, du Lay et de la Sèvre Niortaise<sup>2</sup> : et sachons admirer les créateurs de la Limagne au même titre que les moines de Maillezais ou les Flamands appelés par Sully. L'histoire se doit également à ceux qui se sont fait oublier et à ceux qui ont fait parler d'eux.

La Limagne est le chef-d'œuvre de ce temps ; mais en

1. Voyez le chapitre consacré à la Limagne d'Auvergne dans la *Géologie agricole* de Risler, si précieuse même pour l'histoire, t. II, p. 404 et suiv. (1889, Paris, Berger-Levrault).

2. Je renvoie à deux livres essentiels : de Dienne, *Histoire du dessèchement des lacs et marais en France avant 1789*, paru en 1891, Paris, Champion ; Étienne Clouzot, *Les Marais de la Sèvre Niortaise et du Lay*, 1904, Paris, Champion. Et il y aurait bien des monographies de grand intérêt à écrire encore sur ce sujet.

Bourgogne, en Soissonnais, en Picardie, en Agenais, en Languedoc, dans le Comtat, en Alsace, dans toutes nos provinces d'aujourd'hui, des affaires pareilles furent réussies. Nous ne voyons d'ordinaire en ces temps reculés que le chasseur qui court la forêt ou le sauvage perdu dans le marécage : j'aperçois plus volontiers le bûcheron qui défriche l'une, le terrassier qui dessèche l'autre. On insiste sans cesse, pour décrire cette époque, sur la note de barbarie : j'ai le droit et le devoir d'insister sur celle de travail.

\* \* \*

Fouillée avec audace, la terre livrait de nouvelles richesses métalliques. On connut l'étain après le cuivre, l'argent après l'or. Le hasard d'une expérience heureuse ou quelque renseignement venu d'Orient révéla la possibilité d'un alliage entre les métaux : et l'union du cuivre et de l'étain produisit le bronze, malléable, solide et brillant, qui fut comme un métal créé par l'homme<sup>1</sup>.

Grâce au bronze, la hache fut perfectionnée chaque jour. Comme arme de combat, elle fut aidée par le poignard, puis par l'épée, dont nous verrons plus tard le triomphe. Des objets de tout genre apparurent sous l'action du métal<sup>2</sup>, fines et longues aiguilles pareilles à des dards, agrafes ou fibules aux têtes ornées de spirales : car le bronze se prêtait à la rigidité de la pointe qui transperce et à la souplesse du fil qui s'enroule. Depuis que les Hyperboréens, descendus vers le sud, se trouvaient en contact direct avec les vieilles civilisations de l'Orient, ils purent

1. Je n'ose, au sujet de ce problème de l'origine du bronze, me décider entre la thèse de l'origine unique, qui serait en Orient, et celle des origines multiples, dont une quelque part dans le monde indo-européen. N'oublions pas que ces populations primitives de l'Europe se pénétraient certainement beaucoup plus que nous ne pensons.

2. Pour l'âge du bronze, ou le premier âge du métal, voir le *Manuel* de Déchelette, t. II, I<sup>re</sup> partie, 1910.

connaître et adopter les progrès réalisés aux bords de la Méditerranée <sup>1</sup>.

Des animaux domestiques furent affectés à de nouveaux usages. Le cheval, qui venait à peine d'être soumis, fut attelé à des chars ou à des chariots : car la roue avait été découverte; et ce n'est sans doute pas à pied que partirent tous les émigrants. Le bœuf fut attaché à la charrue, et l'homme n'eut plus qu'à manœuvrer le soc au lieu de le conduire lui-même.

L'attelage du bœuf, le labour à la charrue, voilà, pour nos pays agricoles de France, le signe d'une ère nouvelle, à la fois de travail et de sentiment. C'est l'homme, l'animal, l'outil et la terre associés en une commune entreprise; c'est le sillon qui se creuse sans peine et s'allonge sans erreur; c'est le sol qui le reçoit joyeusement; c'est le laboureur et la bête qui s'avancent ensemble, en une marche rythmée, sous l'azur du ciel et l'or du soleil. Assurément, les générations de ce temps ne définirent pas la poésie sainte de ces choses avec la virtuosité d'un Millet ou d'un Victor Hugo. Mais soyons sûrs qu'elles la sentirent confusément, qu'elles comprirent la magie religieuse du labourage. Les principales images, d'ailleurs enfantines et grossières, que nous ont laissées leurs artistes, représentent des charrues et des attelages de bœufs <sup>2</sup>. Aux siècles disparus des troglodytes, l'homme fixait la figure de l'animal de chasse, espérance de sa vie et but de ses courses : il fixe maintenant le simulacre du labeur, dont la pensée domine son âme.

Enfin, ces nouveaux instruments et ces nouvelles matières du travail industriel permirent de construire des édifices plus solides et plus durables <sup>3</sup>. On s'attaqua avec plus

1. Mais je ne peux croire qu'ils n'aient pas imaginé par eux-mêmes bien des choses de métal.

2. Les gravures rupestres des Alpes de Tende, si patiemment mises en lumière par Bicknell; de ce dernier, surtout *A guide to the prehistoric rock engravings in the Italian Maritime Alps*, 1913, Bordighera, Bessone.

3. C'est à dessein que je me suis interdit d'insister sur les monuments mégalithiques au chapitre précédent, avant l'introduction

d'énergie à la pierre, comme on l'avait fait à la terre. Les demeures des vivants restaient toujours en bois : mais, pour les demeures ou les souvenirs des morts, on bâtit des dolmens chaque jour plus massifs, des menhirs chaque jour plus hauts<sup>1</sup>. Le Men-er-Hroeck de Locmariaquer dresse son pilier à plus de 20 mètres; la grande dalle qui recouvre la chambre sépulcrale de Gavr'inis a plus de 12 mètres carrés. Pour amener ces blocs, pour dresser ces obélisques, il fallut des charpentes, des rouleaux, des cordages de dimensions considérables et d'une solidité à toute épreuve, et il fallut en outre des équipes d'hommes organisées, manœuvrant avec ensemble sous l'ordre d'un seul chef, et il fallut enfin, chez ce chef, des calculs attentifs et minutieux. Certes, il ne les faisait pas par écrit, il ne savait ce qu'étaient l'épure, le papier, le chiffre et la mécanique : tout se passait en son cerveau, par souvenirs et réflexions. Mais lui aussi, comme le dessiccateur de la Limagne, valait sa valeur de savant.

Cette construction de mausolées indestructibles nous ramènera à la même conclusion que le dessèchement des marais, que la dénomination des détails du sol : l'éducation de la terre est terminée, par le labour, par le tombeau, par la sainteté du nom. Attendons quelques générations encore : nous verrons cette terre imprimer son image sur les sociétés politiques.

\* \* \*

En même temps que la terre, les familles et les tribus humaines qui l'habitaient recevaient, elles aussi, leurs façons définitives, les règles de leur vie et les lignes de leur droit<sup>2</sup>.

du métal. Dans un sens contraire, Déchelette les étudie sous la rubrique *Âge de la pierre polie* (t. I de son *Manuel*).

1. Ce qui n'exclut pas le rapetissement de ce genre de construction à une époque postérieure.

2. Je m'inspire, pour ce qui suit, de Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, le premier et le plus grand effort qui ait été tenté

Le principe de la vie sociale est la famille, constituée par l'homme au jour du mariage. Pour être vraiment un homme, membre de la société, pourvu de droits et honoré de titres, il faut être père de famille.

Le père de famille a pour compagne, auxiliaire et associée la femme qu'il s'est choisie et qui a accepté de vivre avec lui. Car le mariage n'est plus ou n'est point un acte de violence, la femme enlevée comme un butin de chasse ou de guerre. C'est une union librement consentie, placée sous la sauvegarde des dieux et la sanction du culte, et peut-être les poètes ou les prêtres la comparaient-ils à l'union féconde entre la Terre-Mère et le Soleil dominant : tout ainsi que cet accord entre les dieux suprêmes, la vie conjugale est indissoluble, le mariage est l'origine d'une famille éternelle.

Il est vrai que l'homme demeure le maître; l'épouse oubliera la famille de sa naissance pour ne plus connaître que celle de son mari. Celui-ci la guide et, au besoin, la juge. Mais enfin, devant les dieux elle est son égale, dans la vie elle participe à son culte et à ses titres : où il sera père et maître, elle sera mère et maîtresse, *ubi Gaius, ibi Gaia*, comme dira le rituel romain.

Les enfants, eux aussi, dépendent du père. Ils sont sous sa juridiction et sa discipline, mais ce ne sont pas des esclaves. Son devoir, en les élevant corps et âmes, est de les préparer à devenir pères de famille à leur tour.

Cette famille était l'idéal de la vie terrestre. Elle possédait, pour ainsi parler, sa réplique ou son emblème sur le sol : car toute lignée humaine doit montrer son lieu de résidence, l'espace qu'elle habite, la maison qui l'abrite, et peut-être déjà les champs qu'elle cultive.

pour reconstituer la morale et le droit primitifs des Indo-Européens. P. 4 : « Les populations grecques et italiennes sont infiniment plus vieilles que Romulus et Homère. C'est dans une époque plus ancienne, dans une antiquité sans date, que les croyances se sont formées, et que les institutions se sont ou établies ou préparées. »

La maison est une chose sainte. Elle est pour le père ce que serait un temple pour un prêtre. Le seuil et l'âtre en sont des endroits consacrés. Mais ce qu'elle a surtout de divin et d'éternel, c'est le foyer de cet âtre, qui ne doit jamais s'éteindre.

Car, à la manière de ce feu immortel, la famille vivra dans le temps comme sur l'espace. Si le père engendre, c'est pour que ses fils engendrent après lui. Il ne faut pas que l'oubli atteigne les aïeux qui sont morts : que leurs tombes soient au voisinage de la maison ou dans un champ sacré des terres lointaines, les vivants veulent se souvenir d'eux, en parler, les prier, leur sacrifier. La communion avec les morts est un devoir : les supprimer de la mémoire des hommes, ce serait les faire périr une seconde fois, et d'une mort dont on ne revient plus.

Tout dans l'univers ressemble à une famille. Si plusieurs maisons se groupent pour former un village, ce village aura, ainsi que la maison, son foyer et son feu sacré. Si plusieurs villages s'entendent pour former une tribu, cette tribu aura, ainsi que la famille, son chef, juge, prêtre et roi. Et sans doute l'élément familial se retrouvait, sous la forme d'une paternité et d'une fraternité morales, dans les sacerdoces ou les royautés religieuses des grands sanctuaires régionaux.

Entre les membres de ces familles, de ces villages, de ces tribus, c'est un échange religieux de sentiments et de devoirs. L'affection, mais une affection agissante, sans cesse exprimée par des paroles et des actes, ou, comme diront plus tard les Latins, une « piété » continue, circule du père à l'épouse, des fils aux parents, entre les voisins d'un village, entre les citoyens d'une tribu ; et cette piété est le levain impérissable qui fait surgir et s'animer toute vie sociale.

Rien, dans ces sociétés d'autrefois, ne ressemblait à des sujets tremblant sous un maître, à un tyran gouvernant à sa guise. Le despotisme y était inconnu. Au-dessus du père de famille était le devoir familial ; au-dessus du roi

de tribu était l'Esprit de la tribu. Les êtres passaient, familles et tribus restaient. Idée ou principe s'imposaient aux volontés individuelles. Ce qui commande véritablement à des hommes, ce n'est pas un chef, c'est la loi, qui est la même pour tous, aussi bien pour le chef que pour les autres. Un souffle de liberté et d'égalité agite ces hommes. Rappelons-nous la manière indépendante dont les Grecs d'Homère parlent à leurs rois : c'est un dernier écho de la tradition primitive des Indo-Européens.

\* \* \*

Des obligations plus précises réglèrent les rapports entre les hommes. Une morale impérieuse avait été établie pour eux tous. Je crois bien que l'Europe occidentale avait trouvé, parmi ses prêtres ou ses conducteurs, des législateurs aussi capables que Moïse ou Hammourabi de formuler des préceptes de conduite ou de rédiger des articles de loi : seulement les articles de la loi se répétaient par la parole et n'étaient pas inscrits sur des tables.

On a pu ramener à neuf principes la morale fondamentale des premiers Indo-Européens<sup>1</sup> : — « Tu dois respecter et honorer les dieux. — Tu dois respecter et honorer tes parents. — Tu dois obéir à l'ordre de ta tribu. — Tu dois honorer ton hôte, l'étranger et le mendiant. — Tu dois te tenir propre et pur. — Tu dois maîtriser tes sens. — Tu ne dois pas tuer. — Tu ne dois pas voler. — Tu ne dois pas mentir. » —

Toute la loi d'Israël fut dans les dix commandements que Moïse édicta pour son peuple en marche : nous en retrouvons de semblables dans le monde européen à l'époque de ses migrations. Il connaissait donc les règles de la morale absolue et immuable. — Il est vrai qu'il ne les connaissait point toutes, pas plus d'ailleurs qu'Israël lui-

1. Je les indique d'après les deux ouvrages de Leist, *Alt-arisches Jus gentium* (1889, Iéna) et *Alt-arisches Jus civile* (1892-6, Iéna).

même : nous n'entendons point, parmi ses ordres, celui d' « aimer son prochain comme soi-même », que le Christ ajoutera aux dix commandements.

Il n'empêche que cette morale européenne ne fait point une part exclusive au sentiment égoïste et fermé de la famille et de la tribu. Des préludes à la bonté, au droit universel, s'y manifestent. Par cela seul qu'il y est question d'amour et de respect pour quelques-uns, ceux de son groupe, on peut prévoir le jour où respect et amour passeront à des groupes plus étendus, vaste patrie ou humanité tout entière. Si la débauche, le vol, le meurtre et le mensonge sont interdits, c'est qu'on a reconnu la nécessité ou la beauté de la discipline morale, de la vérité, de l'existence humaine; et je ne suis point sûr que ces prohibitions fussent limitées à la famille ou à la tribu. Enfin, l'hôte, l'étranger, le mendiant ont aussi droit à des égards ou à des sympathies : il y a donc des devoirs même envers le misérable, par cela seul qu'il est un homme.

A coup sûr, tous ces devoirs devaient être à chaque instant violés par des milliers d'hommes, comme ils le sont encore. Mais ce qui importe, c'est que l'élite les comprît déjà, c'est que quelques-uns des maîtres des hommes aient voulu les inscrire dans le cœur de tous.

## IV

# L'ÉPOQUE DES PRÊTRES-ROIS

## LIGURES ET DRUIDES <sup>1</sup>.

*La rupture de l'unité italo-celtique et la préparation d'une nation sur terre de France. — L'assemblée des Druides au centre sacré de la Gaule. — Sacrifices communs et communauté religieuse. — Hiérarchie druidique et dieux généraux. — Qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de l'existence de cette unité nationale. — Relations religieuses avec la Grande-Bretagne. — Caractères de la civilisation druidique : pas d'écriture, d'image, de temple. — A propos des sacrifices humains. — L'Armorique, capitale des morts. — Le « pays », centre de vie agricole, sociale et religieuse. — Le roi de tribu. — Les « pays » se groupent en provinces ou « cités ». — L'Armorique, souveraine de l'Océan. — Dangers qui naissent des ambitions commerciales. — L'âge de l'épée se prépare et l'âge du fer commence. — Approche des Méditerranéens et fondation de Marseille.*

L'unité de l'Europe occidentale se disloqua à la veille de l'an mille avant notre ère. La rupture dut se faire d'elle-même, sans ces convulsions sanglantes qui brisèrent l'Empire romain. Une aussi vaste communauté, plus religieuse que sociale, plus commerciale que politique, ne renfermait point en elle les germes d'une très longue durée. Aucune puissance matérielle n'existait pour la maintenir,

1. Je me décide, après de longues hésitations, à voir dans l'organisation druidique la survivance d'institutions antérieures au nom celtique. Pour les arguments en faveur de cette thèse, voyez *Revue des Études anciennes*, 1919, p. 27 et s., p. 102 et s.

aucun gouvernement ne prenait intérêt à sa conservation<sup>1</sup>. Elle avait contre elle le jeu des forces géographiques, la tendance des régions naturelles de l'Europe à se suffire à elles-mêmes, à vivre chacune pour soi, dans le rayonnement de ses vallées et à l'ombre de ses montagnes familières.

A l'est du Rhin, les populations furent chaque jour plus indifférentes à leurs voisins du couchant, et se laissèrent peu à peu assauvagir par les forêts et les marécages qui les enserraient. Au sud des Pyrénées, les tribus indo-européennes allèrent à l'isolement, et ne vécurent plus que sous le reflet des États étrangers qui grandirent sur l'Èbre et en Andalousie. L'Italie, « terre de Saturne », prit et garda, ou perdit et reprit une certaine homogénéité, et ce fut sous la domination du robuste peuple du Tibre et des Apennins, les Ombriens. Un lien religieux assez étroit continua à grouper ensemble les tribus de la Grande-Bretagne, et peut-être, avec elles, celles de l'Irlande. Mais l'unité la plus nette et la plus forte qui apparut alors dans le monde occidental fut celle de notre pays : au lendemain et à la faveur de la décadence de la société italo-celtique, l'être qui devait devenir la Gaule et la France se montra enfin sous la forme d'une personnalité religieuse et politique, bien enfermée dans le cadre providentiel de ses mers, telle comme société que la nature l'avait créée comme terre. Un nouveau pas, plus décisif encore, était fait vers l'avènement de notre patrie. Les plus anciennes générations avaient pris possession du sol; d'autres étaient venues, qui avaient fait de la terre la base de la vie sociale; de plus récentes avaient fixé les lois fondamentales de cette vie, les contours intellectuels et moraux de l'entente des hommes. Voici maintenant que ces hommes, enracinés à tout jamais sur cette terre, s'y rapprochent pour un accord fraternel, pour une communauté nationale.

1. Aucune trace de gouvernement central ou général ne résulte des faits linguistiques, archéologiques, religieux ou autres qu'on a pu constater dans le monde occidental à la première époque indo-européenne.

La conquête indo-européenne avait évidemment préparé ce jour où une nation devait se fonder en France. Elle avait obligé les familles de ce pays à se connaître et à se comprendre; elle avait rendu les routes plus fréquentées et les lointains plus accessibles; elle avait, pour ainsi parler, fait que la contrée tout entière sentît et respirât d'un souffle plus régulier et plus général. De la même manière, mille ans plus tard, l'Empire romain, lui aussi, contribuera à parfaire l'unité de la Gaule, en lui imposant à nouveau la même langue et les mêmes dieux, en cherchant pour elle des capitales, Lyon ou Trèves, en lui rappelant sans cesse ses vraies frontières, les montagnes et le Rhin. De la même manière encore, l'Empire carolingien a eu le mérite de réparer un instant le mal fait par les épigones de Dagobert, en réunissant les tronçons de la Gaule chrétienne. Si dangereuses que soient ces grandes formations impériales pour le repos et la santé du monde, elles ne font pourtant pas que le mal, elles esquissent parfois de nouvelles patries : car, même groupés par la violence, les hommes obtiennent toujours un bénéfice à se serrer plus près les uns des autres.

\* \* \*

L'unité gauloise (je me sers de ce mot de Gaule par anticipation) était essentiellement d'ordre religieux.

Chaque année, à des jours solennels, les prêtres des tribus, qu'on appelait les Druides, se réunissaient en un lieu consacré pour y tenir leurs assises; et ce lieu était, comme je l'ai déjà indiqué, sur la Loire, près de la forêt d'Orléans. En apparence, ce n'était que concile et cénacle de prêtres : en réalité, c'était assemblée nationale, image et symbole de patrie.

Ce lieu de rencontre avait été expressément accepté parce qu'on le disait au centre de la contrée habitée par toutes les tribus de même sang. Pour avoir ainsi cherché et choisi ce centre, il fallait donc que l'on eût l'idée d'une

contrée, en tant que demeure de tribus parentes, résidence d'une famille sociale; il fallait qu'on eût la notion de son étendue et l'indication de ses limites. Je ne dis pas que cette contrée correspondît exactement à la France, que les hommes de ce temps lui aient assigné pour frontières le Rhin, les deux mers et les deux chaînes de montagnes. Encore cela est-il possible : car les prêtres et les fidèles d'alors aimaient plus encore que nous les lignes tracées, les contours précis et visibles, les enceintes consacrées<sup>1</sup>. Il n'importe d'ailleurs : le principe souverain, pour définir une région, pour doter une nation d'un domicile certain, c'est de lui marquer un centre, de lui imposer un cœur qui domine, autour duquel s'unissent terres et forces vives; le foyer, pour une famille, vaut plus que les murailles; la capitale, pour une nation, plus que les frontières. On eut alors pour centre, foyer et capitale, le sanctuaire de la Loire<sup>2</sup>.

Il était admirablement placé pour commander à tout ce qui sera la Gaule. Deux mille ans plus tard, lorsque les moines bénédictins voudront refaire l'unité intellectuelle et morale de cette Gaule devenue chrétienne, c'est au même endroit, à Fleury-sur-Loire, qu'ils installeront un puissant monastère et leurs plus célèbres écoles : car là, diront-ils, on touche à la fois à France, Aquitaine et Bourgogne<sup>3</sup>. Regardez les lieux extrêmes de la Gaule figure<sup>4</sup> : l'île de Walcheren avec son sanctuaire cher aux marins de la mer du Nord, l'île attirante de Sein aux neuf prophétesses, Mandeuire au pied du Jura, qui sera le plus révérend des lieux gaulois au voisinage du Rhin, et, plus au sud, le rocher de Monaco, future station d'Hercule, le

1. Voyez l'importance des limites dans le droit féodal primitif. Et je pourrais citer bien des faits indiquant la valeur rituelle et culturelle d'une ligne frontière aux époques les plus anciennes.

2. J'incline à accepter l'hypothèse de Soyer sur l'emplacement de « l'ombilic » gaulois, à Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire, près de la fontaine Saint-Sébastien (*Bulletin de la Section de Géographie*, 1920, p. 16).

3. Voyez p. 229, n. 3.

4. Je répète que je ne me sers de cette expression de figure que pour désigner les temps antérieurs à l'Empire celtique.

cap Cerbère qui abrite le port de Vénus, le cap du Figuier aux abords de l'île enchantée de Saturne<sup>1</sup>, tous ces angles naturels de la Gaule, occupés par des enceintes sacrées, sont à égale distance de « l'ombilic » divin de la Loire. Les hommes de ce temps ont-ils donc mesuré les étapes sur les routes pour arriver au milieu même de leur réseau? ou est-ce le hasard qui les y a conduits, et qui les a conduits exactement à la moitié du cours de la Loire, le fleuve médian de la France? Toujours est-il que là où était le centre du pays, là s'assemblaient ses prêtres.

L'adaptation est maintenant absolue entre la vie de la terre et la vie de la société. Si ces pieuses réunions avaient pour objet de culte la Terre-Mère, si elles se tenaient en ce saint des saints pour sentir palpiter son cœur, ce n'était pas seulement la terre universelle à laquelle elles donnaient le baiser de dévotion, c'était la terre propre de leur nation, la mère même de leur société.

On dira que ce sont là symboles et images. Mais c'est précisément pour cela que de tels mots, de telles idées conviennent à ces générations anciennes. Elles vivaient, bien plus que les nôtres, d'images et de symboles, de métaphores et de figures. L'esprit laïque, les habitudes scientifiques ont peu à peu chassé cette allure magique que l'homme imprimait à sa vie, l'unissant à la vie de la terre par des paroles mystérieuses et d'émouvantes formules. Je disais tout à l'heure que la religion aimait les lignes précises<sup>2</sup> : mais elle aimait également les images concrètes qui dessinent la pensée. Si nous voulons nous rendre compte de la manière dont ces fondateurs de la Gaule se représentaient leur nation et sa terre, relisons l'*Ancien Testament*, depuis la *Genèse* jusqu'à *Samuel*, la description de la Terre Promise, l'histoire de sa conquête, les tribus associées qui s'arrêtent, les solennels rassem-

1. D'après Aviénus, vers 164-172. L'îlot de Santa-Clara à Saint-Sébastien?

2. Je pourrais ajouter les nombres rigoureusement exacts; voyez les dénombrements primitifs.

blements de leurs hommes autour de « la pierre de témoignage »<sup>1</sup>, et le repos accordé enfin à l'arche dans la colline sainte de Sion<sup>2</sup>. Que l'on n'objecte pas que ces conquérants de Chanaan étaient des Sémites, et que nous n'avons parlé que d'Indo-Européens. Les divergences entre les hommes ou entre les sociétés humaines sont moins fortes que les ressemblances; et si aujourd'hui encore la lecture de l'*Ancien Testament* réussit à nous passionner, c'est qu'à chaque instant nous entendons l'écho de nos pensées ou de nos traditions : la solidarité fraternelle des membres d'une nation, un peuple qui s'identifie avec son Dieu, qui place son foyer au temple de ce Dieu, et monte aux jours de fête vers la ville sacrée sa capitale, pour s'y assembler comme s'il était une seule famille<sup>3</sup>.

Au reste, même chez les tribus arriérées de l'Australie, nous observons des épisodes de vie collective qui nous rappellent les prêtres de la Gaule, groupés sur le giron de la terre maternelle. Lorsque les hommes d'un clan, en état de pureté rituelle, se rendent autour de la pierre mystique qui est l'emblème de leur vie sociale et qu'ils accomplissent les gestes et les actes solennels, c'est pour vivifier à nouveau leur société, pour prendre un sentiment plus fort de ses attaches et de ses intérêts, c'est une sorte de renaissance de sa conscience collective. Les Druides ne faisaient pas autrement dans leur enceinte divine, ils obéissaient au même désir, renforcer la fraternité natio-

1. Il me paraît certain que « l'ombilic » de la Gaule était représenté par une pierre, analogue à celles de Delphes ou d'Irlande ou à la pierre de Kermaria (dans Pont-L'Abbé, Finistère); cf. sur les ombilics des pays celtiques, Loth, *Revue des Études anciennes*, 1915, p. 193 et s.

2. En réalité, si l'on veut établir une concordance plus exacte, Sion ou Jérusalem rappelle plutôt une capitale militaire de la Gaule celtique, telle que Gergovie ou Bibracte; l'analogie véritable, pour l'ombilic druidique, serait avec Silo ou Mitspa, les centres religieux principaux au temps des Juges; et les Juges, en particulier Samuel, ne sont pas loin de ressembler aux Druides, tels que je me les figure au temps primitif.

3. *Esdras*, ch. 3, § 1.

nale, « la conscience collective, conscience de consciences »<sup>1</sup>. Seulement, en Australie, la religion sociale s'est abétie dans les rites magiques d'un clan atrophié, tandis qu'en Gaule elle s'épanouissait dans l'image éternelle d'une grande nation.



Ce n'était pas en effet un groupement artificiel auquel présidaient les rites druidiques. Les prêtres et les dévots qui se rendaient aux bords de la Loire parlaient la même langue; des relations commerciales existaient entre leurs tribus; leurs coutumes étaient pareilles; ils adoraient les mêmes dieux; et peut-être se souvenaient-ils, ainsi que les Juifs à Jérusalem, qu'ils avaient une ascendance commune.

Cette communauté de sang et cette fraternité d'alliance, les Druides les renouvelaient dans les journées des assises par les plus efficaces et les plus solennels des sacrifices, qui étaient des victimes humaines<sup>2</sup>. Par le meurtre rituel de quelques hommes émissaires, sur qui l'on rejetait toutes les fautes et toutes les tares de la société, on pensait effacer ces tares et expier ces fautes, purifier, rajeunir et reconforter cette société : c'était pour elle comme un nouveau bail de vie, de force et de pureté, un nouveau traité de sauvegarde qu'elle contractait avec ses dieux. Par là même, on englobait, on confondait, on unissait dans ce renouveau toutes les tribus associées : ces sacrifices d'expiation et de purification devenaient aussi des actes de communion et d'alliance, un réveil de la solidarité publique, un resserrement du lien fédéral.

Les prêtres, à côté de leur rôle religieux, exerçaient de très importantes fonctions de juges : ils punissaient des coupables, ils tranchaient des litiges, car l'esprit de la

1. J'emprunte expressions et renseignements au célèbre ouvrage de Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* (1912, Paris, Alcan), en particulier p. 633.

2. Voyez maintenant Loisy, *Essai historique sur le sacrifice* (1920, Paris, Nourry).

sagesse divine<sup>1</sup> était en eux. Par la suppression des prétextes à batailles ou à querelles, ils consolidaient encore ces attaches nationales qui s'étaient renouées dans le sang de leurs sacrifices.

Il est vrai que ces fêtes ne duraient que quelques instants. J'imagine qu'elles avaient lieu en été, au solstice de juin, au moment où le soleil apparaît dans toute sa gloire et la terre dans toute sa maternité. J'imagine aussi que d'autres fêtes, moins sanglantes et plus paisibles, avaient lieu en hiver, au solstice de décembre, au moment où la terre reçoit les semences nouvelles, et où le soleil, prêt à disparaître vers le sud, s'arrête et revient pour recommencer sa course; et peut-être est-ce en ces fêtes de décembre, pleines d'espérances en l'éternité de la vie, qu'avait lieu la cueillette du gui, verdure immuable au milieu de la forêt dépouillée.

\* \* \*

Mais dans l'intervalle de ces fêtes, des pratiques générales continuaient la loi de l'alliance. Les prêtres, rentrés chacun en sa tribu, avaient intérêt à rappeler sans cesse cette loi : car elle faisait en partie leur puissance, et elle répondait à un idéal qu'on peut supposer en leurs âmes. Puis, des institutions, des titres, des noms donnaient une sanction permanente à l'unité.

Ces Druides n'étaient pas égaux entre eux. Il y avait une hiérarchie dans ce clergé. L'un d'eux était regardé comme le premier et le chef de tous, le prêtre des prêtres, le juge des juges. Il est possible que son autorité fût purement nominale : mais ce n'en était pas moins une souveraineté magnifique, une gloire quasi divine, que d'être pour des millions d'hommes « le roi des sacrifices ». Le monde occidental, jusqu'au temps des empereurs romains, n'a rien vu de comparable.

Les dieux qu'on avait adorés aux heures saintes demeu-

1. Je m'inspire pour cette expression de l'*Ancien Testament*, *Juges*, 2, 18-19; 3, 10; etc.

raient les dieux communs de toutes les tribus. Nous voudrions les connaître exactement, nous ne pouvons encore les distinguer. Ceux que nous trouverons bientôt sur les bords sacrés de la Loire, — Taran, le dieu du ciel et du tonnerre, Ésus, le dieu des champs et des batailles, Teutatès, le dieu souverain, père et éducateur du peuple, — ne sont peut-être que de nouveaux venus, dieux adoptifs, acceptés par les prêtres à la suite de révolutions politiques ou sociales. J'ai peine cependant à croire que Teutatès n'ait point déjà existé comme dieu d'alliance : son nom signifie le dieu « national » ; on disait de lui que, fils de la Terre et peut-être aussi son époux, il avait fondé la nation dont il portait le nom, qu'il l'avait ensuite disciplinée, lui révélant l'industrie et les arts, l'astreignant au travail et à la paix, ouvrant des routes et des marchés. Ce Teutatès, par son nom et son histoire, a une telle allure de Génie de peuple, d'Esprit social, d'empereur et de législateur, que je ne peux m'empêcher de le voir présider, sur la Loire, aux assises religieuses de ses tribus associées. Qu'à côté ou même au-dessus de lui on ait adoré la Terre, mère du dieu et de la nation, qu'une place importante ait été faite un jour, auprès d'eux, à Bélénus le Soleil, c'est fort probable. Au reste, nombre et noms de dieux nous intéressent moins, dans ces enceintes de prières, que le fait même des prières communes et que celui de l'enceinte où tant d'hommes sont assemblés.

Enfin, une dernière question se pose à propos de cette assemblée, ou, plutôt, de la société fédérale qu'elle représentait. Quel nom lui donnait-on ? et quel nom donnait-on à la terre qui la renfermait ? Le nom de Ligures était-il toujours celui de ces populations, en admettant qu'il l'ait jamais été ? Disait-on simplement « la nation », comme on disait le dieu « national », Teutatès ? — Je ne pense pas qu'on puisse supposer l'existence, dès ce temps-là, des mots de Gaule et de Gaulois <sup>1</sup>.

1. Certains indices m'ont parfois rendu l'hypothèse fort tentante, mais il y a encore bien des motifs pour l'écartier.

Je ne dois pas parler de Celtes, car les hommes de ce nom habitaient encore au delà du Rhin.

\* \* \*

Ainsi, l'histoire ancienne de la Gaule s'inaugure dans l'unité; et cette unité résulte de l'accord profond entre la région naturelle qu'est la France et la société humaine qui s'y est établie.

Pareil fait étonne ceux des historiens ou des sociologues dont la pensée demeure dominée soit par le morcellement du monde antique en cités rivales, soit par l'émiettement actuel des populations sauvages en tribus qui s'ignorent; et ils se refusent à reconnaître cette loi du passé, que l'histoire générale de l'Europe (pour ne parler que de l'Europe) a commencé sous les auspices de vastes fraternités humaines.

Car ce que je dis de la Gaule, je pourrais le répéter d'autres régions de notre monde. A l'arrière des destinées classiques de l'Italie, des trente villes du Latium et des douze acropoles de l'Étrurie, il y eut, je crois, l'unité de « la Terre de Saturne », dont les mythes nous ont conservé le souvenir, et que l'archéologie reconstituera un jour. Avant de se décomposer en ligues ou en royaumes, la Grèce a connu le prestige d'une large société religieuse, qui lui a imposé la communauté de langue et de mythes et qui lui a laissé le regret éternel de l'accord disparu.

Ce régime des cités antiques que nous voyons au temps de Thémistocle ou de Cincinnatus, ce n'est pas une société qui commence et se forme, c'est une société qui se disloque et finit. Ou, plutôt, si c'est le point de départ d'une civilisation nouvelle, d'un Hellénisme universel ou de l'Italie romaine, c'est en même temps la décomposition, qui se continue et s'achève, de l'Italie de Saturne ou de l'Hellénisme des fils de Dodone. Ainsi va le monde, ainsi se fait l'histoire, qu'une ancienne unité s'efface quand une nouvelle unité se prépare. En France, au dixième siècle,

on observera les prodromes d'une grande nation, qui est devenue la nôtre; et à côté de cela, le déchirement féodal sera le dernier terme de la rupture de l'Empire romain.

Mais le grand mérite de la France, la loi providentielle de ses destinées, et cela apparut dès l'origine, c'est que les forces d'unité l'emportèrent toujours rapidement sur les forces de dispersion. Le souvenir de l'unité primordiale, ou la conscience ou l'instinct de l'unité nécessaire, ne se perdirent jamais. L'idée d'une amitié collective, d'une union sacrée planera toujours au-dessus des divisions les plus fortes. Ce ne fut pas l'épisode symbolique d'un jour, compris de quelques initiés et oublié après eux, que ce rassemblement des prêtres de toutes les tribus aux abords de la Loire, au centre de la terre gauloise : ce fut le premier signe d'une histoire qui ne finira plus. L'émotion ressentie en ces solennités druidiques ne disparaîtra pas. Elle pourra s'affaiblir pour longtemps, les masses pourront l'ignorer : elle renaîtra sans cesse, quelle que soit la forme que lui donneront de nouvelles générations. Il y aura toujours des âmes d'élite qui conserveront l'espérance d'une grande patrie; et cela devait suffire pour assurer l'éternité à l'idée souveraine.

\* \* \*

Si grande et si sainte que parût cette unité de la Gaule, les hommes qui la maintenaient ne se résignaient point à n'en pas sortir; ils n'avaient pas perdu la tradition ou le désir d'une unité plus grande et plus sainte encore.

Les liens étaient rompus avec les gens de l'Italie, et sans doute aussi, sauf quelques navigations commerciales vers Heligoland ou les marchés de l'ambre, les liens avec les parents plus lointains. La famille indo-européenne vivait de plus en plus en sociétés qui s'ignorent, chacune se transformant à part, les unes pour se civiliser, les autres pour dépérir. Mais le sentiment de la parenté et de l'alliance demeurait encore très vif, chez les prêtres de la Gaule,

à l'endroit de leurs voisins des Iles Britanniques.

Grâce à la marine armoricaine, les échanges de trafic étaient fort intenses entre les deux rives de la Manche et du Déroit. On commençait à recourir, pour le bronze, à l'étain de Cornouailles. La mer servait de route, et non pas de frontière. Sur les côtés opposés, c'était la même civilisation, l'ardeur à bâtir des mégalithes<sup>1</sup>, le goût d'une certaine céramique<sup>2</sup> et sans aucun doute de très étroites affinités de langage. Les prêtres des deux îles s'appelaient des Druides, comme les nôtres; et ils se réunissaient eux aussi en des lieux consacrés, au centre de leurs tribus<sup>3</sup>.

Entre les Druides de Gaule et les Druides de Grande-Bretagne, les relations étaient profondes et continues. Ceux du continent avaient même pour ceux de l'île un respect particulier. Ils traitaient leurs voisins en maîtres ou en initiateurs : c'était en Bretagne, disaient-ils, que leur « discipline » avait été découverte, c'est-à-dire qu'avaient été réglés les rites de leur culte, ou leur code de morale, ou leurs méthodes d'enseignement. Il serait possible que le Druidisme breton ait vu se lever autrefois un législateur célèbre, dont les leçons auraient pénétré en Gaule, dont la tradition, soigneusement recueillie, se serait conservée intacte dans les sanctuaires de l'île. Pour la connaître dans toute sa pureté, prêtres et néophytes d'ici n'hésitaient pas à passer le Déroit et à se mettre à l'école de leurs voisins, dépositaires de la loi sacrée.

L'histoire religieuse et intellectuelle de la France est coutumière de ces hommages rendus aux Iles Britanniques. Ces néophytes gaulois qui traversent la mer pour

1. L'Irlande est, comme notre Armorique, fort riche en dolmens; et l'Angleterre possède quelques-uns des monuments mégalithiques les plus puissants du monde.

2. Je m'en tiens aux recherches de Loth sur les vases à quatre anses (*Revue des Études anciennes*, 1908, p. 175 et s.). Le caractère armoricain de ces vases a été combattu par Déchelette, *Manuel*, t. II, p. 377.

3. Surtout l'île d'Anglesey

puiser aux sources vraies de la tradition druidique, annoncent ces dévots du cloître ou ces fervents de l'école qui, au temps de Brunehaut ou de Charlemagne, appelèrent, pour régénérer la France ou pour l'instruire, l'Irlandais Colomban ou Alcuin le Breton. Des deux côtés du Déroit se transmettait l'habitude d'une alliance morale qui pouvait préparer un meilleur avenir aux terres occidentales de l'Europe.

\* \* \*

Cette civilisation druidique excluait tout ce qui, depuis la conquête romaine, fait partie intégrante de notre vie ordinaire. Et c'est pourquoi ce mot de civilisation fait sourire, quand on le voit appliqué aux prêtres et aux éducateurs de ces temps reculés.

Ils ignoraient l'écriture, ou, s'ils en connaissaient l'usage, ils le condamnaient. Entre le dieu et le fidèle pour le sacrement ou la prière, entre le chef et le citoyen pour l'ordre et l'obéissance, du maître à l'élève pour la science, de l'homme à l'homme pour la promesse ou l'amitié, la parole suffisait; et, pour conserver la mémoire des faits accomplis, elle suffisait encore. C'était évidemment priver les hommes de la sécurité et des joies que donne l'écriture, témoin infailible du mot prononcé, écho fidèle des choses disparues. Pourtant, ne croire qu'en la parole, lui attribuer une valeur solennelle et magique, faire qu'un mot lie à jamais une volonté plus que ne le ferait un signe sur le bronze, tracer pour toujours dans l'âme invisible l'empreinte des âges passés et des ancêtres partis, incorporer par là à l'esprit, de façon indélébile, la croyance et la tradition, fortifier ainsi deux des facultés maîtresses de l'homme, la mémoire et la religion du mot : cela avait une grandeur et une beauté que nous ne devons point méconnaître. Nous voyons bien, aux services que nous rend l'écriture, le désastre que serait pour nous d'en être dépouillés; nous ne voyons pas assez les faiblesses intellectuelles et morales qu'a amenées sa divulgation.

Les Druides interdisaient d'imaginer la figure des dieux et sans doute de reproduire la figure des hommes : le monde était privé de ces merveilles que sont pour le regard les images divines, de ces joies que sont pour les survivants les images des êtres perdus. Mais cela n'empêchait pas de songer au mort, de revoir nettement ses traits par la force du souvenir, et de l'aimer encore de l'esprit et des yeux ; et la divinité ne pouvait que gagner en splendeur et en pureté, de ne point être représentée par des lignes matérielles.

L'usage n'était point venu de tailler la pierre et d'en bâtir des édifices. Un dieu n'avait point sa demeure sur la terre : l'endroit consacré où l'on priait et sacrifiait était un lieu d'assemblée pour les fidèles, et non pas un lieu de résidence pour la divinité. C'était en bois qu'étaient les demeures des hommes. Seules, les enceintes sacrées des villes<sup>1</sup> et les tombes des morts avaient droit à la pierre : mais c'était pierre brute que le métal n'avait point polie. Et cette tradition continuait tout à la fois le respect ancestral pour la pierre et l'inquiétude religieuse qu'a pu éveiller l'emploi de ce métal.

De telles prescriptions supprimaient beaucoup d'art et beaucoup de science ; mais la vie morale n'en prenait pas une fâcheuse allure. Nous avons été tellement éduqués par l'art et par l'écriture, que nous ne comprenons plus l'existence sans eux, que nous traitons de sauvages ou de barbares les siècles ou les peuplades qui en sont dépourvues. En réalité, il peut exister des civilisations qui ne les connaissent point, j'entends des sociétés hostiles à la lettre et à l'image moulées qui pourtant enseignent la bonté et le travail, qui honorent la justice et la vérité, qui cultivent l'esprit de l'homme, où la réflexion et l'imagination se donnent libre carrière. Des poésies admirables peuvent n'avoir jamais été écrites et se transmettre de bouche en

1. La valeur religieuse des murailles doit remonter aux temps primitifs.

bouche. Ces prodigieux inventeurs qu'ont été les hommes du silex et de la hache ignoraient le calcul écrit. La religion a singulièrement perdu à devenir une forme de l'art. Pour avoir été gravés sur des tables de bronze ou de marbre, les codes de morale n'ont pas été mieux observés. L'Indo-Européen de l'origine réservait à la parole toute sa force, toute sa vertu, il laissait à l'Égyptien ou au Sémite la lettre et l'image : il n'en valait ni plus ni moins comme intelligence et comme cœur. On ne fera pas un crime ou une faiblesse aux Druides d'être demeurés, plus longtemps que les Grecs ou les Italiotes, fidèles aux habitudes et aux lois des aïeux<sup>1</sup>.

\* \* \*

Parmi ces habitudes, je reconnais qu'il en restait de terribles et cruelles, par exemple les sacrifices humains. Mais en cela encore, il ne faut pas se payer de mots ou se nourrir de préjugés; le jeu de la poutre et de la paille n'est pas de mise pour l'historien. Les sacrifices humains ont été de tous les peuples et de tous les temps. Rome, Athènes et Carthage les ont connus; Israël n'y a pas été étranger; et certaines pratiques populaires, religieuses ou juridiques de l'Empire romain, de l'Europe chrétienne et du monde moderne montrent avec quelle lenteur l'homme se déshabitué du rite de meurtre.

A la décharge des temps druidiques, il faut rappeler que la mort n'éveillait pas alors les mêmes désespoirs, les mêmes angoisses que de nos jours. Le dogme de l'immortalité humaine avait de plus en plus pénétré dans les cœurs. On ne considérait la mort que comme un passage à une autre vie. Le tombeau était pour le défunt une station d'attente ou de voyage à la veille de l'installation dans un second domicile. Il irait habiter au loin, au delà des mers, en ces parages inconnus vers lesquels semblaient

1. Je suis de plus en plus persuadé que la civilisation et peut-être même la langue du Nord-Ouest sont demeurées les moins éloignées de l'indo-européanisme primitif.

se porter les caps de l'Armorique. Immoler un homme, c'était le rapprocher de sa demeure définitive; brûler des serviteurs sur le corps de leur maître, c'était ne point les séparer de celui qu'ils devaient servir après la tombe. On se suicidait avec la même spontanéité qu'on sacrifiait un homme. Le mort n'était pas un être aboli; il devenait un Esprit puissant et mystérieux, qui gardait à demi sa place parmi les vivants.

\* \* \*

Ce prestige de la mort, cette apothéose du défunt, se sont exprimés par des empreintes ineffaçables sur l'aspect de notre sol, sur les paysages de France. Car l'idée dominante de toute génération laissera chez nous ses vestiges et ses témoins; l'idéal a travaillé la matière, et la matière, même façonnée, reste immuable. L'amour de Dieu a bâti nos cathédrales au centre de nos cités; la fureur de la gladiature a bâti les amphithéâtres aux faubourgs de nos villes; la gloire des morts a dressé les menhirs et les dolmens sur les plateaux de nos campagnes, et surtout sur les caps et les collines de l'Armorique, au voisinage de la mer.

Car dolmens, menhirs et cromlechs appartiennent bien à la religion funéraire. Des corps ont reposé sous ces tertres et dans ces chambres de pierre. Ces piliers rappellent des êtres disparus, à la place où on a déposé leurs restes ou sacrifié en leur nom, et peut-être la pierre debout était-elle le simulacre de l'homme qui avait vécu. Et « les alignements » de Carnac sont un immense champ des morts.

Si ces morts sont là, en si grand nombre, en vue de l'Océan, c'est parce que l'Océan les attirait, les appelait. Il s'en trouve parfois de si proches des vagues, que la marée haute recouvre leurs pierres<sup>1</sup>, comme si le défunt

1. Je songe aux cromlechs de l'îlot d'Er-Lanic, à l'entrée du Morbihan, dont l'un serait recouvert même à marée basse; cf. de Closmadeuc, *Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan* pour l'année 1882. J'ai peine à croire que la chose soit due à un affaissement du sol.

était un être amphibie, autrefois habitant de la terre et ensuite emporté par le flot. Je suppose que ces morts s'embarquaient là pour la résidence lointaine de leur nouvelle vie : Ulysse, dira-t-on plus tard, était venu en Armorique pour rappeler les ombres qu'il voulait entretenir, et, par son évocation, il leur fit refaire la route qu'elles avaient suivie en partant <sup>1</sup>. C'était, cette Armorique qui s'entr'ouvre sans cesse pour recevoir la mer et l'étreindre, ou qui projette au loin ses promontoires pour se laisser embrasser par elle, c'était le rendez-vous des morts de la Gaule, la rive universelle des trépassés.

Car beaucoup de ces morts n'étaient pas du pays. On voyait là les sépultures de ces marins armoricains dont la pensée nous revient à chaque époque de notre histoire; mais on y voyait aussi celles de chefs ou de prêtres illustres amenés du reste de la Gaule. L'Armorique est une capitale de tombes.

Voilà, outre les assemblées des vivants au centre de la Loire, outre les lois communes données par les prêtres, voilà un nouveau principe d'unité pour notre terre, que ces routes sillonnées par des morts, que ces désirs suprêmes convergeant vers les mêmes rivages, que ces rivages et ces tombes enveloppant le sol des vivants.

\* \* \*

Ces Druides, garants de l'unité nationale, étaient en même temps les représentants de petites sociétés locales <sup>2</sup>. Il faut maintenant descendre dans ces sociétés, et voir les forces de dispersion après les énergies de rassemblement.

1. Je fais allusion à la poésie de Claudien (*In Rufinum*, I, 123 et suiv.): *Est locus, extremum pandit qua Gallia litus, Oceani prætentus aquis, ubi fertur Ulixes*, etc. La baie des Trépassés?

2. En d'autres termes, je me représente l'organisme druidique, non pas comme un monastère, mais comme un concile, non pas comme une société de prêtres vivant ensemble, mais comme une assemblée périodique de prêtres ayant chacun son ressort. Je reconnais d'ailleurs les objections que l'on peut faire à ce système.

L'unité sociale est la tribu, que les Latins appelleront *pagus*. Ce mot de *pagus*, qui désigna primitivement un groupe humain, a donné naissance à notre mot de « pays », qui désigne un terroir de France. C'est qu'en effet chaque tribu, tout ainsi que la nation, avait lié partie définitive avec la terre, vivait indissolublement unie à une étendue déterminée du sol<sup>1</sup> : tribu et pays ne faisaient qu'un.

Un demi-millier de tribus se partageaient les terres de France. Chacune d'elles possédait, au centre de son domaine, un marché sacré, lieu de foire et de prières tout ensemble ; à l'entour, des terres de culture qu'avoisinaient villages et refuges ; aux extrémités, des forêts qui les bordaient et où passait la frontière : la forêt avait d'ailleurs, elle aussi, ses hameaux et ses lieux forts.

La plupart de ces domaines existent toujours et forment les territoires des « pays » de France. Voyez, du mamelon qui porte la ville de Senlis, ces champs qui s'étalent auprès, ces villages disséminés au milieu d'eux, ces bois qui ferment l'horizon, et, à leur voisinage, ces hautes collines droites comme des sentinelles : là habitait et travaillait, trois mille ans en arrière de nous, une tribu agricole qui, aux mêmes places, avait ses hameaux, ses forteresses, son marché central, ses blés et ses lins. Des caps de l'Armorique aux sommets des Alpes, nos vieux « pays » sont les héritiers directs des tribus ligures : et le pays de Buch, enserré par les pinèdes autour du bassin d'Arcaçon, et la Maurienne allongée sur les deux rives de son torrent<sup>2</sup>, et l'Auxois groupé autour de sa colline sainte d'Alésia, et le Perthois de Champagne aux riches cultures, et le dévot pays de Montbéliard dans le rayonnement du lieu sacré de Mandeuire, et le Blayais girondin, qui oublie en dominant le fleuve les marais et les landes qui le rétrécissent. Trois millénaires et peut-être davantage pour l'histoire de ces pays de France, c'est une des beautés de

1. Sauf les cas, bien entendu, de migrations intérieures, ce qui se présenta longtemps encore.

2. Peut-être divisée en deux *pagi*.

notre destin que, présentant déjà à son origine l'image de l'unité, il offre aussi déjà dans le détail l'image des terroirs qui s'unissent en cette unité. L'existence, à la base de notre vie commune, de ces sociétés rurales, leur persistance à travers les âges, voilà une des causes les plus profondes de notre solidité comme nation.

Chacun de ces pays formait un petit État, ayant son nom, ses coutumes, ses dieux et ses chefs. Son nom était tiré, soit de l'ancêtre, réel ou supposé, qui avait inauguré sa vie, comme pour les tribus juives des fils de Jacob, soit de l'animal ou de la plante qui lui servait d'arme parlante, sanglier, corbeau ou gui, soit de quelque particularité de son sol, les gens de Senlis, par exemple, s'appelant les Silvanectes à cause de la forêt qui les enlace. Les coutumes du pays dépendaient surtout de la nature du terroir, qui faisait vivre les gens de Buch en pêcheurs et résiniers, ceux du Perthois en agriculteurs, ceux de la Maurienne en éleveurs : car la raison d'être de ces sociétés fut et resta l'exploitation du sol. Leurs dieux étaient, outre les divinités générales, les dieux des sources et des collines, et l'Esprit ou le Génie de la tribu, qui se confondait souvent avec la déité de la colline la plus haute ou de la fontaine la plus abondante. Les chefs étaient les anciens et les principaux des villages, au-dessus desquels étaient le roi et le prêtre de toute la tribu.



Je distingue l'un de l'autre le roi et le Druide. Mais il est probable qu'ils ont été à l'origine une seule et même autorité. Le chef originel, en Gaule ainsi que dans tout le monde européen, pareil au père de famille en sa maison, était en sa tribu chef et prêtre à la fois. Dans la suite des temps, il fut relégué comme prêtre dans les fonctions religieuses, et il eut un roi à côté de lui pour exercer les fonctions civiles et militaires. Ces Druides que nous avons vus siéger aux bords de la Loire doivent être des rois déchus.

— Il n'empêche que leur assemblée, au dessus des cinquante rois de tribus, représente l'autorité universelle, la force morale, une et sainte, supérieure à la force matérielle, démembrée à l'infini.

La physionomie de ces roitelets est peut-être ce que nous connaissons le mieux dans cette très ancienne Gaule. Il suffit, pour la reconstituer, de regarder celui qui accueillit à Marseille les Grecs de Phocée et de le comparer aux rois hellènes des temps homériques. C'était le chef de la tribu qui, à l'horizon de Marseille, occupait la fertile vallée de l'Huveaune <sup>1</sup> et les montagnes boisées qui l'entourent. Le jour où les Grecs arrivèrent, il donnait un festin pour les fiançailles de sa fille. Quand il apprit la venue des étrangers, il les invita au banquet, accueillant pour les hôtes ainsi que l'ordonnait la loi de ses ancêtres. Il y avait là les rois ou fils de rois des environs, les chefs ou fils de chefs de villages, entre lesquels, sans nul doute, la vierge ligurienne choisissait son époux. Mais, à la fin du repas, dédaignant ceux de sa race, elle tendit à l'un des Grecs la coupe du mariage. Son père admira son geste comme un prodige suscité par les dieux, et il accorda au Phocéén la fille de son sang et une portion de sa terre. Lisez l'*Iliade* et l'*Odyssee* : vous retrouverez chez leurs rois la même allure patriarcale. Agamemnon ou Ulysse sont également les chefs de petits domaines ; Ithaque et les îles ses sujettes ne renferment guère plus d'hommes et de champs que l'arrondissement de Marseille, dernier témoin de l'antique royaume ligurien où s'installèrent les Phocéens <sup>2</sup>. Ils vivent sur leurs terres en maîtres de métairies plus qu'en despotes de palais, ils engagent de nombreux hôtes à leurs banquets et ils savent nourrir les mendiants ; ils se montrent en chefs de grandes maisons, en pères de famille riches, simples et généreux <sup>3</sup>.

1. Y compris celle du Jarret son affluent.

2. Je crois cependant que, pour retrouver ce royaume, il faut supprimer de l'arrondissement le terroir de Ceyreste et La Ciotat.

3. Voyez maintenant le livre de Frazer, *Les Origines magiques de la royauté*, trad. Loyson (1920, Paris, Geuthner).



Une Gaule, société de cinq cents rois sous la souveraineté religieuse d'un concile de Druides et de son grand prêtre, c'était un assemblage trop simple et trop théorique pour résister à l'action du temps et aux passions des hommes. Entre la tribu et le conseil d'alliance se sont interposés peu à peu des organes de tout genre, plus puissants que celle-là, moins étendus que celui-ci.

Il était impossible à un petit pays de France de vivre dans l'isolement. Tôt ou tard, il devait se rapprocher de ses voisins immédiats. Un désir naturel de large sociabilité, la pénétration de longues routes, l'influence des chemins fluviaux, les intérêts du commerce, les nécessités militaires imposées par des dangers communs, amenèrent les tribus limitrophes à se confédérer, en dehors et peut-être en dépit de l'autorité centrale. Alors, par-dessus « le pays » de France, naquit « la province ».

Je citerai quelques-unes de ces provinces, les plus anciennes, les plus stables, pour montrer comment ces groupes se sont fondés, comment ils répondent à l'appel irrésistible de forces géographiques et d'intérêts humains. Les bas pays de la Limagne, terres de culture, s'entendirent avec les montagnes des Puy, terres de résistance, et il en résulta une société fédérale, qui sera plus tard l'Auvergne : au milieu et au travers de ce pays s'allongeait, comme un axe d'équilibre et une route de communication, la ligne régulière de l'Allier. Autour de la Vienne se réunirent les douze tribus<sup>1</sup> du Limousin. Trois ou quatre tribus, dont les plateaux fromentiers et les forêts giboyeuses descendaient également vers le double confluent de la Seine avec l'Oise et la Marne, s'associèrent pour exploiter ensemble la région parisienne. On eut un État fédéral avec les pays de Saintonge des deux côtés de la Charente, et d'autres encore

1. Chiffre supposé pour les trois départements qui ont été formés du Limousin, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze.

en Touraine ou en Orléanais sur les deux rives de la Loire, en Anjou autour de l'éventail des rivières de la Maine.

Ces formations ne se produisirent pas toutes en même temps. Commencé peut-être mille ans avant notre ère, le mouvement s'achevait à peine dix siècles plus tard, retardé ou accéléré suivant les événements politiques. Il ne fut point partout uniforme. Des tribus préférèrent vivre isolées, surtout dans les régions de forêts et de montagnes<sup>1</sup>. D'autres se séparèrent de l'association qu'elles avaient acceptée d'abord, pour en adopter une autre. La force militaire d'un groupe accrut souvent son étendue. Nos organismes provinciaux dépendirent de circonstances diverses et connurent des fluctuations nombreuses.

Mais dans l'ensemble ils se ressemblèrent tous, ils avaient la même origine, le même caractère, et, ainsi que les pays dont ils étaient formés, ils garderont une fixité que nulle nation au monde ne présente en ses provinces<sup>2</sup>.

Leur caractère initial, c'est d'avoir été des sociétés de commerce, d'entente économique : « le pays » fut une unité agricole, « la province », une unité commerciale. Ce qui fit le principe de celui-là, c'est l'exploitation en commun d'un terroir de culture; ce qui fit le principe de celle-ci, c'est l'utilisation en commun d'une route, d'un carrefour, ici la Loire ou là les confluent parisiens. La province joignit ensemble des pays qui avaient les mêmes intérêts : la Charente est une voie d'appel pour tous les terroirs de Saintonge.

Par là même, une fois constitués, ces organismes étaient nés pour toujours. C'est de la structure de la terre française qu'ils dépendaient, de la disposition de ses vallées, de la convergence de ses rivières; et ils devaient être inva-

1. C'est le cas des pays de Senlis, de Buch, de Maurienne, déjà nommés ici.

2. La récente guerre a montré la vitalité extraordinaire de nos anciennes provinces et de leur nom. Ce sont des forces qu'il faut se garder de diminuer

riables comme cette structure. Aujourd'hui encore, en dépit des bouleversements administratifs, il existe un Limousin, avec sa langue, ses traditions et l'ardent amour des siens, il existe un Berry, une Saintonge, une Auvergne ; et souvent ces provinces ont les limites que tracèrent, voilà trois mille ans, les fédérations spontanées des pays gaulois. On quitte le Limousin pour entrer en Auvergne au lieu d'Eygurande : et ce mot, un des plus anciens de notre sol, signifie « l'eau frontière » qui séparait jadis les deux provinces gauloises<sup>1</sup>. Quand vous allez de Saintes à Blaye, au village de Pleine-Selve vous sortez de la Saintonge pour descendre dans les pays de Gironde, et ce Pleine-Selve, ce « plan de la forêt », ces landes qui vous entourent, indiquent et montrent le désert qui limitait jadis au midi la société fédérale des pays santons<sup>2</sup>.

\* \* \*

Ce mouvement de concentration des forces locales ne s'arrêta pas aux unions provinciales<sup>3</sup>. Dans certaines régions, il se forma des sociétés, des ligues plus vastes, et le commerce en fut également la cause principale, surtout le commerce maritime.

C'est à cette cause qu'est due la société des « tribus de la mer », ou de l'Armorique, la plus ancienne des ligues

1. Eygurande est en Corrèze, mais à la limite du Puy-de-Dôme, et cette frontière des deux départements ne fait que continuer celle des deux provinces.

2. Pleine-Selve est en Gironde, mais à la limite de la Charente-Inférieure, limite qui continue celle des deux provinces. Remarquez qu'il y a là contact entre deux zones géologiques, les terrains crétacés de Saintonge, les terrains tertiaires de la Gironde ; et on trouverait bien d'autres cas où nos limites provinciales se conformeraient à des limites géologiques ; voyez la belle *Carte géologique de la France* au millionième (2<sup>e</sup> éd., 1905).

3. Je me suis servi de l'expression de « province », parce que c'est actuellement celle qui désigne ces groupements de « pays ». Leur nom, que nous ne trouverons d'ailleurs qu'à l'époque latine, était celui de *civitas* : mais c'est que, durant les temps celtiques, la fédération de *pagi* évolua en cité et peuple.

qui ont uni ensemble des terres et des mers de France, en dehors de l'assemblée des Druides. De l'embouchure de la Loire à celle de la Seine, peut-être même à celle de l'Escaut, une large entente groupa les rivages et les vaisseaux : ce fut quelque chose comme la Hanse baltique autour de Visby et de son île, une entreprise de commerce et peut-être aussi de piraterie. Le centre était le golfe de Morbihan <sup>1</sup>, dont les replis, les caps et les îles font une véritable citadelle de mer, havre et abri aux dimensions puissantes, qui se divise lui-même en ports et réduits innombrables <sup>2</sup>.

Tout prédisposait notre Bretagne à ce rôle maritime prééminent : la contexture de ses rivages, sa situation avancée au milieu de l'Atlantique, qui la faisait ressembler à un immense promontoire, ses gisements d'étain si précieux à l'époque du bronze, et les gisements similaires de l'Angleterre voisine, la présence sur ces rivages de mausolées fameux, de cimetières universels, où se dirigeaient à tout instant les désirs des vivants et les ombres des morts. A l'autre extrémité du monde européen, et à la même époque, l'Empire maritime de Minos le Crétois, fils lui aussi de pères indo-européens, embrassait les îles et les rivages de la mer Égée, commerçant et flibustier à la manière de la hanse du Morbihan <sup>3</sup>. De même, à l'aurore

1. Avant de me décider pour le caractère funéraire, j'ai songé à faire du grand menhir de Locmariaquer (Men-er-Hroeck) « la pierre de témoignage » ou « l'ombilic » d'alliance des Armoricains. En tout cas, ce lieu de Locmariaquer a dû jouer un rôle central et sacré dans cette ligue de mer.

2. Il n'y a plus à faire état des théories sur les modifications du rivage depuis les temps historiques, telles qu'elles sont exposées dans la *Géographie de la Gaule romaine* de E. Desjardins (t. I), si grands qu'aient été les services rendus par cet ouvrage (4 vol., 1876-1893, Paris, Hachette).

3. On peut placer la thalassocratie minoenne dans la seconde moitié de l'avant-dernier millénaire avant notre ère (la période du minoen récent des archéologues, 1600-1200). Et bien des traits de cette civilisation minoenne se rencontrent dans l'archéologie contemporaine de l'Armorique et de l'Occident, par exemple le culte de la hache (cf. Déchelette, t. II, p. 479-484). Il me paraît maintenant difficile de nier l'existence de relations entre la marine armori-

de notre histoire, la marine de France avait conquis sur l'Atlantique la gloire et la maîtrise que la nature lui offre par l'Armorique.

\* \* \*

Tout cela, fédérations de tribus, intérêts de commerce, empire de la mer, étaient principes ou appétits nouveaux, qui allaient détruire le caractère pacifique et sacerdotal de l'État druidique. Ces provinces économiques qui se développent peuvent devenir jalouses les unes des autres, convoiter un seuil sur une chaîne de montagnes, un débouché sur la rive d'un fleuve, un gisement métallique ou une source thermale de leur voisinage; et un jour peut-être pays de Bourgogne et pays de Franche-Comté en arriveront aux batailles pour conquérir ce chemin de la Saône qui « marche » à leur frontière commune<sup>1</sup>. Les marins de l'Armorique verront avec déplaisir d'autres marins, du Sud ou du Nord, s'approcher de ces marchés de l'étain dont ils voudront garder le monopole. A l'horizon de tout gain commercial il y a, pour les sociétés humaines, la convoitise et la concurrence, la colère et la guerre. De nouveaux temps de combats se préparaient.

\* \* \*

D'autres événements en rapprochaient la venue. Le goût de l'épée se propageait. Ce n'était pas une arme plus meurtrière que la hache : mais, avec sa double puissance d'estoc et de taille, prolongeant comme un bras de métal le bras vivant qui la tient, soumise aux pensées les plus rapides de l'intelligence qui la guide, elle était devenue le

caine et la marine crétoise, soit directement, soit par l'intermédiaire de Cadix, qui servit de lien entre les mondes méditerranéen et atlantique.

1. Strabon, IV, 3, 2.

moyen souverain par lequel l'homme peut commander à l'homme<sup>1</sup>.

Il est vrai qu'elle était en bronze, et que le bronze demeurait une chose rare : il faut le faire venir de loin, il est matière de commerce, et non pas d'exploitation directe. Mais voici qu'on vient de découvrir le fer<sup>2</sup>, et le fer se rencontre sur tous les territoires de la France, en Armorique comme en Franche-Comté, en Périgord comme en Lorraine. Chaque province, chaque tribu même, pourra bientôt avoir son métal et forger ses épées<sup>3</sup>.

\* \* \*

En même temps, l'étranger s'avancait vers ces terres heureuses et riches. Les navigateurs grecs de la Méditerranée, héritiers de Minos, finirent par les découvrir et rêvèrent de les exploiter à leur profit, au même titre que les Armoricains exploitaient les mers du Nord. Eux aussi, Samiens, Rhodiens ou Phocéens<sup>4</sup>, étaient des trafiquants en quête de cuivre, d'étain et d'ambre, et des marins ambitieux de l'empire des mers.

Vers l'an 600 avant notre ère, les Phocéens fondèrent un premier comptoir à Marseille, le roi du pays leur ayant concédé un port et la colline à triple butte qui le domine au Nord. Et par là encore, du fait de cette arrivée, mille dangers de lutte surgiront pour les fils des Hyperboréens.

Cependant, ce n'est pas la guerre que les hommes du

1. Déchelette fait apparaître l'épée au troisième âge du bronze, qu'il place en 1600-1300 (t. II, p. 199 et suiv.).

2. Les archéologues de l'école de Déchelette font finir l'époque du bronze et commencer l'âge du fer vers l'an 900. Le *premier âge du fer*, qu'on appelle *l'époque de Hallstatt* (Autriche) et qu'on place entre 900 et 500, correspond aux derniers temps ligures, immédiatement antérieurs à l'époque celtique. Il est étudié au point de vue archéologique par Déchelette, *Manuel*, t. II, II<sup>e</sup> partie, 1913.

3. Il ne serait pas impossible que les Druides aient pris des mesures contre la propagation du fer.

4. Au cours du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Jusqu'à nouvel ordre, je n'accepte que des Phocéens pour la venue en Gaule.

Midi leur apporteront tout d'abord. Les Grecs qui viennent de s'installer, sont des négociants et, s'il le faut, des guerriers. Mais ils ne tiennent pas à conquérir, et ils ne se battront que pour se défendre. Ce qu'ils veulent, c'est uniquement troquer des marchandises autour d'un port confortable et d'une résidence inviolable. Et puis, ce sont aussi des hommes d'intelligence fine et d'un goût parfait. Ulysse leur patron a beau être marin, soldat, commerçant et pirate : ce n'est pas un preneur de terres, et son rêve est de vivre jusqu'à son dernier jour auprès du foyer de ses aïeux; et il sait l'art de bien dire, il a la curiosité de tous les hommes et de toutes les choses, il ne cesse de réfléchir sur les faits, les êtres et les causes, il discerne et il aime les belles œuvres et les nobles actions. Ses élèves, à leur tour, pourront éduquer les élèves des Druides. Pour le bonheur de la Gaule, je redoute moins l'arrivée des Grecs à Marseille, que les ardeurs militaires qui naîtront dans les provinces.

En ce moment, cette société druidique vivait dans la paix. La force de la religion, l'intensité du travail agricole unissaient les familles entre elles et les tenaient unies à la vie régulière du sol. Qu'entre ces cinq cents rois il n'y eût jamais conflit et combat, ce serait sottise que de le croire : mais le besoin de l'accord était le plus puissant parmi les hommes; la terre et le prêtre qui leur commandaient étaient des maîtres de concorde <sup>1</sup>.

1. J'ai reconstitué ce pacifisme en examinant l'état habituel des grandes sociétés agricoles et sacerdotales, en m'aidant des textes et traditions relatifs aux Hyperboréens et aux Ligures, en remarquant ce que les voyageurs classiques ont dit de la Grande-Bretagne en un temps où elle était l'image de la Gaule druidique.

## X L'ÉPOQUE DES GUERRIERS

### LA GAULE DES CELTES ET DES BELGES

*Ce que fut sans doute l'invasion celtique. — Autres invasions ou migrations; le nom de Gaule devient prépondérant. — L'impérialisme gaulois en Europe. — Persistance et force des éléments d'unité; les rois de toute la Gaule. — Beauté historique de l'unité gauloise. — De la religion gauloise. — L'éducation de la jeunesse. — Littérature poétique. — Le chef gaulois, son allure et sa vie. — Le caractère des hommes de Gaule se fixe. — Intensité de la vie agricole. — Formation et croissance des centres urbains; les lieux de foire. — Organisation du système routier. — Développement de la vie provinciale, organisation des cités; caractère propre au régime municipal de la Gaule. — Il y a une patrie gauloise. — La Gaule n'est pas en décadence. — La Grèce commence l'éducation classique de la Gaule. — La brutalité de la conquête romaine.*

Peu de temps après la fondation de Marseille, au cours du sixième siècle avant notre ère, les Celtes envahirent la Gaule et en conquièrent la majeure partie : un État guerrier se substitua à la fédération religieuse des tribus ligures <sup>1</sup>.

En dépit de sa grandeur, de sa sainteté, de son humeur laborieuse et pacifique, ou, plutôt, à cause de cela même, la société théocratique de la Gaule ligure était condamnée à disparaître. Des cérémonies solennelles, la communion

1. Je répète que ceci, et l'alinéa qui suit, ne sont là qu'à titre d'hypothèse et de reconstruction

périodique autour des autels, les leçons des Druides, l'émoi des pieuses assemblées, ne suffisaient pas à créer entre ses membres un lien qui pût résister à la brutalité d'une invasion. La vie des hommes, absorbée par les semailles et la moisson, était incapable d'arrêter l'élan d'un ennemi organisé. On avait multiplié les lieux de refuge sur les hauteurs : ils n'empêchaient pas un conquérant d'occuper la terre et de la garder. Une entente de prêtres ne valait pas, pour assurer la paix et la concorde, une armée qui reste et des frontières que l'on surveille; et le Druide des Druides, roi des sacrifices, était sans force contre un roi d'hommes en armes. Les Ligures ne purent que s'enfuir ou se résigner à des maîtres <sup>1</sup>.

Ces maîtres, d'ailleurs, n'étaient point très différents d'eux-mêmes. Entre Ligures et Celtes, ni pour les coutumes, ni pour les dieux, ni pour la langue, je n'aperçois contraste qui compte <sup>2</sup>. Les Celtes, voisins immédiats de la Gaule, étaient domiciliés aux rivages de la mer du Nord, depuis les îles de la Hollande jusqu'à celles du Danemark; ils appartenaient à la même famille d'Européens que les tribus d'entre Rhin et Pyrénées; et peut-être n'étaient-ils qu'une arrière-garde de ces tribus, laissée à l'écart de l'autre côté du fleuve. Leur isolement, des conditions d'existence plus rudes, la jalousie et la convoitise à l'endroit des hommes plus riches et des terres plus heureuses qu'on savait au couchant, donnèrent à ces Celtes une énergie particulière, en firent un groupe politique plus solide, plus

1. D'après le *Périples* de Festus Aviénus, vers 133 et suiv. (indication voisine de 500 avant notre ère).

2. La toponymie, qui est peut-être la source principale d'informations, ne m'a fait découvrir aucune séparation caractéristique entre éléments celtiques et éléments ligures. Et toutes les études qu'on a pu faire dans ces dernières années sur les documents épigraphiques attribués aux Ligures, les ont ramenés aux langues celtiques, si bien qu'on a pu dire que le ligure est un dialecte celtique (en dernier lieu, Holger Pedersen, dans *Philologica*, t. I, 1921, Londres, *Philological Society*, p. 46) : ce qui, traduit en expressions historiques, nous ramène à dire que les Celtes primitifs étaient un groupement de tribus ligures.

entreprenant; et, le jour venu, ce fut pour eux une victoire facile, à la manière dont les Francs, partis des mêmes rivages, devaient plus tard soumettre cette même Gaule.

Cette victoire ne fut donc pas celle d'une race sur une autre race, celle d'une religion sur une autre religion, d'une langue sur une autre langue. Elle consista surtout en ce que des chefs, de nom celtique, imposèrent leur pouvoir à des millions d'êtres établis en Gaule, et les habituèrent ainsi à prendre à leur tour ce nom de Celtes, à la façon encore dont les Gaulois devaient un jour accepter le nom de Francs <sup>1</sup>.

\* \* \*

Il semble que la conquête celtique, en montrant la faiblesse du monde ligure, ait incité les voisins à prendre leur part de butin. Les Grecs de Marseille s'établirent à Nice, à Antibes, à Arles et à Agde, aux seuils des grandes routes qui menaient vers l'intérieur : à Arles, la route du Rhône et du Nord; à Nice et à Antibes, celle des Alpes et de l'Italie; à Agde, celle de l'Aude, de la Garonne et de l'Océan. Des bords de l'Èbre, le royaume des Ibères <sup>2</sup> s'étendit en Languedoc jusqu'au Rhône, en Gascogne jusqu'à la Garonne; et avec lui pénétra au nord des Pyrénées cette langue basque de *l'eskuara* que nul événement politique, nulle transformation intellectuelle ne pourra plus déloger <sup>3</sup>. A leur tour, d'autres riverains de la mer du

1. Je tiens à répéter qu'il faut chercher dans l'histoire du passé, même la plus reculée, tout ainsi que dans celle du présent, des formations nationales, des groupements politiques sous des noms déterminés, Celtes, Ligures ou Ibères, et s'abstenir entièrement, à propos de ces noms, de conceptions ethniques.

2. Je répète encore qu'Ibères signifie État, nation ou Empire de l'Èbre, et que parler d'une race ibérique qui aurait précédé en Gaule une race ligure est peut-être une des plus funestes aberrations qu'ait produite l'historiographie récente de nos origines.

3. Je n'ai jamais varié d'opinion sur le basque : il renferme deux éléments originels, l'un, italo-celtique, visible surtout dans le vocabulaire; l'autre, ibérique, visible surtout dans la structure. La question est de savoir d'où vient la langue dite ibérique. J'incline parfois vers une origine asiatique, à une migration vers l'Èbre de

Nord, les Belges, autrefois voisins et parents des Celtes, franchirent le Rhin derrière eux pour disputer aux premiers arrivés les pays d'entre l'Escaut et la Marne. Ambitions, appétits, querelles et batailles s'acharnèrent pendant des générations sur le malheureux sol de la Gaule.

A la fin tout se rangea; et les Celtes retinrent pour eux la meilleure et la plus grosse part, depuis Rouen et Paris jusqu'à Bordeaux, Toulouse et Narbonne. Il n'y eut pas de grand fleuve, Seine, Loire, Rhône et Garonne, qui ne leur fût réservé sur tout son parcours. A eux appartinrent les sommets souverains de l'intérieur, ceux de l'Auvergne, des Cévennes et de la Bourgogne. Ils acceptèrent à leur voisinage les Grecs de Marseille, qui après tout ne cherchaient pas à annexer des territoires autour de leurs comptoirs de commerce. Les Ibères furent réduits aux angles extrêmes de la Gaule méridionale, au Roussillon et surtout aux coteaux, aux pinèdes et aux montagnes de la Gascogne, où leurs tribus vécurent en fédération sous le nom d'Aquitains. Il resta quelques Ligures indépendants au fond des Alpes. Quant aux Belges, ils se partagèrent les bois et les vallées du Nord jusqu'à Beauvais près de l'Oise et à Reims près de la Marne : mais, comme ils étaient de même origine que les Celtes, entre ces deux groupes de peuples l'union fut toujours assez étroite pour que nul n'ait songé à voir dans la terre de Gaule une terre divisée entre deux populations rivales.

Tout au contraire, sans tenir compte de ce dualisme et des encoches de la frontière, le monde et sans doute les habitants eux-mêmes propagèrent dès lors un nom unique qui signifiait la grande contrée aux limites visibles. Et on l'appela tout entière soit la Celtique, du nom du peuple qui en tenait la plus grande part et les lieux éminents, soit de préférence la Gaule, nom mystérieux dont je ne

peuples de l'Orient, de la même manière que les Phéniciens à Cadix ou les Étrusques en Toscane. Voir en dernier lieu, sur le basque, le très bon travail de Gavel, *Éléments de phonétique basque*, 1920, Paris, Champion.

aurais dire s'il a été apporté par les nouveaux venus, ou s'il n'est pas l'écho de quelque appel des Druides réunis à leur concile de la Loire. — Je nommerai désormais Gaulois, à la manière des Anciens, tous les hommes de la Gaule, exception faite des Grecs de Marseille, des Ligures des Alpes et des Aquitains de Gascogne.

\* \* \*

Les Gaulois, Belges ou Celtes, verront dès lors devant eux de grands rois qui les conduiront dans leurs guerres. Ce n'est plus la prière, le contact avec les dieux, la vertu magique, qui fera le pouvoir suprême, mais la bravoure au combat, la puissance en hommes, l'assurance de la volonté, la maîtrise de l'épée. Celle-ci devient l'emblème et la marque de la domination humaine, et le fer dont elle se forge est le métal essentiel des âges nouveaux<sup>1</sup>, où prêtres et agriculteurs ne sont plus que les auxiliaires d'ambitions militaires.

Alors, dans l'exubérance de leur jeunesse de combattants, il fut impossible à ces hommes de demeurer en place, enserrés par la règle pacifique de la tribu et de ses habitudes. A peine formé par la conquête de la Gaule, l'esprit de bataille emportera ses chefs vers les quatre points de l'horizon pour la conquête du monde et la victoire universelle. Et ceci n'est point formule et métaphore d'écrivain moderne : car véritablement les Gaulois ont cru que leurs dieux leur donneraient l'empire de la terre et que, pour leur obéir et le prendre, ils n'avaient qu'à suivre le vol des oiseaux ou la fuite des nuages sur les routes divines du ciel.

La principale direction était celle du sud-est, par où, dans le ciel, passaient les grands vols des oiseaux sau-

1. C'est cette époque, gauloise ou celtique, avec prédominance des objets en fer, que les archéologues appellent le *second âge du fer*, ou, du nom de la station célèbre du lac de Neuchâtel, *l'époque de La Tène*.

vages, et par où, sur la terre, on allait aux pays chauds et bienheureux de la Grèce et de l'Italie : et deux troupes de Celtes, parties des bords de la Loire, finirent par arriver, d'étape en étape, l'une à Delphes, où l'Apollon des Grecs l'arrêta, l'autre à Rome, où l'arrêta le Jupiter des Latins. Au cours de ces étapes, qui durèrent des générations, les Gaulois laissèrent des colonies, mères d'importants États : d'un côté, au delà du Rhin, en Souabe, en Bavière, en Autriche, en Bohême, en Serbie, en Transylvanie; de l'autre, au delà des Alpes, en Lombardie, en Vénétie, en Émilie, dans les Marches. Et plus loin encore, on vit des royaumes de Gaulois surgir dans la Thrace voisine de Byzance et dans la Phrygie voisine de la mer Égée.

Au sud-ouest, d'autres Celtes passèrent en Espagne pour s'établir au pourtour de l'État des Ibères, avec lequel ils s'entendirent.

Au nord, c'étaient les Belges qui réclamaient leur morceau du monde, et qui, franchissant la Manche, firent souche en Grande-Bretagne de provinces à leur nom <sup>1</sup>.

Au nord-ouest, les Gaulois d'Armorique, dédaignant les conquêtes par terre, revendiquaient le droit de disposer des routes de la mer, du trafic de l'Atlantique, des marchés de l'étain et de l'ambre : droits qu'ils tenaient d'un usage immémorial, de leur flotte devenue redoutable par ses vaisseaux de haut bord, de la valeur privilégiée de leurs rivages, que la nature avait dessinés pour inviter la Gaule à l'empire maritime de l'Ouest.

La mer du sud recevait également de la Gaule ses maîtres, les Grecs de Marseille : ce dont les Celtes de Provence et de Languedoc ne furent nullement jaloux; ils étaient peu soucieux des choses maritimes, et ils préférèrent s'aboucher avec les Hellènes, comme, de nos jours, des producteurs de domaines ou de manufactures s'entendraient avec des armateurs de navires ou des courtiers

1. Il est bon de rappeler ici que le nom celtique n'a jamais réellement pénétré dans les Iles Britanniques. Il n'y est jamais venu que du fait de spéculations scientifiques modernes.

de commerce. Au reste, Marseille était alors la sagesse même : pas une seule fois elle ne songea à étendre hors de la Méditerranée ses entreprises navales et à faire sur l'Atlantique concurrence aux Armoriciens de Gaule. Si le plus glorieux de ses marins, Pythéas, poussa un jour jusque dans la mer d'Irlande, à Thulé de Norvège, et au delà même vers le cercle Polaire, ce fut pour découvrir des terres, et non pas pour en conquérir : il imita Ulysse son ancêtre et non pas Alexandre son contemporain.

Moins de deux siècles suffirent pour assurer aux hommes de Gaule l'empire de l'Europe occidentale, terres et mers. Une épopée de marches et de combats les conduisit partout aux confins de la civilisation méditerranéenne. Ceux qui ne prirent pas des terres s'engagèrent à titre de mercenaires dans les États du sud afin de se mêler, coûte que coûte, à leurs batailles. Et l'on parla des Celtes à Carthage, sur les bords du Nil, à Antioche, à Tarente. Dès le lendemain de sa naissance, le nom celtique s'était taillé sa place dans toutes les parties de l'univers.

C'est ainsi que, treize siècles plus tard, au sortir de l'an mille, la nation française passera subitement de la crise de son adolescence à la gloire de commander, lorsqu'on vit l'Angleterre et l'Italie soumises par des Normands, des Champenois menacer l'Allemagne, d'autres fonder un royaume en Portugal, et que des bords de la Loire et de la Seine partit l'élan qui devait rendre l'Orient au monde chrétien. La France n'avait point encore accompli sa croissance, son roi n'en possédait qu'une partie, et déjà elle voulait être la première en ce monde.

De même, deux cents avant notre ère, alors qu'il accourait des Gaulois près de Byzance et de Rome, il y avait encore, au nord des Pyrénées et à l'ouest des Alpes, des tribus qui n'étaient point de ce nom gaulois. Qu'il eût mieux valu, pour les rois de la Loire, remplacer par l'achèvement de leur domaine naturel leurs courses prodigieuses vers de chimériques horizons ! Au lieu des dieux du ciel qui leur montraient l'univers, ils

auraient dû écouter les déesses de la terre qui leur révéleraient les frontières de leur nation. Ils voulaient remplir le monde, et ils ne savaient pas occuper la Gaule. — Mais ne demandons pas à ces batteurs d'estrade du passé l'intelligence politique qui manqua si souvent à des rois de France.

\* \* \*

Toutefois, ces folles aventures ne compromirent pas les principes d'unité qui s'étaient déposés en la Gaule.

Il ne partait que les plus audacieux de la jeunesse, ceux qui voulaient être chefs au loin, ne pouvant l'être chez eux. Les poètes gaulois racontaient que les deux conquérants de l'Europe avaient été Bellovèse et Ségovèse, neveux du roi Ambigat : ils s'étaient mis en route, l'un pour franchir les Alpes, l'autre pour traverser le Rhin, mais le roi Ambigat était resté en sa résidence du Berry pour gouverner les Celtes. Et si nombreux qu'on suppose les émigrants, les femmes étaient assez fécondes pour réparer les brèches faites par le départ dans le royaume de Gaule.

Ces courses triomphales n'étaient point inutiles au maintien de l'entente celtique. Elles contribuaient à former un esprit national. L'écho des victoires du Danube ou du Tibre revenait jusqu'en Gaule, mêlé de rumeurs de miracles. On racontait les hauts faits d'un Brennos, vainqueur de Rome, d'un autre Brennos, adversaire de l'Apollon de Grèce. Des hymnes et des poèmes naissaient sous les pas des conquérants; et c'était un ferment de plus pour accroître la cohésion du nom gaulois et soulever l'orgueil de ceux qui le portaient. Les « gestes » que Dieu accomplit par les Francs à Jérusalem et à Constantinople, n'ont-ils pas donné à nos aïeux une conscience plus nette de leur nom de Français?

En Gaule même, la prépondérance de l'esprit militaire ne diminuait pas encore le respect de l'unité. Sans doute il y fit naître des rivalités inquiétantes. Du jour où il y eut un roi de guerre, conducteur des Celtes, les chefs des différentes tribus aspirèrent à ce titre, à être « le roi des

rois », et plus d'une fois on se combattit à qui le posséderait. Acquérir « le principat de toute la Gaule » devint le rêve suprême de quiconque se sentit le désir de commander à des hommes. Mais, par cela seul qu'elle existait, cette ambition d'une royauté unique entretenait la suprématie de l'honneur convoité.

Il appartient longtemps au chef des tribus du Berry, au roi des Bituriges, et nous venons de voir le fameux Ambigat, le Charlemagne celtique, vieillard puissant et sage, mais qui, à la différence de Charlemagne guerroyant aux côtés de son neveu Roland, demeure majestueux et immobile en son palais, se bornant à donner à ses deux neveux le mot d'ordre pour conquérir le monde. Celui-là, évidemment, la légende l'a obscurci de ses nuages<sup>1</sup>. Mais nous connaissons par l'histoire quelques-uns des rois de la Gaule qui régnèrent après lui, Luern et Bituit, dont l'autorité, dit-on, s'étendit au-dessus des Belges et des Celtes, jusqu'aux Pyrénées et jusqu'au Rhin.

Ceux-ci étaient, l'un le père, l'autre le fils : ce qui permet de supposer que les Gaulois acceptèrent un instant une royauté héréditaire. Tous deux étaient des Arvernes, rois des Puys et de la Limagne en même temps que dictateurs militaires de la Gaule. Et vraiment c'était justice que l'Auvergne arrivât sous les Gaulois à commander à la France : elle en détient et le centre et les plus hauts lieux ; elle dresse ce puy de Dôme où les hommes, adorateurs des cimes, étaient invinciblement attirés pour y chercher leur dieu ; elle a les eaux chaudes pleines de vertus sacrées, la Limagne dispensatrice de biens sans cesse renouvelés, les refuges inviolables et les aires dominatrices des plateaux de Gergovie ou de Corent, faits tout ensemble pour abriter et maîtriser une nation. En ces temps de croyance où l'homme sentait partout dans la nature l'expression d'une pensée divine, il put dire que l'Auvergne

1. Mais il est impossible de ne pas y reconnaître un grand fond de vérité, tout ainsi que la légende de Charlemagne n'empêche pas de croire à son existence et à son Empire.

avait été construite par les dieux pour servir de socle à la Gaule et de trône à son roi.

Luern, Bituit, sont, je le répète, des figures d'histoire. Des voyageurs grecs ou italiens les ont vus, ont été reçus à leur cour. Ils nous ont montré Luern paradant à travers les routes en un cortège de fête, debout sur un char plaqué d'argent, lançant des pièces d'or, et près de lui un poète chantant sa gloire, pareille à celle d'un laboureur divin qui fait lever la richesse sous le soc de sa charrue. Et ils nous ont aussi montré Bituit, marchant contre les Romains à la tête de cent cinquante mille hommes et de ses meutes de chiens de guerre. Si folle et si vaniteuse qu'elle ait pu être, je ne trouve pas que cette royauté de la Gaule soit moins grandiose que celle d'un Cyrus ou d'un Alexandre.

\* \* \*

A mon sens même, cette royauté de toute la Gaule devrait inspirer à l'histoire une sympathie plus grande que celle d'un Cyrus ou d'un Alexandre : et je ne dis pas cela parce qu'il s'agit des Gaulois et de la France. Je veux seulement que l'historien n'absorbe pas son zèle, que l'éducateur ne concentre pas ses éloges sur les chefs et sur les pays qui ne sont pas nôtres, pour ce seul motif que les hasards de l'écriture nous ont mieux conservé le récit de leurs victoires et l'apologie de leurs grandeurs. Je veux simplement, pour les nôtres, la justice et la vérité.

Or, ce qu'on appelle les Empires de Cyrus ou d'Alexandre, ce sont des États faits de contrées disparates, d'êtres différents, de coutumes, de religions, de langues hostiles ou dissemblables, une étendue incohérente sans limites marquées par la divinité, et ces terres et ces hommes sans autre unité que d'appartenir à un seul maître. Luern et Bituit, au contraire, sont moins les maîtres d'un Empire que les symboles vivants et directeurs d'une unité nationale. Leur pouvoir ne sort pas des frontières de la Gaule, et ils l'exercent du centre même de cette Gaule, à l'ombre

de ses plus hautes montagnes et sous l'appui de ses plus grands dieux. Leurs sujets ou leurs fidèles parlent la même langue<sup>1</sup>, appartiennent à la même espèce d'hommes : car, depuis les temps de la conquête celtique, le mélange s'est fait entre tous les êtres du pays. Au-dessus de la royauté guerrière des Arvernes, ou mieux, s'appliquant à elle comme le vêtement s'adapte au corps, s'étend l'unité morale et religieuse tressée jadis par les Druides : leur assemblée se réunit toujours au lieu consacré par les siècles sur les bords de la Loire, et si la majeure partie des attributions politiques et judiciaires sont passées aux chefs militaires, le conseil sacré n'en conserve pas moins la souveraineté morale, il lui reste le droit de prier les dieux au nom de toutes les tribus, de représenter auprès d'eux l'union fraternelle des hommes, d'exclure les criminels de la communion gauloise. Prêtres et rois, soldats et chefs, hommes et terre, collaboraient à maintenir cette union, à façonner une nation.

\* \* \*

Pénétrons plus avant dans la vie morale de ces hommes, et nous y reconnâtrons les empreintes d'un esprit national.

Le plus grand dieu des Gaulois demeurait Teutatès, fils de la Terre, législateur et éducateur de son peuple, gardien de l'alliance entre ses tribus aux jours de la paix, guide des bandes en marche aux heures de conquête. La nature l'assiste en lui donnant comme compagnons Bélénius le soleil, Taran la lumière et le tonnerre du ciel, Ésus le génie des combats, d'autres encore. Et il y a en outre des déesses près de lui, outre la Terre, sa mère et sa compagne : Andarta pareille à une Victoire ou à une Minerve, Sirona pareille à une Diane, Épona protectrice des chevaux, d'autres encore. Le panthéon gaulois s'enrichit sans cesse de noms nouveaux : je ne dis pas de figures, car la tradition fut d'abord assez forte pour détourner du culte des images.

1. Voyez Dottin, *La Langue gauloise*, 1920, Paris, Klincksieck.

Aucun de ces dieux ne portait atteinte à l'unité morale de la Gaule. Les Druides se réservaient le droit de définir leur nature, de dire leurs noms, et, tels que Moïse devant Iahvé, de les voir face à face en leur présence invisible.

Peut-être auraient-ils préféré, comme les prêtres d'Israël, un seul dieu<sup>1</sup> et un seul sanctuaire : mais les besoins religieux des peuples furent plus forts que l'idéalisme des chefs, et, après avoir multiplié les êtres divins, on multiplia leurs domiciles. Teutatès descendit sur les montagnes impérieuses, et chaque peuplade put l'avoir chez soi, les Arvernes au puy de Dôme, les gens d'Alsace et de Lorraine au Donon, ceux de Paris à Montmartre. A côté de lui, Bélénus s'empara de quelques « claires collines », caressées par le soleil levant, Fourvières à Lyon ou Clermont en Auvergne<sup>2</sup>; et, puisque Bélénus était le soleil qui réchauffe, on attribua aussi à sa présence les eaux chaudes des Vosges ou de cette même Auvergne. En même temps la Grande Mère, créatrice des eaux salubres, se dispersa en les espèces de mille bonnes Mères ou Matrones, qu'on adora aux sources et aux fontaines : la Marne (*Matrona*) fut une Mère, et aussi la source de la Durance, et on adora des Mères à la Fontaine de Nîmes. Mais, comme ces sources, ces eaux chaudes, ces collines étaient de longue date puissances et lieux divins, l'unité religieuse ne put que gagner à ce que la sainteté des choses de la nature, au lieu d'être engendrée par une humble divinité du sol, fût attribuée à l'une des présences d'une divinité souveraine. Le Jupiter italien n'a fait que grandir en s'arrêtant au Capitole, et l'Apollon des Grecs en animant à Delphes le sommet du Parnasse et la source de Castalie.

1. Remarquez qu'en matière de noms de personnes (et les noms de personnes révèlent toujours le plus ancien état de la croyance), les noms tirés des dieux particuliers, Teutatès, etc., sont extrêmement rares, et qu'en revanche abondent les noms associés à la divinité générale, *Diviciacus*, *Divicus*, *Divico*, etc.

2. Je fais allusion ici aux villes appelées *Lugdunum* (Lyon à Fourvières, Saint-Bertrand-de-Comminges, Laon, Leyde), mot que je crois l'équivalent du *Clarus Mons* de Clermont.

\* \* \*

Les Druides avaient beau ne plus être les rois de la Gaule : c'étaient eux qui préparaient son avenir en formant sa jeunesse. Car cette Gaule d'autrefois, à deux mille ans de distance de notre époque, présentait ce qu'on chercherait vainement à Rome ou à Athènes, ce qu'on trouverait seulement dans les États modernes, un système d'éducation publique, et une éducation nationale.

Les jeunes gens affluaient de partout pour recevoir les leçons de leurs prêtres. C'était dans des endroits consacrés, grottes ou mystérieux recoins des forêts, que se donnait l'enseignement, et, à défaut de l'écriture, il se donnait par la parole qui prononce, par l'attention qui écoute, par la mémoire qui retient, c'est-à-dire par cette chaîne d'influences secrètes qui va de la pensée du maître à la pensée du disciple; et la sainteté du lieu ajoutait encore à la valeur durable du précepte ou du récit.

Les Druides, évidemment, parlaient surtout de la vie des dieux, de la création et des destinées du monde, de l'immortalité des âmes. Mais ils enseignaient aussi les devoirs de la morale, et surtout de ne point craindre la mort, devoir qui soutient le bon soldat. Et ils parlaient encore de la fortune de la Gaule, en racontant ce que les dieux avaient fait pour elle.

\* \* \*

Druides qui enseignent, chefs qui combattent, rois qui commandent, une nation qui conquiert, des dieux qui s'installent sur la terre, des hommes que leurs passions agitent, et, à travers ce monde, des idées communes et la même langue, il en devait résulter l'éclosion d'une vie littéraire intense et variée.

Les Gaulois eurent leurs poèmes didactiques, composés par les Druides, où l'histoire de la nature était suivie de la genèse à l'apocalypse, partant du chaos des éléments

d'où sortit le monde, pour finir à sa destruction par l'eau ou le feu.

Ils eurent leurs poèmes épiques, où étaient racontés les faits et gestes de leur nation; leurs poésies lyriques, où étaient célébrés les aïeux et les gloires des grands chefs; leurs hymnes pieux pour invoquer les dieux; et je doute que dans les lieux consacrés, après les sacrifices et les prières, la poésie n'intervînt pas pour esquisser quelque mystère théâtral.

Elle prit dans la vie de ce temps une telle place, que la Gaule renferma, analogue aux jongleurs de la France féodale, une classe de poètes, les bardes, compositeurs et chanteurs à la fois. Il n'y eut pas de grand seigneur ou de roi qui ne fût accompagné de son barde, héraut attitré de sa puissance. Un poète était l'ornement nécessaire des cortèges et des cérémonies. Quand les Romains menacèrent Bituit, il leur adressa un noble de sa cour, escorté d'un barde, et ce fut le chant du poète qui préluda au discours de l'ambassadeur. Cela, sans doute, fit rire proconsul et légionnaires, qui ne se payaient pas de mots, et qui, s'ils étaient esclaves des formes, n'acceptaient point celles qui s'entouraient de rythmes et d'images.

\* \* \*

Peu à peu se fixe la physionomie de cette société gauloise, les traits s'en dessinent et des couleurs se dégagent. Elle me rappelle tantôt cette féodalité marocaine que nous venons de rattacher à la France, et tantôt cette chevalerie française que nous verrons apparaître dans la suite de cette histoire. En relisant les textes dont les Anciens l'ont décrite, je crois entendre les frères Tharaud parlant des seigneurs de l'Atlas ou Léon Gautier parlant des preux de Charlemagne. Par son physique, ses manières d'être, sa vie sociale, son caractère même, le Gaulois annonce un homme des temps modernes, et se place à longue distance des Romains, qui pourtant faisaient sentir leurs approches.

Au physique, son costume tient à la fois du nôtre et de celui de l'Oriental. Il porte d'amples pantalons, une tunique serrée par une ceinture, un manteau ou flottant sur l'épaule ou encadrant le buste et fermé sur la poitrine. Bottines, souliers, chaussons ou espadrilles, chapeaux de feutre ou turbans, capuchons ou cache-nez, il use de cela aussi bien que nous. Mais ce qu'il aime et ce qui nous manquera depuis la fin de notre noblesse de cour, ce sont les vêtements aux couleurs vives et bariolées, où se heurtent l'écarlate, le vert ou le jaune, et sur lesquels brillent les ors de la ceinture, des armes et du collier : et l'on songe malgré soi à des marquis de Versailles et non pas à ces Romains uniformément drapés dans des toges blanches et monotones.

A la différence du Romain, qui ne prend l'épée que pour les jours de bataille, le Gaulois ne sort pas de sa demeure sans avoir le glaive à son côté, ce glaive qui est la preuve de sa liberté et son insigne d'homme. Aux heures des parades militaires, il se couvre d'un casque orné de cornes monstrueuses, d'un mufle de bête ou d'un fétiche mystérieux, et, monté sur un cheval paré comme lui, brandissant de la main la grande épée de taille, déployant les éclats des couleurs qui le revêtent, faisant faire à sa monture les voltiges d'une fantasia savante, c'est, parmi les êtres d'aujourd'hui, le cavalier de l'Islam qu'il nous semble reconnaître.

Mais si je regarde sa vie morale, je suis tenté de croire que notre société féodale se prépare. Ce cavalier gaulois est déjà un chevalier, ce guerrier est déjà un seigneur. Quand il ne marche pas avec son roi dans les sentiers de la guerre, il vit dans ses domaines, soit en un donjon campé sur une montagne aux flancs abrupts, soit en une vaste ferme à l'orée d'une forêt giboyeuse. Ce sont alors les bruyantes journées de chasse au sanglier ou au cerf, à la suite de ces meutes de chiens gaulois qui n'avaient point leurs pareils pour la quête, la poursuite ou l'arrêt; c'étaient ensuite d'interminables festins au milieu de la

grande salle, éclairée par les flambeaux de résine, chauffée par les troncs d'arbres brûlant dans l'immense cheminée, le maître trônant à la place d'honneur, entouré d'une assemblée de parents, d'amis, d'hôtes, de clients et de parasites, flanqué de serviteurs innombrables qui ressemblaient à des gardes du corps.

Ce féodal, ainsi que nous dirions aujourd'hui, est en effet un grand propriétaire et un chef de bande. Il est le possesseur d'immenses biens-fonds, qui s'étendent sur des milliers d'hectares; et si la Gaule a connu, au début de sa vie agricole, la culture des terres en commun au profit de tous les hommes d'une tribu, si elle a connu ensuite le partage de ces terres en portions égales entre tous les pères de famille, il y a longtemps que ces années idylliques ont pris fin : les derniers survivants des petits propriétaires vivent dans la dépendance ou sous l'hypothèque des grands seigneurs leurs voisins. La campagne entière est à ces derniers, et, avec elle, les villages de paysans penchés aux bords des sources ou blottis aux recoins des hautes citadelles.

Dans les villes même, les ouvriers sont à leur solde ou à leur merci. L'industrie<sup>1</sup> travaille à complaire aux riches. C'est pour eux que les bijoutiers cisèlent ou martèlent les colliers d'or ou fondent les plus belles perles de verre; pour eux que les céramistes tournent les grands vases noirs aux flancs saillants comme des carènes, ou qu'ils s'ingénient à fixer sur la terre cuite ces teintes vives qu'affectionne le regard du noble gaulois. A sa maison sont destinés ces coffres en bois massif, ces chauds tapis de laine aux tons colorés; à ses armes, ces ornements d'émail où l'ouvrier a su faire descendre les couleurs du ciel ou

1. L'important est de recourir aux collections du Musée de Saint-Germain et aux catalogues si soigneusement dressés par Salomon Reinach (*Catalogue sommaire*, 3<sup>e</sup> édit., 1898; *Catalogue illustré*, 2 vol., 1917 et 1921; Paris, Leroux et Musées Nationaux). Le *Manuel* de Déchelette (t. II, III<sup>e</sup> p., 1914) demeure de premier ordre.

du sang; à sa chevelure, ces produits chimiques qui la parent des nuances d'une jeunesse nouvelle ou d'un blond éternel. Car l'industrie gauloise est habile à découvrir : elle a inventé le savon, l'étamage, l'argenture, l'émaillerie, la tonnellerie, et elle n'a pas de rivale en Europe pour livrer à ses maîtres chars de guerre ou de fête, chariots de camionnage, charrettes de campagne ou voitures de vitesse : la carrosserie de Gaule pouvait être estimée la première du monde<sup>1</sup>.

C'est également le luxe des grands qui fait vivre ces marchands grecs venus de Marseille, ces sociétés de transport qui s'organisent sur les fleuves : tels, ces « nautés » de Paris dont il m'est impossible de ne pas reporter l'existence jusqu'aux temps gaulois. A ces riches il faut les coupes d'argile façonnées et peintes par des potiers de la Grèce, les trépieds de métal à la structure mystérieuse, les aiguères de bronze aux courbures élégantes, toutes choses gracieuses à voir : car ils ont l'esprit assez ouvert pour comprendre la beauté de la matière travaillée par l'artiste et celle de la phrase modelée par le poète. Mais, comme ils sont aussi grands buveurs de vin, montés en force et en appétit, et que la bière, le cidre et l'hydromel du pays ne leur suffisent pas, ils demandent aux Grecs de leur apporter sans cesse des amphores de vin, et ils les paient au prix qu'on voudra.

Il y avait, en effet, ceci d'extraordinaire, que les Gaulois raffolaient du vin, que leur terre était admirablement douée pour la vigne, que les environs de Marseille la Grecque offraient d'excellents vignobles, et que jamais pourtant, pendant le demi-millénaire où la Gaule libre fut en relation avec les colons de Phocée, jamais la vigne

1. Un seul érudit moderne a su rendre justice aux efforts des Gaulois en matière économique et faire certaines réserves sur les progrès apportés par les Romains en cette matière. C'est L. Reynier, dans son livre *De l'économie publique et rurale des Celtes*, 1818. Et les découvertes archéologiques, par exemple celle de l'émaillerie gauloise au Beuvray, n'ont fait que confirmer ses thèses. Voir Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*, 2 vol., 1899, Autun, Dejussieu.

ne parvint à sortir du terroir marseillais. J'ai peine à croire que les Grecs aient pu réussir à en empêcher l'évasion. Je supposerai plutôt qu'une loi gauloise en interdisait l'importation, et que cette loi venait des Druides. Ainsi que d'autres prêtres de l'Ancien Monde et du Nouveau, ils ont redouté les conséquences de l'ivresse avec l'abus du vin, et peut-être aussi, avec l'extension du vignoble, le discrédit des terres à blé. Si les Gaulois buvaient du vin, ce n'était que du vin de luxe, importé du dehors, et je suppose aussi qu'ils le buvaient à l'insu de leurs Druides et en dépit de leur religion : ce qui serait un autre trait de ressemblance entre leur vie et celle des fils de l'Islam.

\* \* \*

C'est évidemment l'aristocratie qui a fourni aux écrivains anciens les principaux traits du caractère gaulois, tel qu'ils ont essayé de le décrire. Mais si les chefs donnaient le ton à la nation, il est permis de supposer que la masse des hommes s'étaient déjà mis à le prendre. « La race gauloise »<sup>1</sup> avait dès lors son humeur, son tempérament, j'ose dire une âme d'une certaine tenue; et on parlait de cette âme et de sa nature à la façon dont on parlait de l'âme d'Athènes ou du Génie du peuple romain, encore que Rome et Athènes fussent des patries municipales, et la Gaule une vaste société nationale.

Le Gaulois a l'intelligence éveillée, rapide, souple et précise. Il sait apprendre, comprendre, imiter et inventer. C'est un être de clarté et de logique.

Deux défauts gâtent cette intelligence. L'imagination, vraiment, est trop débordante : il voit ce qui n'est pas et ce qui ne sera pas; quand l'espérance ou le désir le saisissent, son âme s'emporte dans des illusions sans fin. Puis, il sacrifie trop à la parole, qui le détourne de la réflexion et de l'acte; son pays est un repaire de rhéteurs

1. En traduisant ainsi l'expression de Strabon, IV, 4, 2 : Τὸ φῶλον Γαλλικόν.

et de bavards; ses chefs doivent s'imposer par l'éloquence autant que par la bravoure, et les plus angoissants dangers servent d'occasion à de beaux discours, ordonnés et majestueux.

Des qualités éminentes de cœur relèvent le mérite de l'esprit. Nul écrivain de l'Antiquité, pas même de ces Romains auxquels les Celtes firent tant de mal, n'eût osé accoler à leur nom ces mots de ruse et de perfidie qu'on répétait à satiété à l'endroit d'adversaires. Le Gaulois est un être de premier élan, qui ne sait pas dissimuler sa pensée. Sur le champ de bataille, il ne veut combattre qu'à ciel ouvert; il ne cachera ni son corps devant l'ennemi ni son âme dans une discussion. La fidélité au serment et le respect du droit ont conservé chez lui leur valeur primitive. Vérité et justice ne se séparent pas à son sentiment. Il a l'horreur de l'iniquité, qui est une forme du mensonge; et il a aussi celle de la lâcheté, qui est une forme de la bassesse.

Ce qui manquait le plus aux Gaulois, c'était la discipline de la volonté. Ils savaient prendre de bonnes résolutions : mais combien vite abandonnées! Amis du plaisir, joyeux de vivre, on eût dit qu'ils avaient peur des décisions fixes, froides et continuées, qui exigent l'effort et la peine d'une longue tension de soi. Ce sont, et je crois que Michelet a eu raison de le dire<sup>1</sup>, de grands enfants, mobiles et crédules. On leur attribua la vivacité et l'inconsistance des passions politiques, et le goût des révolutions. Leur bon sens et leur finesse ne les préservaient pas, en matière de gouvernement, des plus sottes imprudences et de la plus dangereuse imprévoyance.

Aucun de ces travers n'était d'importance au regard de la morale; et toutes ces qualités faisaient des Gaulois de très braves gens, enclins à l'idéal, et qui étaient des hommes d'esprit. — Mais, dans les temps prochains où

1. *Histoire de France*, livre I, chap. 1 : « Ce sont les enfants du monde naissant. » Écrit en 1833 au plus tard.

l'impérialisme romain allait étouffer les lois de la morale, ces qualités ne seraient pour un peuple qu'une très médiocre sauvegarde.

Ce que je reprocherai le plus aux habitants de la Gaule, c'est l'excès de leur individualisme. Obéir leur répugne, ils veulent faire par eux-mêmes. Ils ne sont nullement dépourvus de la faculté d'organisation, et ils ont su doter leur pays d'un ensemble d'institutions intelligentes, judiciaires, militaires ou fiscales : mais ils ne s'y conforment guère. Chaque peuplade aime à agir à sa guise; et, dans chaque peuplade, l'individu compte plus que l'État. L'amour de sa personnalité, la vanité de son nom ou l'orgueil de ses actes, la passion de la gloire, dominant les chefs, et, sous de tels stimulants, ils arrivent à faire de très belles choses, mais ils en viennent aussi aux pires aberrations de l'amour-propre et de la jalousie. Quelques-uns surent se dévouer avec un admirable héroïsme à ce qui représentait pour eux la cause commune, que ce fût la Gaule ou leur cité. Mais le monde gaulois n'était pas encore parvenu à connaître cette abnégation aveugle et absolue que la religion de la patrie inspira aux cités méditerranéennes dans l'âge de leur maturité.

Il n'empêche que ces Gaulois sont maintenant les fils d'une seule famille, ayant même physionomie et même tempérament. Quel que fût le sang originel des plus lointains ancêtres, leurs descendants s'étaient tellement mêlés, corps et âmes, ils avaient tellement subi ensemble les influences du climat et du sol, de l'histoire et de l'éducation, qu'il existe sur la terre de Gaule une espèce humaine avec sa nature propre, avec des traits dessinés pour toujours. Les révolutions qui vont suivre changeront peu de chose à cette nature, ne supprimeront ou n'ajouteront aucun trait essentiel. Et tel nous nous sommes imaginé le chef arverne Vercingétorix au temps de César dans la Gaule finissante, tel nous apparaîtra Roland, neveu de Charlemagne, dans le rêve de la France adolescente.

\* \* \*

Le sol, également, avait reçu sa figure définitive, ses espaces de culture, ses routes et ses domiciles humains.

Ce qu'il faudrait à ses cultures, c'est un peu plus de variété : il n'a pas encore adopté, par exemple, l'olivier et la vigne, malgré les timides essais des temps néolithiques. Mais les Gaulois, en dépit de leur humeur bataillease, n'ont rien laissé perdre des terres fécondes que leurs aïeux avaient découvertes; le grand seigneur, qui vit le plus souvent près de ses champs, qui leur doit le plus fort de ses ressources, sait les entretenir en bon père de famille, et n'oublie pas d'amender et d'engraisser ses emblavures, au moment opportun, avec la marne calcaire ou argileuse du sous-sol.

Qu'on ne nous répète plus que la Gaule de ce temps était encombrée et hérissée de forêts impénétrables, et qu'il fallait attendre les Romains pour défricher ces espaces incultes. Les Romains n'ont supprimé ou amoindri aucune des forêts celtiques, et les seules brèches qui y aient été faites par le travail des hommes viennent de bûcherons chrétiens. Mais ces forêts elles-mêmes étaient loin d'atteindre les formidables proportions qu'on leur attribue. On cite les Ardennes, les Vosges, les Landes, les grandes hêtraies ou rouvraies de l'Île-de-France : elles existent toujours, et leurs bords seuls ont été rognés. Nulle part, le bois ne gênait la culture; les Gaulois avaient toute l'étendue qui leur était nécessaire pour récolter le blé de leur nourriture. Au reste, la forêt elle-même était un réservoir de vie variée. Elle avait ses larges pistes de chasse, sans cesse foulées par des chevauchées, et ses sentiers de pèlerinage, qui conduisaient aux lieux sacrés des sources, des clairières, des grottes ou des arbres fameux. Une exploitation forestière valait alors ce que peut valoir de nos jours une mine de charbon : c'était de la forêt que le Gaulois tirait les bois de ses demeures, car

il voulait ignorer l'usage de la pierre; et les sous-bois servaient au pacage de porcs innombrables, un des aliments favoris de ce temps. Abri, vivres et chaleur, l'homme devait presque tout à la forêt. Une nombreuse population de « compagnons des bois », forgerons, bûcherons, charbonniers, cueilleurs de simples, sorciers et « sauvages », y avaient élu domicile. Des villages s'étaient formés sur les hauteurs au milieu des arbres. La forêt n'était plus qu'un mode particulier de la discipline du sol plié pour toujours à la vie humaine.

\* \* \*

Cette vie humaine s'étendait, s'agitait partout. Elle avait désigné les lieux favorables à ses résidences et à ses rendez-vous, les lignes utiles à sa circulation.

Il existait encore des villages en nombre sur les hauteurs inexpugnables des Alpes, des Vosges ou du Limousin, sur les promontoires rocheux qu'enserrent les boucles des rivières du Quercy ou du Rouergue, et les plus grandes villes elles-mêmes, Bibracte ou le mont Beuvray dans le Morvan de Bourgogne, Gergovie près de Clermont d'Auvergne, malgré les 135 hectares de celle-là, les 75 de celle-ci, n'étaient que d'énormes refuges dressés au milieu des bois et des rochers, à plus de 800 ou de 700 mètres de hauteur. Mais la vie en commun tendait aussi vers des sites plus hospitaliers. Lutèce était née dans l'île des Parisiens; Bordeaux, autour de l'estey de la Devèse, à l'endroit où ce ruisseau sacré rejoint la Garonne; Avaricum ou Bourges, sur la presqu'île qu'entourent les marais de l'Yèvre et de l'Auron; Narbonne, auprès de l'Aude en sa fin; Arles et Lyon, sur les collines qui dominant, là-bas la fourche et le delta du Rhône, ici son confluent avec la Saône; Toulouse, sur le large plateau<sup>1</sup> qui commande le passage de la Garonne et le débouché des routes venues de la mer Intérieure; Orléans et Nantes, ports sur

1. Plateau de Vicille-Toulouse, d'où la ville, sous Auguste, descendra à son emplacement actuel.

la Loire; Rouen, marché sur la Seine; Nîmes, sur ses « monts », au-dessus des eaux jaillissantes de sa Fontaine divine; et cinquante lieux de ce genre, bénis des dieux et chéris des hommes, qui devaient demeurer ou devenir les métropoles des provinces de France.

Ailleurs, toujours à portée des bonnes terres et des routes populeuses, se tiennent les modestes bourgades des « pays », à la fois villages de travailleurs, gîtes d'étapes, marchés de paysans, sanctuaires de pèlerins : Boulogne sur la Manche, où l'on s'embarque pour la Grande-Bretagne; Dreux à portée de la Beauce aux moissons inépuisables; Blaye, citadelle et port sur la Gironde; Locmariaquer, port des Vénètes du Morbihan et peut-être leur lieu saint; et, entre toutes, Alésia de Bourgogne, que ses eaux bienheureuses, le merveilleux isolement de sa colline, le passage incessant de marchands et d'étrangers, ont rendue plus vénérée et plus célèbre que les plus peuplées des métropoles.

L'activité des hommes ne se concentrait pas dans ces endroits de domicile permanent. En cent autres lieux, à des carrefours de routes, à des points frontières, auprès d'une source illustre, à la lisière d'un bois fréquenté, de vastes esplanades invitaient les hommes à des réunions périodiques, jours de fête qui étaient en même temps des jours de foire. On aimait beaucoup, en ces âges anciens, les grands rassemblements de foule, et les émotions qu'y provoquaient la passion des affaires, le voisinage des divinités, l'attrait du plaisir, la joie de faire nombre, de jouir, de parler et de crier ensemble : en quelques heures fiévreuses ou plaisantes on y dépensait plus de vie que dans la longue succession des mois de travail banal.

\* \* \*

Pour satisfaire à cet intense va-et-vient, les vieilles pistes des défricheurs néolithiques s'étaient transformées en de très larges routes, où pouvaient passer en masse, sans trouble et sans arrêt, et les troupeaux aux époques

de transhumance, et les guerriers aux mois de campagne, et les caravanes en toute saison. On ne sait comment ces routes étaient construites et entretenues : mais soyons assurés que des règlements communs à toute la Gaule veillaient à leur bon état. Quand les Carthaginois ou les Romains entrèrent dans le pays, ils n'éprouvèrent jamais la moindre difficulté à transporter leurs troupes, fantassins, cavaliers, convois d'artillerie ou d'intendance. Hannibal, le long du Rhône, marchait à raison de trente kilomètres par jour et davantage; sur les routes d'Auvergne, César en fit près de soixante-quinze en vingt-quatre heures, avec quatre légions, au moins dix mille hommes. On avait bâti des ponts de bois à Orléans, à Paris, à Nevers, et peut-être même à Pont-Saint-Espirit, sur ce Rhône tempêteux que les Romains jugeront indomptable. Des bords du Rhin au col de Roncevaux par Paris et Bordeaux, de Boulogne à Marseille par Alésia ou par Langres, de Marseille à Bordeaux par Narbonne et Toulouse, de Paris au Rhin par Reims, Verdun et Metz, les grandes lignes de voies ferrées qui encadrent ou qui sillonnent la France actuelle sont les héritières de routes que les Gaulois ont connues. Et ils ont su également ouvrir des passages, des « ports » suffisants, à Roncevaux ou au Pertus dans les Pyrénées, au Petit ou au Grand Saint-Bernard, au Cenis ou au Genève dans les Alpes. Voilà donc tracées pour toujours, sur le sol de France, les lignes générales qui guideront les gestes et les mouvements de sa vie.

\* \* \*

Les provinces, à leur tour, ces derniers venus des groupes humains, s'emparent de ce sol pour le marquer à leur empreinte. De nouvelles ont apparu : les Salyens viennent de dessiner la Provence, les Volques le Languedoc, les Allobroges le Dauphiné, les Séquanes la Franche-Comté, et les Helvètes ébauchent la Suisse. Sauf dans les régions

reculées où dominant la forêt ou la montagne, la tribu ou « le pays » (*pagus*) est réduit à une vie obscure de travail et de dévotion autour du lieu traditionnel où respire son Génie tutélaire. C'est la province qui a pris la direction des affaires publiques, devenues le plus souvent des affaires de guerre.

Elle a son chef militaire, roi ou vergobret, qui est en même temps juge et administrateur. Une loi commune, des règlements de finances, sont institués au-dessus des coutumes des cantons ruraux. Surtout, chaque province, chaque ligue de tribus veut avoir sa capitale. Et ici se présente un fait de première importance pour les destinées de la Gaule et de la France.

Il va se passer chez nous ce que la Grèce avait vu, près de mille ans auparavant, à l'époque fabuleuse d'Hercule et de Thésée, lorsque les villages épars des dèmes de l'Attique avaient reconnu la suprématie d'Athènes, et avaient fait d'elle leur capitale, le lieu de rassemblement de leurs forces associées, le cénacle et le donjon de leur union indestructible, leur ville unique et maîtresse. Les tribus des plateaux et des confluentis parisiens se rangeront ainsi sous les lois de Lutèce en son île; Besançon devint citadelle pour les Séquanes de Franche-Comté, Metz, sanctuaire pour les Médiomatriques de Lorraine, et Reims, bourg principal pour les Rèmes de Champagne. J'ai déjà nommé les trois plus célèbres de ces capitales, peut-être les premières nées des métropoles de la Gaule celtique : Avaricum ou Bourges chez les Bituriges du Berry, Gergovie chez les Arvernes et Bibracte chez les Éduens de Bourgogne.

La Gaule s'acheminait donc à son tour vers ce régime municipal qui fit la beauté, la grandeur et le charme du monde méditerranéen. La ligue de tribus se muait en une « cité », patrie de sol et d'âme, faisant d'une ville centrale son autel et son foyer, le domicile moral de tous ses citoyens, l'acropole de ses chefs, le forum de ses marchands et le temple de ses dieux, telle qu'Athènes pour

l'Attique ou Sparte pour la Laconie, telle que Rome, Tyr ou Carthage, ou Marseille ici-même <sup>1</sup>.

Mais le régime municipal s'annonçait dans la Gaule sous une allure différente de celle qu'il avait prise aux rives de la mer Intérieure. A Rome, à Athènes ou à Carthage, la ville, avec ses sanctuaires, ses marchés et ses remparts, est l'énergie éminente et le principe substantiel de la cité, le lieu de convergence de ses cultes, de ses demeures et de ses richesses : la campagne ne compte plus que par ses villages épars et ses sanctuaires vieillots; d'ailleurs elle n'est jamais qu'un terroir d'étendue restreinte et de fertilité médiocre. En Gaule, au contraire, Gergovie, Bibracte ou Bourges commandent à un immense et opulent territoire, Auvergne, Bourgogne ou Berry, qui est une région naturelle de la France, abondante en cultures, en domaines, en villages, en forêts, en champs de foire, en lieux de prières, en montagnes et en sources célèbres. Les hommes et les dieux de cette campagne ne se résigneront jamais à n'être que les sujets anonymes et dociles d'une ville lointaine. La terre où ils habitent a trop de valeur pour qu'ils ne réclament pas leur part de gloire et de pouvoir en face de la capitale; Alésia, chef-lieu de tribu rurale, est une colline trop sainte pour se laisser perdre dans le rayonnement d'une métropole, Bibracte ou Langres. En France, ville et campagne ont trop besoin l'une de l'autre pour ne pas s'entendre et travailler chacune à titre égal. Sous le régime municipal qui s'inaugure, les villes auront beau croître en étendue et en beauté, elles demeureront toujours encadrées et soutenues par des terres fécondes et sacrées qui, elles aussi, auront leurs fils passionnés, et qui transmettront à ces fils leurs coutumes, leurs bienfaits et leurs séductions.

1. Je devrais ajouter Jérusalem. Mais chez les Hébreux, ce fut en partie comme chez les Gaulois : la ville n'absorba pas le territoire. Toutefois, vu l'importance du temple et la force de l'unité religieuse, Jérusalem valut plus chez les Hébreux que, par exemple, Bibracte chez les Éduens.

\* \* \*

Comment, après cela, ne parlerai-je pas d'une patrie gauloise? Voici une contrée que la nature a pourvue de frontières naturelles, et, ce qui vaut mieux, d'une étroite solidarité entre les terres intérieures. Voici, dans ce pays, trente millions d'hommes<sup>1</sup> qui ont fixé pour toujours les foyers de leurs résidences et les routes de leurs relations. Ces hommes ont même langue et même nom. Ils ont des chefs souverains, les uns rois et les autres prêtres; ils ont des lieux de rendez-vous universels, des conseils politiques et des assemblées religieuses; ils sont à la fois un peuple et une église. Par les souvenirs de leur histoire et la gloire de leurs aïeux, ils communient dans le passé; ils communient dans le présent par l'adoration de dieux nationaux; ils communient dans l'avenir par les leçons d'espérance et de foi que reçoit leur jeunesse. La Gaule est un corps qui a sa pensée, sa tête et ses organes; et la même vie, et une vie très puissante, se répand en tous ses membres. Et il se trouvera des hommes qui aimeront cette Gaule comme une femme, une mère ou une déesse, et qui sauront mourir pour elle. Tout cela ne fait-il pas une patrie?

Il est certain que ces patriotes de la Gaule furent l'exception, quelques âmes d'élite isolées au milieu d'ambitieux qui restaient attachés à la fortune de leur cité ou à l'intérêt de leur maison, ou au milieu d'humbles travailleurs qui ne comprenaient que la besogne du pain quotidien. Mais cela s'est vu en d'autres temps et chez les nations les plus solides, et l'existence d'une patrie ne dépend point du nombre des fidèles qui la servent.

1. Ce chiffre, qui n'est évidemment qu'approximatif, résulte de l'examen attentif des textes, des ruines et des sites humains se référant à l'époque gauloise. Je ne puis en aucune manière souscrire aux chiffres très faibles donnés par les systèmes courants, moins de dix millions, et parfois même moins de cinq millions. C'est méconnaître absolument le caractère et l'intensité de la vie antique. Pareille erreur a été souvent commise pour le Moyen Âge français, erreur dont on commence enfin à revenir.

Il est également certain que la force prise par les cités fut souvent une entrave à l'entente gauloise. En grandissant, le patriotisme municipal fit concurrence au patriotisme national. Les Éduens de la Bourgogne disputèrent aux Arvernes de l'Auvergne le privilège de commander à la Gaule : Athènes et Sparte, de même, luttaient pour l'hégémonie de la Grèce. Mais des querelles de cette sorte, si funestes qu'elles soient devenues, étaient des hommages rendus à l'unité d'une nation.

Il est certain enfin que l'esprit de parti troubla souvent la vision de l'intérêt général. Les Gaulois étaient trop vifs, trop bavards et trop personnels, pour ne point se livrer avec ardeur aux discussions et aux conflits politiques. A propos de cette lutte pour le principat entre Arvernes et Éduens, ils se divisèrent en deux camps, et chaque cité, chaque tribu, chaque famille même, eut ses Armagnacs et ses Bourguignons, ses Mazarins et ses Frondeurs, ses Huguenots et ses Papistes, je veux dire par là ses partisans des Arvernes et ses partisans des Éduens. Mais les luttes de partis sont inséparables d'une vie de liberté et de l'exubérance d'un tempérament. La France a traversé des crises tout aussi redoutables, et je viens d'y faire allusion : son unité morale n'a été un instant compromise que pour reparaître ensuite en la forme d'« union sacrée », plus solide et plus douce.

\* \* \*

On a prononcé le mot de décadence à propos de l'état de cette Gaule<sup>1</sup> : elle avait, a-t-on dit, atteint le degré de civilisation qui lui était départi par les destins, et elle descendait la pente qui entraîne vers la mort les nations vieillissantes. Les écrivains qui ont parlé ainsi ont voulu justifier la défaite de la Gaule, le triomphe de Rome et

1. Mommsen, *Römische Geschichte*, t. III (écrit peu avant 1856), p. 241 (p. 219 de la première édition), et bien d'autres écrivains, allemands et français, après lui ou d'après lui.

l'impérialisme latin, et parfois même, par delà l'apothéose des empires du passé, préparer l'avènement d'un empire nouveau. Mais ce sont propos d'une politique misérable, et non pas remarques d'historien.

A quel signe reconnaissez-vous qu'un être est en décadence, si vous brisez sa vie par une mort violente? Que de fois ce mot de décadence a été brutalement proféré ou perfidement insinué pour amener le monde à accepter la chute de la France, alors qu'elle se recueillait avant d'entrer dans le plus brillant des renouveaux ou la plus complète des victoires ! Ce qu'on a pris, chez les Gaulois, pour les tremblements de la décrépitude, n'était que les tâtonnements d'une adolescence qui désire s'instruire et qui hésite sur la loi de son avenir.

\* \* \*

Ce qui manquait à la Gaule, c'est que, vivant à l'écart de la civilisation méditerranéenne, elle en ignorait les progrès ou en dédaignait les avantages. Elle ne connaissait ni les lettres de l'écriture et de l'épigraphie, ni les images de l'art, ni les édifices de pierre, ni la régularité des résidences urbaines, ni les dieux à figure humaine, ni les pièces de monnaie, rien en un mot de ce qui assurait aux cités de la Grèce et de l'Italie les agréments de l'existence et la sécurité des relations. Mais voici que les Grecs ont bâti Marseille, que les Gaulois ouvrent aux marchands de Marseille les routes et les villes de leur pays, et que les Grecs ouvrent aux Gaulois les rues et les temples de leur cité. Alors, entre Gaulois et Grecs, ce qui s'échange, ce ne sont pas seulement des marchandises et de bons rapports, mais aussi des leçons et des sentiments. Que les prêtres de Gaule aient vu d'abord avec déplaisir cette pénétration d'idées étrangères, c'est possible : mais ils ont vite accepté et suivi eux-mêmes le courant invincible qui portait les Gaulois à une existence nouvelle.

L'écriture, avec caractères helléniques, fut divulguée

dans la Gaule; on s'en servit pour les actes publics, pour peindre ou graver les documents qu'on voulait soustraire à l'oubli.

Sur le modèle des statères d'or et des drachmes d'argent, Arvernes, Éduens, Armoricaïns et autres frappèrent des monnaies de bon aloi et de type constant; et après s'être bornés à copier grossièrement les images des pièces grecques, ils firent dessiner des emblèmes empruntés à leurs cultes ou à leur vie militaire<sup>1</sup>.

Les Gaulois apprirent à traduire leurs pensées par des figures qui en furent les symboles<sup>2</sup>. Ils combinèrent en spirales ou en courbes d'une variété infinie le prestigieux signe en S, le serpent linéaire qui semble avoir été pour eux le sceau mystérieux de la divinité. Leurs mains maladroites tardèrent plus longtemps à façonner des images, et, par respect pour la tradition, elles hésitèrent à modeler des dieux à la ressemblance des hommes. Mais enfin le désir d'avoir les dieux près de soi fut plus fort que tout, et les Gaulois taillèrent dans des troncs d'arbres leurs premières idoles, ainsi qu'avaient fait les Grecs pour leurs plus lointaines Artémis.

Ils s'habituèrent de plus en plus à comparer leurs dieux avec ceux des Grecs : rapports de marchands, en ce temps-là, c'était un peu échange de dévotions. Grecs et Gaulois trouvèrent bientôt que Bélénus ressemblait à Apollon, et que Teutatès, législateur de son peuple, ressemblait à Hermès, éducateur des hommes.

Les Celtes de Provence et de Languedoc ne pouvaient visiter Marseille sans être saisis d'admiration pour ces remparts droits et solides, à la surface aplanie, aux pierres énormes et régulières, pour ces temples où la divinité siégeait en un asile inviolable, pour ces rues où les maisons s'alignaient en un rythme symétrique. Ils comprirent que

1. Voyez Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, 1905, Paris, Leroux.

2. En supposant que les Gaulois n'en aient pas eu l'idée par eux-mêmes.

c'était la pierre taillée qui faisait cette puissance et cette harmonie. Et l'on vit peu à peu dans la Gaule se dresser des remparts pour les villes et peut-être des temples pour les dieux<sup>1</sup>. Les morts, eux, résistaient au progrès et se contentaient de chambres misérables creusées dans la terre : car il y avait longtemps que menhirs, dolmens et tertres élevés étaient disparus des usages funéraires, et un Celte jugeait inutile de construire pour les défunts une demeure solennelle sur un sol qu'ils allaient quitter pour toujours. Mais, à l'encontre des morts, les vivants se faisaient entraîner aux choses nouvelles.

Je ne suis pas sûr que les Druides eux-mêmes n'aient point pris contact avec les prêtres d'Artémis ou les lettrés de Marseille. Car le Gaulois aimait ses voisins, et il était curieux d'apprendre ce qui venait de loin ; et le Grec, disciple d'Hérodote, avait le goût des entretiens avec les prêtres étrangers, même ceux qu'il appelait des Barbares<sup>2</sup>.

Qu'on laisse donc la Gaule demander à la Grèce de l'initier à la culture méditerranéenne. Peu importe qu'elle s'en instruisse d'abord lentement, en hésitant, sans renoncer

1. Justin (résumé de Trogue-Pompée, qui est un homme du pays, contemporain d'Auguste), XLIII, 4 : *Ab his (les Marseillais) Galli et usum vitæ cultioris, deposita ac mansuefacta barbaria, et agrorum cultus (ceci est exagéré) et urbes mœnibus cingere didicerunt. Tunc et legibus, non armis vivere (ceci est exagéré), tunc vitem putare (très tardivement), tunc olivam serere consuerunt, adeoque magnus et hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Græci in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur.* C'est ce qu'on appelait « le philhellénisme » des Gaulois. Les expressions de Trogue-Pompée sont évidemment excessives et tendancieuses : mais cela même semblerait prouver qu'il a voulu rappeler les droits de la Grèce comme éducatrice de la Gaule et réagir contre les prétentions de l'amour-propre romain.

2. On ne peut certes pas accepter telle quelle l'assertion d'Ammien Marcellin (XV, 9, 8), que les Druides se sont inspirés de Pythagore. Mais on ne peut pas non plus la négliger, étant donné que ce détail remonte sans doute à un écrivain grec contemporain d'Auguste, et que les Druides et l'élite des Gaulois ont dû être curieux de toutes les choses helléniques qui étaient à leur portée ; voyez ce roi gaulois qui demande aux Marseillais d'être admis dans leur ville, *ut deos eorum adorare liceret* (Justin, XLIII, 5, 5).

à de chères habitudes. Les progrès les plus sûrs d'un peuple ne sont pas les plus rapides, ni ceux qui lui ont été imposés. C'est de cette manière douce et consentie que Rome s'est fait élever jadis par les Grecs, qu'elle a reçu d'eux la forme de ses dieux, les directions de son art et de ses lettres, et qu'elle les a reçues en les adaptant aux traditions de sa langue et aux pratiques de son esprit, sans rien perdre de ses facultés propres, et, ce qui vaut mieux encore, sans rien perdre de ses libertés. D'une alliance spontanée entre la nature gauloise et l'éducation hellénique, l'histoire était en droit d'attendre une civilisation nouvelle, originale et charmante<sup>1</sup>.

\*  
\* \*  
\*

Rome ne le permit pas. Mais son ambition eut pour appui la sottise de Marseille et celle de la Gaule, qui toutes deux crurent en l'amitié du peuple romain.

Marseille eut recours à cette amitié pour se débarrasser du voisinage, parfois gênant, des Celtes de Provence. Mais Rome, au delà des Alpes, ne travailla que pour elle. Elle vainquit Bituit, roi des Arvernes et chef de toute la Gaule; et, après cette défaite, elle coupa la Gaule en deux : comme territoire, en annexant les terres du Midi, Provence, Languedoc et Dauphiné; comme nation, en supprimant l'hégémonie arverne et en soutenant, à l'aide de son alliance, les prétentions des Éduens. Admirons, avec Montesquieu, « la profondeur » de la politique romaine<sup>2</sup>; mais

1. Littré (*Études sur les Barbares et le Moyen Age*, 1867, p. 205) revendique hautement pour l'historien le droit de rechercher ce qui aurait pu arriver sous un autre cours d'événements : « La considération des cas hypothétiques a cela d'utile qu'elle oblige à distinguer soigneusement ce qui dans l'histoire est nécessaire de ce qui n'y est que contingent. »

2. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, chap. 6. Mais il ne faut pas méconnaître que Montesquieu ne fut jamais dupe des Romains : « Ils ne faisaient jamais la paix de bonne foi... Cupidité des particuliers... avarice publique.... On n'avait pas même cette justice des brigands, qui portent une certaine probité dans l'exercice du crime. »

rappelons qu'elle était au service de criminels, proconsuls avides de gloire et brasseurs d'affaires en quête de placements.

La guerre civile éclata entre les deux partis gaulois. Ils rivalisèrent d'ailleurs de maladresse et de crédulité. Les uns se confièrent en des mercenaires germains, dont le chef, Arioviste, finit par réclamer la Gaule pour lui-même. Les autres se confièrent en un proconsul de Rome, Jules César, qui ne procéda pas autrement que le bandit d'outre-Rhin, mais qui, plus fort que lui, sut prendre la Gaule et la garder.

En vain l'héritier des chefs arvernes, Vercingétorix, réussit-il à soulever un instant toutes les cités contre Jules César. Il le vainquit devant Gergovie, la ville royale de ses aïeux. Mais il fut vaincu par le Romain devant Alésia, la cité sainte des Celtes. Alors, tout fut fini pour la Gaule.

Du moins elle avait montré, par cette suprême résistance et par l'apparition de ce chef, noble entre tous, ce qu'elle était et ce qu'elle pouvait devenir. Pas une seule fois Vercingétorix ne parla ou ne combattit au nom des Arvernes, mais toujours au nom de la Gaule. Cette Gaule était sa vraie patrie et le mot sacré du ralliement de ses hommes. Dans ses heures d'espérance et d'enthousiasme, il eut la vision de la Gaule entière, levée contre l'étranger, ne formant qu'un seul corps, n'ayant qu'une seule volonté, unie et invincible, et, par la vertu de sa concorde, imposant à l'univers le respect de son droit et de sa liberté<sup>1</sup>.

1. *De bello Gallico*, VII, 29 : Vercingétorix proclame (*se*) *unum consilium totius Galliae effecturum, cujus consensui ne orbis quidem terrarum possit obsistere*. Je suis convaincu que César rapporte des paroles réellement prononcées.

## VI

# L'ÉPOQUE IMPÉRIALE

## L'ÉTAT ROMAIN<sup>1</sup>

*Beauté apparente de l'Empire romain. — Plus de variété dans la culture; la vigne. — La construction en pierre : villes et routes. — Nouveaux sites urbains; les villes gallo-romaines, héritières de villes gauloises. — Les tombeaux de pierre. — Intensité de la vie industrielle et commerciale; décadence maritime. — Victoire de la mythologie. — La fièvre d'art; triomphe du style classique. — Souveraineté de la langue et de la littérature latines. — Mœurs romaines. — Faiblesse du génie latin. — Le régime municipal; persistance des cités et des « pays ». — La terre, source d'autorité. — Toute-puissance du grand domaine. — Maintien en Gaule des éléments d'unité; Lyon capitale et son Conseil. — Amour-propre gallo-romain. — L'armée gallo-romaine, autre principe d'unité. — Ce que fut la paix romaine. — Rome laisse passer l'invasion germanique. — L'Empire en état de siège; soldats barbares et pacifisme des civils.*

Incorporée à l'Empire romain, la Gaule transforma à la fois sa vie politique et sa vie morale, son gouvernement et ses habitudes. Elle fut soumise à des maîtres, et elle prit les usages de ces maîtres. Ce ne fut pas seulement une nation qui perdit sa liberté pour être la

1. Il est bon, en tête de toute étude sur la Gaule romaine, de rappeler les inestimables services rendus par le *Corpus inscriptionum Latinarum*, t. XII et XIII, relatifs à la Gaule, parus à Berlin en différentes parties depuis 1888; l'ouvrage est en ce moment inachevé.

province d'un immense État, ce furent les hommes de cette nation qui entrèrent comme Romains dans la grande société civilisée du monde méditerranéen : car Marseille, conquise par César, remit à l'Italie le soin d'instruire la Gaule.

Au premier abord, c'était un spectacle splendide que celui de cet Empire romain, patrie unique et école suprême de cent millions d'hommes<sup>1</sup>. Plus de rois ennemis, plus de nations qui s'entre-déchirent, plus de partis qui se querellent, la paix et le travail garantis à la terre, image du ciel sous la loi d'un empereur divin; et ces hommes se comprenant tous, parlant une même langue, priant les mêmes dieux, façonnés aux mêmes coutumes, tels que seraient les enfants d'un père de famille : historiens et poètes de Rome ont déliré pendant des siècles dans l'admiration de cette œuvre. Et nous délirons à leur suite : car les écrivains de Rome nous ont élevés et élèvent encore notre jeunesse; ils nous imposent leurs sentiments de vainqueurs, ils prolongent en nous, à deux mille ans de la défaite de nos pères, une mentalité de vaincus qui acceptent leurs maîtres et qui les adorent.

Voyons la réalité à travers les phrases, et ce que valurent, d'un côté l'éducation et de l'autre le gouvernement, ce qu'on a appelé « le génie latin » et « la paix romaine ».

\* \* \*

Le sol de la Gaule lui-même compléta son éducation sous ses maîtres romains. Il dut au nouveau régime des cultures qu'il avait ignorées jusque-là, qui mirent à la surface plus de variété, et plus de jouissances au cœur des hommes. Ils connurent le platane à la fraîcheur inaltérable, joie des siestes et des promenades d'été; le pêcher, joie des gourmets, et le cerisier, joie des familles; l'olivier, joie du Midi, et la vigne, joie de la France entière.

1. Et plutôt plus que moins.

La vigne fut, en ce genre, le grand bienfait. C'était pour notre pays une richesse sans limite, à peine inférieure à celle du blé; et c'était pour ses habitants un motif de plus d'aimer la vie que leur faisait la terre. Que la vigne gauloise soit fille des cépages de Marseille ou de ceux de la Campanie (car cette affaire fut surtout aux mains de vigneronns grecs), elle occupa rapidement les terrains qui lui étaient favorables et engendra aussitôt les vignobles de gloire française : ceux du Languedoc autour de Béziers leur capitale, ceux du Rhône aux flancs de la Côte-Rôtie, ceux de la Bourgogne encadrant Beaune, ceux des coteaux parisiens, des bords de la Moselle, des Graves bordelaises, la Champagne manquant seule à l'appel.

Mais, si riche que soit le don fait à la terre de Gaule par la conquête romaine, gardons-nous de croire que cette conquête en ait provoqué une autre, celle de la nature par le cultivateur. Il y a beau temps que l'essentiel, et davantage, a été fait par les néolithiques ou les Ligures. Voilà des siècles que la Brie et la Beauce ont leurs blés, l'Artois ses lins et le Quercy ses chanvres. Les terrains que soumettent les vigneronns sont enlevés à d'autres cultures, et non pas à la forêt ou au marécage. Certes, le sol de la Gaule, au voisinage des embouchures de fleuves, était encore abominablement enlaidi par de vastes étendues de marais stériles et funestes : il restait un noble travail à faire pour de nouveaux Hercules, plus de terres à donner au grain, plus de vie à assurer aux hommes. Mais les Romains n'y songèrent point, et ils abandonnèrent la tâche aux moines chrétiens ou aux ouvriers de Sully.

Je ne dis pas que l'éducation romaine ait détourné les Gaulois de la terre. Ils l'ont, au contraire, aimée en ce temps-là, non point avec plus de force, mais avec plus de goût, de façon plus délicate et moins monotone. Les recherches du bien-être et du luxe, et surtout de ce luxe de table qui fut la frénésie de la civilisation latine, les amenèrent à multiplier dans leurs domaines les vergers, les potagers, les pépinières, les jardins fleuristes, les serres,

et, par la greffe, le forçage ou l'hybridation, à y produire toutes les espèces possibles de légumes, de fruits et de fleurs. Afin d'orner les tables des vivants et les tombes des morts, le sol se couvrit, aux abords des demeures, de roses et de violettes, et la France reçut ainsi la plus gaie de ses parures. Mais qui sait si Marseille n'avait pas été la première à la tisser sur la terre de Gaule?

Le sous-sol, de son côté, s'ouvrit à une vie plus profonde. Sondé et creusé en tout sens par les prospecteurs de mines et de carrières, il livra ce qu'on sut en tirer d'argent, de plomb et de fer, ce qui lui restait d'or et de cuivre, et l'on commença à tailler largement dans les bancs de calcaire de la Saintonge ou du Jura, dans les assises de marbres pyrénéens, et l'on puisa sans arrêt dans les couches d'argile de l'Auvergne, du Rouergue ou du Gévaudan<sup>1</sup>. Les temps de la brique et de la pierre de taille étaient venus : la Gaule montra que, plus que pays au monde, elle était capable de les faire durer éternellement, et de dresser des villes aussi drues que ses moissons.

\* \* \*

Par suite de cet appel forcené à la pierre et à l'argile, le sol réservé aux habitations et aux marches humaines changea brusquement d'aspect. Il prit l'apparence que nous lui voyons aujourd'hui, il se couvrit d'édifices attachés à lui, durs comme le rocher, et qui semblaient continuer la terre dont ils sortaient. Une végétation de murailles en pierre, en brique, en ciment, poussa de partout, qui ne devait plus s'interrompre. Il n'y eut pas de groupement social, de fait politique, de pensée religieuse, de plaisir vulgaire, et même d'espérance morale, qui ne se traduisît par un édifice bâti et immuable. On eût dit que la vie humaine,

1. Voyez le travail de Déchelette, *Les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine* (1904, Paris, Picard). Je ne cite, cela va sans dire, que quelques faits, les plus connus ou les plus caractéristiques.

au delà même de la mort, ne pouvait plus s'agiter que dans un cadre de pierre.

On construisit des villes qui, somme toute, ressemblèrent aux nôtres : chaussées rectilignes, bordées de trottoirs et de maisons, formant un réseau de chemins coupés à angles droits; des places centrales, aux contours réguliers, entourées de portiques; çà et là, de hauts et larges monuments précédés de colonnades, ornés de statues, couronnés de frontons et dominant en souverains le peuple des maisons humaines tassées à leurs pieds : temples pour le culte des dieux, basiliques et curies pour les séances des magistrats et du sénat, arcs de triomphe pour glorifier l'histoire, cirques, théâtres, amphithéâtres et thermes pour l'amusement de tout le monde; et, au travers ou au-dessous de ces rues et de ces édifices, un système d'égouts qui les débarrassent des matières usées, et un système de canaux qui leur amènent, en un conduit souterrain ou sur les arcades d'un aqueduc, les eaux pures des sources lointaines<sup>1</sup>. A part la lumière qui éclaire et qui réchauffe, et le fil porteur de paroles, la ville moderne n'offre aucun élément que n'ait réalisé la ville romaine, bénéficiaire de tous les architectes du monde antique<sup>2</sup>.

Ces mêmes principes de construction, ces mêmes attitudes de la vie sociale, ces mêmes ensembles de pierre, se retrouvent dans de simples bourgades, qui, elles aussi,

1. Blanchet, *Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine*, 1908, Paris, Picard.

2. Citons ici les meilleures monographies de villes gallo-romaines : Harold de Fontenay, *Autun et ses monuments*, 1889, Autun, Dejussieu; Allmer, dans Allmer et Dissard, *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, 5 vol., 1888-1893, Lyon, Delaroche; Castan, *Besançon et ses environs*, nouv. éd., 1901, Besançon, Jacquin; Audollent, *Clermont gallo-romain*, dans *Mélanges littéraires* publiés par la Faculté des Lettres, 1910, Clermont, Mont-Louis; De Pachtere, *Paris à l'époque gallo-romaine*, 1912, Paris, publication municipale; Mazaucic, *La Civilisation romaine* (à Nîmes), dans *Nîmes et le Gard*, t. I, 1912 (Nîmes, à l'occasion du Congrès de l'Assoc. Fr. pour l'Avancement des Sciences); Clerc, *Aquæ Sextiæ*, 1916, Aix, Dragon; Secretan, *Aventicum*, 3<sup>e</sup> éd., 1919, Lausanne, Association *Pro Aventico*; Constans, *Arles antique*, 1921, Paris, de Boccard.

ont leurs rues, leurs aqueducs et leurs édifices publics<sup>1</sup>; dans les marchés sacrés de la campagne, qui, eux aussi, ont leurs théâtres, leurs thermes et leurs temples; dans les villas, elles aussi en pierre et en brique, et également décorées de portiques, pourvues d'eau froide et d'eau chaude, et parées comme des sanctuaires.

Il n'était pas jusqu'aux routes à quoi la maçonnerie ne s'imposât comme la loi du temps. Là où il n'y avait eu qu'une surface fragile, on enfonça sous terre une muraille compacte de blocs, de cailloux, de ciment, profonde parfois d'un mètre, et la voie romaine fut alors pareille, en solidité et en résistance, à un chemin de ronde sur la courtine d'un rempart<sup>2</sup>. Et c'est pour cela qu'elle a, en tant d'endroits, survécu jusqu'à nous, aussi stable dans sa masse de pierre du sous-sol que les arcades des arènes au-dessus du pavé des villes.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. La grandeur romaine a procuré à nos routes de Gaule un vêtement de pierre presque inusable : Rome ne leur a indiqué ni leur direction ni leur allure. Là où je trouve ces « chemins ferrés », ces « levées », ces « routes de pierre », qui sont les témoins de la voie latine, là passait déjà la route de la Gaule indépendante. C'est elle, et la première, qui a su gravir les montagnes par des pentes continues, qui a su franchir les marécages sur pilotis, elle qui a tracé les sillons nécessaires pour guider les marches humaines.

\* \* \*

De même, ces villas, ces villages, ces villes de la Gaule romaine, ne sont, le plus souvent, que les héritières enrichies des fermes, des bourgades et des forteresses de la liberté.

1. La monographie de *Boutæ*, *Les Fins d'Annecy*, par Marteaux et Le Roux (1913, Annecy, Abry), est le travail le plus fouillé que nous possédions sur un *vicus* de Gaule, et un modèle du genre.

2. Ceci est la grande différence entre la route romaine et nos routes contemporaines, celles-ci à surface très mince et nécessitant sans cesse des chargements ou une réfection.

Sans doute, quelques-uns de ces lieux bâtis doivent l'existence à la fortune ou aux habitudes des âges nouveaux. Autun, capitale romaine des Éduens, Clermont, capitale romaine des Arvernes, sont des villes entièrement neuves, édifiées sur des coteaux qui n'avaient reçu jusque-là que des villageois au labour ou des dévots en prière : on les a construites pour remplacer Bibracte et Gergovie, juchées trop haut, sous un ciel inclément, loin des routes passagères. Les hommes de ces villes, et d'autres encore, et de villages ou de villas comme de villes, ont quitté les rudes repaires de hauteur où les malheurs des temps et de vieilles pratiques avaient logé leurs aïeux ; et l'habitation humaine se familiarisa chaque jour davantage avec le coteau ou la plaine. Mais on a vu que les Gaulois eux-mêmes, avant l'arrivée de César, s'étaient sentis attirés par les terres et les routes d'en bas, et la loi de Rome ne fit que les inviter à s'en rapprocher plus vite. Au reste, aucune de ces villes n'est une création franchement originale, imaginée de toutes pièces : elles furent tracées pour recevoir les habitants d'une ville antérieure, et qui n'était pas très loin de là. Ils se transportèrent dans leurs nouveaux domiciles, dieux et magistrats en tête : c'était le déplacement et non pas la fondation d'un foyer municipal.

A côté, combien de villes romaines ne sont que les avatars de résidences celtiques ou ligures ! Avant d'être la colonie capitale du Midi, Narbonne a été le siège d'un puissant royaume. Lutèce a beau couvrir de superbes édifices à la mode latine sa pieuse colline de la rive gauche, elle n'existe que parce que les Gaulois et leurs aïeux ont aimé l'île de la Cité. Vienne, après avoir été le port des marchands allobroges, devient le lieu de séjour de leur aristocratie. Rien ne nous dit que Trèves ne soit pas l'héritière coloniale du lieu sacré ou du marché central des Trévires. La Gaule romaine a suscité des villes d'eaux magnifiques, aux temples et aux thermes de marbre, Vichy, Luchon, Aix-en-Savoie, Nérès, Luxeuil, et cent autres : mais la Gaule indépendante n'ignora les mérites

d'aucune de ces eaux, et elles sourdent toujours sous la protection de dieux au nom celtique<sup>1</sup>. Si les habitants de Nîmes ont quitté les « monts » d'où jaillit leur Fontaine, c'est pour demeurer à quelques pas de là, dans le bas, à l'ombre de ces mêmes collines et au contact divin de cette même Fontaine. On vit alors, le long de la Méditerranée et du Rhône, une abondante floraison de colonies romaines ou latines, Narbonne, Béziers, Nîmes, Arles, Aix, Orange, Avignon, Vienne : mais c'est que les hommes de ces pays s'étaient de longue date façonnés à la vie municipale. En Flandre, au contraire, où la population gauloise ne s'était groupée qu'en hameaux ou en fermes, aucune ville n'apparut à l'époque romaine<sup>2</sup>; et cette région devait un jour produire les plus riches ateliers de labeur citadin que la Gaule ait jamais possédés dans ses frontières. Tellement il est vrai de dire que les Romains furent plus souvent les sectateurs du passé que les prophètes de l'avenir!

\* \* \*

Pour venir plus tard que les vivants aux habitudes classiques du Midi, les morts de la Gaule finirent par les accepter aussi complètement. Eux encore, comme les dieux, comme les magistrats, comme les grands ou la plèbe, ils voulurent avoir leurs demeures de pierre, aux lignes droites surgissant de la terre, éternelles et connues de tous. A la tombe à demi invisible, sans nom et sans figure, succéda le monument funéraire en façon de temple ou de statue. Il s'en éleva de dimensions et de formes infinies, depuis la stèle haute d'une coudée jusqu'au mausolée de cent pieds. Mais tous étaient de pierre ou de marbre, ils portaient image ou inscription; et d'ordinaire ils bordaient les grandes routes, pour rappeler davantage le défunt aux êtres qui

1. Bonnard, *La Gaule thermale*, 1908, Paris, Plon.

2. C'est un travail de premier ordre que celui de Fr. Cumont, *Comment la Belgique fut romanisée*, 1914 (*Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXVIII).

survivaient. La mort, autant que la vie, marqua le sol à son empreinte; elle y planta des bâtisses indéracinables; et les plus étranges ou les plus fières des ruines de la Gaule romaine, Tourmagne de Nîmes, mausolées de Saint-Remy et des Trévires, « piles »<sup>1</sup> et « pyramides »<sup>2</sup>, sont des œuvres de souvenir imposées par ses morts à la terre de Gaule. Grâce au prestige de la pierre que l'on taille et de l'édifice que l'on dresse, la mort a repris sur cette terre l'empire que lui avait donné la roche brute au temps des menhirs et des dolmens.

\* \* \*

Le travail et le rôle de la matière grandissaient chaque jour dans cette vie internationale que représentait l'Empire romain. Il ouvrait aux besoins nouveaux ou aux désirs futiles du monde entier les richesses de chacune des provinces de ce monde; tout objet fabriqué par la Gaule fut aussitôt souhaité par l'univers, tout objet fabriqué hors de la Gaule fut aussitôt souhaité par elle. Ses habitants connurent alors en leur intensité cette production industrielle, cette activité commerciale qui laissaient indifférents les Gaulois de l'ancien régime : car les terres d'une cité suffisaient jadis à la faire vivre, ses ouvriers ne travaillaient que pour quelques-uns, et le grand seigneur trouvait sur son domaine de quoi satisfaire aux nécessités courantes, blé, porcs et gibier pour sa nourriture, laine, chanvre et lin pour ses vêtements, argile pour ses poteries, bois pour ses bâtisses et ses meubles, et fer même pour ses armes.

Maintenant, il se fonde des manufactures aux ambitions universelles, des maisons de commerce aux vellétés impé-

1. Le mot est répandu surtout dans l'Ouest et le Sud-Ouest. La plus septentrionale et la plus célèbre est « la pile » de Cinq-Mars près de Tours, mais il y en a bien d'autres.

2. En Provence (pyramide de Pourrières), à Autun (pyramide dite « pierre de Couard »). Du même genre, la Pennelle près de Marseille.

riales. Les céramistes d'Auvergne, de Rouergue, de Gévaudan, travaillent pour toute la Gaule, et exportent bien au delà de ses frontières. Des bronziers de Flandre ou de Hainaut expédient leurs fibules en Allemagne et jusqu'en Asie. Un maître verrier de Normandie avait des succursales qui faisaient ressembler sa firme à l'administration d'une province<sup>1</sup>. Les commissionnaires d'Italie achetaient en gros les lainages d'Artois, de Hainaut, de Langres ou de Besançon, les matelas de Quercy, les jambons de Flandre ou de Franche-Comté, l'absinthe vermifuge de Saintonge : car la production agricole elle-même s'organisa en façon industrielle.

Ce fut, sur les rivières et les routes, une presse, et par moments une ruée formidable. Des corporations de batellerie ou de camionnage se chargèrent de les exploiter. Celle des « nautes de la cité de Paris » fut maîtresse de la Seine et de ses affluents; le Rhône et la Saône étaient partagés entre les nautes fluviaux à Lyon et les armateurs maritimes à Arlés. Celle-ci et Narbonne dominaient sur la mer du Sud, Boulogne commandait au Déroit.

Toutefois, ce ne fut pas, dans la vie maritime, cette ardeur, cet entrain qu'on eût pu espérer en cette Gaule si bien faite pour la mer, sous cet Empire dont rien n'entravait la puissance. L'initiative commerciale se concentrait dans ces trois ports d'Arles, de Narbonne et de Boulogne. On eût dit que les chefs de Rome avaient organisé en leur faveur le monopole des routes de la mer : un grand empire préférera toujours centraliser le travail plutôt que multiplier les énergies. Les petits ports de la Méditerranée, de la Manche, de l'Atlantique, sont réduits à d'humbles besognes de cabotage et de pêche, Marseille a perdu toute activité maritime depuis que César lui a ravi la liberté. Ce même César a détruit la flotte gauloise du Morbihan, ses successeurs impériaux ne l'ont point remplacée, et

1. Voyez l'ouvrage capital de Morin-Jean, *La Verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, 1913, Paris, Laurens.

l'Armorique végète le long de ses rivages inutiles. Ces forces vives de la France ont été frappées par Rome d'une longue stérilité.

\* \* \*

Les dieux gaulois <sup>1</sup>, eux aussi, furent frappés à mort, et je ne peux admirer ceux qui les remplacèrent, si belles que soient les formes dont les artistes les ont revêtus.

Je ne devrais pas dire frappés à mort : car en réalité les dieux gaulois subirent une métamorphose plutôt qu'ils ne disparurent. Teutatès, le père du peuple, se changea en Mercure; et s'il fut d'abord le Mercure ou l'Hermès de l'antique tradition hellénique, régulateur du monde habité et arbitre des hommes, être de sagesse et d'intelligence, les peuples, plus enclins à rabaisser qu'à rehausser leurs dieux, en arrivèrent à ne plus songer qu'au Mercure de la fable; et c'est celui-ci qu'on adora partout dans la Gaule, en son allure de dieu aimable et frivole, les ailes aux talons et au pétase, et le hochet du caducée à la main. Quelle déchéance, pour l'invisible Teutatès, roi de la Gaule, que ce dernier avatar infligé par les mythes de ses conquérants!

Les autres divinités gauloises perdirent moins à leurs nouveaux aspects. Bélénus se transforma en Apollon, Taran en Jupiter, Ésus en Mars, et tous les dieux indigènes, l'un après l'autre, prirent noms, costumes et emblèmes à ceux des dieux du dehors qui leur ressemblaient comme

1. Pour tout ce qui suit, et d'une manière générale pour tout ce qui concerne l'archéologie figurée et l'archéologie domestique de la Gaule romaine, nous avons des recueils de première utilité : Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine* (7 vol. parus depuis 1907, Paris, Ministère de l'Instruction publique); Reinach, *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales au Château de Saint-Germain* (2 vol., 1917 et 1921, Paris, Leroux et Musées). Il nous manque un recueil similaire à celui d'Espérandieu, pour l'architecture ou l'archéologie monumentale. Je rappelle la visite au Musée de Saint-Germain, admirablement disposé pour l'intelligence du passé.

des frères. Les déesses s'habillèrent en Victoires, en Minerves, en Junons ou en Dianes, jusqu'au jour où elles se rapprochèrent toutes de Cybèle, la Grande Mère des dieux et des hommes, qui arriva dans la Gaule au temps des Antonins. Mais cette fois, avec cette mère et cette reine, c'était autre chose et mieux que les banales idoles du monde gréco-romain, c'était, sous un nom étranger, l'antique divinité de la Terre qui reprenait ses droits sur le sol et sur les humains; et les Gaulois le sentirent si bien, que beaucoup en oublièrent aussitôt Mercure et Jupiter.

La mythologie classique n'en recouvrait pas moins la Gaule entière de ses images et de ses fables. Des statues de Mercure se dressèrent sur les sommets, grands ou médiocres, au puy de Dôme, au Donon, à Montmartre. En vain les emblèmes mystiques chers aux aïeux essayèrent de lutter, à défaut des dieux qui s'abandonnaient; mais à son tour la spirale ou le serpent linéaire disparut devant le triomphe du foudre ou du caducée. Les cultes locaux eux-mêmes, et même ces sources qui d'ailleurs demeuraient les plus chères des puissances divines, durent pactiser avec les plus grands dieux de l'Olympe méditerranéen, et leur emprunter tantôt des noms et tantôt des figures : bien des ruisseaux s'appelèrent des Apollons ou des Mars, et de gaies fontaines, limpides et sautillantes, se travestirent en lourdes Cybèles, tenant des nourrissons sur les genoux, copies informes des banales images que l'industrie religieuse de l'Empire fabriquait à foison pour les étalages des boutiques et les bancs des marchés au voisinage des sanctuaires.

Tout ce que les Anciens avaient raconté sur leurs dieux, depuis Homère en son *Iliade* et Ovide en ses *Métamorphoses*, fut révélé aux Gaulois et accepté de leur foi naïve ou de leurs âmes surprises. Léda et son cygne, Ganymède et son aigle, Prométhée et son vautour, Bacchus et sa panthère, Phaéton et son char, Hercule et ses douze travaux, et mille autres histoires de ce genre, devinrent

la matière dont on éduqua les regards des foules, jeunes et vieux, misérables et lettrés. On les vit reproduites sur la vaisselle de table, pour offrir un passe-temps entre deux services; sur les riches vases d'argent qu'on vouait aux dieux secourables et qu'ils conservaient dans les trésors de leurs temples; sur les mosaïques qui ornaient les grandes salles des thermes publics et les chambres d'apparat des villas seigneuriales. On les représenta même en action, en ces tableaux vivants dont s'éjouissait le populaire dans ces mille théâtres qui se construisirent sur le sol des cités. Aux jours de frairie qui rassemblaient à Soissons ou à Champlieu les laboureurs et les bûcherons de l'Ile-de-France, leurs yeux contemplaient, en pierre ou en chair, des Niobides massacrés par Apollon, Icare et Dédale tombant du ciel, Pâris juge de beauté entre trois déesses, et encore, et toujours, les inévitables amours de Lédâ. Comprenaient-ils vraiment ce que signifiaient ces mythes, leur beauté poétique ou leur sens mystérieux? J'en doute, et je suppose plutôt qu'ils ne voyaient là qu'aventures merveilleuses, légères ou pathétiques, quelque chose comme ces mélodrames ou ces acrobaties que popularise de nos jours la vogue du cinéma. Et je ne trouve pas que la conversion de la Gaule à l'anthropomorphisme païen, dieux en images et religion en féeries, ait marqué pour elle un progrès moral.

\* \* \*

Il est vrai que quelques-unes de ces figures et de ces scènes étaient des chefs-d'œuvre, et qu'en se convertissant à cette religion nouvelle, la Gaule s'initiait aux beautés de l'art, qu'elle avait ignorées jusque-là.

Elle put admirer les corps des Vénus ou des Athlètes aux pourtours de ses théâtres ou dans les salles de ses thermes. Les épisodes de la guerre de Troie se déroulèrent en reliefs d'une vie saisissante sur les flancs des vases d'argent exposés dans les sanctuaires. On eut des mosaïques

où les animaux de la fable ou les combats de l'arène apparurent avec les couleurs de la réalité. La Maison Carrée de Nîmes déploya les grâces élégantes de sa façade, et le Pont du Gard l'harmonieuse simplicité de ses arcades. Œuvres anciennes achetées au delà des Alpes par de riches amateurs, œuvres récentes façonnées sur place pour orner les forums des villes ou les salles des villas, artistes grecs appelés à grands frais ou artistes indigènes nourris de leurs leçons, la fièvre d'art se propagea par toute la Gaule, depuis Nice fille de Marseille et déjà reine sur la Côte d'Azur, jusqu'à Tongres, perdue dans ses broussailles et ses marécages à la lisière de la Germanie.

De la religion, qui l'avait importée, cette fièvre pénétra tous les replis des âmes humaines. L'homme à son tour voulut son image, telle que l'avait le dieu. Des bustes ou des statues de vivants peuplèrent les places publiques ou les maisons de campagne, portraits de citoyens méritants ou de propriétaires vaniteux; et il se trouva bien peu de morts, même des plus humbles, qui n'eussent souhaité ou obtenu leurs figures sur leurs tombes. Le boutiquier de Sens, le commerçant de Bordeaux, le forgeron d'Autun, le viticulteur de Trèves<sup>1</sup>, se montrèrent sur leurs mausolées en ressemblance absolue, la tunique tombant sur les genoux, le capuchon rejeté sur le dos, ayant à la main le coffret du maître de maison, et, en bons pères de famille, leur épouse et leurs enfants à leurs côtés. De même qu'on représentait les batailles des héros et les amours des dieux, on en vint à décrire par la pierre les occupations de l'existence humaine, fût-ce les plus prosaïques, scènes de travail ou de marché, le drapier derrière sa banque et ses piles d'étoffes, le changeur avec sa sébile pleine de pièces, le porc que l'on sacrifie, le bœuf qui laboure, le charretier conduisant sa charrette, le batelier transportant des barriques. Et nos musées de France sont aujourd'hui

1. Le plus célèbre et le plus intact des mausolées à figures de genre, à scènes de la vie réelle (mais mêlées de scènes mythologiques), est le mausolée d'Igel, près de Trèves, datant des abords de l'an 200.

remplis de ces portraits de bourgeois ou d'artisans, de ces bas-reliefs qui racontent le poème de leur vie, « les jours et les ouvrages » du travail de la Gaule.

Cette fois, et tout autrement que devant la Vénus d'Arles ou l'Athlète de Vaison, je m'arrête devant ces œuvres avec un réel plaisir. Il m'est indifférent qu'elles soient moins belles. Elles, au moins, sont vivantes, elles viennent de notre sol, elles nous apportent des sensations de notre passé, elles nous rappellent des pensées et des tâches qui ressemblent aux nôtres, elles nous présentent des hommes qui peut-être furent nos aïeux. Voilà enfin, sous la loi de Rome, une note originale, une expression nouvelle de notre vie nationale.

Le malheur est que cette note s'effaça très vite. Moins de trois siècles après la conquête, elle avait disparu, étouffée par les progrès continus de l'art mythologique. Cet art ne vivait plus que des conventions de l'école, il n'inventait plus rien en attitudes héroïques ou en physiologies divines, sa valeur diminuait de jour en jour, et de copie en copie il n'aboutissait qu'à de misérables plagiats. Mais par là même les images de cet art gagnaient en vogue ce qu'elles perdaient en mérite. Il était si commode pour la paresse et la routine humaines ! La reproduction de la vie réelle, au contraire, exige l'effort de l'observation et le souci de la vérité. Et aussi, aux derniers temps de sa décadence, l'art religieux des Gréco-Romains réussit à mettre fin aux tentatives personnelles et fécondes des artistes de la Gaule.

\* \* \*

A côté de l'éducation par l'art et par l'image, Rome assura l'éducation par l'écriture et les belles-lettres.

La Gaule, en quatre siècles, délaissa l'usage de ses idiomes nationaux, gaulois ou ligures : seuls, les Aquitains furent réfractaires à la langue des vainqueurs, et si l'*eskuara* dut évacuer les basses terres de la Gascogne, elle conserva

un inviolable refuge dans les landes et les vallons du Pays Basque. Partout ailleurs le latin s'imposa, par l'influence des colons militaires, des garnisons, des immigrants et des marchands italiens, par celle de l'aristocratie indigène, qui s'empessa de faire la cour à ses maîtres, par celle, enfin, des lois et des usages publics : car le latin était la seule langue admise pour les actes de l'État et des cités, et, les dieux de la Gaule devenant romains, Bélénus devenant Apollon et Teutatès Mercure, c'est en latin qu'il fallut les prier.

L'école eut la mission de discipliner ces bonnes volontés. Une nuée de maîtres se répandirent sur la Gaule, sortis de Grèce ou d'Italie ou formés spontanément dans les milieux indigènes, surexcités par les salaires qu'ils attendaient des préceptorats aristocratiques ou de l'enseignement public dans les villes. Les Éduens instituèrent une université à Autun, et je me demande si ce ne fut pas pour faire oublier un antique collège des Druides. Arles, Narbonne, Nîmes, Toulouse, Bordeaux, furent envahis par une population d'écoliers, curieuse et passionnée, et Toulouse, avant d'être la ville de Clémence Isaure, mérita d'être appelée « la cité de Pallas ». Il sortit de ces écoles des avocats qui eurent leurs heures de célébrité et se firent applaudir à Rome même, et il en sortit aussi des poètes qui copièrent Virgile en voulant l'imiter.

Le Midi, soumis plus tôt, plus riche en villes et en colons, plus visité des empereurs, des marchands et des touristes, fut gagné plus vite aux lettres latines : et j'entends par lettres la connaissance des poètes et des orateurs de Rome, et aussi ces inscriptions en majestueux caractères dont on décora les frontons des temples, les offrandes aux dieux, les socles des statues et les parois des tombeaux. Mais les grands seigneurs du Nord ne tardèrent pas à se modeler sur les riches bourgeois du Midi : dans les fastueuses villas penchées sur les coteaux de la Moselle ou dans les manoirs perdus au fond des Ardennes, on récita des vers de Lucain, et des philosophes, installés en directeurs de

conscience, ouvrirent aux leçons du Portique ou de l'Académie les âmes des petits-fils des derniers vergobrets gaulois.

Le grec n'était point exclu de cet enseignement, tout au contraire. Mais il n'avait plus en Gaule qu'une situation égale à celle qu'on lui avait faite à Rome. C'en était fini avec cette ambition que Marseille avait pu concevoir, de devenir l'éducatrice de l'Occident, et de le gagner à la Grèce. En vain s'efforça-t-elle de maintenir son rôle d'écolâtre hellénique : à demi persécutée sur cette mer qui avait été sienne, elle se réfugia dans l'étude d'Homère et le culte des lettres grecques, et pendant quelque temps ce fut chez elle que Gaulois et Italiens puisèrent aux sources les plus pures de la pensée antique. Puis, la misère de sa destinée l'emporta, cette destinée qu'elle s'était faite à elle-même, le jour où elle s'était déclarée l'amie de Rome : car aucun peuple ne réussit à faire sa part à l'amitié de Rome. Et deux siècles après César, Marseille avait accepté les dieux et la langue d'Italie : si quelques étudiants y venaient encore, c'était pour se préparer à la latinité triomphante. Le latin, et non pas le grec, lui donnera le nom de sa Cannebière (de *cannabis*, « chanvre »).

C'est cette latinité que nous retrouverons, obsédante et monotone, chez les écrivains gaulois. Des rhéteurs ou des conférenciers qui ne songent qu'à faire de l'esprit avec la science de leurs devanciers, des poètes qui ne savent s'exprimer qu'à l'aide de réminiscences, des métaphores mythologiques consacrées par des siècles d'écriture, l'éternelle obéissance aux préceptes de l'école : la littérature, comme l'art, comme l'industrie, semble n'être plus qu'une empreinte de formes et de moules toujours les mêmes ; et dans leurs contours sans netteté ou leurs dessins sans vigueur, ces œuvres de poètes, ces figurines de statuaires, ces vases de céramistes, montrent également que les formes et les moules ont fini par s'user à force de servir.

Comme je préférerais que ces Gaulois, à l'intelligence éveillée et souple, eussent employé les leçons de leurs maîtres à rendre des idées et des spectacles de chez eux !

Leur histoire était assez belle, leur nature était assez riche, pour fournir à la langue latine, sous l'inspiration d'une âme gauloise, une nouvelle et ample moisson de drames vivants, d'épopées superbes, de strophes émues, de paysages pittoresques. Mais nul de ces catéchumènes des lettres classiques ne songea à modeler avec elles les souvenirs de son passé ou les images de ses regards. L'idée ne leur vint même pas de transcrire, de traduire, d'imiter les poèmes des Druides et les chants des bardes; et ces œuvres moururent d'une double mort, d'une mort sans descendance. Oublieux de leur propre histoire, traîtres à leur passé, les Gaulois s'imaginèrent qu'ils étaient les fils de l'Hercule de la fable, que des liens de famille les unissaient aux héros de la Grèce et de Rome, que Rémus avait fondé la nation des Rèmes<sup>1</sup>; et ils voulurent avoir la louve romaine, non plus seulement pour souveraine de leur vie présente, mais pour nourricière de leurs aïeux.

\* \* \*

De Rome enfin, ils empruntèrent les jeux, les plaisirs et les vices : tableaux vivants, mystères mythologiques, mimes et pantomimes sur les théâtres innombrables des villes et des lieux de foire, combats de gladiateurs ou exécutions judiciaires dans les amphithéâtres des capitales de cités, courses de chars dans les cirques des métropoles de provinces, et partout, baignades en commun, promenades et jeux d'oisifs dans les thermes, on s'amusa à Paris à l'instar de Rome, et à Paris comme à Rome, rien ne délecta plus la plèbe ou les riches que les prouesses sanglantes de la gladiature.

On me dira qu'un combat de gladiateurs n'était pas

1. Je crois la légende bien plus ancienne que le Moyen Age, datant au moins de l'époque romaine, peut-être même antérieure à cette époque, et je me demande si la fidélité extraordinaire et presque mystique des Rèmes à l'alliance romaine n'est pas en partie la conséquence de cette légende.

plus barbare que ces sacrifices humains jadis si chers aux Gaulois et interdits depuis par la loi de Rome. Je n'en suis point sûr. La victime du dieu, il est vrai, pouvait être innocente, et, en tout cas, mourait malgré elle : et le gladiateur était libre, et pouvait choisir un autre genre de vie ou de mort. Mais les spectateurs de ces sacrifices n'en faisaient pas un motif de distraction et de joie : et la multitude entassée dans les arènes ne demandait à la mort et au meurtre que de distraire ses loisirs. Le monde était en droit de demander d'autres leçons à ses maîtres romains.

\* \* \*

Qu'on ne me parle plus du « génie latin », qu'on ne fasse pas de la France l'élève et l'héritière de ce génie. Elle est autre chose, et elle vaut mieux.

Le génie latin n'a pas transformé la nature et le tempérament des hommes de Gaule. Ce qu'ils étaient comme race, ils le sont restés : quelques dizaines de milliers de colons militaires à Fréjus, à Arles, à Orange, à Béziers, à Narbonne, à Lyon, quelques centaines de milliers d'immigrants italiens ou grecs sur les routes, dans les foires ou dans les villes, cela ne suffit pas pour changer le sang de trente millions d'habitants. Ce sang absorba celui des nouveaux venus, et ce fut tout.

Leur arrivée ne modifia pas davantage l'humeur native des hommes. Tels étaient les Gaulois conquis par César, tels seront les Gallo-Romains conquis par Clovis : je parle du caractère transmis à la naissance, je ne parle pas des manières dont l'éducation l'enveloppe. Nos aïeux d'il y a deux mille ans avaient reçu leur part nécessaire de qualités et de défauts, et nous leur ressemblons. Les colons grecs de Marseille, les colons romains de Lyon, loin de troubler l'esprit de leurs hôtes gaulois, finirent par s'adapter au mouvement de l'ambiance. Mettez aujourd'hui un enfant de Saintonge dans une école de Marseille,

qu'il tienne ensuite boutique à la Cannebière ou à la Grand'Rue, ou lui ou ses fils prendront les gestes, l'accent et l'imagination du cru. Même après quatre siècles de loi romaine, le Gaulois, resté sur la terre et au milieu des siens, demeura un être ardent, prime-sautier, inconstant, loyal et crédule, et jamais il ne ressembla au Latin, tenace, discipliné, formaliste et fourbe plus qu'à demi.

N'attribuons pas au génie de ce Latin les traditions de notre droit et les clartés de notre langue. Notre droit a emprunté à la législation romaine des principes généraux que les Gaulois partageaient avec tous les fils des Européens; et la France n'a gardé la langue latine qu'à la condition de la mettre à son allure propre.

Ainsi fera la France de ce que Rome lui a apporté de meilleur. Elle conservera le goût des lettres écrites et des œuvres d'art; mais les lettres et l'art de la Gaule n'auront une valeur que le jour où ils ne seront plus inspirés par le génie latin, et où ces formes de la pensée, enseignées à nos ancêtres par les hommes du Midi, seront consacrées par leurs fils à présenter et à proclamer la vie nationale, où l'art bâtira des églises romanes et non plus des amphithéâtres, où la poésie chantera Charlemagne et Roland et non plus Hercule ou César.

\* \* \*

Nous avons vu ce que Rome enseigna de nouveau, et ce fut dans la vie matérielle et morale des peuples. Voyons ce qu'elle conserva du passé, et ce fut dans leur vie politique et sociale. Là encore, le mal se mêle abondamment au bien.

La Gaule, au moment de sa défaite, évoluait vers ce régime municipal qui imposa peu à peu sa loi au monde méditerranéen : une ville chef-lieu de cité, ornement et force d'une petite patrie, Besançon par exemple capitale et citadelle des Séquanes, comme Rome du Latium

ou Athènes de l'Attique. A cela l'Empire ne cessa d'encourager les Gaulois, se bornant à retirer aux chefs des cités leurs titres indigènes et la souveraineté politique.

Par la force des choses, par les progrès du bien-être, la ville arrivait à la suprématie sur les hommes. Sa nouvelle parure de temples et de monuments faisait d'elle, non plus seulement un centre d'administration, mais un lieu de joie, une résidence rêvée. Quel est le Parisien de l'Hurepoix ou de la plaine Saint-Denis qui n'eût reconnu en Lutèce sa capitale, depuis qu'elle avait sur la colline de la Seine ses thermes aux colonnes de marbre, ses arènes aux gradins innombrables, et qu'il s'y donnait des fêtes magnifiques? Les seigneurs du Dauphiné allobroge avaient quitté leurs rudes manoirs de la montagne pour se bâtir des hôtels sur les bords riants du Rhône, à Vienne « la belle », et pour y vivre la joyeuse vie.

Mais, dans ce décor nouveau, le passé continuait. Les peuplades ou « cités gauloises », auxquelles ces villes commandaient, retenaient intacts leur nom traditionnel, leurs limites, leur territoire rural; et dans ce territoire, les antiques cantons des tribus (*pagi*) persistaient en une fixité presque hiératique. Tel le domaine des Arvernes avait été soumis par César, tel il fut respecté par les empereurs, et c'est pour cela qu'il s'appelle encore aujourd'hui du même mot, l'Auvergne, prolongeant ainsi une existence près de trois fois millénaire. Et au dedans de ces grandes provinces, que de petits « pays » à l'indestructible vitalité! Pour un habitant du Médoc, entre la Gironde et la mer, le Médoc est vraiment une patrie campagnarde: on l'aime comme telle, il a son patois, son accent, ses habitudes et ses joies propres; et le Médoc n'est autre qu'un canton rural de cité gallo-romaine, et ce canton n'était autre qu'une tribu ligure, celle des *Medulli*, déjà vieille, au temps de César, d'un millier d'années.

Il est maintes fois arrivé, dans cette Gaule romaine, que le nom de la peuplade ou de la cité soit passé à la ville qui lui servait de chef-lieu. Lutèce finit par s'appeler Paris,

du même mot que le territoire, celui des Parisiens, dont elle était la capitale; les Bituriges du Berry imposèrent leur vocable à Avaricum, qui devint Bourges, les Pictons du Poitou servirent à dénommer Poitiers, les Lémoviques du Limousin à dénommer Limoges, et bien d'autres ont fait de même. Mais par là l'antique peuplade gauloise enracinait son nom dans sa ville maîtresse; par là notre sol, ses habitants et ses édifices retenaient pieusement, en un mot toujours respecté et vivant, la trace et le souvenir de ces nations qui avaient fait la grandeur du passé gaulois. Nulle patrie au monde, hors la patrie française, ne montre aujourd'hui en des formes plus nettes et des noms plus tenaces, les cadres et les titres de sa plus lointaine histoire.

\* \* \*

L'organisation sociale ne fut point davantage modifiée dans ses éléments essentiels.

C'est une sottise que de se figurer l'Empire romain comme une vaste société démocratique, et de rappeler à ce propos Napoléon héritier et législateur de la Révolution française. D'abord Napoléon, ainsi que tant de maîtres absolus, a désiré s'entourer d'une noblesse, et, à défaut de l'ancienne aristocratie, en avoir une toute neuve. Les empereurs romains, qui furent portés au pouvoir par les plus riches, n'eurent qu'à accepter, en Gaule et partout, la prédominance des grands propriétaires et des gros capitalistes. La plèbe pouvait gronder dans les arènes : cela lui valait plus de pain et plus de jeux, mais nulle autorité. Au début de l'Empire, l'envoi de colons, l'éveil de l'industrie, l'avènement des professions libérales, provoquèrent un instant la diffusion de la richesse mobilière et de la petite propriété. Puis le progrès s'arrêta, pour le malheur de la Gaule et du monde, où la dispersion de la fortune aurait mis plus d'égalité, plus de regret de la liberté et un sentiment plus juste de la valeur des hommes. Ceux-là désormais comptèrent, qui possédaient des terres et qui en possédaient

beaucoup : je n'ai pas à parler ici de ceux qui possédaient des armes, les soldats et leurs chefs, que nous retrouverons tout à l'heure. Les vrais détenteurs de l'autorité civile furent, ainsi qu'aux temps gaulois, les maîtres de domaines : les moindres propriétés faisaient le décurion, sénateur de la cité; les plus grandes faisaient le clarissime, sénateur et noble d'Empire, et il importait peu, pour devenir noble et clarissime, d'être seigneur terrien en Gaule ou en Italie.

\* \* \*

Le grand domaine resta l'unité foncière, et, pour ainsi dire, la cellule initiale des groupements sociaux. Chaque territoire de cité, en dehors de la ville et de quelques gros villages, était divisé en une centaine de biens-fonds, vastes chacun de plusieurs milliers d'hectares, ayant chacun son maître, sa villa, ses fermes et ses ateliers; et il n'est même pas sûr que ces villages eux-mêmes n'aient point dû se résigner un jour à subir le patronage du sénateur leur voisin<sup>1</sup>. Il n'en allait pas autrement dans la Gaule de Vercingétorix.

De même que les tribus et les cités, ces grands domaines sont venus jusqu'à nous, et on dirait qu'ils n'ont traversé la domination des empereurs que pour prendre un nom latin. Le passé de notre France ne veut point mourir, il s'enracine à son sol, il ne le quitte pas, il exige que nous nous souvenions de lui, il nous rappelle que nous vivons encore par lui. J'ai trouvé sans peine les traces des cités en nos provinces, en nos départements même, et celles des tribus en nos pays, en nos cantons ou nos arrondissements même; et nos communes rurales, elles, sont filles de la villa gallo-romaine, petites-filles du domaine gaulois. Là où sont aujourd'hui l'église et le bourg, sur la hauteur et près de la source, s'étagaient autrefois la villa du maître et les communs de ses services; des terres de culture,

1. Cf. Frontin (*Gromatici*, p. 53, éd. Lachmann) : *Habent privati non exiguum populum plebeium et vicos circa villam.*

aujourd'hui comme autrefois, partent du bas du coteau et du pied des dernières maisons, et forment le même décor de verdure autour de la masse des demeures humaines; au loin, les bois qui ferment l'horizon et séparent la commune des villages voisins, limitaient jadis le domaine du seigneur et servaient d'asile nécessaire aux troupeaux de son cheptel et au gibier de ses chasses.

Le nom même de la villa n'a point changé. Nos Fleury de l'Ile-de-France, nos Fleurey de Bourgogne, nos Floirac du Midi, sont autant de *Floriacum*, bien-fonds d'un Florus, Gaulois au nom romain; nos Berny ont été possédés par un Brennus, Gaulois fidèle à un nom celtique; et il y a des Vitry, *Victoriacum*, des Mercurey, *Mercuriacum*, qui furent le bien d'un temple de la Victoire, d'un temple de Mercure: car le dieu, lui aussi, était grand propriétaire<sup>1</sup>.

Mais, de ces domaines à nos communes, l'histoire n'a transmis que des noms et des cadres, les mots et les lignes fixés au sol, les aspects fixés à la nature. Tout ce qui est condition humaine a changé. C'est aujourd'hui l'égalité absolue entre les habitants, le maire du village choisi par les siens, et chacun d'eux maître en sa maison et sur les champs de son bien: et c'était autrefois une terre et des hommes dépendant d'un seul chef, et ses esclaves, répartis en équipes, lui servant de valets de ferme et de laboureurs, sous la surveillance de l'intendant de la villa, esclave comme eux.

\* \* \*

De la base au sommet, l'édifice de la Gaule montrait ses vieilles assises et ses contours consacrés.

L'État romain fut sans doute obligé d'instituer de nouveaux districts pour servir de ressorts à son adminis-

1. Je me sépare de l'opinion courante en ce qui concerne un certain nombre de noms formés à l'aide de noms de dieux. L'ouvrage essentiel sur ces noms de lieu est maintenant le livre posthume de Longnon, *Les Noms de lieu de la France* (en cours de publication depuis 1920, Paris, Champion).

tration. Ce furent les provinces d'Empire, au nombre de neuf d'abord et de dix-sept à la fin. Et nous retrouverons ce chiffre de dix-sept dans le plus ancien nombre des provinces ecclésiastiques ou des résidences d'archevêques : Embrun et Tarentaise<sup>1</sup> pour les provinces des Alpes, Cologne et Mayence pour les provinces frontières de Germanie, Reims, Besançon<sup>2</sup> et Trèves pour celles de Belgique, Lyon, Sens, Tours et Rouen pour celles dites de Lyonnaise, Bordeaux, Bourges et Auch<sup>3</sup> pour les pays au sud de la Loire, Narbonne, Aix et Vienne<sup>4</sup> pour la partie de la Gaule jadis conquise sur Bituit. Mais, à part cette survie dans l'Église, les provinces de Rome n'exercèrent point une influence profonde sur nos destinées. Leurs noms et leurs limites s'effacèrent au temps de la royauté franque. Il n'y eut de vivace que la province d'Auch, entre Garonne et Pyrénées, qui devint la Gascogne et qui l'est restée jusqu'à nos jours : il est vrai qu'elle correspondait à une région naturelle, et que, pour l'établir, les Romains s'étaient bornés à prendre l'ancien domaine des Aquitains. Ailleurs, où la nature et le passé avaient fourni de trop faibles éléments à la géographie politique, la province d'Empire eût sombré tout entière sans le respect de l'Église pour les formes romaines. Mais, du passé et de la nature, Rome avait retenu le principal, qui était la Gaule.

Pas une seule fois il ne vint à ses empereurs la pensée

1. Tarentaise (*Tarantasia*) a été primitivement le nom du chef-lieu (Moutiers) de la province. La province fut partagée plus tard entre les provinces voisines.

2. Besançon a fait partie sous le Bas Empire de la province dite *Sequania* ou *Maxima Sequanorum*; auparavant, de la Germanie Supérieure. Mais j'incline à croire qu'il appartenait à la Belgique aux premiers temps de l'Empire.

3. D'abord Éauze.

4. Arles forma plus tard une province ecclésiastique distincte de celle de Vienne. Pour ces provinces et leurs subdivisions diocésaines, voyez l'*Atlas historique de la France*, de Longnon (depuis 1884, Paris, Hachette). Et du même, *Géographie de la Gaule au VI<sup>e</sup> siècle* (1878, Paris, Hachette), p. 180 et s.

de faire disparaître ce nom et d'abolir avec lui les souvenirs d'entente et de gloire nationales qu'il renfermait. Toutes les provinces s'appelèrent des Gaules ou furent dites en Gaule; et les deux Germanies elles-mêmes, autour de Mayence et de Cologne, étaient dites des provinces gauloises : car ce nom de Germanie était là pour rappeler un voisinage et l'ennemi qu'elles avaient à surveiller.

Par là même, Rome indiquait les frontières nécessaires de la Gaule avec une netteté qui leur avait manqué trop souvent. Les Pyrénées prirent à leur ligne de faite une valeur de limite fatale; il en fut ensuite de même pour les Alpes; et le Rhin compléta enfin son renom religieux ou poétique de fleuve sacré et de fossé providentiel par la mission formelle et militaire de marquer la fin de la Gaule, de l'Empire et du monde civilisé, et de les protéger contre la barbarie germanique.

A des contours précis la Gaule romaine ajouta un centre fixe, Lyon, qui fut choisi à la bonne place, mieux garantie par la loi du sol que la montagne divine du Dôme ou le sanctuaire druidique de la Loire. Ces lieux saints convenaient à des foyers nationaux en ces temps à demi magiques où l'union de la Gaule se faisait surtout par le symbole et les dieux. Mais nous sommes arrivés, en dépit des dieux qui pullulent plus que jamais sur le sol, à des manières de vie plus positives et plus matérielles, où les accords humains résultent surtout de routes qui se rencontrent, de marchés où l'on s'assemble, de marchandises qu'on échange. Le symbole, d'ailleurs, on l'avait à Lyon avec cette « claire montagne » de Fourvières que caressent les rayons du soleil à son lever, et qui se pose, pareille à un ombilic de la Terre-Mère, à l'endroit où s'unissent les eaux de rivières sacrées. Mais la rencontre de ces rivières faisait en même temps le carrefour de chemins nombreux, l'arrivée de troupes humaines, un lieu de foire universelle. Lyon, qui n'avait été jusque-là qu'une bourgade insignifiante, devint le point de départ, le milliaire auguste des voies

romaines, la métropole économique de la Gaule, et la résidence de son grand Conseil.

Car il existe toujours un Conseil de la Gaule, où se rassemblent ses chefs, prêtres et magistrats à la fois, et, n'étaient langue, dieux et idées, Vercingétorix eût pu croire à une assemblée de vergobrets ou à un concile de Druides. Chaque année, au mois d'août, les délégués des cités de la Gaule se réunissent aux Terreaux de Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône. Comme les Druides, ils sont prêtres, et comme eux, ils adressent des prières solennelles aux dieux généraux de la Gaule, dont le temple et l'autel s'élèvent sur le flanc de la colline; comme les vergobrets ou les rois des anciens conseils, ils sont nobles et chefs dans leurs cités respectives, et ils délibèrent sur les affaires politiques des provinces gauloises.

Ceci n'est que l'apparence : la réalité nous ramène à peu de chose. Les droits politiques du Conseil se bornaient à l'examen de la conduite des gouverneurs, et ses devoirs religieux consistaient à sacrifier aux deux divinités souveraines de l'Empire, celle de Rome et celle d'Auguste, à qui seules sont dédiés le temple et l'autel du Confluent. Les empereurs, en empruntant au passé gaulois ces formes du conseil et du sanctuaire indigènes, les appliquaient à surveiller les agents de leur pouvoir et à sanctionner la majesté de leur puissance. Ils songeaient moins à la liberté et à la dignité de la Gaule qu'à l'avantage de leur domination : ils se gardèrent bien, par exemple, de réunir à la Gaule de Lyon celle de Narbonne, de rejoindre les deux tronçons de cette grande nation brisée par la défaite de Bituit l'Arverne. Leur politique était faite surtout d'utilitarisme impérial et d'empirisme administratif; elle manqua toujours de ces vues d'avenir, de ces vastes horizons, de ce large et fécond libéralisme qui auraient dû être le devoir des maîtres d'un grand Empire. Et ceux qui, à propos de tout, admirent et célèbrent l'Empire romain et son gouvernement, ne sont que d'inconscients flagorneurs du succès.

\* \* \*

Mais les faits étaient plus forts que les lois. La Gaule du Midi dépendait de Narbonne en administration : ses intérêts économiques la rattachaient à Lyon, bâti à sa frontière même. Lyon ressemblait à ces lieux de rendez-vous que la Gaule avait jadis institués aux limites communes de deux cités, où se rencontraient les marchands sur une place de foire et les pèlerins en un sanctuaire : tel, par exemple, le sommet du mont Donon, où se rapprochaient tribus d'Alsace et tribus de Lorraine. Mais ici, ce sont les deux moitiés d'une immense région qui se rejoignent pour faire de Lyon l'acropole, le forum et l'entrepôt de toute la Gaule, et c'est ainsi que les Anciens ont parlé de lui.

Je répète que ces hommes, ressortissants de Lyon ou de Narbonne, prenaient et portaient également le nom de Gaulois. Qu'ils fussent vêtus de la toge latine ou de la cagoule celtique, qu'ils fussent petits-fils de Lucter l'ami de Vercingétorix, ou de vétérans de Jules César laissés à Arles, tous, citoyens romains devant la loi, étaient tous devenus des Gaulois dans l'esprit de leurs chefs et à leurs propres yeux. Et l'on sait ce que peut valoir un nom collectif, surtout lorsqu'il s'applique à la terre et aux hommes, symbole de vie générale et inspirateur de pensées communes.

En dépit des tyrannies impériales et de la veulerie de l'obéissance, la Gaule saisit plus d'une fois l'occasion de manifester ses désirs et de faire comprendre aux héritiers de César qu'il n'avait point tué en elle tous les germes de la liberté. L'opinion publique, en Gaule, s'exprimait plus haut que dans n'importe quel pays de l'Empire, même Rome et l'Italie. Ce fut le coq gaulois, comme le dirent les contemporains, qui réveilla le monde pour le révolter contre l'insanité de Néron. Quand, après la

mort de Vitellius, l'État romain parut se disloquer, les délégués des cités gauloises se réunirent spontanément à Reims, et l'on entendit une dernière fois parler des Druides, invoquer l'unité et l'indépendance de la patrie gauloise. Je dis une dernière fois, car cette assemblée proclama que les temps de la liberté avaient causé en Gaule trop de querelles et de misères, et qu'il valait mieux obéir dans la paix et la concorde. Les intérêts du moment étaient plus forts que les souvenirs du passé et que le respect de la dignité humaine. Mais une telle assemblée et la déclaration qui la termina montrèrent à l'univers que, si les Gaulois pensaient en serviteurs de l'Empire, ils ne s'en estimaient pas moins solidaires en leurs pensées, et responsables de leurs décisions vis-à-vis de la Gaule, *nomine Galliarum*.

\*  
\* \*

Un dernier élément de cette cohésion nationale fut l'existence d'une armée à la frontière du Rhin, et d'une armée propre à la Gaule. Du lac de Constance aux rivages de la mer du Nord, cinquante à cent mille hommes, durant trois siècles, montèrent la garde contre les Germains. C'était une force militaire incomparable, homogène malgré des diversités d'origine. Tous n'y étaient pas d'espèce gauloise, quoique les recrues de Gaule fussent en majorité. Mais entre la Gaule et l'armée du Rhin, il se forma peu à peu d'étroites relations : l'armée était là pour défendre la Gaule, et la Gaule la nourrissait. Le pays mettait en son armée sa confiance et sa gloire, elle faisait sa sécurité aux jours de paix, sa fermeté aux heures de péril. C'était vraiment, ainsi qu'on l'appelait d'ordinaire, « l'armée de Gaule ». Et qu'une nation sente à sa frontière une armée permanente qui soit à elle et pour elle, c'est un ferment d'unité aussi actif qu'un nom et qu'une capitale : le rempart achève l'œuvre du foyer.

\*  
\* \*  
\*

C'est grâce à ce rempart que la Gaule profita, trois siècles durant, de ce que les Anciens ont nommé « la paix romaine ». J'ai dit qu'elle a été pour eux un sujet de dithyrambes sans fin, mais je me suis réservé le droit de discuter cet enthousiasme.

La paix romaine a, pendant ces trois siècles, permis aux Gaulois de travailler, de s'enrichir, de s'instruire et de s'amuser, de jouir sans inquiétude des biens de la terre et des joies de l'âme. Mais ils ont sacrifié en échange les héritages de leur histoire, le culte de leurs traditions et l'existence d'une patrie libre.

Rome leur a fait connaître la discipline publique, l'obéissance à l'État, les règles de l'administration. — Mais cette administration romaine était lente, tatillonne et bureaucratique, les lois n'empêchèrent pas les pauvres et les déshérités de tomber sous la dépendance des plus riches, et la souveraineté de l'État se ramenait à la volonté d'un despote improvisé, qui fut parfois un très honnête homme, mais parfois aussi un monstre exécrable.

La paix romaine, ce fut pour la Gaule, ont dit les Anciens et ont répété les Modernes après eux, ce fut la fin des guerres civiles et des invasions germaniques : si César n'avait pas conquis la Gaule, elle se serait entre-déchirée et serait ensuite devenue la proie des Barbares. — C'est possible, encore qu'il soit tout aussi possible que dans un sursaut de patriotisme, à la Vercingétorix, elle eût réussi à recouvrer l'unité et à chasser le Germain. Mais n'oublions pas que ces guerres civiles ont été entretenues par la politique du Sénat, que Rome a ouvert la principale brèche dans l'unité gauloise, et qu'elle a accordé son amitié à Arioviste, roi des Germains. Et n'oublions pas davantage que le règne de Rome infligea à la Gaule ces guerres civiles entre prétendants et entre armées qui sont la tare la plus ignoble dont ait souffert l'humanité, et que, au

cours de ces guerres, Rome elle-même rouvrit la Gaule aux Germains, plus complètement peut-être que ne l'eussent fait Arvernes ou Éduens.



Je ne dissimule pas qu'au début de l'Empire, Rome n'ait fort bien accompli sa tâche, de fermer la frontière aux Barbares. Mais, pour apprécier un régime à sa juste valeur, il ne suffit pas de le voir en ses jours de bonheur ou de chance, mais en l'ensemble de sa durée.

Pendant trois siècles, le rempart qu'était l'armée de Gaule fut inviolable le long du fossé du Rhin. Mais il en résulta pour les gens de l'intérieur un excès de confiance. Autour des villes anciennes, les murailles des enceintes tombèrent en ruines, et les villes neuves s'élevèrent sans forteresse pour les défendre<sup>1</sup>. Aucun château fort, aucune garnison ne surveilla les routes et les campagnes<sup>2</sup>. Lutèce développa librement ses riches demeures et ses somptueux édifices sur la Montagne Sainte-Geneviève. Le sol et les hommes prirent résolument un aspect civil et pacifique. Un Gaulois ne portait plus l'épée; la vie de camp était inconnue à la jeunesse; les enfants eux-mêmes ne savaient plus jouer au soldat; et l'armée du Rhin ne fut plus composée que d'engagés volontaires et surtout d'auxiliaires barbares. L'on disait déjà tout haut que la paix romaine allait supprimer pour toujours les guerres et les armées<sup>3</sup>.

Une effroyable réalité répondit à ce rêve; et je ne crois pas que même après Charlemagne, même avant Clovis, même avant Jeanne d'Arc et Henri IV, la France ait subi une catastrophe pareille à celle qui mit fin à la prospérité des temps impériaux.

1. Sauf de très rares exceptions, comme Autun.

2. Sauf quelques cas exceptionnels.

3. *Histoire Auguste, Vita Probi*, 20 : *Milites necessarios non futuros. Nonne omnes barbaras gentes subjecerat? Romanus jam miles erit nullus. Orbis terrarum non arma fabricabitur. Nulla erunt bella, ubique pax, ubique Romanæ leges.*

Un jour, en l'an 276 de notre ère, l'armée du Rhin, absorbée par les guerres civiles, et d'ailleurs devenue fort médiocre, laissa passer les Barbares. Et alors, personne n'ayant rien prévu au dedans de la frontière, rien n'étant disposé pour les arrêter, ils furent maîtres en Gaule comme des perceurs de muraille dans une maison abandonnée.

Du Rhin aux Pyrénées, les villes, les villages et les villas flambèrent dans un immense incendie, les hommes périrent par milliers, les cultures furent ruinées pour des siècles; et des belles choses et des années heureuses qui avaient été l'œuvre de la paix romaine, il ne resta que des ruines et des souvenirs.

\* \* \*

Rome, sans doute, ne perdit pas courage. Elle eut raison de ces bandits, elle recouvra la Gaule, elle la gouverna encore durant près de deux siècles. Mais ce fut pour la soumettre à un état de siège ininterrompu. Citadelles et corps d'armées ne furent plus réservés à la frontière. La Gaule fut divisée en secteurs militaires, chacun avec son duc ou son comte, ses garnisons municipales, ses camps retranchés, ses colonies militaires, sa gendarmerie de route. Plus de villes ouvertes : autour de ce qui restait des villes d'autrefois, on construisit une enceinte de remparts, hauts, massifs, flanqués de tours énormes<sup>1</sup>. Habitants et demeures furent enserrés par l'étreinte d'une sombre forteresse; et désormais, pendant sept siècles, jusqu'au réveil de la France, il n'y aura plus de vie citadine, d'organisme municipal qu'à l'intérieur de ces tristes murailles, refuge suprême de nos petites « cités »<sup>2</sup> médiévales. Paris délaissa sa rive gauche où il n'y avait plus que des ruines, et se

1. Blanchet, *Les Enceintes romaines de la Gaule*, 1907, Paris, Leroux.

2. J'emploie ce mot, ici, non pas dans le sens gallo-romain de territoire municipal, mais dans le sens médiéval de quartier central des villes.

replia dans son île, où les murs nouveaux longèrent les bords du fleuve. La campagne, elle aussi, prenait la cuirasse de guerre, pour ne la quitter qu'à la fin du Moyen Age. Des centaines de châteaux forts s'élevèrent aux endroits importants, à Blaye sur la colline qui domine l'estuaire de la Gironde, à Famars près du carrefour des routes de Valenciennes, à Saverne au débouché du principal col des Vosges. Lyon, la ville marchande et pieuse, perdit son rang de capitale, et les empereurs résidèrent près de la frontière, à Trèves, ville de soldats, à l'étendue démesurée, aux murailles puissantes, aux tours monstrueuses, grosses comme des donjons. Les villas elles-mêmes s'affublèrent du costume militaire, elles eurent leurs remparts et leurs tours pour protéger les richesses que l'aristocratie terrienne s'était hâtée de reconstituer.

Car, si les empereurs avaient réussi à changer l'aspect des choses, ils n'essayèrent pas de modifier l'esprit des hommes, et ce fut la dernière faute, et la faute irréparable, de l'Empire romain. La leçon du malheur ne profita pas à ses citoyens. Il eût fallu que sur ce sol en détresse, tout habitant de la Gaule se fit à la fois agriculteur et soldat, que le travail et la défense fussent les buts de sa vie. Mais c'était trop demander à ces grands seigneurs auxquels la restauration de l'Empire avait rendu toutes leurs illusions, une confiance invincible en son éternité et la sécurité de leur propre égoïsme. A quoi bon craindre, souffrir et se battre? Pour cultiver leurs terres, ils font venir des Barbares à foison; pour faire la police des campagnes, on leur envoie d'autres Barbares; il y en a pour tenir garnison à Paris, pour surveiller les routes et les rivières de son voisinage; à la frontière, la tribu des Francs Saliens se charge de faire le guet près des embouchures du Rhin. Non seulement la Germanie était vaincue, mais ses rois et ses guerriers assumaient la mission de défendre l'Empire contre un retour offensif d'autres Barbares. A quoi bon même, pour un sénateur de Bordeaux ou de Narbonne, briguer les commandements, les titres de

maître de la milice ou de comte de la garde impériale? Il faut réserver ces fonctions actives et pénibles à des rois francs, puisqu'ils sont généraux habiles et sujets fidèles. Le sénateur, grand propriétaire, bornera son ambition aux magistratures civiles, honorées et faciles; et sa joie suprême sera, le temps de la retraite venu, de vivre dans son opulente villa, en se promenant sous les portiques reconstruits et en relisant Virgile <sup>1</sup>.

1. Cet abandon criminel du service militaire par les grands et ses funestes conséquences pour l'Empire ont été marqués d'une manière vigoureuse et prophétique par Aurélius Victor, 37 : *Dum oblectantur otio simulque divitiis pavent, quarum usum affluentiamque æternitate majus putant, munivere militaribus et pæne barbaris viam in se ac posteros dominandi.* Cela a été écrit au milieu du iv<sup>e</sup> siècle.

## VII

### L'ÉPOQUE DES ROYAUTÉS BARBARES

INVASIONS GERMANIQUES, MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS<sup>1</sup>

*L'Empire romain est une décadence menant à une catastrophe. — Partage de la Gaule entre des chefs barbares. — Affaiblissement du titre de roi. — Continuité des invasions en Gaule. — Établissements d'étrangers. — Prépondérance de la vie militaire. — Déclin des habitudes classiques. — La civilisation, encore inspirée de Rome. — Aucun principe politique ne vient de Germanie. — La prééminence décisive du Christianisme. — Nouveau caractère qu'il donne à la religion et à la vie religieuse. — Le Christianisme renforce l'unité gauloise et la vie locale. — Les monastères et la renaissance agricole. — La petite exploitation rurale. — Maintien du mot de Gaule comme idée et sentiment d'unité. — La Gaule comme unité politique; Paris, résidence royale. — Ambitions impériales des rois de Gaule. — Faiblesse de l'Empire de Charlemagne.*

Quelle que soit ma reconnaissance envers les maîtres latins de ma jeunesse, je ne peux plus admirer l'Empire romain, et me réjouir de ce que la Gaule lui ait appartenu. Si j'ai pu faire jadis l'un et l'autre, c'est parce que l'étude, la réflexion et l'âge ne m'avaient pas encore donné l'expérience de l'histoire.

1. Malgré tout ce qui a été écrit sur ces sujets, j'estime qu'il y a lieu de les reprendre de plus près encore. Un des ouvrages d'ensemble où la notation des faits est la plus exacte et la plus complète est celui de Prou, *La Gaule Mérovingienne*, [1897], Paris, May. J'ai à peine besoin de rappeler les travaux décisifs de Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*,

Je ne dis point qu'il faille renoncer à ces maîtres latins, et ne plus demander à l'Antiquité romaine des leçons de morale et les jouissances de la poésie. Non! Virgile doit conserver pour nous son charme, et Sénèque nous instruire des vertus nécessaires. Mais on peut aimer Virgile sans partager son amour du peuple-roi et sa dévotion à Auguste, et relire Sénèque sans féliciter le monde d'un régime qui lui donna Néron. Éducation latine et jugement sur l'Empire sont choses indépendantes. Cherchons en cette éducation, comme le firent ces hommes de la Renaissance qui nous l'ont rendue, cherchons-y ce qui est art et sentiment, préceptes d'idéal et règles de beauté, mais préservons-nous éternellement de ce mot et de cette idée d'Empire, qui furent une peste pour le genre humain.

L'Empire romain montra que cette forme de gouvernement fut incapable de rien fonder de durable pour l'avenir des hommes et les destinées de leurs peuples. Ces États immenses souffraient de leur grandeur qui les condamnait au despotisme d'un chef et à l'immobilité des masses; ils étaient incompatibles avec la vigueur de la pensée, l'initiative de la volonté, la variété des intelligences. De tous les États de l'histoire, les Empires ont été les plus médiocres des animateurs. Dès le lendemain de leur naissance, leur vie fut absorbée par les soins de la conservation, l'expédition des affaires courantes, le contrôle de leurs agents et les conflits de leurs bureaux. Ils étaient trop vastes pour qu'un souffle puissant les inspirât, créateur d'idées ou découvreur de vérités, tel que fut le génie d'Athènes sous Périclès ou l'esprit de la France sous saint Louis. Partis pour des ambitions illimitées, ils s'arrêtèrent au premier obstacle, Xerxès devant Salamine, Auguste devant Arminius et les héritiers de Charlemagne devant les Normands; et alors que l'univers ébloui espère tout de leur omnipotence divine, ils sont déjà entrés en

décrépitude. La louve romaine ne réussit pas mieux que l'aigle de Charlemagne à engendrer une humanité nouvelle.

Quand le monde se livra aux lois de Rome, il attendait d'elle, avec les bienfaits de la paix, des progrès infinis dans les sciences, l'achèvement de la découverte de la terre, l'épanouissement d'un art original, plus de bonté dans les âmes, plus de liberté dans la vie : la Grèce, qui avait civilisé Rome, à qui Rome devait le meilleur de ce qu'elle possédait et de ce que son Empire allait révéler aux Barbares, la Grèce avait montré la voie, et les empereurs n'avaient qu'à la suivre.

Tout au contraire, ils replièrent l'humanité sur elle-même et dans le culte de la tradition, moins par respect que par inertie, par peur du nouveau et crainte du lendemain. Alors, comme il devait arriver, les leçons du passé, à force d'être répétées, s'usèrent et s'affaiblirent, et ce ne fut plus que routine et déchéance. Aucune découverte en fait de science, l'oubli de la beauté grecque, les marines de l'Atlantique incapables d'aborder la mer du Nord, les pilotes de Rome impuissants à retrouver la route de Pythéas le Marseillais, les hommes à la fois sujets de l'empereur et à demi esclaves des plus riches, la gladiature maîtresse souveraine des joies populaires, le Christianisme persécuté d'abord jusqu'au martyre et corrompu ensuite à devenir méconnaissable : Rome, qui avait assemblé en elle toutes les ressources du monde antique, ne sut même pas en profiter et les conduisit à la faillite. En soumettant la Gaule à l'Empire, « César ne fonda qu'une décadence terminée par une catastrophe »<sup>1</sup>.

1. Littré, *Études sur les Barbares et le Moyen Age* (1867, Paris), p. xvi : « Chargé des destins du monde civilisé, l'Empire les soutint mal. Sous le poids de son régime, les lettres, les arts, les caractères, tout déchet; les forces offensives et défensives s'énervèrent; etc. » De même, Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, t. II, p. 217 et s. Voyez les textes de Pline cités ici, p. 42, n. 3.

\*\*

La catastrophe fut en deux actes. Nous avons vu le premier, qui fut d'ordre matériel : la Gaule envahie par les Germains et saccagée par eux de fond en comble. Le second fut d'ordre politique : la Gaule livrée à des rois barbares, auxiliaires de l'Empire et chefs dans son armée <sup>1</sup>.

Que, parmi ces rois, les uns aient reçu leur part du consentement des Romains, que les autres l'aient prise à leur fantaisie, le résultat fut le même : la Gaule n'obéit plus à un empereur, mais à des chefs germains venus à la tête de troupes armées. Et bien que ces rois aient aimé à se dire les sujets ou les amis de Rome, et bien que les Gaulois leur aient rarement résisté, la Gaule n'en changea pas moins de maîtres, et ces maîtres n'en étaient pas moins des étrangers, venus de delà le Rhin ou le Danube.

Au cours du cinquième siècle, les Goths s'établirent dans le Midi, à Bordeaux, Toulouse et Narbonne, et, de là, s'étendirent jusqu'au Rhône et à la Loire. Puis, les Burgondes conquièrent les terres de l'Est, en Suisse, sur la Saône et sur le Rhône, de Vienne à Dijon, de la Durance à la Marne, et leur souvenir restera dans le nom de Bourgogne. Les Francs Saliens, partis des bords de la Meuse inférieure où les empereurs leur avaient abandonné les terres septentrionales du Brabant, s'avancèrent par étapes successives jusqu'à Tournai, Arras, Soissons, Paris et la Loire. Je ne cite que les trois États principaux : il y en eut d'autres, ébauchés par des roitelets francs, alamans, saxons ou alains, chefs de garnisons pour le compte de Rome ou conducteurs de bandes pour leur propre compte.

1. La distinction entre ces deux groupes d'envahisseurs n'a été marquée nettement que par Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, t. II, livre II (la première édition est de 1875). Avant lui, Dubos, *Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules*, 3 vol., 1733-4. Les rapports entre Fustel de Coulanges et Dubos, tout en étant réels, n'ont pas l'importance qu'on leur attribue.

Chute du pouvoir impérial et démembrement de l'Empire romain, installation de maîtres germains et d'une soldatesque barbare, la Gaule partagée entre plusieurs dominations, et de multiples royautés substituées à un empereur unique : une génération suffit pour détruire à jamais l'œuvre politique de cinq siècles romains.

\* \* \*

Ce titre de roi, dont le prestige traditionnel s'était effacé devant l'éclat divin du titre impérial, redevenait l'appellation de la puissance suprême. Mais il lui faudra un temps infini pour remonter au pinacle et rester l'apanage d'un grand peuple et d'une vaste contrée. Longtemps encore après la ruine de Rome, un irrésistible mouvement entraîna les hommes à morceler les territoires et à disperser l'autorité royale.

Il s'arrêtait par moments devant l'ambition des chefs ou les instincts des foules. Clovis, roi des Francs Saliens, devint le maître jusqu'aux Pyrénées et faillit le devenir jusqu'aux Alpes. Mais ces restaurations d'un grand royaume ne duraient que le règne d'un homme. Clovis partagea ses domaines entre ses quatre fils; et si l'unité fut reconstituée par l'un d'eux, Clotaire, elle fut rompue aussitôt après sa mort, et rompue encore du vivant de Clotaire II et après la mort de Dagobert, les plus heureux des descendants de Clovis le Mérovingien; et quand l'autorité passa à la famille des Carolingiens, d'ailleurs plus intelligente et plus soucieuse de l'intérêt public, les nouveaux venus ne comprirent pas davantage que le pouvoir souverain et le domaine de l'État ne se partagent pas comme les terres et les trésors d'une hoirie, suivant le nombre des héritiers ou le mérite des légataires<sup>1</sup>. La Gaule, coûte que coûte, posséda longtemps autant de rois que ses rois réussirent à procréer de fils.

1. Dubos (I. V, ch. 5, t. III, p. 66 et s.) a justement noté que tous les rois mérovingiens étaient également souverains chez eux.

Elle en eut au sud de la Loire, qui se dirent rois d'Aquitaine; elle eut des rois de Neustrie, entre la Loire et la Manche, des rois d'Austrasie, dans ces vallées de la Meuse et de la Moselle qui avaient formé la Belgique romaine. Et voilà qui achevait de briser cette unité de la Gaule, à laquelle plus d'un millénaire avait déjà travaillé, et que l'Empire lui-même avait laissée debout.

\* \* \*

A voir la ruine irrémédiable de cet Empire, l'impuissance de la Gaule à constituer un grand État, les ambitieux, les misérables ou les bandits de l'univers crurent possible d'y pénétrer, les uns pour y occuper des terres, les autres pour en emporter du butin. Les formidables pilleries ou les conquêtes heureuses qu'y avaient faites les Germains et les Francs Saliens donnèrent à des millions de Barbares le désir de les imiter, et, pendant un demi-millénaire, jusqu'au milieu du dixième siècle, la terre en tempête envoya déferler sur la Gaule des vagues d'envahisseurs sans cesse renouvelées.

D'Asie, par le Danube et le Rhin, vinrent les Huns, qui, avec Attila, poussèrent jusqu'à Orléans; et leurs petits-neveux, Avars et Hongrois, surent revenir par la même route et ne s'arrêtèrent que dans les plaines de Reims. L'Afrique des Maures, des Arabes et des Sarrasins procéda d'abord par de puissantes armées, qui, par-dessus les Pyrénées, arrivèrent jusqu'à Nîmes et jusqu'à Poitiers; et ensuite par flottes de corsaires, qui jetèrent des pillards sur tous les rivages de la Méditerranée. Du milieu de l'Europe continentale, les Alamans entrèrent en Alsace et en Suisse. La Grande-Bretagne fit partir ses Bretons pour émigrer en notre Armorique et lui imposer leur nom; et, de même façon, l'Espagne laissa ses Vascons descendre dans la Gascogne et la dénommer pour toujours. De la mer de Germanie les Saxons infestèrent les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Et plus nom-

breux, plus tenaces, plus habiles que tous leurs devanciers, les hommes du Nord, Danois et Norvégiens, pendant le dernier siècle de cette lamentable histoire, sillonnèrent toutes les vallées de la Gaule de leurs vaisseaux rapides, de leurs Vikings en course et des flammes qu'ils allumèrent<sup>1</sup>.

Ces invasions ne furent point contemporaines. De longs espaces de temps les ont séparées les unes des autres. Attila vint au milieu du cinquième siècle, les Arabes au début du huitième, et ce fut cent ans plus tard qu'apparurent les hommes du Nord. Aucune ne remporta les triomphes espérés : Attila fut vaincu en Champagne, les Sarrasins près de Poitiers, et, après un siècle d'abominables méfaits, les hommes du Nord cédèrent à de vigoureuses résistances ou à de sages concessions. Dans l'intervalle de ces dangers, les hommes de Gaule, semblables à ces vigneron du Vésuve qui retournent à leurs champs dès que le volcan s'arrête, les Gaulois se remettaient à espérer, à cultiver le sol, à élever leurs enfants, à construire des oratoires et des couvents aux faubourgs des villes. Ce n'était souvent que pour éveiller chez l'ennemi de nouvelles convoitises et lui assurer un nouveau butin. Qu'on se représente les angoisses sans nombre et les fuites éperdues des moines de Saint-Victor au faubourg de Marseille, des moines de Saint-Germain au faubourg de Paris, et leurs pitoyables retours sur les ruines de leurs sanctuaires incendiés. Mais ils y revenaient quand même, le travail et la prière reprenaient autour des autels redressés, la vie des terres de France recommençait son cours, et rien ne la détournait de la loi mystérieuse de son destin.



\* \* \*

De tels événements ne laissent pas que des ruines. Un bon nombre de ces envahisseurs restèrent en Gaule, non

1: La fin des invasions est marquée par la ruine, en 942, des établissements sarrasins dits de *Fraxinetum* (en Provence).

plus à titre d'ennemis, mais d'habitants, non plus de bandits, mais d'exploiteurs.

Le plus connu de ces faits est celui du pirate Rollon devenu duc en Normandie, et de ses compagnons de brigandage transformés en barons et en grands propriétaires. Cela se passa au début du dixième siècle. Mais il y avait bien près de sept siècles que les chefs de la Gaule, empereurs de Rome ou rois des Francs, n'avaient cessé de livrer sa terre à des possesseurs ou à des cultivateurs étrangers, comme si, depuis la catastrophe de la grande invasion germanique, cette terre était devenue vide d'hommes.

L'ère de ces temps interminables de colonisation barbare datait du jour où, avant l'an 300, les empereurs permirent aux Francs Saliens de se domicilier sur les sols inoccupés de la Batavie et du Brabant. Je ne cite que ceux-là pour cette première époque, parce que ce fut la principale installation d'étrangers, que cette colonie eut une fortune inespérée, et que son histoire ressemble étonnamment à celle de Rollon et de ses Normands. Mais il y eut bien d'autres colonies obscures de Barbares dans nos campagnes, où elles créèrent des bourgades à leur nom, telles que ces Sermaize, héritières de villages sarmates. L'Empire tombé, les voisins de la Gaule se servirent d'eux-mêmes. Des colons alamans ou francs se chargèrent de cultiver l'Alsace, le Palatinat et la Rhénanie, et ils introduisirent les dialectes germaniques sur cette rive gauche du fleuve qui jusque-là n'en avait point voulu<sup>1</sup>. Notre Armorique redevint terre celtique<sup>2</sup> sous l'afflux des immigrants bretons. Le pays de Bayeux

1. La thèse courante, que les éléments germaniques de l'Alsace proviennent des Alamans, a été vivement combattue par Tournieur-Aumont, qui les attribue à une colonisation franque (dans son livre *L'Alsace et l'Alemanie*, 1919, Paris, Berger-Levrault). Je ne peux me prononcer encore.

2. Je dis terre « celtique » pour me conformer à l'usage courant. Mais je rappelle que les indigènes de la Grande-Bretagne étaient de nom belge et nullement de nom celtique, si proches parents que soient l'un et l'autre.

eut ses Saxons cinq siècles avant d'avoir ses Normands, qui étaient de même espèce; la Flandre eut également les siens, en attendant de voir arriver les hommes des bas-pays néerlandais, avec leur parler germanique et leur rude application au travail de la terre.

Mais on venait en Gaule de bien plus loin que de la frontière. Des régions extrêmes de la Méditerranée accouraient en foule les quêteurs d'aventures de l'Orient, Levantins de toute sorte, Juifs, Syriens et Grecs <sup>1</sup> : pêcheurs en eau trouble, experts à profiter des misères d'autrui, l'incertitude politique du pays ne les inquiétait point, et pas davantage les menaces d'une invasion voisine. Ils savaient s'entendre avec l'ennemi, et devenir brigands en cas de danger. En temps ordinaire, ces Orientaux prenaient en main les matières de commerce, dont les habitants ne s'occupaient plus guère, qu'ils fussent soldats comme les premiers arrivés des Francs, ou terriens comme les petits-fils des Gallo-Romains. Cabotage sur les côtes, boutiques dans les villes, affaires d'achat, de vente ou de troc, trafic d'œuvres d'art ou d'objets précieux arrachés aux ruines antiques, dépôts de verroteries, de soieries ou de parfums importés, tout ce qui était chose de négoce leur appartient en un monopole de fait. Chaque ville eut son quartier de Juifs, *ghetto* bruyant et affairé, « juiverie » à la population criarde et grouillante qui s'entassait aux portes, entre les remparts de la « cité » romaine et les basiliques des faubourgs, des deux côtés de la Grand'Rue par où on entrait dans Marseille, ou sur le flanc de Bordeaux près du cimetière sacré de Saint-Seurin <sup>2</sup>.

1. Bréhier, *Les Colonies d'Orientaux*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. XII, 1903.

2. Dubos (liv. VI, ch. 1, t. III, p. 255) a comparé l'état des royaumes francs avec leurs nationalités diverses à celui de la Turquie, divisée en nations. Voyez l'entrée de Gontran à Orléans en 585; Grégoire de Tours, *H. Fr.*, VIII, 1. Je pourrais citer bien d'autres apports étrangers en France à l'époque mérovingienne, celui des Irlandais (*Scotti*), moines ou autres, celui des auxiliaires germains de Brunehaut, etc.

Combien étaient-ils, ces étrangers qui s'imaginaient repeupler la Gaule? Sans aucun doute, ils ne formèrent qu'une minorité, et ce fut toujours par millions, malgré les misères du temps, que l'on compta les natifs du pays. Mais ces étrangers détenaient quelques-unes des ressources vives de la contrée : les uns étaient chefs et les autres soldats, ceux-là fournissaient la main-d'œuvre agricole ou domestique, et ceux-ci se réservaient le commerce et l'industrie. Il était à craindre que sous cette affluence d'êtres nouveaux, l'homme de Gaule ne perdît ces traits d'originalité nationale que les siècles avaient façonnés, et que sa terre ne fût plus qu'un sol d'exploitation livré à des colonies exotiques.

\* \* \*

A la paix romaine avait succédé la plus violente poussée de vie militaire qu'ait connue notre pays. La guerre définit sa manière d'être, pour le sol comme pour les hommes.

Je ne vois plus de villes qui n'aient leurs remparts. Si l'Empire avait maintenu sans forteresse certaines capitales de cités, Saint-Paulien dans le Velay ou Javols dans le Gévaudan, les chefs les abandonnèrent pour résider en un lieu fort, au Puy ou à Mende. Les châteaux de villages se multiplient, toute villa peut soutenir un siège. On ne sait plus ce qu'est une armée et une couverture de frontière : chaque groupe d'hommes doit avoir près de soi sa frontière, je veux dire l'abri d'un rempart.

L'autorité politique est avant tout affaire de guerre. Un César romain était à la fois *imperator* aux armées et « prince » des citoyens; un roi des Francs, si absolu que soit son pouvoir civil, tient à vivre en chef militaire, et, pour me servir du titre latin qu'ont porté ses ancêtres, en « maître de la milice ». Malgré son entourage de palatins et le nombre de ses capitulaires, je me représente Charlemagne avec l'allure que lui donne l'épopée française, comme le plus grand des seigneurs de la guerre qui se soit levé dans la Gaule à l'appel de Dieu.

C'en est fait, pour ces hommes de Gaule, de cette existence bourgeoise et pacifique dont ils n'avaient point su se départir, même dans les deux derniers siècles de l'Empire romain. Tous les habitants d'une cité, ville et territoire, doivent le service militaire; ils ont un chef, le comte, que le roi leur envoie, qui les gouverne en magistrat et leur commande en capitaine. A ce régime, les municipalités vont perdre ce qui leur reste d'autonomie et d'esprit particulier : si on laisse faire les rois et leurs comtes, Arvernes, Éduens ou Parisiens ne seront plus que des cadres administratifs, organisés pour la guerre la plus proche.

L'esprit de guerre emporte tout. A leur tour, les grands seigneurs, maîtres de la terre et chefs de villages, sont prêts à suivre le mouvement. Les rois des Francs, se souvenant qu'ils avaient été des soldats au service de Rome, avaient respecté dans les nobles sénateurs les représentants de cette Rome, les possesseurs héréditaires du sol, les détenteurs de la civilisation latine. Mais si ces nobles de Gaule veulent conserver domaines et pouvoir, devenir à leur tour comtes ou leudes, il faut qu'ils s'accoutument aux habitudes des temps nouveaux. Lire Virgile et connaître le Code ne suffit plus pour exercer l'autorité, même au civil. Et le sénateur, lui aussi, a pris l'épée, a armé ses hommes, et bientôt on ne le distinguera plus d'un compagnon des rois francs.

\* \* \*

Alors s'accéléra le déclin des choses qui avaient encadré d'une auréole de gaieté la Gaule des premiers empereurs. La décadence du monde antique, que Rome avait commencée par son Empire, s'acheva sous ses légataires barbares.

Resserrés dans leurs « cités »<sup>1</sup>, enfermés comme un troupeau dans l'enclos pendant l'orage, les habitants des villes

1. J'emploie ici ce mot dans le sens restreint et tardif, la ville murée des premiers temps du Moyen Age, chef-lieu de la *civitas* ou du territoire municipal gallo-romain.

ne connurent plus l'orgueil des édifices de pierre, l'éclat des marbres et des statues, les fêtes bruyantes des spectacles populaires. Un grand seigneur lisait toujours Virgile et Salluste, et Lucain peut-être davantage, et il s'essayait à faire des vers latins : mais chaque jour il comprenait moins ses lectures, et ses vers étaient moins faciles à comprendre. Les écoles s'étaient dépeuplées de leur jeunesse studieuse, et n'étaient plus que de tristes abris d'enfants à l'ombre des églises. On perdit çà et là l'usage de graver des inscriptions, de modeler l'argile, de tailler de la roche dans les carrières du sol; le bois reprenait sa maîtrise d'autrefois dans les maisons, les temples et les palais mêmes. Les dessins des monnaies devinrent d'informes essais qui rappelaient les traits maladroits de l'époque gauloise. Il semblait que l'humanité revenait aux tendances de ses lointains ancêtres, ceux qui n'avaient point encore connu les agréments de la vie méditerranéenne : ainsi que les Celtes des temps disparus, les Gallo-Romains des royaumes francs se désintéressaient de l'écriture, de l'art figuré, de la bâtisse de pierre, leurs morts préféraient à nouveau les tombes anonymes, et, devenus Chrétiens, ils se résignèrent à ne plus voir leur Dieu présent en son image.

\* \* \*

Seulement, cette civilisation qui achève de décliner, demeure fidèle à Rome en ses derniers jours; les Barbares n'y mettent rien d'eux-mêmes, sauf l'incapacité à la pratiquer, et s'ils contribuent à la détruire, c'est par ignorance et non par hostilité.

Les Francs se considèrent tous, depuis Clovis jusqu'à Charlemagne, comme entrés dans le monde classique, sujets moraux et continuateurs de l'Empire romain. La langue latine est la langue officielle, et il est rare qu'un chef veuille en parler une autre. Sans doute Charlemagne fit recueillir les chants guerriers des Francs : en quoi il fut supérieur en intelligence aux empereurs, qui laissèrent

périr les hymnes des bardes et les poèmes des Druides; mais cela ne l'empêcha pas de faire tout au monde pour restaurer le culte des lettres latines et l'Empire des Césars.

On se rappelle que les Gaulois avaient oublié leur histoire pour se dire fils d'Hercule ou de Rémus. Les Francs agirent et pensèrent de même : leurs historiens inventèrent un roman qui les fit descendre d'Hector et de Priam, et les biographes de Charlemagne y crurent de très bonne foi<sup>1</sup>. Il n'y eut pas jusqu'aux Danois de Normandie qui ne s'imaginèrent à leur tour être issus d'un héros méditerranéen<sup>2</sup>. Ces Barbares voulaient bien être les conquérants de l'Empire, mais à la condition d'être adoptés par lui. *Græcia capta ferum victorem cepit* : le mot d'Horace demeurerait éternellement vrai, « la Grèce captive captivait son farouche vainqueur ». Deux mille ans étaient passés sur les ruines de Troie et sur l'épopée d'Homère, et les derniers-nés des Hyperboréens s'inclinaient encore devant l'aube triomphale de la poésie hellénique.

Rome, l'élève privilégiée de la Grèce, continuait, elle aussi, à régenter ses vainqueurs après sa défaite. Ils n'introduisirent en Gaule aucune forme nouvelle d'administration. Comtes et ducs étaient des titres qui remontaient à l'ancien régime. Les systèmes d'impôts, les procédés de la justice, ne furent point changés tout d'abord<sup>3</sup>. Il est vrai qu'une loi spéciale, la loi Salique, réglait le statut personnel des Francs Saliens, compagnons de Clovis et de leurs descendants. Mais les Gallo-Romains,

1. Je suis maintenant convaincu que la légende de l'origine troyenne des Francs est beaucoup plus ancienne qu'on ne croit, qu'il y en a peut-être une trace chez Grégoire de Tours (*Hist. Franc.*, II, 9), et qu'elle a dû être forgée au iv<sup>e</sup> siècle, alors que tant de chefs francs étaient tout-puissants à la cour de Constance II ou de ses successeurs; cf. Ammien Marcellin, XV, 5, 11 (à la date de 355) : *Francis, quorum in palatio multitudo florebat*; et un de leurs chefs, Silvain, se fait proclamer empereur en Gaule.

2. *Dani gloriantur se ex Antenore progenitos*; Duden de Saint-Quentin (Migne, *Patrol. Lat.*, t. CXXI, c. 621; édition Lair, 1865, p. 130). On s'attendrait à voir ici *Danaus* comme ascendant.

3. C'est ce qu'a le premier mis en lumière Dubos dans son livre.

et sans doute bien des immigrants avec eux, restaient soumis aux lois impériales; et les fils des conquérants ne se privaient pas de leur obéir, s'ils y trouvaient leur compte. C'est ainsi que la loi Salique interdisait aux femmes d'hériter de la terre : mais le Franc jugea souvent trop dur de refuser à sa fille le bien qu'il avait formé pour ses enfants, et il répudia sa loi naturelle pour disposer de son héritage au gré de ses affections. Et à la fin la loi Salique ne fut plus appliquée, et d'ailleurs fort mal, que pour les familles royales. « Entre un Franc et un Romain de Gaule », disait un étranger<sup>1</sup>, « je n'aperçois d'autre différence que la langue. L'un et l'autre vivent de la même manière. »

Ni en littérature ni en art les nouveaux venus n'avaient essayé de rien fonder. C'était la basilique latine qui servait de modèle aux temples du culte nouveau. Childéric fit graver son cachet à la façon romaine, Charlemagne eut son Suétone en Éginhard, il s'appela César et Auguste, et le nouvel Empire prit pour symbole l'aigle des légionnaires.

\* \* \*

On a dit<sup>2</sup> que la Gaule romaine avait appris des Germains la pratique de la liberté et de l'égalité : tous ces compagnons de Clovis étaient égaux entre eux, ils ne connaissaient d'autre noble que leur roi, et à ce roi d'ailleurs ils n'accordaient que le droit de les conduire à la guerre et de marcher à leur tête. Les principes de la

1. Voyez le très curieux passage de l'*Histoire* d'Agathias (I, 2), qui atténue singulièrement l'impression de barbarie laissée par Grégoire de Tours (*Patrologia Græca* de Migne, t. LXXXVIII, c. 1282).

2. Dubos mis à part, l'influence des Barbares sur notre civilisation a fait loi au XVIII<sup>e</sup> siècle. Guizot l'accepte encore (*Histoire de la civilisation en Europe*, 2<sup>e</sup> leçon; en *France*, 7<sup>e</sup> leçon; datant de 1828-9). La réaction contre cette thèse a été très énergiquement poussée au XIX<sup>e</sup> siècle par Guérard, qu'on oublie trop à ce point de vue (*Polyptyque*, p. 199 [ceci écrit en 1838], p. 275-6), Littré (*Études sur les Barbares et le Moyen Age*, p. 125), Fustel de Coulanges.

dignité humaine sont venus des forêts de la Germanie<sup>1</sup>.

Je ne sais s'il faut se représenter ainsi l'autorité de Clovis et l'esprit de ses Francs, qu'aucun document contemporain ne nous fait connaître. Mais tous ses successeurs furent d'assez tristes despotes, peu soucieux de la liberté des hommes, et ils arrivèrent à créer, avec leurs fonctionnaires et leurs favoris, une aristocratie de pouvoir et d'argent chez qui l'on eût vainement cherché les sentiments de l'égalité naturelle. Si dans la suite des temps les rois mérovingiens ou carolingiens ont songé à réunir autour d'eux des assemblées de peuples ou des conseils de grands, je ne vois pas qu'ils en eussent moins le droit d'en agir à leur guise aux heures où ils avaient la force. Qu'il y ait eu chez ces grands des actes de désobéissance et chez ces peuples des murmures de colère, les empereurs romains en ont vu et entendu bien d'autres, et révolte n'est point liberté. Je trouve à vrai dire plus de formes de la liberté politique dans les assemblées provinciales de l'Empire romain que dans les foules tumultueuses des Champs de Mars de la royauté franque. Ne confondons pas l'individualisme turbulent d'une soldatesque à demi barbare avec l'exercice régulier d'une autonomie légale.

On a dit encore que les royautés germaniques avaient propagé les traits essentiels de la vie féodale, à laquelle la Gaule allait bientôt se soumettre : l'homme dépendant de l'homme, et non plus de l'État; le roi seigneur de seigneurs, et non plus maître de sujets; la chaîne continue de la fidélité ou du vasselage commençant au simple châtelain et finissant au roi suzerain; et cette chaîne remplaçant l'édifice uniforme et majestueux d'une « chose publique », fait de l'obéissance inconditionnée de tous à la souveraineté de la loi. Mais cette toute-puissance du lien personnel existait déjà dans l'État romain, où il était la conséquence fatale de l'immensité de l'Empire et des préro-

1. C'est le mot courant depuis que Montesquieu a dit du gouvernement de l'Angleterre : « Ce beau système a été trouvé dans les bois » (*De l'Esprit des Loix*, liv. XI, ch. 6).

gatives de l'aristocratie foncière. L'impérialisme engendre souvent la féodalité : l'empereur s'en remettait aux plus riches du soin de grouper les hommes autour d'eux et de lui en procurer les services; et le riche n'avait point de peine à transformer ses amis en fidèles et ses obligés en clients.

On a dit enfin que les Germains avaient fait connaître à la Gaule ce principe de bienfaisance supérieure, que l'esclave lui-même doit avoir sa terre et son foyer; et nous verrons bientôt ici les inestimables avantages que la Gaule retira de ce principe. Mais c'est parler trop vite que de lui attribuer une origine germanique. Rien ne nous prouve que, bien avant de connaître les Barbares, Rome n'ait point appliqué l'usage d'assigner à chaque esclave une terre à cultiver et une demeure à habiter; et je n'affirmerai pas davantage que les Gaulois l'aient ignoré au temps de leur indépendance.

Des Francs et de la Germanie il n'est rien venu qui ait relevé la dignité des hommes et qui ait égayé leur vie. Si toutefois, dans les temps dont nous parlons, la dignité humaine a survécu et grandi à travers tant de misères, si ces misères n'ont point empêché l'homme de mettre dans sa vie plus de joies et plus d'espérances, ce n'est point parce que la Gaule s'était livrée à des rois barbares, c'est parce qu'elle était devenue chrétienne<sup>1</sup>.

\* \* \*

La victoire du Christianisme, voilà le fait essentiel qui inaugure les temps nouveaux, et non pas l'Empire romain, qui ne fit que liquider les cités antiques, et non pas les royautes barbares, qui ne firent que liquider l'Empire romain. Avec le Christianisme, délibérément, le monde va vers l'avenir, et ne se traîne plus à la remorque du passé.

Je reconnais que le Christianisme doit beaucoup à ce

1. Cf. Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, p. 276 : « L'amélioration fut un bienfait du Christianisme, et non des Germains. »

passé, et qu'il renferme en ses plus belles paroles des doctrines et des espérances qui ne furent étrangères ni à la pensée de l'élite gréco-romaine ni à la foi naturelle des multitudes éternelles. Mais c'est pour l'humanité un progrès définitif, que d'avoir une religion faite avec le meilleur des âmes des ancêtres, et une religion qui puisse être comprise de tous les peuples et aimée de tous les hommes, depuis le plus pauvre jusqu'au plus riche. Et j'ai beau chercher dans les annales du monde, je n'en trouve aucune qui égale celle du Christ.

Je reconnais encore que le Christianisme ne sut point toujours dégager ses pratiques de celles du passé, qu'il accepta pour son Église les cadres de l'Empire, pour les formes extérieures de son culte des héritages de Jupiter ou de la Mère, pour les lieux de ses prières les sanctuaires traditionnels du sol. Et je lui en ai voulu d'avoir ainsi lié partie avec les choses de la terre, les gestes des hommes et les habitudes des cités. Mais j'avoue aussi que c'est d'avoir pris contact avec le passé et le sol de la Gaule qui permit au Christianisme de rendre à cette Gaule d'inoubliables services.

\* \* \*

Parlons d'abord des bienfaits généraux qu'il apporta aux hommes de l'Empire romain, aux Gaulois comme aux autres.

Le Christianisme changea la nature et les attitudes du Dieu souverain. Au rang suprême et unique se plaça le Dieu créateur du monde et père des hommes. Entre eux et lui s'interposa son fils, vivant sur la terre au milieu d'eux pour leur annoncer sa loi et pour mourir en rédempteur de leurs fautes. Le soleil, la lumière, la Terre-Mère elle-même disparurent de l'adoration des hommes, et de ces valeurs sacrées qu'on avait tirées de la nature, il ne resta que le principe de la Maternité divine : mais il était passé de la terre à la femme. Car désormais le souffle de l'humanité inspirerait tous les aspects de la religion et toutes les vertus qu'elle enseignerait.

Le Christianisme changea l'espèce des êtres divins : j'entends par là des êtres qui, sans participer de l'essence divine, ont pourtant reçu d'elle une énergie, une grâce spéciales. Et ce furent, non plus des héros étranges et mystérieux, un Bacchus ou un Hercule aux travaux invraisemblables, mais des hommes ayant vraiment vécu et bien mérité de leurs frères par la tâche de leur vie ou la beauté de leur mort, continuateurs dans l'Église de l'œuvre de Jésus son fondateur, depuis saint Étienne le premier martyr jusqu'à saint Martin l'évangéliste de la Gaule, jusqu'à saint Benoît l'apôtre du travail et du renoncement.

Le Christianisme institua, autour de son Dieu, « l'église » ou « l'assemblée » des fidèles de ce Dieu. Jadis, entre dévots de Jupiter ou de la Mère, entre habitués d'un même temple, il n'existait d'autre lien que le hasard des rencontres. La nouvelle religion fit de ses adeptes une seule famille, répartie en d'innombrables assemblées, de l'église universelle à l'église de Gaule, à celle d'une simple cité, à celle du plus modeste village.

Le Christianisme, enfin, déplaça le but de la vie, et changea l'horizon des vertus. Je relis tour à tour les *Évangiles* et Marc-Aurèle : ici, c'est le culte de la dignité humaine, mais de la sienne propre, le retour continu sur soi-même, l'effort vers la constance et la pureté; là, c'est l'oubli de soi, la bonté, l'attrait vers les autres, des devoirs envers tous les hommes parce qu'ils sont hommes et fils de Dieu, « le prochain aimé comme soi-même », ce précepte de l'idéal suprême qui avait manqué aux morales primitives<sup>1</sup>. Aussi, malgré la noblesse de son âme, je reconnais dans l'Empire romain de Marc-Aurèle moins de principes supérieurs et de gages d'avenir que sous la royauté franque des Mérovin-

1. Il y a désormais, avec l'évêque d'une cité, une sorte de ministre municipal de la charité, *pater orfanorum, pastor egentium*; voyez les Vies de saint Césaire, de saint Sulpice, de saint Éloi, les Actes du concile de Tours en 567, etc. (dans les *Monumenta Germaniæ*). Avec hôpitaux, hôtelleries de pèlerins, etc., la charité, désormais, marque son empreinte sur le sol.

giens, malgré les turpitudes de leur vie : car à travers leurs cruautés et leurs luxures, j'entrevois, comme une précaution ou un remords, l'assistance aux pauvres et aux malades, le souci de l'aumône et l'hommage à la charité<sup>1</sup>.

\*  
\*  
\*

Voyons maintenant les services rendus à la Gaule, et comment cette religion d'église universelle et de fraternité humaine a pu fortifier notre existence nationale.

Un chapitre nouveau fut inscrit dans l'histoire de la Gaule, un chapitre qui n'appartenait qu'à la Gaule, celui dont ses habitants étaient le plus fiers, et le seul qu'ils connussent tous, savants ou ignorants : le chapitre de la Gaule conquise par le Christ. On racontait, sur ces origines du Christianisme gaulois, de belles et touchantes aventures, dont la trame faisait une épopée de lutte, de souffrance et de sainteté, autrement véridique que les marches des Francs après l'incendie de Troie. Des apôtres étaient venus de l'Asie, ils avaient appris le Christ aux grandes villes du Midi, Marseille, Vienne, Lyon. Puis, l'empereur Marc-Aurèle avait ordonné le supplice des fidèles de Vienne et de Lyon, et dans l'amphithéâtre du Confluent une faible esclave, Blandine, avait, en confessant sa foi, montré plus de courage que l'empereur en combattant les Barbares. Mais le Christ n'avait pas désespéré de la victoire. Irénée, évêque de Lyon, empêcha que rien ne se perdît des semences de la foi. De Rome partirent sept missionnaires qui, devenus évêques dans les principales cités de la Gaule, recommencèrent la conquête des villes populeuses; et Martin, évêque de Tours, acheva l'œuvre en faisant retentir la parole de Dieu dans les campagnes reculées. Et maintenant, saint Martin, et les sept évêques fondateurs, et les martyrs des premiers âges, forment dans le ciel la cohorte des saints de la Gaule,

1. Cf. ici, p. 230.

contemplant avec joie les fils de leurs œuvres sur la terre qu'ils ont quittée<sup>1</sup>.

Car les Chrétiens de Gaule formaient une communauté distincte<sup>2</sup>, ayant son amour-propre, ses habitudes, une liturgie particulière, ses cantilènes dont elle était fière, ses règlements, ses chefs, ses conseils généraux<sup>3</sup>. Les évêques de ses cités se réunissaient en « conciles », assemblées de législateurs et de juges qui décidaient pour l'église de Gaule, et pour elle seulement. Peu importait que le royaume des Francs eût été divisé en Neustrie et Austrasie : la Gaule chrétienne conservait son unité, tout ainsi que la Gaule des Druides s'était tenue en dehors et au-dessus des batailles entre Éduens et Arvernes. S'il se présentait quelque grand coupable, le concile des évêques l'excluait solennellement de la communion de l'église de Gaule<sup>4</sup>, et cette excommunication n'était pas sans ressembler à l'interdiction des sacrifices que l'assemblée des Druides signifiait jadis contre les rebelles à toutes les cités de nom gaulois. A mille ans de distance, les chefs religieux de la Gaule lui rendaient l'unité que venaient de briser les passions politiques.

A l'intérieur de la contrée, le Christianisme sauvegardait aussi l'unité séculaire et la cohésion des vieilles cités, Arvernes de Clermont, Parisiens de Lutèce, Tours, Sens, Reims ou Poitiers. Ni la disparition des sénats locaux ni le despotisme du comte royal ne réussirent à éteindre

1. Je m'inspire ici d'Adémar de Chabannes, *Epistola de apostolatu s. Martialis*, Migne, *Patr. Lat.*, t. CXXI, c. 99-100.

2. Sur les usages propres des églises de Gaule, voyez les textes de Walafrid Strabo, *De rebus eccl.*, Migne, t. CXIV, c. 962, 947, 948, en particulier c. 957 : *Cantilenæ perfectiorem scientiam, quam pene jam tota Francia diligit*; écrit au milieu du ix<sup>e</sup> siècle. Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien* (1889, Paris, Thorin), p. 84, 143, 180.

3. *Patria* dans le sens de la Gaule en tant qu'église, Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, IX, 39.

4. Cf. le concile d'Orléans de 639-641 : *Omnium episcoporum sententia prolata... e finibus Gallix eliminatus* (p. 208 de l'édition des *Monumenta Germaniæ*).

la vie municipale. Car toute cité romaine, jadis peuplée gauloise, a désormais son chef spirituel, l'évêque, père, pasteur, gardien et défenseur. Devenue une église, cette cité garde la vitalité que les lois lui refusent. L'évêque réside dans la ville métropole, à l'abri des remparts et près de sa cathédrale, et il y siège comme un roi en son palais<sup>1</sup>. Roi, il l'était sur les âmes, et, en ces temps de croyance absolue, la royauté des âmes valait et passait celle des corps. A la royauté encore, l'épiscopat ressemblait par la pérennité de la fonction, par la succession ininterrompue des pontifes. Au même titre que l'église de Gaule, les églises de cités avaient et racontaient avec amour leur histoire sacrée, la suite et les annales des évêques qui les avaient gouvernées, depuis l'apôtre envoyé du Christ qui avait été leur fondateur.

A l'intérieur de ces églises municipales, de ces diocèses de Reims ou de Sens, il se forma de petites « assemblées » locales, qui furent les réduits les plus intimes de l'immense « cité de Dieu », fraternités restreintes qui purent rapprocher davantage leurs prières et leurs sacrements : ce furent les « paroisses », qui groupaient dans les villes les fidèles d'un même quartier, et dans les campagnes ceux d'un même village ou d'une même villa. Ils virent s'élever, au milieu et au-dessus de leurs demeures, une église qui fut la capitale de leur vie morale et l'inspiratrice de leurs pensées les plus profondes. Autour de l'autel de cette église, ils s'inclinaient à toutes les journées de leur existence; et c'est là qu'ils recevaient les bénédictions solennelles aux heures des baptêmes, des communions, des mariages; et c'est près de là encore, à l'ombre des saintes murailles, que leurs corps reposeraient, associés dans la mort à ceux qui avaient été leurs frères dans la vie. Aucune religion antique n'avait atteint à une pareille beauté morale : celle-ci unissait les vies humaines en une

1. *Soli episcopi regnant*, disait Chilpéric (Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, VI, 46).

famille éternelle, et les unissait en même temps à la terre qu'elles habitaient.

Sur cette terre de Gaule, le Christianisme suscita des lieux de culte ardent, rendez-vous des multitudes aux jours d'angoisses ou aux moments d'enthousiasme. Ce furent les tombes des saints, pierres bénies au contact desquelles naissait une floraison de miracles : car, du fond de son sépulcre, le saint, toujours présent par sa vertu, guérissait les malades, punissait les coupables et sauvait les malheureux. Chaque ville, chaque bourgade, eut ainsi son foyer d'espérances, où le saint remplaça les déesses tutélaires et les Génies chers à la Gaule d'autrefois : Paris pria à la tombe de saint Denys, Bordeaux à celle de saint Seurin, Marseille à celle de saint Victor, et on vénéra saint Romain à Blaye ou saint Julien à Brioude, qui n'étaient que de simples villages. Pour des milliers de localités le saint fut le père et le maître, le fondateur des âmes et le principe d'union : et c'est pour cela qu'aujourd'hui tant de villes et de bourgs de France ne sont plus connus que sous le nom de leur protecteur sacré.

Par là, cette religion s'incorporait encore davantage à la terre, et elle y appelait et y retenait les hommes. Il était impossible qu'elle se désintéressât de ces choses charmantes et bienfaisantes de la nature, collines, lacs, et surtout sources et fontaines, auxquelles depuis des milliers d'années les hommes avaient accordé leurs prières. Des chapelles furent élevées au sommet des collines, au bord des lacs, à l'orée des bois, auprès des fontaines. Partout où l'homme avait adoré un dieu, il trouva un saint à vénérer. Et le sol de la Gaule demeura imprégné de vie religieuse.

Parmi ces lieux sacrés, la tombe de saint Martin à Tours prit soudainement une merveilleuse importance. Est-ce parce que saint Martin, en qui l'on voyait l'émule de saint Paul et le convertisseur de la Gaule, y était devenu le saint le plus populaire et le plus actif des faiseurs de miracles? Est-ce parce que la ville de Tours, située à la rencontre de la Loire et de la grande route de l'Ouest,

est un des carrefours vitaux, des centres naturels de la France? et les hommes, en y accourant pour prier, reprirent-ils les anciennes habitudes qui avaient amené leurs ancêtres au sanctuaire voisin des Druides? Toujours est-il que saint Martin, après sa mort, fut le plus vivant des chefs de la Gaule. Les foules s'entassèrent dans la basilique qui abritait sa tombe. Il procura à Clovis la victoire qui acheva de lui donner la France. Son nom se posa sur près de la moitié des églises. On vit partout l'empreinte de ses pas, comme la Grèce avait vu celle des pas d'Hercule. La Gaule chrétienne eut en lui un héros souverain, et en son tombeau un foyer mystique. Elle sauvegardait ainsi, grâce à l'Église, aux évêques et aux saints, ses forces nationales et locales, menacées par les invasions barbares et les royautés franques.

\* \* \*

La religion l'aidait encore à réparer les désastres de son sol, abîmé par les misères de ces invasions.

Il se trouva, parmi les prêtres de la foi nouvelle, des hommes d'intelligence et d'action, qui virent dans le travail de la terre une manière de combattre les vices inhérents à la nature humaine : « L'oisiveté », écrivit saint Benoît, « est l'ennemi de l'âme, et par conséquent les frères doivent, en de certains moments, s'occuper au travail des mains, et en d'autres, à de saintes lectures. » Le livre pieux et la charrue étaient rapprochés l'un de l'autre comme symboles et instruments de l'activité chrétienne. Les moines travailleront le matin jusqu'au repas de midi et le soir jusqu'à vêpres. « Et si la pauvreté du sol, le soin des récoltes, les obligent à s'occuper sans relâche, qu'ils ne s'en affligent point : ils seront alors vraiment moines, s'ils vivent du travail de leurs mains, ainsi qu'ont fait nos pères et les apôtres <sup>1</sup>. » Il y avait bien cette diffé-

1. *Regula monachorum*, § 48, édit. Wœlfflin (collection Teubner).

rence entre les apôtres et les disciples de saint Benoît, que ceux-là n'avaient établi aucun lien moral entre la religion et le travail, et que Benoît faisait du travail une règle essentielle de la vie religieuse.

De cette règle notre terre de Gaule tira un singulier profit. Les moines de saint Benoît et saint Colomban son émule cherchèrent aux abords des forêts et des marécages les terrains à défricher. Ce fut souvent un sol de vieille et bonne culture <sup>1</sup>, villa ou village, que le malheur des siècles récents avait fait abandonner, et auquel ils donnèrent une nouvelle vie. Luxeuil dans les Vosges, le chef-d'œuvre monastique de saint Colomban, avait été sous les premiers empereurs une petite ville de bains et de plaisirs : les moines, à la faveur de leur abbaye, en firent une bourgade neuve, et la campagne environnante commença une seconde jeunesse; et ce fut de même à Saint-Denis près de Paris, à Fleury près de la Loire, à Cluny en Bourgogne, à Saint-Jean-d'Angély en Saintonge, antiques villas gallo-romaines ressuscitées en monastères. Ailleurs, à Clairvaux en Champagne, à Cîteaux en Bourgogne, à La Sauve dans le Bordelais, à Clairmarais en Flandre, ce fut une création et non pas une restauration <sup>2</sup> : forêts s'éclaircirent, marécages se desséchèrent, villages se bâtirent, et la carte humaine de la France s'éclaira de mille feux nouveaux.

Peut-être, en cet îlot de Cordouan qui commande les passes périlleuses de la Gironde, l'Empire romain avait-il installé quelque phare pour guider les navigateurs. Mais je ne doute pas que les flammes n'en fussent éteintes depuis longtemps, lorsqu'un ermite les ralluma <sup>3</sup>.

1. On a fait remarquer que les premiers monastères ont été construits à portée des villes ou sur l'emplacement d'anciens *castra*, et que c'est plus tard seulement qu'on s'enfonça dans les solitudes. — Il est probable que dans certains cas, le monastère a occupé une ancienne villa de temple païen.

2. Ceci après l'an mille.

3. Il faut abandonner complètement la théorie fantaisiste qui fait rattacher Cordouan à la terre ferme.

\*  
\*  
\*

Cette carte humaine de la France se dessine peu à peu dans ses moindres détails. Ce ne sont plus seulement routes, villes, villages et villas que nous apercevons fixés sur le sol, mais aussi les hameaux et aussi les fermes, les mas, les casaux et les bordes; et, au même titre que les sociétés de domaines, de bourgades ou de cités, les familles de laboureurs ou de vigneron, de fermiers, de colons, de métayers ou de bordiers ont pris sur la terre une place qu'elles ne quitteront plus<sup>1</sup>.

C'est en effet au cours de ces longs siècles de dangers matériels et d'incertitudes politiques que s'acheva ou se produisit, dans la manière d'être de notre sol, le plus profond, le plus durable, le plus bienfaisant des changements. Il apparut divisé en un nombre infini de parcelles, ayant chacune sa famille de cultivateurs, la ferme ou le mas qui en était le chef-lieu : parcelles de peu d'étendue, de trois à dix hectares, mais qui étaient suffisantes pour occuper la famille et pour la faire vivre. Le lot de terre correspondait au foyer familial, à l'unité sociale correspondait l'unité de culture. On aurait dit que la Gaule revenait, après des détours infinis, à ces temps mythiques de l'Antiquité où chaque citoyen de Rome ou de Sparte recevait en partage les arpents de terre qui lui permettaient d'élever les siens. Mais il y avait ce contraste entre les lotissements coloniaux des cités antiques et l'exploitation morcelée du sol de France, que le bien familial du Latin ou du Grec était le privilège de l'homme libre, tandis que sur la surface de la Gaule franque, esclaves et hommes libres possédaient également le droit à la culture

1. Il faut toujours en revenir, pour toutes ces questions d'économie rurale et de régime social, au chef-d'œuvre de B. Guérard, *Polyptyque de l'abbé Irminon*, t. I, *Prolégomènes* (1844). Voyez en dernier lieu, sur les questions qui vont suivre, et en particulier pour les temps carolingiens, les excellentes remarques de Halphen, *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne* (1921, Paris, Alcan).

et les moyens d'en vivre. Cultures morcelées et paysans égaux de notre démocratie rurale, c'est la France d'aujourd'hui qui se prépare et s'annonce, dans son accord entre la vie sociale, le travail humain et les espaces de sa terre, aux replis et aux recoins innombrables.

J'ai dit morcellement de la culture, et non pas division de la propriété. Ces grands domaines, ces immenses villas que nous avons vus à l'époque romaine restent, plus que jamais<sup>1</sup>, la condition normale de la terre : un leude de Dagobert vaut, en tant que grand propriétaire, un clarissime de Constantin, et un monastère des Vosges ou de Bourgogne, maître de milliers d'hectares et de milliers d'esclaves ou de colons, n'est qu'une variété de l'aristocratie terrienne. Ce n'est pas en ces siècles d'infortunes que la petite propriété avait chance d'échapper à la ruine, et les derniers survivants de la médiocrité foncière préférèrent placer leurs terres sous la protection d'un grand et en jouir sans crainte comme fermiers, tenanciers ou colons, plutôt que de les exploiter avec les risques de la liberté. Sujétion valait mieux qu'indépendance. J'ai parlé encore d'esclaves à propos de cette culture des terres. Il y a sur ces terres, en effet, presque autant d'esclaves (disons de serfs pour cette époque) qu'il y en avait eu au temps des empereurs. Condition juridique des hommes, condition juridique de la terre, rien ne paraît changé de ce qui est réglé par le droit.

Mais les faits sont venus, qui ont bouleversé les habitudes de la vie. Ces esclaves ne sont plus groupés en équipes, qui travaillent ici et là au gré du maître ou de son intendant. Chacun d'eux a sa tâche propre, et cette tâche est une parcelle à cultiver, et pour cultiver cette parcelle on lui attribue sa cabane et les instruments néces-

1. Il importe cependant de remarquer que la petite propriété semble, surtout aux abords des villes, commencer à se reconstituer par l'effet du démembrement de certains grands domaines, en particulier en vue de la dotation des églises. Les paroisses de la banlieue de Paris seraient intéressantes à étudier à ce point de vue.

saïres. Désormais il ne quittera plus cette cabane ni la terre qui en dépend. Son fils lui succédera pour travailler l'une comme lui, pour habiter l'autre comme lui. Entre l'homme et ce lopin de terre, la dépendance sera absolue. Le maître ne pourra vendre la terre sans lui, ni lui sans la terre. Un serf apparaîtra moins comme l'esclave de ce maître que comme l'ouvrier de ces champs et le serviteur de ce sol, « serf de la glèbe », dira-t-on : la nature de son être est désormais réglée par son métier de cultivateur, il n'est plus la chose d'un autre homme.

Sa situation de fait est donc à peine inférieure à celle de ses voisins libres, fermiers, métayers ou colons. Entre l'homme libre qui afferme la terre d'un seigneur, le petit propriétaire qui assujettit la sienne à un grand domaine, et le serf qui de père en fils cultive une portion immuable de ce même domaine, la différence de vie est insensible : charges et redevances sont à peu près les mêmes, tous habitent et travaillent de façon semblable, la terre les a rapprochés en hommes égaux, et elle a rapproché l'esclave de la liberté.

Que je voudrais savoir sous quelles influences morales, sous quelles nécessités matérielles s'est fait ce prodigieux changement, décisif pour les destinées de notre pays ! Mais nul contemporain n'en a parlé, il s'opéra avec une telle lenteur, que nul ne se douta des voies nouvelles où entraît la Gaule chrétienne. Aucune guerre civile ne l'amena, aucune législation ne le prépara. Il résulta des mœurs et des faits, il s'imposa à la loi. Et c'est à cela qu'on reconnaît qu'une œuvre sociale est bonne, et qu'elle doit durer.

La Gaule est maintenant, et pour toujours, dotée de millions de paysans <sup>1</sup>, ayant chacun sa maison et sa terre.

1. Dans de remarquables *Conjectures démographiques sur la France au IX<sup>e</sup> siècle*, auxquelles j'adhère complètement (dans *Le Moyen Age*, t. XXXII, 1921), Ferdinand Lot a montré que les terres cultivées de la France, en ce temps-là, comportaient une population rurale équivalente à ce que nous voyons de nos jours, aux environs de 40 habitants par kilomètre carré. Il est donc impossible de ne pas proposer, pour cette époque, plus de dix millions d'habitants ruraux, et sans aucun doute beaucoup plus.

Cette terre est médiocre, mais elle lui donne son pain et son vin ou son cidre. Cette maison est peu confortable, mais il y trouve son foyer. Entre la maison qui abrite et la terre qui nourrit, l'homme peut disposer pour son agrément les arbustes d'un verger ou les roses d'un jardin; et il saura encadrer le seuil de sa demeure d'une plante de sauge ou de verveine, herbes bénies du ciel et chantées par les poètes <sup>1</sup>.

\* \* \*

Voilà donc, posées sur le sol, hommes et terres associés, les bases d'une société nouvelle, les fondements d'un nouvel édifice national<sup>2</sup>. Mais cet édifice se prépare également à l'aide des harmonies humaines transmises par le passé et que le mot de Gaule rappelait encore à la pensée des prêtres et des écrivains. — Nous avons parlé tout à l'heure de la Gaule des prêtres. Voyons celle des poètes.

A mesure que l'Empire romain déclinait, la Gaule prenait, aux yeux des lettrés et des poètes, corps et figure de nation. Ils la comprenaient mieux que soldats et politiques; ils voyaient que, si l'Empire avait survécu à son plus grand désastre, c'est parce que la Gaule, ramassée autour de Trèves, sa capitale des derniers jours, avait fait front contre les Germains et sauvé ce qui restait de l'Occident latin; ils devinaient que, le jour où l'Empire tomberait, la Gaule, et la Gaule seule, derrière le Rhin sa fron-

1. Je songe aux très curieuses poésies de Walafrid Strabo, *De cultura hortorum* (p. 335 et s. des *Poetæ Latini ævi Karolini*).

2. Voilà qui justifie les admirables paroles de Littré, *Études sur les Barbares et le Moyen Age*, p. 82 : « La civilisation moderne repose sur un large fond populaire, qui touche partout le sol, qui ne peut s'effondrer nulle part, et qui, dans les mutations les plus graves, répare aussitôt, par une sève inépuisable, les pertes subies. » Mais cela doit être dit surtout pour la France. Cf. aussi les remarques de de Pétigny, *Études sur l'histoire, etc., de l'époque mérovingienne*, t. III, 1845, p. 495 : « Ce n'est point par le sommet que se refont les sociétés, c'est par la base. Il fallait le travail lent et successif des faits et des idées, à l'ombre du régime féodal, pour préparer les peuples à de meilleures destinées; etc. »

rière, reprendrait malgré les Barbares l'œuvre que Rome avait vue s'échapper de ses mains lassées <sup>1</sup>.

A chaque siècle, à l'endroit de cette Gaule, des mots plus touchants, de respect, d'amour et de gratitude, se lisent chez les derniers fervents des lettres latines. Elle leur paraît enfin digne d'être chantée en des vers imités de Virgile <sup>2</sup>. Ausone de Bordeaux, préfet du prétoire impérial, célèbre en une poésie émue la fontaine divine de sa ville natale, les rives verdoyantes des rivières de la Gaule : on dirait que le vers latin a découvert les charmes du pays. Deux siècles après lui, Venance Fortunat, évêque de Poitiers, retrouve des accents pareils <sup>3</sup> en décrivant ses fleuves et ses coteaux, les églises naissantes au milieu des bois, et les routes parsemées de miracles chrétiens.

L'Empire n'est pas encore tombé, et le poète Sidoine Apollinaire, évêque des Arvernes, regrette qu'il ne remette pas aux Gaulois le soin de protéger le monde. Il semble parfois que « l'ombre de l'Empire » pèse sur ses épaules, et qu'il rêve pour la Gaule le droit d'agir par elle-même et d'être une patrie <sup>4</sup>.

L'Empire est tombé, et Grégoire, évêque de Tours, écrit à la façon de Salluste l'histoire de la Gaule chrétienne et franque. Et longtemps après lui, le moine Walafrid Strabo chante la Gaule comme la plus belle des choses : « Heureuse Gaule, tu as reçu en présents du ciel la gloire des trophées, la fécondité du sol, l'éclat de tes héros ; tu

1. Sidoine Apollinaire, *Carm.*, 7, 516-7 (panégyrique d'Avitus) : *Nam Gallia si te compulerit, quæ jure potest, tibi pareat orbis.*

2. Sidoine Apollinaire, *Epist.*, I, 7, 4, identifie *provincia Gallia* et *patria nostra*. Voyez, entre cent passages de ce genre, Fortunat, *Carmina*, III, 7 : *Gallia, plaude libens*, etc. ; III, 8 : *Te contenta suo Gallia cive placet.*

3. Le rapprochement entre Ausone et Venance Fortunat a été fait par Guizot (*Hist. de la civilisation en France*, 18<sup>e</sup> leçon) : « Littéralement parlant, l'évêque continue le consul. »

4. C'est ainsi que j'interprète les très difficiles passages du panégyrique d'Avitus, *Carmina*, 7, vers 540 et suiv. : *Portavimus umbram imperii.... Promptissima nuper fulsit conditio, proprias qua Gallia vires exereret*, etc.

marches empourprée par la splendeur du titre de royaume, toi, la sœur et la compagne de la ville de Rome.... Et voici que les saints du Christ tissent autour de toi la couronne sanglante de leurs martyres <sup>1</sup>. »

Ce ne sont qu'images de poètes et propos de lettrés. Mais quand il s'agit de patries, les poètes et les historiens, à travers les égoïsmes et les ignorances des heures présentes, savent apercevoir les leçons du passé, les lois éternelles des âmes et du sol, les droits de l'idéal, qui échappent aux regards limités ou dévoyés des chefs et de leurs ministres. Un mot de poète suffit à faire vivre l'idée souveraine. A l'origine lointaine de l'Italie moderne, c'est la voix de Dante qu'on entend la première. Et quand bien même la parole de l'écrivain n'est point encore répétée par les rois et comprise des multitudes, il n'importe : le mot de patrie est prononcé, l'appel magique est lancé, il faut laisser aux siècles le soin de propager l'écho et d'en émouvoir les âmes.

\*  
\* \* \*

Le cas échéant, un roi des Francs n'hésitait pas à se servir du nom de Gaule comme d'un mot de ralliement, d'un emblème verbal propre à dissimuler les intérêts de son pouvoir ou son ambition de conquêtes. Lorsque Clovis rejeta les Alamans au delà du Rhin et les Goths au delà des Pyrénées, lorsqu'on lui dit que « de tous côtés les hommes de la Gaule souhaitaient de lui obéir » <sup>2</sup>, je n'hésite pas

1. Ce sont peut-être les plus beaux vers que la Gaule ait jamais inspirés :

*Felix Gallia fortibus tropæis,  
Ubertate soli, virum nitore,  
Regni nomine purpurata magno,  
Romanæ soror urbis atque consors.  
... Omne Galliarum  
Regnum de nece martyrum coronans.*

Walafrid Strabo, *Hymnus de martyribus Agaunensibus* (p. 367-8, éd. des *Poetæ Latini ævi Karolini* dans les *Monumenta Germaniæ*).

2. Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, II, 37; II, 35 : *Multi jam tunc ex Gallis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant.*

à croire qu'il sut tirer profit de ce vocable consacré par l'Église et célèbre dans le monde entier, et des idées de vaste domination et de lointaines frontières dont il était inséparable. Je ne peux m'imaginer que ces rois fussent de simples Barbares, incapables de pensées générales, ne songeant aux soirs de victoires que pour les trésors à prendre et les captifs à ramener. Leurs aïeux avaient été comtes et ducs d'Empire, ils avaient su ce qu'était la Gaule et ce qu'elle signifiait, et leurs batailles sur le Rhin contre les Germains Alamans se racontaient dans les vieilles chroniques. Près de Clovis ou de Dagobert, un saint Remi, un saint Éloi n'étaient point de médiocres intelligences ou des esprits malavisés. Qu'on ne s'en tienne pas, pour juger ces rois, aux anecdotes pittoresques de Grégoire de Tours ou aux secs résumés de Frédégaire : qu'on estime leurs pensées à l'étendue de leurs conquêtes et à la nature de leurs actes <sup>1</sup>.

Or, toutes leurs conquêtes, sans exception, les ont conduits aux frontières de la Gaule; tous leurs actes tendirent à montrer au monde que la Gaule était le royaume naturel des Francs <sup>2</sup>. Et parmi ces actes, j'en vois un qui eut une portée décisive pour l'avenir de l'unité gauloise : ce fut Paris choisi par Clovis, devenu roi sur la Gaule, pour être sa résidence et le siège de son royaume <sup>3</sup>.

Lui a-t-on dit que Paris avait été, au quatrième siècle, la résidence d'un César, Julien, et que de là il avait reconquis la Gaule sur les Germains? Lui a-t-on montré qu'il n'y avait nulle part en Gaule un carrefour de rivières et de routes plus commode pour concentrer des armées et distribuer des ordres? A-t-il su l'histoire, a-t-il vu la carte, ou a-t-il été seulement charmé par l'étendue des horizons parisiens, la grâce des vallées, la richesse des moissons

1. Voyez dans le même sens, les études de Kurth, *Études franques* (2 vol., 1919, Paris, Champion; recueil posthume).

2. L'unité morale du royaume des Francs est revendiquée par Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, V, pr.; VIII, 4; etc.

3. Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, II, 38 (*cathedram regni*); cf. VI, 27.

et des vignes, la fraîcheur des forêts, la variété des fleurs et des fruits? Nous ne le saurons jamais. Mais, à son insu ou en pleine conscience, il a donné à la France, après Trèves, après Lyon, après le puy de Dôme et le sanctuaire de la Loire druidique, il nous a donné une nouvelle capitale, et cette fois la capitale définitive.

\* \* \*

Le malheur est que Mérovingiens et Carolingiens ne comprirent jamais les choses qu'à moitié. A peine atteintes les frontières de la Gaule, ils se hâtaient de les franchir pour soumettre de nouveaux royaumes, en Allemagne, en Italie, en Espagne même. Ils n'entendaient ce mot de Gaule que pour écouter le mot d'Empire. « L'ombre de l'Empire », pour reprendre le vers de Sidoine Apollinaire, pesa sur les plus grands des rois francs, Clovis, les deux Clotaire, Dagobert, Pépin et Charlemagne. Ce dernier, enfin, réussit à se faire proclamer, à Rome, empereur, César et Auguste, et à réaliser le rêve qui, je crois, hanta vaguement l'esprit de ses prédécesseurs.

Aussitôt, poètes et prêtres tressaillirent d'une allégresse nouvelle, qui leur fit, à eux aussi, oublier un instant la Gaule<sup>1</sup>. C'était l'unité du monde latin qui se reconstituait, accrue de cette Grande Germanie devant laquelle Rome elle-même s'était reconnue impuissante. La paix allait régner partout; Barbares et infidèles se voyaient à jamais barrer le passage vers l'Occident. Les lois diverses qui régissaient les hommes, Francs Saliens, Burgondes, Romains ou Saxons, disparaîtraient devant une règle unique. Et, ce qui avait manqué à l'Empire romain, le nouvel Empire, par son origine et par sa vocation, était marqué du sceau de Dieu. Il avait été créé pour convertir le monde au Christ, il s'appuyait sur l'évêque de Rome, devenu le

1. Comparez Agobard, parlant de l'Empire chrétien et carolingien (Migne, *Patr. Lat.*, t. CIV, c. 113 et s.), à Rutillius Namatianus, parlant de l'Empire romain (I, vers 47 et s.).

premier évêque de la Chrétienté, et son chef, Charlemagne, « tête de la terre », avait reçu d'un évêque l'onction royale et du pape la couronne des empereurs.

\* \* \*

Mais le nouvel Empire, Charlemagne mis à part, ne fut que fantôme et fantoches. Un demi-siècle après sa fondation, il n'existait plus que de nom; et que de souvenir, cinquante ans plus tard<sup>1</sup>.

Pour qu'il vécût, il aurait dû, à l'exemple de l'Empire romain, s'étayer à l'intérieur sur de solides assises provinciales, surveillées sur place par un gouvernement sévère, ici la Gaule, là l'Italie ou ailleurs la Germanie. Il se borna à rapprocher l'un de l'autre les royaumes ou les peuplades du présent, et lorsque la volonté manqua au chef de l'État, et ce fut dès le fils du fondateur, chacun de ces groupes revint aussitôt à ses errements. Les empereurs aidèrent eux-mêmes à morceler l'Empire, en faisant un roi de chacun de leurs fils, alors qu'il n'aurait fallu avoir que des fonctionnaires autour d'un Auguste.

C'était la Gaule qui faisait la force matérielle de l'Empire : il en était issu et elle servait de lien entre ses domaines. Charlemagne ne sut jamais l'organiser en puissance militaire, homogène et permanente.

C'était Rome et sa valeur sainte de capitale, qui avait fait la force morale de l'Empire des Césars. Il manqua à celui de Charlemagne une capitale traditionnelle, qui fût respectée comme un être divin; Rome ne comptait plus guère dans l'esprit des peuples, aucune ville ne l'avait remplacée, et Aix n'était encore que « la chapelle » du grand roi.

Cet Empire tenait uniquement dans la personne du chef. On lui obéissait, il est vrai, de toutes les manières possibles : il commandait aux hommes en personnage sacré,

1. Cf. Lehuërou, *Hist. des institutions mérovingiennes ... carolingiennes* (1843), t. II, p. 596; livre très original, rempli de vues d'avenir, très inégal d'ailleurs.

en chef d'État, en seigneur des seigneurs, en évêque des évêques, en roi des Francs et en empereur. Il eût mieux valu une seule manière d'être le maître, et un principe au-dessus de tous les commandements personnels. On parlait bien à nouveau de la *res publica*, de « la chose publique » : mais, à part les juristes attardés du palais, personne ne pouvait ou ne voulait définir ce mot, et la façade impériale n'était que le masque momentané d'un monde déjà féodal<sup>1</sup>.

Cet Empire ne portait aucun nom qui fût vraiment à lui. Il n'avait point d'histoire; il n'était pas une patrie, comme l'avait été Rome et son Empire, comme pouvait l'être la Gaule.

Chargé de protéger l'Europe contre les Barbares, Charlemagne aurait dû, ainsi que l'avait fait l'Empire romain de la belle époque, organiser une armée de frontière et des flottes de surveillance : à défaut de centre et d'unité, qu'il arrête et fortifie du moins le cadre de son Empire. Or son armée ne fut jamais qu'une armée errante, et sa flotte se dispersa, sans laisser de traces, au premier vent qui amena les hommes du Nord.

Jamais rêve humain ne fut plus vite dissipé que l'Empire de Charlemagne. Jamais lendemain d'Empire ne fut plus lamentable que les années qui suivirent la fin du rêve. Toutes les catastrophes qui avaient assailli le monde à la chute de Rome se répétèrent, invasions de Barbares, les mers aux pirates, guerres civiles et démembrement de l'État et de la Gaule, et royautes surgissant de partout<sup>2</sup>.

Mais, cette fois, il resta le royaume de France.

1. L'idée que l'Empire de Charlemagne est déjà un État féodal a été développée par Lehuërou, t. II, p. 419, et reprise par Fustel de Coulanges (t. VI de *l'Hist. des institutions*, p. 611).

2. On retrouve, à propos de l'Empire de Charlemagne, la même assertion erronée qu'à propos de l'Empire romain : en conquérant la Germanie, il aurait mis définitivement un terme aux grandes invasions germaniques. Ceux qui parlent ainsi veulent ignorer les Normands, et ignorer aussi que les Saxons n'étaient plus guère des envahisseurs dangereux.

## VIII

# LA PREMIÈRE ÉPOQUE DU ROYAUME DE FRANCE

DERNIERS CAROLINGIENS ET PREMIERS CAPÉTIENS <sup>1</sup>

*Le traité de Verdun reconnaît la France. — Universalité des mots Francs et Français; fusion des races. — Il n'y a plus qu'un roi en France. — Le roi de France, empereur dans son royaume; espérances de Gallicanisme. — Valeur souveraine du titre royal. — De l'opinion publique vers l'an mille. — Vellétés de constitutions. — Progrès matériels et sociaux dans les campagnes et les villes. — Retour aux habitudes de la civilisation classique. — Renaissance romane et architecture de pierre. — L'imagerie chrétienne. — Nouvelle vitalité du sol et des routes. — Forces nouvelles des provinces et des petits pays. — L'idée de Gaule vit toujours dans les écoles. — Réveil de l'historiographie française et rôle souverain de la gloire de Charlemagne. — Le patriotisme français à sa naissance. — Paris s'annonce de nouveau comme capitale. — Formation d'une langue française. — Avènement d'une littérature française et nationale; la « Chanson de Roland ».*

Le traité de Verdun, qui démembra l'Empire de Charlemagne, sanctionna l'existence publique du royaume de France et lui assigna quelques-unes de ses limites naturelles.

On a dit beaucoup de mal du traité de Verdun : qu'il

1. Voir surtout Pfister, *Études sur le règne de Robert le Pieux* (1885, Paris, Vieweg); Lot, *Les derniers Carolingiens* (1891, Paris, Bouillon); Lot, *Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du X<sup>e</sup> siècle* (1903, Paris, Champion); le résumé de Luchaire, *Histoire de France* de Lavisse, t. II, II<sup>e</sup> p. (1901, Paris, Hachette).

recommençait les sottises des partages mérovingiens; qu'il mutilait la France en donnant à la Germanie la rive gauche du Rhin; et on a dit aussi que c'était un acte insignifiant, sans portée pour l'avenir. Rien de tout cela n'est vrai.

Le nom de Germanie ne franchit pas le Rhin pour pénétrer jusqu'à la Meuse : il resta limité par les eaux du fleuve; et si plus tard le roi des Germains se déclara maître en Alsace, puis en Lorraine, puis entre les Alpes et le Rhône, c'est parce qu'on le laissa faire, conquérir et voler à sa guise, sans tenir compte des lois naturelles du sol et des traditions historiques des peuples. Mais au traité de Verdun les terres orientales de la Gaule appartenaient à un royaume distinct, vague héritier de l'ancienne Austrasie; et des habitants de ce royaume, gens d'Alsace, de Lorraine, de Bourgogne ou de Provence, nul ne pensait qu'ils ne fussent point des Francs : c'étaient seulement « les Francs du milieu ». Gerbert lui-même, le plus passionné des hommes, au temps où il aima les rois d'outre-Rhin et où ils possédaient l'Alsace, n'eût point osé prononcer que cette Alsace était terre germanique<sup>1</sup>.

Le royaume des Francs occidentaux, celui de Paris et d'Orléans, était sans doute rejeté bien en deçà du Rhin, en deçà même de la Meuse : on ne lui concéda qu'une Gaule amputée. Mais enfin il allait jusqu'à l'Océan, jusqu'aux Pyrénées, jusqu'à la Méditerranée du Languedoc. De la Gaule il recevait l'essentiel, les énergies terrestres les plus actives, la Saône et le Rhône sur leur rive droite<sup>2</sup>, la Seine et tous ses affluents, la Loire et la Garonne en l'entier de leurs bassins, et aussi, ces puissants rivages de la Manche et de l'Atlantique où pouvait se reconstituer la fortune de la marine armoricaine. Cet ensemble, qui

1. Le passage des lettres de Gerbert (édit. J. Havet, collection Picard, 1889; lettre 39, p. 37), *Germanum Brisaca Rheni* [*Rhenani*?] *litoris*, doit être interprété, non pas avec l'idée, que je crois fautive, que Brisach était encore sur la rive gauche (l'a-t-il même jamais été?), mais comme si Brisach, port du Rhin sur la rive droite, était en Germanie.

2. Par endroits seulement, et d'une manière intermittente.

s'étendait du cap Cerbère<sup>1</sup> à la pointe du Raz, de l'embouchure de l'Escaut au sommet de la Rune et au col de Roncevaux, formait un bloc compact, aux terres qui se tenaient, aux hommes qui se ressemblaient, aux peuples qui avaient toujours vécu ensemble<sup>2</sup>. Tandis que les partages mérovingiens avaient découpé la Gaule en domaines enchevêtrés où disparaissaient les contours du sol, le traité de Verdun traça pour le royaume des Francs occidentaux un empire tout d'un tenant, tel que l'histoire l'avait préparé, tel que la nature s'y fût résignée. Les hommes du temps le reconnurent presque aussitôt, en réservant pour lui le nom de *Francia* et de France. Ce nom ne fut plus un vocable mobile et flottant qui suivait un peuple dans ses conquêtes : il s'attacha à une contrée et à la nation qui l'habitait, il leur servit à l'une et à l'autre de titre et de symbole.

\*  
\* \*  
\*

Tous les hommes de cette contrée étaient appelés des Francs ou des Français. Quelle que fût leur origine ou leur langue, Bretons d'Armorique, Flamands de Flandre ou Basques de Gascogne étaient incorporés, en une seule formule, dans le *regnum Francorum*, « le royaume des Francs ». Personne ne pensait à dire « roi des Francs et des Bretons ».

La fusion se faisait entre les populations disparates qui s'étaient répandues sur la Gaule au temps des invasions. J'imagine que parmi les Francs de Hugues Capet il y avait bien des petits-fils de Sarmates, de Goths, de Syriens, de Juifs même : car avec une politique habile et point de préjugés religieux on pouvait faire de tous les Juifs des

1. La Marche d'Espagne, qui relevait de la *Francia* de Hugues Capet, s'en détacha peu à peu, et comme naturellement.

2. Gabriel Monod, dans un article célèbre (*Annuaire de l'École pratique des Hautes Études pour 1896 : Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'Empire carolingien*) : les traités de Verdun (843) et surtout de Mersen (870) ont contribué « à isoler les pays par lesquels se faisait le contact et le mélange des races » ; etc.

Francs de langue, d'esprit et de caractère. Le sol, les mœurs et l'ambiance, l'atmosphère physique et morale de la France, agissaient sur ces êtres différents, et, au bout de deux ou trois générations à peine, ils donnaient naissance à des enfants de l'espèce que la Gaule avait formée depuis des siècles.

Ceux qui décidèrent le roi Charles le Simple à installer les Normands dans la province de Rouen, ont réussi un coup superbe, qui frappa d'admiration les chroniqueurs des âges suivants<sup>1</sup>. Invasions et pirateries s'arrêtèrent : les Normands et leurs ducs devinrent de bons Français, férus d'ordre et de discipline, très dévots à la religion du Christ; ils oublièrent leur affreux langage du Nord pour parler latin ou français, ils se mirent à la culture et à l'élevage en habiles praticiens du sol, et la seule chose qu'ils aient retenue de leur passé, c'est de savoir courir sur la mer. Grâce à eux, la Normandie recouvra cette richesse agricole qui avait été son lot sous l'Empire romain, et aussi cette valeur maritime que les Romains avaient méconnue.

Cinq siècles auparavant, les empereurs de Rome avaient escompté un succès pareil lorsqu'ils donnèrent le Midi de la France à des rois goths et à leurs armées<sup>2</sup>. Pourtant, la fondation du royaume goth ébranla pour la chute finale l'Empire romain, et la fondation du duché de Normandie aida la France à se reconstituer. C'est qu'il y avait dans cette Gaule bâtie pour l'unité, dans cette France nouvelle qui voulait durer, des ferments de vitalité morale et d'entente humaine qui manquaient à l'Empire romain, incohérent et vieilli.

1. Voyez, outre l'ensemble du récit et des discours, l'extraordinaire apostrophe de Dudon de Saint-Quentin, livre II : *Dacia* (les Normands) *sorte tuos quæ Gallis militis alumnos*; etc.; Migne, *Patrologia Lat.*, t. CXXI, c. 631; p. 144 de l'édition Lair.

2. Les conseillers de Valens, lors de l'arrivée des Goths, lui parlent dans les mêmes termes que ceux de Charles le Simple; comparez Ammien Marcellin (XXXI, 4, 4) et Dudon de Saint-Quentin (*ibid.*, c. 647-8; p. 165-6 de l'édition Lair).

\*  
\*  
\*

Personne ne pensait plus qu'il pût y avoir plusieurs rois en France, comme au temps des héritiers de Clovis ou de Pépin. Sous la dynastie qui commence à Hugues Capet, le principe de l'unité royale devint absolu. La France avait un roi et ne pouvait en avoir qu'un. Et si Hugues de son vivant fit roi son fils Robert, ce fut pour lui assurer la succession de la royauté, en tant que puissance indivisible et perpétuelle.

Quelques seigneurs, en Gaule ou en France, eussent désiré échanger contre ce titre de roi leur titre de comte ou de duc. Entre Meuse et Rhin ou entre Rhône et Alpes, on eut pendant quelques années des rois de Lorraine, des rois de Bourgogne, des rois de Provence. En France même, le comte de Flandre se crut un souverain et parla de sa monarchie, des documents furent inscrits au nom du roi des Bretons, et le mot de monarchie fut également prononcé à la cour de Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, maître entre Loire et Pyrénées au temps du roi Robert, le plus célèbre et le plus magnifique des seigneurs de son temps.

Mais ce furent vellétés d'un jour : ni au delà ni en deçà de la Meuse la Gaule ne vit durer d'autre royaume que le royaume de France; et ceux des grands seigneurs de cette époque ardente et ambitieuse qui voulurent quand même être rois, furent obligés d'aller chercher ce titre loin de la France, Guillaume de Normandie en Angleterre, Guillaume d'Aquitaine en Italie, Eudes de Blois sur les terres d'Empire, sans parler de ceux qui réussirent plus tard à l'acquérir au delà des mers ou au sud des Pyrénées. France et royaume se confondent désormais; le titre de roi est en notre pays le signe de l'unité nationale et de la vie commune; il a recouvré le privilège du pouvoir suprême usurpé par le titre impérial au temps de César ou de Charlemagne.



Le roi des Germains avait rétabli à son profit ce titre d'empereur, et on disait souvent qu'il était le maître à Rome et l'élu du pape, évêque universel. Mais on eût fait rire le roi de France, si on eût dit que son royaume faisait partie de « l'Empire des Romains » et que ce mot de *imperator* ou d'« empereur » signifiait suzerain des rois : le monde ne comprenait plus ces choses. Et on eût également fait rire bien des évêques de France, si on eût dit que l'évêque de Rome avait le droit de les juger et de les nommer, et de régler les croyances des fidèles : le monde ne comprenait pas encore ces choses.

Quant le roi Robert de France avait une entrevue avec le roi de Germanie, empereur des Romains, il le traitait d'égal à égal sur les bords de cette Meuse qui leur servait de frontière commune; et si les Germains insistaient pour faire sonner plus haut le titre impérial, les écrivains de France racontaient que les prédécesseurs de leur maître, Charlemagne ou Louis, l'avaient également possédé, et que l'aigle impérial d'Aix-la-Chapelle avait tenu entre les mains de leur roi Lothaire <sup>1</sup>. A vrai dire, ces souvenirs n'étaient plus qu'une affaire d'érudition, ce titre d'Empire romain n'était plus qu'un hochet dangereux ramassé par un Germain dans les décombres des ambitions disparues. Quiconque était roi de France y régnait comme empereur <sup>2</sup>.

De même, rois et évêques de France n'entendaient point que le pape de Rome transformât en autorité réelle les

1. Richer, III, 71. Voyez les réclamations de Henri sur le palais d'Aix, *ab antecessoribus hereditario jure sibi debitum* (Pertz, *Scriptores*, t. VII, p. 225).

2. *Quamdiu reges Francorum duraverint qui Romanum imperium tenere debent, dignitas Romani imperii ex toto non peribit, quia stabit in regibus suis*; dans le *libellus de Antichristo* de Adson de Luxeuil, écrit vers 954 (Migne, *Patr. Lat.*, t. CI, c. 1295). Adalbéron (édit. Hückel, 1901), IV, vers 280 et 398 : *Nam primi duo sunt : alter regit, imperat alter.... Quique regit gaudens virtutibus, imperat æque*. Je ne donne, pour cette formule, que des textes contemporains de Robert.

formes de préséance qu'il avait, lui aussi, retenues de l'héritage impérial. Hugues Capet n'eût pas hésité à interdire à ses évêques de répondre à un appel pontifical; et ses évêques auraient su rappeler au besoin qu'ils ne seraient jugés que par les conciles, élus que par leurs églises et confirmés que par leur roi <sup>1</sup>. Le Gallicanisme faillit naître aux mêmes heures que la France <sup>2</sup>.



On s'est complu de nos jours à railler la faiblesse de ce roi au premier siècle de la dynastie capétienne : pauvre sire errant de villa en villa, à peine plus fort et plus riche que le seigneur de Montlhéry, son voisin et son ennemi. C'est possible, si on mesure la force d'un roi à l'étendue de ses fermes et au nombre de ses coffres; et encore suis-je tenté plus d'une fois de ne voir en ces propos que boutades d'historiens et désir d'établir un contraste saisissant entre les ennuis politiques d'un Hugues ou d'un Robert et la royauté triomphale d'un Philippe-Auguste ou d'un saint Louis.

En réalité, Hugues et Robert détenaient la force et la richesse éminentes, qui consistaient à être les rois de France. Je m'inquiète peu de savoir que leurs ordres n'étaient point obéis, et qu'au bord de la Garonne un moine se disait plus puissant qu'eux. Quel que soit l'emploi qu'on en puisse faire, une valeur telle que la royauté française est une souveraineté qui agit par cela seul qu'elle existe. « Dès qu'un mot », a dit un homme qui connaissait bien l'influence des mots et des idées, Guizot, « dès qu'un mot désigne une supériorité quelconque, cette supériorité fût-elle sans force, elle excite les désirs des hommes, et ils ont raison, car le nom seul d'un pouvoir illusoire

1. Cf. le concile de Chelles, sous Robert (Richer, IV, 89, p. 169 de l'édition Waitz) : *Placuit sanciri, si quid a papa Romano contra patrum decreta suggereretur, cassum et irritum fieri.*

2. Je n'ai pas à rechercher ici les causes du très rapide avortement de ce Gallicanisme, Gallicanisme remarquablement mis en lumière par Lot (*Hugues Capet*, p. 130 et s).

est encore un pouvoir<sup>1</sup>. » Je n'ai pas à insister sur les ombres qui passaient devant ce pouvoir, sur les retards qui en gènèrent longtemps l'exercice; je désire surtout parler ici des énergies latentes ou visibles qui ont soutenu la France, d'en marquer l'origine et la nature, d'en suivre la durée: et de ces énergies, au temps où nous sommes arrivés, la plus pleine et la plus présente était la royauté.

Le roi de France était roi unique et roi partout. Il était seul à posséder le titre prestigieux au-dessus duquel il n'y a que le nom de Dieu. De ce Dieu, il était le représentant, l'élu sur la terre. Pareil à un Saül ou à un David, il avait reçu l'onction sainte. De sa justice on ne pouvait en appeler qu'à celle de Dieu. Le serment de fidélité, l'hommage féodal unissait à lui tous les seigneurs et tous les hommes du royaume par un lien continu qui de proche en proche pénétrait jusqu'aux plus lointains et aux plus humbles. Le royaume de France était à l'image d'une église, et le mot de « foi », *fides*, s'appliquait également à la piété des Chrétiens et à l'obéissance des sujets: un rebelle était un sacrilège. Les évêques tenaient le roi presque pour un des leurs, et d'ailleurs il les confirmait dans leur titre; les ordres monastiques voyaient en lui l'ancien abbé de Saint-Denis et le protecteur naturel de leurs privilèges: l'ordre de Cluny lui-même, malgré son envergure internationale, aidait la royauté dans sa tâche; et celle-ci s'appuyait volontiers sur son cher monastère de Fleury-sur-Loire. Fleury, comme jadis le sanctuaire druidique dont il occupait peut-être la place<sup>2</sup>, Fleury se croyait et se disait au centre de la Gaule<sup>3</sup>, et il propageait avec enthousiasme

1. Guizot, *Essais sur l'histoire de France*, II<sup>e</sup> essai, p. 84 de la 2<sup>e</sup> édit., 1824.

2. L'« ombilic » druidique des Carnutes était parfaitement connu et rappelé vers l'an mille (Aimoin, *Patr. Lat.*, t. CXXXIX, c. 635).

3. Thierry de Fleury ou d'Amorbach écrit, du tombeau de saint Benoît à Fleury, au début du XI<sup>e</sup> siècle (*Acta sanctorum Ordinis s. Benedicti*, sæc. IV, II<sup>e</sup> p., p. 364): *A septentrione Franciam, ab oriente Burgundiam, ab australi parte Aquitaniam tangit*. Et à bien analyser les faits de géographie politique, cela résulte en

par toute cette Gaule la splendeur du nom royal. Le roi enfin, semblable à l'empereur romain ou au magistrat des cités antiques, était le gardien suprême de l'État, de « la chose publique », *res publica* : mais, tandis que les juristes latins invoquaient surtout les droits du chef de l'État, les canonistes du régime français, façonnés par l'esprit de l'Évangile, avaient transformé ces droits en autant de devoirs. Écoutons Abbon, le chef de l'abbaye de Fleury, le conseiller du roi Hugues, le théoricien intelligent et convaincu de la royauté nouvelle <sup>1</sup>.

« C'est le propre de la justice du roi qu'elle n'opprime personne de sa puissance, et qu'elle juge entre tous sans acception de personnes. Elle est la sauvegarde des étrangers, des orphelins et des veuves. Il lui appartient d'empêcher le vol, de réprimer l'adultère, d'abaisser l'iniquité, de décourager les impudiques et les histrions, de châtier les impies et de punir par la mort les parricides. Le roi doit être le protecteur des églises et l'aumônier des pauvres. Qu'il ne confie qu'à des personnes justes l'administration du royaume; qu'il prenne les conseils des vieillards et des hommes sages et désintéressés; et qu'il fuie le contact des devins, des sorciers et des pythonisses. Éviter la colère, vivre en Dieu par toutes choses, ne point se laisser exalter par la prospérité, garder à l'Éternel la foi catholique, détourner ses fils de l'impiété, se réserver chaque jour des heures pour prier », tel est encore le devoir du roi, et, par-dessus tout, « défendre avec justice et courage la patrie qui lui est confiée. »

Aux jours des grandes solennités, le duc de Normandie ou le comte d'Anjou pouvaient amener avec eux de plus nombreux et de plus brillants cortèges : c'était au roi de France qu'appartenait la gloire de l'heure. A l'inaugura

droite ligne de la convergence vers ce point de plusieurs cités gauloises, convergence qui a peut-être été également la cause de l'installation du concile druidique en cet endroit.

1. Abbon, *Collectio canonum*, § 3, *de ministerio regis*; Migne, *Patr. Lat.*, t. CXXXIX, c. 477. Voyez dans le même sens, Fulbert de Chartres, *Hymni*, 10; *Patr. Lat.*, t. CXLI, c. 344.

tion de la basilique de Saint-Aignan à Orléans, le roi Robert préside; il est suivi d'une assemblée d'archevêques, d'évêques et d'abbés, la foule le voit et l'entend : alors il s'agenouille devant l'autel, et à haute voix il prie Dieu pour le royaume : « Donne-nous, Seigneur, de gouverner et de garder ce royaume, qui est tien, et que ta miséricorde nous a confié. » Au concile d'Héry pour la paix, c'est le roi Robert qui préside encore; des troupes innombrables sont venues de tous les lieux du royaume; de pieux évêques et de saints moines ont apporté avec eux les reliques les plus célèbres; à chaque instant des miracles se produisent dans les rangs de la multitude; on sent que la vertu de Dieu est avec elle : et le peuple, en présence de son roi, levant les mains au ciel, cria par trois fois : « Paix! paix! paix! »<sup>1</sup>

On aurait pu dire la paix du roi, comme on disait la justice du roi ou la paix de Dieu. Le roi était l'espérance de millions d'hommes, assoiffés de repos et de sécurité, et de reprendre les habitudes des joies familiales et du travail régulier. Et qu'une nation entière mette en un homme le principe de sa vie et l'assurance de son salut, qu'elle dirige toutes ses pensées vers la pensée d'une seule âme de chef, qu'elle doive à cette communion les élans les plus puissants de sa foi de patrie, nous l'avons éprouvé nous-mêmes dans la Grande Guerre, nous, le peuple au monde le plus hostile à l'autorité d'un guide, le plus obstinément dispersé dans les libres allures et les jalousies ombrageuses des individus.

\* \* \*

L'opinion publique était pour le roi de France.

Que ce mot d'opinion publique ne provoque aucune surprise<sup>2</sup>, et qu'on ne me reproche pas d'appliquer à l'an

1. Voyez les récits d'Helgaud, *Patrol. Lat.*, t. CXLI, c. 925-7, et la reconstitution du concile par Pfister, p. 172-3. Héry est dans l'Yonne.

2. « Aux époques même les plus sombres, il y a eu une opinion publique », y compris « les basses classes », a dit justement Ferdinand Lot (*Hugues Capet*, p. 238).

mille l'expression favorite du dix-neuvième siècle. Pourquoi les contemporains du roi Robert n'auraient-ils point réfléchi sur les affaires du temps, et, au besoin, manifesté leur pensée? Assurément, cette pensée n'apparaissait pas au grand jour de l'écriture, à la façon de la nôtre; et il n'était pas nécessaire que l'autorité publique en tînt compte. Mais je ne saurais admettre que le roi et ses conseillers n'aient point cherché à savoir ce que le peuple désirait, et, dans une certaine mesure, à satisfaire à ces désirs : et j'entends par le peuple les plus pauvres comme les plus riches. Car même sous les premiers Capétiens, un paysan de France, travailleur méthodique et tenace, savait que le sort de ses cultures dépendait de la marche des affaires publiques; et il me semble impossible qu'il fût une simple bête de somme, courbée sur la charrue et docile à son maître, et qu'il n'eût jamais le courage de discuter ce maître et le goût de parler politique.

On avait, en ce temps-là autant que de nos jours, vingt occasions de parler politique : l'école pour la jeunesse, le marché pour les paysans, la fontaine pour les femmes, le pèlerinage pour les dévots, le plaid pour les seigneurs, et l'église pour tout le monde.

L'église, surtout, servait de lieu de réunion à des sentiments communs. Elle était assez vaste pour contenir le quartier d'une ville ou un village de la campagne; elle faisait fonction de place publique. On s'y groupait le dimanche et bien des jours de la semaine. Ce qu'on y voyait, ce qu'on y entendait, éloignait les esprits du terre à terre quotidien. Et le seul fait d'être ensemble, chez ces hommes qui se connaissaient depuis l'enfance, faisait germer en eux des idées et des opinions générales.

\* \* \*

Ces premiers temps de la dynastie capétienne furent ceux où l'homme de France commença à réfléchir sérieusement sur ses destinées : je ne dis pas ses destinées reli-

gieuses, dont le prêtre s'occupait; mais ses destinées politiques, que Dieu laissait à la merci de simples mortels. Ces réflexions pouvaient être naïves et maladroites : mais c'étaient celles de l'adolescent qui porte enfin son attention sur les problèmes de la vie.

Les gens se sont aperçus qu'ils étaient Francs ou Français, et non pas Germains ou Tudesques, qu'ils parlaient une langue à eux, distincte de celle de leurs voisins; et quand les bandes de l'empereur Otton vinrent menacer Paris et que l'armée du roi Lothaire les refoula jusqu'aux Ardennes, les paysans du Valois et du Vermandois éprouvèrent sans doute qu'il y avait une différence entre les uns et les autres <sup>1</sup>.

Un Chrétien sentait que de par le Christ aussi bien que de par la nature, il était né homme libre, et qu'il avait droit à une part d'homme sur les biens de la terre. Lorsque les paysans de Normandie décrétèrent que l'usage des eaux et des forêts leur serait commun à tous, réglé par des lois nouvelles et contrôlé par leurs délégués, je ne peux accepter qu'ils agissent en imbéciles, sous la seule impulsion de la convoitise ou du besoin d'un moment <sup>2</sup>.

Parmi les prêtres qui leur enseignaient la loi, quelques-uns rappelaient énergiquement aux grands chefs cette liberté et cette égalité primitives de tous les êtres humains, et la solidarité qui unissait les plus riches aux plus pauvres. Ce mot de solidarité a beau être né d'hier, il a pu n'inspirer que dans ces dernières années de longues théories et des livres sensationnels : les contemporains du roi Robert connaissaient l'idée aussi bien que nous. « Les uns sont nobles et les autres esclaves », lui écrivait un

1. Je ne crois pas qu'il faille voir de vains propos, par exemple dans cette parole de Richer (IV, 11), disant qu'on écarta Charles de Lorraine au profit de Hugues Capet, parce que *externo regi servire non horruerit*; ou dans celle de Reginon (*Chronique*, à l'année 888), *de suis visceribus regem* (éd. Kurze, p. 129; Migne, *P. L.*, t. CXXXII, c. 127).

2. Guillaume de Jumièges, livre V, chap. 2; Migne, *Patr. Lal.*, t. CXLIX, c. 823; p. 73 de l'éd. Marx (1914).

évêque de Laon<sup>1</sup>, « mais s'il n'y avait pas l'esclave pour peiner et produire, que deviendrait le noble? Le roi lui-même et les évêques sont les serviteurs de leurs serfs, car c'est à la sueur et aux larmes de ces misérables qu'ils doivent leur luxe et leurs plaisirs. Que les nobles combattent, que les prêtres prient : les esclaves, eux, travaillent. Et voilà trois demeures dans cette maison de notre Père, que l'on croit unique et la même pour tous. »

Nul, en ce monde chrétien et franc, n'eût certainement toléré les abominables tyrannies d'un Néron ou d'un Caligula. L'autorité royale était absolue en droit, mais, filleule de l'autorité divine, on n'admettait point qu'elle ne fût pas consacrée au bien. Un roi de France devait à l'opinion publique de s'entourer de sages conseillers et de les écouter. Ce serait un excès de langage que de prononcer le mot de constitution : mais des hommes de l'entourage du roi Robert ont parfois rêvé de lois politiques, écrites et connues, qui me font songer à ce mot<sup>2</sup>.

\*  
\*  
\*

Lorsque, à la veille de la Révolution Française, le peuple aspirait à la liberté, ce n'était point sous la poussée du malheur et dans l'excitation de ses misères : c'était au contraire parce que trois quarts de siècle d'une prospérité inouïe avaient répandu partout l'esprit d'initiative, les moyens de s'instruire et le courage de dire sa pensée<sup>3</sup>. De même, au lendemain de l'an mille, si le Français parle plus haut et plus clair, c'est parce que la paix est revenue, que chacun laboure sa terre avec plus de sécurité, que les denrées du paysan ou les marchandises du bourgeois se vendent sans peine, et que la foule accourt aux rendez-vous des foires. Désir d'indépendance et acti-

1. Voyez la poésie d'Adalbéron, vers 287 et suiv., et aussi 245-275. Et je ne cite ces passages qu'entre dix similaires.

2. Voyez la poésie d'Adalbéron.

3. Cf. de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, livre III, chap. 4; écrit en 1856.

tivité matérielle grandirent ensemble sous les premiers Capétiens, à qui échet la chance inespérée de présider au réveil de toutes nos ressources nationales.

Dans les campagnes, moissons et vendanges de Gaule redevinrent un titre de gloire pour la France : il n'y a pas de terre sous le ciel, disait-on, qui lui soit comparable pour la splendeur de ses cultures. Et cette terre qui produit de nouvelles richesses produit en même temps de nouvelles libertés.

Chaque jour de nombreux serfs de la glèbe sont affranchis sur les domaines des monastères et des évêchés, et aussi sur ceux des seigneurs. Ils restent quand même sur les champs qui leur sont confiés, la liberté ne les enlève pas à la terre, cette terre n'est pas encore à eux, et ils sont toujours à elle. Mais leur ancien maître n'est plus le maître de leur personne, il n'est plus que le propriétaire de la tenure : ils ne lui doivent plus services de corps, mais redevances de jouissance foncière. La terre, le jour où elle a fixé l'esclave sur elle, l'a préparé à la liberté : dans quelques générations, à son tour, c'est lui qui rendra la liberté à la terre, lorsque l'autorité et la propriété seigneuriales s'affaibliront et disparaîtront ; et la parcelle de sol cultivée par le laboureur deviendra le domaine absolu du paysan libre, fils du serf de la glèbe, petit-fils de l'ancien esclave.

Dans ce monde rural qui travaille avec acharnement, on sent que le paysan s'apprête à fonder une société nouvelle. Si brutal que soit le châtelain, si farouche que soit le manoir, les seigneurs pactisent avec les temps nouveaux. L'intendant du domaine, ce terrible *villicus* jadis si redoutable à ses compagnons de servitude, est à présent un homme libre, surveillant d'hommes libres comme lui, chef de police sur des terres à demi émancipées ; et il lui arrive même quelquefois d'oublier qu'il dépend d'un chef et lui doit compte de ses actes. En maint endroit il prend le titre de *major* ou de « maire ». La commune rurale se dégage, avec ses paysans et son magistrat, de la gangue seigneur-

riale transmise par quinze siècles d'aristocratie foncière. Elle esquisse sa fortune propre; et les forêts et les pacages qui entouraient la villa gallo-romaine, mis à l'usage des manants, tendent à devenir les communaux du village<sup>1</sup>.

Dans les villes, « la cité » construite par les derniers empereurs romains, tassée et serrée par ses remparts et son château, était siège ou seigneurie du comte ou de l'évêque. Mais, depuis que les Barbares du Nord se sont retirés, et pour toujours, marchands et ouvriers s'installent au voisinage de la vieille enceinte impériale, autour des monastères suburbains, aux places de foire qui précèdent les portes. Et alors, à Bordeaux de la montée des Salinières au parvis de Saint-Éloi, à Paris sur la Grève ou le Marais qui bordent la Seine, à Marseille au fond du Port Antique et en lisière de la Cannebière, ce sont bourgs, marchés et marchands, « rues neuves », « grandes rues », quartiers de forgerons, de « fabres » ou de « febvres », et au milieu ne tardent pas à s'élever les maisons de pierre, « hôtels » des gros bourgeois, hautes et fortes à l'instar de donjons seigneuriaux, mais où les salles d'armes sont remplacées par les entrepôts de draps, de barriques ou de poisson salé. Là aussi, tout comme dans les villages, le temps n'est pas éloigné où, de ces « bourgs neufs », de leurs confréries de piété ou de leurs sociétés de commerce, sortira le désir de l'indépendance communale<sup>2</sup>.

\* \* \*

Société qui s'organise, terre qui s'enrichit, villes qui se relèvent et esprit qui se réveille, voilà qui va ressusciter en Gaule les formes rajeunies de la vie civilisée, des monuments pour revêtir le sol, des images pour décorer les temples et les demeures, des maîtres pour instruire la jeunesse, des poètes pour égayer les loisirs. Après de longs siècles de

1. J'ai déjà cité (p. 212, n. 1) l'œuvre essentielle.

2. C'est le temps où, entre bien d'autres, s'éveillent comme marchés Lille, Caen, Montpellier.

lassitude ou d'impuissance, la main et l'imagination des hommes se remirent au travail, et rapprirent les leçons que Rome et la Grèce avaient données aux ancêtres.

Mais ces leçons d'architecture, d'imagerie ou d'épopée, on ne les appliquera plus à copier les œuvres de maîtres étrangers, ainsi qu'avaient fait Ausone pastichant Virgile, ou les artistes sculpteurs des Vénus aux attitudes grecques, ou l'architecte élevant la Maison Carrée pour les dieux de Rome : les inspirations éternelles de l'art, le Français du Moyen Age les consacra à glorifier les croyances les plus profondes de son âme, les saints et les héros de sa terre, de sa foi et de son histoire. Et si les impulsions laissées par la civilisation antique se firent à nouveau sentir dans la Gaule, ce fut pour animer les choses mêmes du pays, pour donner enfin à l'art de nos pères une allure nationale.

\* \* \*

La civilisation antique avait recherché la pierre pour les demeures de ses dieux et de ses chefs : le Français revint à la pierre<sup>1</sup> pour bâtir ses églises, les châteaux de ses seigneurs, les cloîtres de ses moines et les hôtels de ses bourgeois. Et ce fut, aux abords de l'an mille, la naissance de ce style architectural que l'on a appelé « l'art roman ».

On discutera sans doute longtemps sur les origines de l'architecture romane<sup>2</sup> : de toutes les formes de l'expression artistique, l'architecture est celle qui garde le plus volontiers l'anonymat, qui dissimule le plus aisément les signatures de ses ouvriers et les conseillers de ses œuvres. Les uns, en plus grand nombre, continueront à voir dans l'église romane une image des églises orientales, rapportée

1. Sur le développement des constructions en pierre (même à la campagne pour les granges), voir l'excellent recueil de Mortet (*Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture*, dans la collection Picard, 1911, Paris)

2. Je recommande particulièrement l'article sobre et nourri de Brutails, *Où s'est constituée l'architecture romane* (1919, Barcelone, extrait de *l'Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, t. VI).

par quelque pèlerin des terres saintes de l'Asie. Les autres admireront en elle la disciple, formée sur place, des basiliques et des voûtes transmises par le monde romain. Et je ne juge pas impossible que l'église romane soit née d'une autre source, l'effort réfléchi et personnel fait par le génie des hommes de chez nous<sup>1</sup>.

C'est chez nous, en tout cas, qu'elle a grandi, qu'elle a produit les variétés les plus nombreuses, les silhouettes les plus séduisantes, les espèces les plus originales. Voûtes de pierre servant de toiture, épais murailles pour soutiens de ces voûtes, contreforts massifs pour appuis de ces murailles, arcatures aux cintres réguliers pour couronner portes et fenêtres, galeries de déambulatoires à l'intérieur, tableaux d'images sculptés sur la façade, frises fouillées en jeux de capricieux ornements, admettons, si l'on veut, que ces éléments de l'édifice aient été suggérés par des ruines romaines ou conservés par la tradition latine : il n'empêche que la physionomie de l'église romane ne soit personnelle, franche, chrétienne et française. Pour être écrite en une langue issue du latin, la *Chanson de Roland* n'en sera pas moins un poème national de France.

Les églises romanes sont nées de la foi chrétienne, du travail de la France et de sa paix royale. Elles surgirent de toutes parts, lorsque les contemporains du roi Robert se reprirent à aimer la beauté et à croire en la sécurité de la vie : « Chaque communauté chrétienne », écrivait un contemporain, « voulut avoir son église neuve ; et c'est à qui aurait la plus belle. On eût dit que le monde se fût secoué, rejetant le passé comme une défroque vieillie, et qu'il voulait se parer de la robe blanche des basiliques nouvelles<sup>2</sup>. »

1. Je songe à la théorie, en particulier de Courajod (*Leçons*, t. I, p. 280, écrit en 1891 ; etc.), que l'art médiéval aurait pu s'inspirer des constructions en bois des x<sup>e</sup> et ix<sup>e</sup> siècles. Cf. la discussion de cette hypothèse chez Brutails, *L'Archéologie du Moyen Age et ses méthodes* (1900, Paris, Picard), p. 74 et s.

2. C'est le texte si souvent cité de Raoul Glaber, III, 4, 13, p. 62, éd. Prou (collection Picard, 1886, Paris).

Beaucoup de ces églises, construites à la légère en un jour d'enthousiasme, ont rapidement disparu. Mais d'autres les ont aussitôt remplacées, qui leur ressemblèrent, et qui furent si solides, qu'elles sont encore debout, et que les Chrétiens de nos villages y prient toujours devant l'autel abrité par une voûte éternelle. Dieu posséda dans les moindres hameaux sa maison indéracinable à la parure sainte : quelques-unes des églises romanes les plus achevées et pour ainsi dire les plus touchantes se dressent aujourd'hui dans les bourgades les plus obscures, et il y aura bientôt mille ans qu'elles leur servent de foyers. Si l'on ajoute que ces églises reçurent de hautes tours pour abriter les cloches, que ces clochers dominaient le village et la campagne pour porter plus loin l'appel joyeux ou triste des voix du sanctuaire, on reconnaîtra dans ces murailles de l'art roman les asiles inviolables des pieuses fraternités de France.

\* \* \*

A l'extérieur de ces églises, sous les porches de l'entrée, des tableaux de pierre résumaient en scènes pittoresques les articles de la foi chrétienne : le Christ sur son trône de gloire entouré des symboles des Évangélistes, la résurrection des morts, le jugement dernier; et ceux qui ignoraient l'écriture pouvaient lire sur la pierre le catéchisme de leur religion. A l'intérieur, on s'était décidé à reproduire les figures et les corps des saints en sculptures de bois, de métal ou de pierre : ce n'avait pas été sans les violentes ou pieuses colères des prêtres intelligents qui, connaissant les faiblesses de l'âme humaine, pressentaient le culte de l'idole sous la vue de l'image<sup>1</sup>. Mais le mal était fait, et de ce mal vont sortir pour l'humanité de très grandes joies.

La religion du Christ aura les figures de ses saints. Elle les voudra agréables, nobles et puissantes, unissant les

1. Voyez le voyage de l'écolâtre d'Angers, dans le *Liber miraculorum sancte Fidis*, éd. Bouillet (coll. Picard, 1897, Paris), p. 46 et s.

grâces humaines à la gloire de la vertu divine. A son tour, telle qu'autrefois la religion des dieux païens, elle éveillera la passion de l'art, elle inspirera des formes, des attitudes, des physionomies inconnues jusque-là. L'heure était venue pour le Christianisme de se pencher vers la perfection des beautés visibles; et il aura sur les cultes disparus l'avantage d'ajouter aux plus belles figures un sourire de bonté et un regard de douceur qu'ont ignorés les sculpteurs des Vénus et des Apollons. En art comme en religion, c'était l'âme humaine qui enracinait ses sentiments les plus intimes, qui traduisait les mystères de sa nature sacrée.

Cette splendeur de l'image chrétienne, la statuaire romane ne put y arriver : il faut attendre les siècles suivants pour que le monde connaisse les Vierges-Mères aux visages ineffables. En ce moment, les saintes se présentent avec des figures sans expression, des corps figés dans une attitude hiératique. Elles n'ont pas plus de grâce et de vie que les grosses matrones modelées jadis par les sculpteurs païens pour représenter les déesses-mères des fontaines gauloises. Mais ces matrones étaient les dernières redites de l'art classique descendant à sa sénilité; et les Vierges romanes sont les esquisses naïves de l'art chrétien montant vers sa jeunesse.

\* \* \*

Ce nouvel aspect de la vie religieuse accrut encore la valeur du sol de France, en sa terre et en ses routes.

On raconta plus tard qu'un prêtre illustre de Paris avait voulu, pour bâtir son église, faire enlever des marbres aux ruines antiques ou aux carrières de l'Italie, mais qu'il y renonça bientôt, s'étant aperçu que la pierre de l'Ile-de-France était tout aussi bonne pour le service de Dieu <sup>1</sup>. Prélats et abbés avaient pensé de même au temps

1. Il s'agit de Suger, *De consecratione ecclesie s. Dionysii*, § 3; éd. Lecoy de La Marche, 1867, p. 218-9. Halphen (p. 293) remar-

du roi Robert ; et, au lieu de construire basiliques ou cloîtres avec les débris des monuments païens, ils employèrent la roche vierge et neuve du pays : le calcaire blanc de Saintonge, le granit sombre d'Auvergne ou le grès rouge des Vosges redevinrent familiers à ces maçons de Gaule qui avaient perdu le chemin des bancs de pierre depuis les grandes misères de l'invasion germanique.

Avoir en son église une image sainte, c'était, pour la paroisse ou l'abbaye, posséder une souveraineté morale qui, par toutes les routes du pays, lui attirait les hommages des pèlerins. Du jour où la sainte Foy de Conques fit ses premiers miracles, les chemins du Rouergue, de l'Auvergne, du Quercy, s'animèrent d'une vie extraordinaire, et, de proche en proche par les grandes voies, la puissance d'attraction de la statue merveilleuse se fit sentir sur toute la Gaule<sup>1</sup>.

C'est le temps où ces grands chemins s'enflèvent de bruit et de passion. Je ne dis pas que sous les Francs de Clovis et de Charlemagne ils aient cessé d'être sillonnés par des foules, dévots vers saint Martin ou soldats vers le roi : le silence et la solitude ne se sont jamais faits sur une route de France. Mais aujourd'hui, Robert étant roi, la route voit passer des troupes d'espèces infinies : caravanes de marchands aux foires de Saint-Denis, bandes de pèlerins pour Saint-Pierre de Rome ou Saint-Jacques de Galice, écoliers destinés aux écoles monastiques de Cluny ou de Fleury-sur-Loire, aux écoles épiscopales de Chartres, de Laon, d'Orléans ou de Reims, cortèges d'abbés quittant Cluny ou Fleury pour parcourir la Gaule à la visite de leurs plus lointains couvents. La route n'effraye plus, elle appelle<sup>2</sup>. Et déjà, des petits ports de Normandie, de Bre-

que justement que même à l'époque carolingienne, au lieu d'utiliser les carrières de Gaule, on préféra faire venir des marbres enlevés aux monuments antiques de l'Italie.

1. *Imago sacra* ; voyez en particulier le *Liber miraculorum sancte Fidis*, éd. Bouillet, p. 49 et ailleurs.

2. Remarquez le grand nombre de ponts construits au xi<sup>e</sup> siècle, surtout dans la première moitié (*Recueil de Mortet*, p. 477).

tagne, du Pays Basque, pêcheurs et matelots se hasardent à chercher les chemins des mers occidentales, oubliés depuis que César a détruit la marine armoricaine.

La route ne se borne pas à appeler, elle retient. Elle est devenue un être à demi humain, ayant son nom, ses séductions et son histoire. C'est la *Régordane* qui traverse les Cévennes, la *Bolène* qui mène à Notre-Dame du Puy, la *Ténarèse* qui gravit le flanc des plus hautes Pyrénées. Des hôpitaux pour pauvres et pèlerins en jalonnent les étapes. On se montre les chaussées construites par César le Romain ou par Brunehaut la reine des Francs, et, sur ces chaussées, le palais en ruine où habita l'empereur Charlemagne, la brèche ouverte dans le rocher par l'épée de son neveu Roland.

\*  
\* \*

De même que les vieilles routes tracées par les Gaulois et bâties par les Romains, de même les cités<sup>1</sup> traditionnelles où les siècles d'autrefois avaient groupé tribus ou cantons ruraux, doivent un attrait nouveau aux nouvelles richesses que recevaient la terre et les âmes.

Les évêques qui gouvernaient ces cités, devenues leurs diocèses, sont maintenant de puissants seigneurs, possesseurs de vastes domaines, maîtres de milliers d'hommes; et il arrive souvent qu'ils soient les souverains politiques des villes fortes qui leur servent de métropoles<sup>2</sup>: l'évêque de Marseille est vraiment roi de « la ville haute » en même temps que gardien religieux du diocèse. Mais l'Église ne perd rien à ce que ses chefs s'entendent avec le monde. C'est, parmi les prélats, une émulation de dépenses à qui élèvera la plus somptueuse cathédrale. Une basilique de siège épiscopal, de cité, telle que Saint-Front de Périgueux ou Notre-Dame du Puy, impose à la province diocésaine,

1. J'emploie ici le mot dans le sens large et primitif de territoire municipal.

2. La « cité » dans son sens restreint.

Périgord ou Velay, la suprématie de ses pierres, de ses coupoles, de ses façades, de ses forêts de colonnes et de statues; et elle imposera parfois son type architectural aux artistes du pays : chaque région de France, Auvergne, Saintonge ou Limousin, put avoir la gloire de son style roman. Jamais peut-être, dans l'histoire de l'art français, nos provinces ne sauront mieux parler chacune son langage propre.

Le régime féodal lui-même, en multipliant les seigneuries locales, en faisant de la terre la base du pouvoir, renforça les liens millénaires qui unissaient les hommes à ces provinces de France. On eut des comtes d'Auvergne, de Poitiers, d'Anjou, et ces noms n'étaient que les dérivations françaises de ceux que les Celtes avaient mis sur ces territoires, Arvernes, Pictons et Andes. Si bien des noms nouveaux apparaîtront, Champagne, Dauphiné, Languedoc ou autres, ce ne sera que vêtements d'emprunt pour recouvrir les vieilles habitudes communes des Allobroges, des Volques ou des Rèmes.

A l'intérieur même de ces provinces, les « pays » ligures reprirent un regain de vie sous la direction des vicomtes qui s'installèrent dans leur bourgade principale. On eut des seigneurs à Blaye sur la Gironde, à Dreux dans la cité chartraine, à Boulogne sur le Détroit, et des centaines de même genre, trônant au milieu de leur petite cour, se piquant d'ambition et de luxe, et parfois de poésie, comme un barde des très anciens temps. Et cela me rappelle, au moins sur la carte, les siècles reculés où un demi-millier de roitelets, chacun en sa tribu, se partageaient la Gaule sous l'autorité nominale de l'assemblée des Druides.

\* \* \*

Mais, à bien observer la terre de France et à se rappeler son passé, il n'y avait pas à s'inquiéter de cette reprise des énergies locales. Le cadre d'ensemble tiendrait bon; la force générale qu'était la Gaule, était destinée à l'em-

porter, et à assurer l'avenir du royaume de France. Car cette Gaule vivait encore, idée et tradition indestructibles, et en ce moment elle transmettait à ce royaume de France ce qui lui restait de valeur.

Les maîtres d'école parlaient toujours de la Gaule. Ils en prononçaient sans cesse le nom, en marquaient l'unité, en indiquaient les limites naturelles et les voisinages barbares<sup>1</sup>. Ces maîtres d'école n'étaient pas les premiers venus, ils s'appelaient Abbon à Fleury, Fulbert à Chartres, Gerbert à Reims, ils étaient destinés à devenir chefs d'églises, et c'est l'abbé de Fleury, Abbon, le conseiller des premiers rois capétiens, le même homme qui a rédigé « les canons » de l'office royal, c'est Abbon qui fit écrire par l'un de ses moines un long traité sur la géographie et l'histoire de la Gaule.

Qu'on ne m'objecte pas encore que ce furent livres d'école et propos de savants, sans rapport avec les réalités du temps. Je répondrais aussitôt qu'en ce temps comme aujourd'hui la science et l'école préparaient la France du lendemain. Autour de ces maîtres, dit-on, les écoliers se groupaient par milliers. Beaucoup parmi eux devaient devenir les grands de la terre et les maîtres des hommes, abbés, évêques, comtes et même rois de France. Et cette France, c'était par son nom et son passé de Gaule qu'ils avaient d'abord appris à la connaître<sup>2</sup>.

\* \* \*

De cette Gaule où ils habitaient, on leur racontait la merveilleuse histoire<sup>3</sup>. Les plus instruits ou les plus hardis d'entre les maîtres remontaient aux âges lointains où les

1. Voyez Aimoin, *Hist. Fr., proœmia* (Migne, t. CXXXIX, c. 629 et s.); Richer, I, 2; et bien d'autres.

2. *Francia* et *Gallia* sont alors synonymes : les textes abondent. *Gallia lingua* signifie le français.

3. Le réveil de l'historiographie franque, vers l'an mille, est particulièrement digne de remarque (Aimoin, Raoul Glaber, Richer, Adémar de Chabannes, etc.).

Gaulois de Brennos avaient conquis Rome, et ils rapprochaient leur courage invincible des batailles que leurs descendants livrèrent aux Normands sur le sol de la patrie<sup>1</sup>.

Mais d'ordinaire, dans ces récits, ce n'était que l'histoire de la Gaule chrétienne et franque, commençant par les miracles de saint Martin et la conversion de Clovis, et associant de siècle en siècle la sainteté des églises et la puissance des rois.

Dans cette histoire où depuis cinq siècles s'accomplissaient « les gestes de Dieu », un homme apparaissait dans l'éclat d'une gloire divine, Charlemagne, roi et empereur. Son nom était, pour les contemporains des premiers Capétiens, le résumé et le symbole de ce qu'ils aimaient et de ce qu'ils espéraient. Charlemagne avait réuni en une seule nation les royaumes dispersés dans la Gaule; des Francs il avait fait le peuple souverain; son olifant victorieux avait retenti dans le monde entier; et les ennemis de Dieu s'étaient partout enfuis devant lui. Entouré de ses douze pairs, émules de sa vaillance et de son renom, il avait conquis l'Espagne sur les Sarrasins, délivré Rome et l'Italie, converti et soumis l'Allemagne; et les plus enthousiastes imaginaient qu'il avait rendu Constantinople à l'Église véritable et débarrassé de la honte païenne le saint Sépulcre de Jérusalem. L'humanité chrétienne, pareille à l'Hellénisme d'autrefois, avait trouvé dans Charlemagne son Bacchus aux cortèges triomphaux et son Hercule aux travaux de justice.

Il fut alors le héros de cette littérature latine qui, depuis les Carolingiens, vivait quelques-unes des plus belles heures de sa vie chrétienne. Charlemagne et ses pairs, et parmi eux surtout Roland son neveu, et Turpin l'archevêque de Reims, servirent de thèmes à ceux qui dans les cathédrales, les cloîtres, les écoles et les cours, s'essayaient à composer des poésies ou à rédiger de la prose savante,

1. Richer, I, 7; Aimoin, *Hist. Fr.*, *proœmia* (*Patr. Lat.*, t. CXXXIX, c. 638).

derniers héritiers de Virgile, de Lucain ou de Salluste. Leurs noms remplirent les cantilènes héroïques, les complaintes édifiantes, les épitaphes métriques, les vies des saints, les récits de miracles, les épopées guerrières, les romans historiques, les chroniques locales des évêchés ou des monastères, les annales ou « les gestes » des Francs. De l'histoire ces noms passèrent à la poésie, de la réalité ils passèrent à l'école, de l'école et de la poésie ils passèrent à la légende populaire : pèlerins et dévots marquèrent au nom de Charlemagne les choses étranges ou les ruines anonymes que l'on rencontrait aux faubourgs des villes et le long des grandes routes. Sur ce chemin de Roncevaux, dont la vogue de Saint-Jacques faisait la grande voie de la piété et de la légende chrétiennes, on montra, à la frontière d'Espagne, la colline où Roland avait voulu mourir, la source où ses compagnons s'étaient désaltérés, la triple brèche faite dans la roche par le tranchant de son épée; et, plus loin, son olifant miraculeux à Saint-Seurin de Bordeaux, son tombeau de marbre à Saint-Romain de Blaye. Sur quelques faits réels, poètes, romanciers et populaire firent lever une frondaison touffue d'épisodes merveilleux.

Nul ne doutait que Charlemagne et Roland ne fussent des guerriers de Gaule et des champions du nom franc. Leur renom grandissait du mouvement qui éveillait la France. Un même élan emportait vers l'avenir le souvenir de l'empereur et la jeunesse de notre nation. L'histoire du grand roi était pour son peuple un gage d'union et un talisman d'éternité. Et que la gloire de Charlemagne fût alors en France si éclatante et si universelle, cela montrait bien que cette France était devenue une patrie vivante.

\* \* \*

France et patrie, nous pouvons maintenant écrire ces deux mots à côté l'un de l'autre, tels qu'ils se lisent chez

les écrivains du temps <sup>1</sup>. Ceux-ci ne les prononçaient sans doute pas avec cette émotion sacrée, cette conscience du devoir, ces sentiments de respect et de reconnaissance, que dix nouveaux siècles de vie commune, d'angoisses et de gloires partagées, allaient mettre peu à peu dans les âmes de leurs descendants. Encore je n'en suis point sûr, et que leur jeunesse ardente n'ait point ressenti le charme et la grandeur de cette fraternité nationale qui s'impose à notre maturité réfléchie. En tout cas, les nobles et touchantes expressions dont les Anciens ont paré le mot de patrie, et celles dont depuis des siècles les poètes avaient revêtu la Gaule, les voici qui servent ensemble à dessiner la France, devenue à son tour personne vivante, belle comme une femme, aimée comme une mère : « Tu vaux mieux que tant de nations superbes qui sont mortes », chantait un poète latin, « ton œuvre est tout entière faite de pieux devoirs et d'actes de vertu. Tu es la nation forte et constante, aimable et fidèle, sage et juste. France heureuse entre toutes, tu pourras un jour égaler l'Olympe des Anciens par la splendeur de ton nom et l'éternité promise à ton règne <sup>2</sup>. » « Pourquoi », disait un autre, « te caches-tu, modeste et timide? Tu as triomphé jadis de peuples plus puissants que toi, France, montre donc la valeur que t'ont donnée tes ancêtres <sup>3</sup>. »

\* \* \*

Pour parfaire ce corps et enrichir cette âme de nation, la France a reçu sa capitale, centre de sa vie, et sa langue, forme personnelle de ses pensées.

1. Cf. l'expression de Roricon, *Gesta Francorum*, livre I (*Patr. Lat.*, t. CXXXIX, c. 589), *compatriotæ mei Franci*.

2. Voyez, en 33 vers, l'apostrophe à la France, de Dudon de Saint-Quentin (Migne, t. CXLI, c. 625; p. 135-6 de l'édition Lair) : *Francia tot gentes superans... Fortis, dura, ferox, etc., jusqu'à salve tripudians, et aveto in sæcula regnans*.

3. Abbon (le poète), *De bello Parisiaco*, II, vers 596 (p. 115 de l'édition des *Monumenta Germaniæ*) : *Francia cur latitas? Vires narra, peto, priscas, etc.*

Les destinées de Paris en tant que capitale du royaume, avaient paru incertaines sous les derniers rois de la famille de Charlemagne : ils préféraient Laon, si bien posté sur sa colline à deux bras pour surveiller les routes de la frontière. Après eux, les premiers Capétiens hésitèrent entre Orléans<sup>1</sup> et Paris. Orléans, sur le cintre de la Loire, était comme au sommet du fleuve médian de la France, et voisin des centres religieux de la Gaule païenne et chrétienne, le sanctuaire des Druides, la tombe de saint Martin, le monastère de Fleury. A la fin, Paris l'emporta, et la royauté, face à « la Cité » de l'île, lieu du passé et des évêques, face à la Grève et au Marais, rendez-vous des nouveaux bourgeois, bâtit au Louvre son château et son hôtel<sup>2</sup>.

L'opinion publique avait depuis longtemps devancé le choix royal. Elle sentait confusément que, pour être une patrie pareille à celle d'Athènes, une nation pareille à celle de Rome, il fallait à la France une ville maîtresse, une demeure centrale qui serait son foyer et son acropole. Cet instinct, ce besoin d'une capitale, qui agitait la Gaule depuis deux millénaires, l'arrêta enfin sur Paris. Après le siège victorieux qu'il avait soutenu contre les Normands et où le premier des Capétiens avait fondé le renom de sa lignée, une auréole héroïque encadrait la ville de saint Denys et de sainte Geneviève. Un poète avait, en latin, écrit sur ce siège une *Iliade* de Gaule : Paris, disait-il, est « la ville par excellence, brillant comme une reine au-dessus de toutes les villes. Ce n'est pas seulement au milieu de la Seine que tantôt elle se repose et tantôt elle se dresse, c'est au cœur du royaume de France. Quiconque souhaite pour ce royaume richesse et gloire, commence par vénérer Paris<sup>3</sup>. »

1. Sur le prestige d'Orléans, Raoul Glaber, II, 5 et ailleurs. — Reims était regardé comme la capitale morale et religieuse : *ecclesia... Remensis caput regni Francorum est*, disait Gerbert (lettre 154, p. 137 de l'édition. Havet).

2. Le palais « magnifique » que fit bâtir Robert est encore dans la Cité.

3. Abbon, *De bello Parisiaco*, I, 12-14 (p. 79) : *Sum polis, ut*

\* \* \*

Au moment où un poète latin parlait ainsi, la France achevait de forger la langue qui devait être le signe le plus net et l'organe le plus visible de sa vitalité nationale<sup>1</sup>.

Nul savant n'a encore pénétré le secret de sa formation. On nous a exposé avec une science parfaite qu'elle est venue du latin et par quelles étapes successives elle s'est éloignée de son ascendance romaine, retenant et transformant à la fois, tel un héritage qu'on accepte et qu'on fait valoir, les sons de la phonétique, les mots du vocabulaire, les modes de la conjugaison ou les procédés de la syntaxe. Je saisis bien, après avoir lu les travaux des maîtres de la linguistique, comment le français est issu du latin, je décompose les rouages de son mécanisme, je vois de quels ressorts ils sont faits, que *amare* a donné « aimer », *mater* a donné « mère », et *vado ad Romam*, « je vais à Rome ». Mais si je sais comment, je ne sais pas pourquoi; si je peux discerner le mécanisme, je n'entrevois pas le moteur : une fois de plus en matière de science, on possède les éléments du corps, on demeure impuissant devant le problème de la vie; et j'ignore les raisons vivantes de la langue française.

Pourquoi, entre le Rhin et l'Océan, et rien que là, le latin s'est-il transformé en langue française? Pourquoi ce latin, concis, ramassé, nerveux, rapide comme un javelot de légionnaire, est-il devenu chez nous une langue aimable, limpide, éprise des finesses de l'analyse, riche en articulations, coulant en détours et détails variés sans jamais perdre le fil de la clarté, toute pareille à nos fontaines de Gaule? Faut-il, à l'origine profonde du système de notre langage, rechercher d'anciennes et indéracinables tra-

*regina micans omnes super urbes.... Quisque cupiscit opes Francorum, te veneratur.*

1. Il est bon de rappeler que Hugues Capet ne savait que le roman (le français, ou encore *Gallica lingua*; Richer, III, 85).

ditions laissées par les Gaulois, qui ont habité cette même terre <sup>1</sup>? Ou faut-il croire que notre parler national doit ses habitudes et ses usages à des forces plus mystérieuses, le caractère des habitants, la nature du sol et du climat, les liens de parenté, de coutumes et d'histoire qui rapprochent les hommes? Mais, quelle que soit la solution que nous apportera l'avenir de la science, un fait est acquis : c'est qu'avec de la matière latine la France a façonné sa propre langue <sup>2</sup>.

Comme Michelet eut raison de comparer un peuple à un Prométhée qui se formerait soi-même <sup>3</sup>! Cette France me semble maintenant une idée magique, un souffle d'âme né de sources lointaines, inconnues et éternelles, qui est parvenu à modeler, à animer, à élever un être humain fait de millions d'autres êtres unis pour toujours. Ah non! ce n'est pas la royauté qui a créé la France, si grands que seront les services rendus par certains rois. Roi de France? mais il ne l'est que parce que son titre repose sur le nom de France. C'est elle qui, par le travail incessant des siècles, a fait cette royauté et lui donne maintenant tout son prix.

\* \* \*

La France, enfin, va faire entendre sa voix et son langage pour raconter elle-même son histoire, exprimer ses idées et ses rêves.

Dès les derniers temps carolingiens, des poètes sont nés qui veulent faire dire à la langue française ce que la tradition réservait à l'empire du latin, et tout d'abord la gloire des saints, le récit de leurs miracles, la vie et les leçons du Christ; et ils composèrent en l'idiome nouveau

1. Dans ce sens, voir les très remarquables travaux de Mohl, trop méconnu et mort si prématurément: *Introduction à la chronologie du latin vulgaire* (1899, Paris, Bouillon) et *Les Origines romanes* (1900, Prague).

2. Voir en dernier lieu la 5<sup>e</sup> édition de Bourciez, *Précis historique de la phonétique française* (1921, Paris, Klincksieck).

3. Au début de sa *Préface* de 1869 à son *Histoire de France*.

de naïves cantilènes ou de courtes épopées aux sujets fournis par la foi chrétienne. Les lettres françaises, comme si elles suivaient la marche naturelle tracée jadis par l'Hellénisme, commençaient leur carrière par la poésie et par la poésie sacrée.

Puis, le latin prêta plus largement à la nouvelle langue ses modes de chant, de poème, de récit, et aussi les héros et les légendes qu'il servait à glorifier, et par-dessus tout les héros du jour, Charlemagne et Roland<sup>1</sup>. Cantilènes, complaintes, chants épiques, éloges d'épithaphes, récits de chroniques, miracles de vies de saints, œuvres latines ou françaises, tout cela finit par se mêler et se fondre en une épopée nationale, et un poète de génie, Turolde, écrivit la *Chanson de Roland*. Décidément, la France s'avance dans l'histoire à la manière dont y a marché la Grèce : elle bâtit pour son Dieu ses temples de pierre, elle sculpte les images de sa foi, elle se donne ses héros, et, tel qu'Homère en son *Illiade*, Turolde rassemble et célèbre en son épopée la terre, l'histoire et les pensées de sa patrie<sup>2</sup>.

La *Chanson de Roland* est une chanson de notre terre. Nous voyons cette terre en ses frontières sacrées, cette rive du Rhin où reposent les saints de Dieu, ce rivage de l'Océan que l'archange Michel protège du péril de la mer, ce sommet des Pyrénées où, au col de Roncevaux, Roland a voulu mourir pour regarder une dernière fois l'ennemi d'un regard de triomphe. Nous voyons cette terre en ses sanctuaires fameux, où le Christ lui-même a envoyé ses apôtres, ce cimetière de Saint-Seurin de Bordeaux, le lieu de France qui retentit le plus de prières chrétiennes. Et

1. A la différence de Bédier, *Les Légendes épiques* (4 vol., 1908-13, Paris, Champion, première édition), Wilmotte insiste sur les précédents latins des chansons de geste (*Le Français à la tête épique*, 1917, Paris, La Renaissance du Livre). Bédier vient de se rapprocher de Wilmotte (*Histoire de la nation française* de Hanotaux, Paris, Plon, t. XII, 1921, p. 211-2).

2. Voyez les analogies indiquées par Littré entre l'*Illiade* et la *Chanson de Roland* (*Hist. de la langue française*, 1863, t. I, p. 313 et s.).

nous la voyons dans ses routes, sur ce chemin d'Aix-la-Chapelle à Roncevaux où ont passé tant de rois en vainqueurs, et où passent tant de pèlerins, cherchant à réaliser le rêve de leur foi.

C'est la chanson de notre histoire en son plus beau jour d'autrefois, lorsque Charlemagne commandait à la France, que la France commandait au monde, et que Dieu commandait à Charlemagne.

C'est la chanson de notre caractère et de notre humeur. Roland, le héros, est, comme Vercingétorix le Gaulois, un chef de guerre et un beau parleur. Il ressemble à chacun de nous, il est colère, imprudent, mobile et sincère. Il a l'horreur de la trahison, de la lâcheté et du mensonge. L'idéal du poète qui chante sa gloire est un idéal de justice et de droit : le traître Ganelon mérite mille fois une mort sans phrase, mais Charlemagne le réserve au jugement d'un tribunal solennel.

Elle est bien, enfin, cette *Chanson de Roland*, la chanson de la France, notre poème national. Le nom de France la domine tout entière, la France, patrie « douce » entre toutes, « la grande terre », mère des guerriers, inviolable et forte, sûre d'elle-même, mais servante de Dieu et éducatrice des hommes.

La France a donc achevé le long travail de sa croissance et trouvé la loi de sa destinée. Son adolescence s'achemine vers les années de la jeunesse. Les heures les plus difficiles sont écoulées; elle est sortie saine et sauve des crises impériales qui ont menacé sa vie. Elle peut aller à l'avenir en toute confiance, si du moins elle sait choisir ses chefs, et si ses chefs savent la comprendre et écouter parfois les poètes qui chantent ses rêves et les historiens qui racontent son passé.

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>I. — L'époque des Chasseurs</b> ( <i>Temps paléolithiques</i> ) . .	<b>7</b>
L'histoire peut et doit remonter très loin dans le passé et de la terre et des âmes. . . . .	7
Définition de la plus lointaine époque. . . . .	10
De la durée d'une époque historique. . . . .	11
L'homme conquiert la terre sur l'animal. . . . .	12
Des plus anciens témoins de la vie humaine. . . . .	12
L'homme sur les plateaux de France. . . . .	13
Foyers et ateliers. . . . .	15
Les armes et instruments de silex. . . . .	16
Bouleversements physiques et décadence. . . . .	18
Le refuge dans les cavernes; efforts nouveaux. . . . .	20
Une nouvelle race. . . . .	22
Renaissance industrielle. . . . .	23
Merveilles d'art. . . . .	25
Apparition de l'écriture. . . . .	28
Des conditions morales et sociales de la vie humaine en ce temps-là. . . . .	29
Rôle des hommes de France à cette époque. . . . .	34
 <b>II. — L'époque des Agriculteurs</b> ( <i>Temps néolithiques ou de la pierre polie</i> ). . . . .	 <b>36</b>
La grande révolution de notre histoire : la découverte de la terre comme force agricole. . . . .	36
Incertitude de la science sur les origines de cette révolution. . . . .	39
Migrations humaines dans cette période. . . . .	40
Déclin des œuvres de l'esprit, mais non décadence absolue. . . . .	41
Les premières cultures. . . . .	42
Discipline de la terre et de l'âme. . . . .	44
Nouveaux instruments; prépondérance de la hache. . . . .	45
Nouvelles industries. . . . .	47
La céramique. . . . .	49
Exploration minéralogique de la terre; découverte du métal. . . . .	50
Domestication des animaux; le chien. . . . .	51
Nouveaux éléments de relation; les routes. . . . .	53
La conquête de la mer. . . . .	55

Groupements humains : forteresses, marchés, villages. . .	56
Les résidences des morts. . . . .	57
Avènement de la Terre-Mère, déesse souveraine. . . . .	58
Ce que la France doit à cette époque : éléments nouveaux d'une vie solidaire; rôle de la Bourgogne. . . . .	60
<b>III. — L'époque des Migrateurs (Indo-Européens, Italo- Celles, Ligures). . . . .</b>	<b>63</b>
Autre événement capital: les migrations indo-européennes.	63
Du caractère général de l'unité indo-européenne. . . . .	64
Elle est essentiellement un fait d'Europe. . . . .	66
Le Nord-Est de l'Europe, centre probable de ces migra- tions . . . . .	67
Indices en faveur de cette hypothèse; l'ambre. . . . .	69
Caractère originel, but et moyens des migrations; la marine . . . . .	71
Hypothèses sur les étapes et les routes. . . . .	74
Persistance des populations antérieures. . . . .	76
Extension de l'unité primitive de l'Occident de l'Europe; les langues italo-celtiques. . . . .	78
Similitude des noms de lieu; les lieux de la terre dénom- més pour toujours . . . . .	80
Italo-Celles identiques aux Ligures; les Ligures, nom d'une époque, d'un groupement humain, et nullement d'une race. . . . .	81
Les lieux saints de l'Occident. . . . .	83
Les grands travaux de défrichement; la Limagne . . . .	85
Progrès dans la vie industrielle; le bronze, la charrue, le mégalithe; l'éducation de la terre se termine. . . . .	87
Les principes de la vie sociale se fixent; la famille et la tribu. . . . .	89
Les règles de la vie morale. . . . .	92
<b>IV. — L'époque des Prêtres-Rois (Ligures et Druides). . . . .</b>	<b>94</b>
La rupture de l'unité italo-celtique et la préparation d'une nation sur terre de France. . . . .	94
L'assemblée des Druides au centre sacré de la Gaule. . . .	96
Sacrifices communs et communauté religieuse. . . . .	100
Hierarchie druidique et dieux généraux. . . . .	101
Qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de l'existence de cette unité nationale . . . . .	103
Relations religieuses avec la Grande-Bretagne. . . . .	104
Caractères de la civilisation druidique : pas d'écriture, d'image, de temple. . . . .	106
A propos des sacrifices humains. . . . .	108
L'Armorique, capitale des morts. . . . .	109
Le « pays », centre de vie agricole, sociale et religieuse. .	110
Le roi de tribu. . . . .	112
Les « pays » se groupent en province ou « cités ». . . . .	114
L'Armorique, souveraine de l'Océan. . . . .	116
Dangers qui naissent des ambitions commerciales. . . . .	118
L'âge de l'épée se prépare et l'âge du fer commence. . . .	118
Approche des Méditerranéens et fondation de Marseille. . .	119

V. — L'époque des Guerriers ( <i>La Gaule des Celtes et des Belges</i> ) . . . . .	121
Ce que fut sans doute l'invasion celtique. . . . .	121
Autres invasions ou migrations; le nom de Gaule devient prépondérant . . . . .	123
L'impérialisme gaulois en Europe. . . . .	125
Persistance et force des éléments d'unité; les rois de toute la Gaule . . . . .	128
Beauté historique de l'unité gauloise. . . . .	130
De la religion gauloise . . . . .	131
L'éducation de la jeunesse. . . . .	133
Littérature poétique. . . . .	133
Le chef gaulois, son allure et sa vie. . . . .	134
Le caractère des hommes de Gaule se fixe. . . . .	138
Intensité de la vie agricole. . . . .	141
Formation et croissance des centres urbains; les lieux de foire. . . . .	142
Organisation du système routier. . . . .	143
Développement de la vie provinciale, organisation des cités; caractère propre au régime municipal de la Gaule. . . . .	144
Il y a une patrie gauloise. . . . .	147
La Gaule n'est pas en décadence. . . . .	148
La Grèce commence l'éducation classique de la Gaule. . . . .	149
La brutalité de la conquête romaine. . . . .	152
VI. — L'époque Impériale ( <i>L'État Romain</i> ) . . . . .	154
Beauté apparente de l'Empire romain . . . . .	154
Plus de variété dans la culture; la vigne. . . . .	155
La construction en pierre; villes et routes. . . . .	157
Nouveaux sites urbains; les villes gallo-romaines, héritières de villes gauloises . . . . .	159
Les tombeaux de pierre. . . . .	161
Intensité de la vie industrielle et commerciale; décadence maritime . . . . .	162
Victoire de la mythologie. . . . .	164
La fièvre d'art; triomphe du style classique. . . . .	166
Souveraineté de la langue et de la littérature latines. . . . .	168
Mœurs romaines. . . . .	171
Faiblesse du génie latin. . . . .	172
Le régime municipal; persistance des cités et des « pays ». . . . .	173
La terre, source d'autorité. . . . .	175
Toute-puissance du grand domaine. . . . .	176
Maintien en Gaule des éléments d'unité; Lyon capitale et son Conseil. . . . .	177
Amour-propre gallo-romain . . . . .	181
L'armée gallo-romaine, autre principe d'unité. . . . .	182
Ce que fut la paix romaine. . . . .	183
Rome laisse passer l'invasion germanique. . . . .	184
L'Empire en état de siège; soldats barbares et pacifisme des civils. . . . .	185

<b>VII. — L'époque des Royautés barbares (Invasions germaniques, Mérovingiens et Carolingiens) . . . . .</b>		<b>188</b>
L'Empire Romain est une décadence menant à une catastrophe . . . . .		188
Partage de la Gaule entre des chefs barbares. . . . .		191
Affaiblissement du titre de roi. . . . .		192
Continuité des invasions en Gaule. . . . .		193
Établissements d'étrangers. . . . .		194
Prépondérance de la vie militaire. . . . .		197
Déclin des habitudes classiques. . . . .		198
La civilisation, encore inspirée de Rome. . . . .		199
Aucun principe politique ne vient de Germanie. . . . .		201
La prééminence décisive du Christianisme. . . . .		203
Nouveau caractère qu'il donne à la religion et à la vie religieuse . . . . .		204
Le Christianisme renforce l'unité gauloise et la vie locale. . . . .		206
Les monastères et la renaissance agricole. . . . .		210
La petite exploitation rurale. . . . .		212
Maintien du mot de Gaule comme idée et sentiment d'unité . . . . .		215
La Gaule comme unité politique; Paris, résidence royale. . . . .		217
Ambitions impériales des rois de Gaule. . . . .		219
Faiblesse de l'Empire de Charlemagne. . . . .		220
 <b>VIII. — La première époque du Royaume de France (Derniers Carolingiens et Premiers Capétiens). . . . .</b>		<b>222</b>
Le traité de Verdun reconnaît la France . . . . .		222
Universalité des mots Francs et Français; fusion des races. . . . .		224
Il n'y a plus qu'un roi en France. . . . .		226
Le roi de France, empereur dans son royaume; espérances de Gallicanisme. . . . .		227
Valeur souveraine du titre royal. . . . .		228
De l'opinion publique vers l'an mille. . . . .		231
Velléités de constitutions. . . . .		232
Progrès matériels et sociaux dans les campagnes et les villes. . . . .		234
Retour aux habitudes de la civilisation classique. . . . .		236
Renaissance romane et architecture de pierre. . . . .		237
L'imagerie chrétienne. . . . .		239
Nouvelle vitalité du sol et des routes. . . . .		240
Forces nouvelles des provinces et des petits pays. . . . .		242
L'idée de Gaule vit toujours dans les écoles. . . . .		243
Réveil de l'historiographie française et rôle souverain de la gloire de Charlemagne. . . . .		244
Le patriotisme français à sa naissance. . . . .		246
Paris s'annonce de nouveau comme capitale. . . . .		247
Formation d'une langue française. . . . .		249
Avènement d'une littérature française et nationale; la <i>Chanson de Roland</i> . . . . .		250

VERIFICAT  
1987

VERIFICAT  
2007

BIBLIOTECA  
CENTRALA  
UNIVERSITARA "CAROL I"  
BUCURESTI